









LES ANTILLES

DEUXIÈME PARTIE



H. 3932  
(2)

# LES ANTILLES

ÉTUDE D'ETHNOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE AMÉRICAINES

—

DEUXIÈME PARTIE.

—

LES ANTILLES

ETUDE ETHNOGRAPHIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE AMÉRICAINES

DEUXIÈME PARTIE

Mémoires de la Société d'Anthropologie - II - 1880

FAP 48719



## CHAPITRE QUATORZIÈME.

### HABITATIONS DES ANCIENS INSULAIRES D'HAÏTI. — ANECDOTES RELATIVES A LA CUPIDITÉ DES ESPAGNOLS.

Les cases ou carbets des naturels de Haïti, comme ceux de tous les indigènes des Antilles, étaient ordinairement de deux formes. Pour élever les plus communes, on commençait à planter des pieux assez profondément sur une ligne circulaire et à environ un mètre de distance les uns des autres. On les couvrait ensuite de pièces de bois plates, fort épaisses; puis de longues perches appuyées sur la construction venaient se réunir au sommet et formaient un toit conique. Sur ces perches, on fixait, en travers, des roseaux en guise de lattes; et, pour les rendre plus solides, on les mettait deux à deux ou du moins fort rapprochés les uns des autres. Le tout était alors couvert de paille ou plutôt de feuilles de palmier, ou de l'extrémité de quelque espèce de roseau. On garnissait les entre-deux des pièces de roseaux plantés ainsi en terre et solidement liés ensemble avec une filasse très forte et incorruptible qu'Oviedo nomme *beschiuchi*, et qui est une sorte de liane croissant sur les arbres et pendant aux branches. Ces cloisons avaient beaucoup de solidité et étaient si bien jointes que le vent ou la pluie ne pouvaient passer à travers. Une telle construction résistait parfaitement aux ouragans

et vents impétueux qui soufflent quelquefois dans l'île, comme généralement dans toutes les Antilles (1). Dans les endroits les plus exposés et pour plus de sûreté encore, les indigènes plantaient au centre de la case un grand poteau auquel on attachait en haut les extrémités des perches dont je viens de parler.

Les cases de la seconde forme étaient faites avec des matériaux de même nature et ressemblaient à des granges. Le toit en était soutenu par une longue pièce de traverse, soutenue elle-même par des fourches plantées dans le milieu de la construction qui se trouvait ainsi divisée en deux parties. Au sommet, une ouverture laissait passer la fumée et formait une bonne cheminée, dit C. Colomb (2).

Les cases de cette seconde forme étaient plus grandes et mieux ornées que les premières. Plusieurs d'entr'elles avaient même des vestibules ou portiques couverts de paille. Elles étaient destinées à recevoir les visiteurs. Oviedo assure que les couvertures en étaient mieux travaillées que celles des maisons flamandes de son temps.

C. Colomb ajoute, dans son journal à la date du 24 décembre, que les bourgades et les maisons d'Haïti étaient très jolies. Vers Puerto Real, il entra dans une case ronde, très élevée et mesurant en diamètre trente-deux grands pas. Autour de cette case, sans doute le carbet public, il y avait trente-deux autres petites cases de roseaux de diverses couleurs, tissés avec une grande habileté.

---

(1) En 1835, sur les rivages de la Barbade, de la Martinique et de l'Antigoa, il y eut des tempêtes si violentes que le niveau de l'Océan s'éleva de vingt pieds et que la mer devint noire comme de l'encre.

(2) Voy. ses *Mémoires* à la date du 17 octobre 1492.

Pedro Martire (1) nous donne la description du palais du Cacique *Comogro* : En face et au midi, dit-il, s'étendait une place de plus de cent cinquante pas de long sur autant de large. Elle était entourée de hauts palmiers. Le portique de l'habitation s'avancait sur cette place. Il avait quatre-vingt pas de long et autant en largeur. La façade était décorée de pièces de bois très épaisses, très bien travaillées et s'y élevaient comme des colonnes. Les autres parties de ce portique étaient construites de troncs d'arbres de même espèce et si serrés les uns contre les autres qu'ils formaient des cloisons aussi fortes que si elles eussent été en pierre. Au milieu de l'avenue, s'élevait une porte spacieuse conduisant dans une pièce carrée. Au levant de cette pièce était la chambre à coucher du Cacique. De celle-ci l'on entrait dans deux autres chambres dont l'une servait aussi de chambre à coucher à l'usage des femmes; l'autre était remplie de cadavres desséchés, liés avec des cordes de coton et suspendus en travers du plafond : c'étaient les corps des caciques précédents, parents de *Comogro* y compris celui de son père. Ils étaient soigneusement conservés; quelques-uns étaient revêtus de draperies ornées d'or et de bijoux.

Puis venaient trois autres pièces dont l'une servait de garde-manger : elle était pleine de pain et de comestibles. La seconde était remplie de vases de bois à l'exception de quelques-uns qui étaient en terre cuite. Ceux-ci contenaient des boissons fermentées composés de maïs, de racines d'aye, d'iucca (manioc) et de fruits de palmier. Le goût en était excellent. Les serviteurs, chargés du soin de la cuisine, occupaient la troisième chambre. Le pavage et le plancher de toutes ces pièces étaient

---

(1) *Décades*, p. 22 verso.

d'un très beau travail. Le dessus des constructions était couvert en forme de pavillon et toutes les solives revêtues d'une épaisseur de feuillage telle que l'eau ne pouvait les pénétrer et coulait extérieurement sur les quatre faces.

Cette description me conduit ici à revenir sur la cupidité des Espagnols d'autant plus que je n'aurai plus ailleurs l'occasion de parler de Comogro. Or, celui-ci voyant que son père venait de donner beaucoup d'or à Vasco Nunez et à Colmenar qui s'étaient rendus dans ce palais, ne put se maîtriser en voyant leur cupidité : il retira le métal des balances, le jeta à terre en disant que c'était une honte que des Chrétiens, pour si peu de chose, se disputassent entr'eux et qu'ils détruisissent des objets travaillés pour les convertir en piastres. « Si vous avez une soif si brûlante pour l'or, dit-il aux deux visiteurs, et que pour la satisfaire vous veniez troubler le repos de nos populations, après avoir quitté votre pays, je vous indiquerai des terres très abondantes en or, vous y trouverez de quoi vous contenter, mais il vous faudra aller en plus grand nombre que vous n'êtes ici pour combattre les caciques de nos nations, car ils sont les plus puissants de la contrée. *Tumanama*, l'un d'eux, possède un domaine très riche situé à la distance de six soleils (six jours) de marche. Sur quelques montagnes que vous aurez à franchir, habitent des hommes connus sous le nom de *Caribbi*, mangeant de la chair humaine. Ceux-ci au temps passé laissèrent leurs demeures pour aller chercher cet or dont vous faites tant de cas, afin de l'échanger contre des hommes pour en faire leur nourriture. Quant à nous, l'or qui n'est point travaillé, nous ne l'estimons pas plus qu'une poignée de terre avant que la main de l'ouvrier n'en ait fait un vase ».

Les indigènes d'Haïti trouvaient dans leur île tout ce qu'il leur fal-

lait pour se nourrir : des fruits en abondance qu'ils ajoutaient aux produits de la chasse et de leur pêche dans la mer et dans les rivières. Parmi les animaux dont ils s'alimentaient, ils en avaient un qu'ils appelaient *alio* ; c'était une sorte de chien muet des Antilles remarqué par C. Colomb, qu'ils engraisaient et considéraient comme un mets succulent. Nous avons vu qu'ils avaient d'excellents reptiles et combien l'adelantado les trouva bons quand Anacaona lui en servit. D'ailleurs un crabe ou un burgau suffisait chaque jour à la nourriture d'un Indien.

Le Dr Chanca dit que leur nourriture consistait en pain fait avec des racines qu'ils nommaient *age* ou *aje* et qui ressemblaient au navet ou à la patate. C'est le *Dioscorea sativa*. Ils employaient, ajoute-t-il, pour assaisonner, un ingrédient qu'ils appelaient *agi*, avec lequel ils mangeaient également leur poisson et leur gibier. Ils mangeaient des couleuvres, des lézards, des araignées et des vers.

A ces détails laconiques, Oviedo ajoute des particularités que je consignerai ici avec quelques remarques explicatives.

« Les insulaires d'Haïti avaient deux espèces de pain, dit-il, l'un de maïs, l'autre nommé *cazabi* (cassave) fait avec une racine » c'est le *manioc* ou *jatropa manihot*. Souvent ils consommaient le maïs en grains torrifiés ou même sans le rôtir, lorsqu'il était tendre et à l'état encore laiteux. Pour en faire de la farine, ils se servaient d'une pierre quelque peu concave et d'une pierre ronde comme une molette avec laquelle on broie des couleurs. Ils jetaient de l'eau peu à peu sur cette farine, de manière à en former une pâte qu'ils roulaient ensuite dans une feuille préparée à cet effet : c'était soit une feuille de roseau, soit celle du maïs même et la plaçant sur la braise, ils en obtenaient un pain ayant conséquemment sa croûte et sa

mie. On le mangeait chaud parce qu'étant froid il n'avait plus la même saveur, n'était plus si facile à mastiquer et devenait un peu âpre.

L'autre pain ou *cazabi* était le produit d'une racine que les indigènes nommaient *iuca* (manioc). Pour le faire, poursuit Oviedo, les insulaires d'Haïti râpaient cette farine et mettaient la râpüre dans un *cibucan*, espèce de tamis sac, gros comme la jambe et long au moins de dix palmes. Cette espèce de sac était tissé avec du palmier. Le yucca ainsi déposé dans ce tamis était alors soumis à une opération analogue à celle qui consiste à exprimer le lait des amandes. Le suc de ce végétal étant très vénéneux, ils se gardaient bien de le respirer; mais ce qui en provenait ressemblait à de la farine broyée. On la prenait et on la mettait sur le feu dans une *tégame* de terre cuite, sorte de tourtière de la grandeur dont on voulait faire le pain. Quand cette tourtière était bien chaude, on étendait dessus la pâte de yucca, ce qui faisait l'effet d'une crêpe ou d'une omelette; puis, quand elle était saisie d'un côté, on la tournait de l'autre. On la retirait alors du feu et quelquefois on l'exposait encore au soleil. Les européens reconnurent bientôt que c'était un pain très savoureux (1). L'eau qui avait été exprimée du yucca par la pression du *cibucan*, les indigènes la soumettaient à l'ébullition et, au bout de quelques jours, elle s'adoucissait, perdait ses qualités malfaisantes, et l'on s'en servait comme de miel ou liqueur sucrée susceptible d'être mêlée à d'autres aliments.

Il fallut assurément bien du temps avant que ces insulaires con-

---

(1) Ce pain pouvait se conserver un an et plus, et servait de biscuit de mer aux indigènes; aussi en avaient-ils toujours en provision. Mais le pain nouvellement cuit était bien plus délicat que lorsqu'il était rassi.

nussent l'emploi du yucca et le moyen d'en convertir les éléments vénéneux à l'usage de leur cuisine. C'est sans doute pour consacrer le souvenir de cette précieuse découverte qu'ils racontaient que les vieillards de Haïti avaient entendu dire à leurs pères qu'autrefois les habitants se nourrissaient de racines sauvages appelées *cibaiò*, *macaone*, *caboie*, *guaiero*, mais qu'un sage vieillard, très instruit, étant un jour sur le bord d'un fleuve, vit une herbe très grande avec des feuilles semblables au chanvre et la rapporta chez lui; qu'il la planta et la rendit domestique en la nommant *iuca*; que, devenue suave au goût, l'on commença à en faire du pain dit casabi; qu'étant très sain et d'une digestion facile, il devint commun à tous les insulaires. Ils ajoutaient que ce même vieillard trouva encore l'usage des racines nommés *agies* et les patates.

En parlant des Caraïbes, je rapporterai une autre légende relative à l'origine de ce pain-casabi. On verra en même temps des détails que j'omets ici pour n'être pas dans la nécessité de me répéter.

La culture du maïs dans l'île d'Haïti mérite l'attention, car elle donne une idée de l'agriculture des indigènes.

Ils commençaient, dit Oviedo (1) par défricher une cannetière, sorte de savanne où poussaient des roseaux ou des arbres. Après cette opération, ils mettaient le feu aux essences qu'ils avaient arrachées; de la cendre qui en provenait, ils formaient un engrais supérieur au fumier et le mêlaient au sol. Alors, prenant d'une main un morceau de bois pointu de la hauteur d'un homme, ils faisaient un trou et, de l'autre main, ils jetaient sept ou huit grains de maïs et, un peu plus loin, ils répétaient la même opération, de manière à former une ligne régulière jusqu'à l'extrémité du terrain.

---

(1) Ch. iv, p. 47.

Après cette première rigole, ils en formaient d'autres semblables en renversant la terre en sens contraire, de manière à recouvrir chaque trou de maïs.

Ils se servaient, pour chasser, de leurs chiens muets dont j'ai parlé plus haut et tuaient les oiseaux à coups de flèches. Souvent, ils se contentaient de mettre le feu aux quatre coins d'une savane ou d'une prairie, et en peu de temps ils la trouvaient remplie de gibier à moitié rôti. Ce gibier était-il asphyxié ou quelque autre cause l'empêchait-il de fuir? C'est ce que ne dit pas Charlevoix, qui me fournit ces détails. Ils faisaient assez peu la chasse aux oiseaux, car la plupart d'entr'eux ne savaient pas, comme les Caraïbes, manier un arc ou une flèche; mais ils avaient un autre procédé. Ils faisaient monter sur un arbre un enfant de dix à douze ans qu'ils avaient enveloppé de feuillage. Celui-ci avait sur la tête un perroquet privé. Alors, les chasseurs, également recouverts de feuillage, s'approchaient doucement et faisaient crier le perroquet. A ce cri, tous les perroquets d'alentour, ne voyant pas leurs ennemis, s'attroupaient autour de l'appât et l'enfant passait au cou de l'oiseau qu'il trouvait à sa portée un nœud coulant, puis tirait le prisonnier, lui tordait le cou et le jetait à terre, ce qu'il continuait à faire jusqu'à ce qu'il n'en restât plus un. Ils attiraient par un procédé analogue les ramiers, en contrefaisant leur roucoulement, et, quand ils en avaient réuni un grand nombre, ils les prenaient dans des filets fort bien faits. Les produits de la chasse étaient habituellement réservés aux caciques ou servaient dans les festins publics (1).

Pour boissons, les naturels de Haïti avaient l'*ouycou* et le *maby*, sortes de liqueurs fermentées qu'ils fabriquaient dans de grands vases de terre

---

(1) Charlevoix.

qu'ils appelaient *canaris*. Ils les remplissaient d'eau et, pour faire la première de ces boissons, ils y jetaient deux grosses cassaves mises en morceaux avec une douzaine de patates également coupées. Ils ajoutaient trois ou quatre pots de sirop de canne, puis bouchaient l'ouverture du vase. Après deux ou trois jours de fermentation, ils enlevaient le marc à l'aide d'unealebasse perforée. Ils obtenaient ainsi une liqueur rougeâtre, forte, nourrissante, éni-vrant facilement. C'était leur boisson favorite.

Le *maby* se faisait de la même manière : ils mettaient dans l'eau contenue dans le canari une douzaine de patates rouges et autant d'oranges acides, le tout coupé par morceaux. Cette boisson enivrait encore plus que l'ouycou (1).

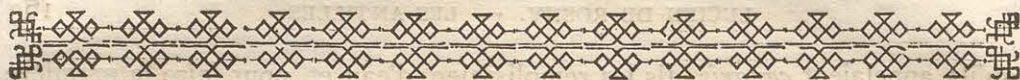
Les Européens apprirent des indigènes à faire ces deux sortes de breuvages sur lesquelles je reviendrai au chapitre trente-et-unième, en parlant des Caraïbes.

Le cacaoyer, indigène d'Haïti, fut, pour les découvreurs, après les mines et le sucre, la source la plus réelle des richesses de la colonie (2). Il n'y avait pas, au xvi<sup>e</sup> siècle, d'autre cacao que celui de cette île pour l'ap-provisionnement de toute l'Espagne. Elle produisait aussi, à cette époque, le *roucouyer* cultivé en grand. Cette culture a disparu.

---

(1) Labat.

(2) Valverde.



## CHAPITRE QUINZIÈME.

### HAMACS, PIROGUES, CANOTS DES INDIGÈNES DE HAÏTI.

Le hamac était le meuble principal de la case d'un indigène des Antilles. Ceux d'Haïti tissaient fort proprement cette espèce de filet en coton dans lequel ils passaient une partie de leur existence. Comme je parlerai plus loin de la confection du hamac en décrivant les mœurs des Caraïbes, je me bornerai à dire ici qu'aux deux extrémités du tissu, l'on fixait de petites cordes de *cabuïa* ou d'*henechon* (1) Ces cordes étaient réunies et liées à une autre corde ou *hico*, comme disaient les indigènes; et celle-ci, quand on voulait faire usage du hamac, était attachée solidement autour de deux piliers opposés à la hauteur qu'on voulait : Si le temps était froid, on allumait du feu sous ce hamac; si l'on faisait une excursion lointaine, on l'emportait avec soi; et au besoin on le suspendait à deux arbres. Si l'on naviguait, on l'attachait dans le canot à deux espèces de crampons disposés pour cet usage.

Les insulaires d'Haïti étaient naturellement navigateurs ce qui les rendit habiles dans la construction de leurs canots et de leurs pirogues; s'agissait-il de construire un bâtiment, on choisissait d'abord un arbre convenable dont le tronc avait une épaisseur et une longueur plus ou moins

---

(1) Oviedo, ch. 2. l. V. p. 13.

considérables, mais l'Indien prenait son temps : il commençait d'abord par dépouiller l'arbre de son écorce, allumait du feu à une petite distance pour le faire périr, le laissait sécher sur pied, puis mettait le feu sur la racine, de manière cependant à ce que la flamme n'endommageât pas le bois qu'il fallait conserver. Cette opération demandait quelques soins : pour cela il enveloppait à sa base l'arbre avec des plantes et des mousses bien mouillées. Le feu n'avait alors d'action que sur la racine qui était ainsi creusée peu à peu jusqu'à ce que l'arbre tombât pour ainsi dire de lui-même. On le creusait alors avec une hache ou coignée faite d'une pierre verte très dure que l'on tirait à ce que l'on croit de la rivière des Amazones.

Ceux d'Haïti, comme tous les indigènes des Antilles avaient beaucoup d'outils, surtout des haches et des erminettes, faites avec des pierres si élégantes et si bien travaillées, que le docteur Chanca s'étonne qu'ils aient pu les fabriquer sans fer. Indépendamment de l'instrument tranchant, le feu servait encore à creuser l'arbre destiné à la construction du canot.

Quand C. Colomb parut dans les Antilles et notamment à Haïti, il remarqua ces canots dont il parle dans sa *Lettre* à Raphaël Sanchez : « Ils ressemblaient, dit-il, aux birèmes espagnoles quoiqu'ils fussent plus étroits, mais ils en approchaient par la longueur et par la forme. Ils avaient l'avantage de manœuvrer plus vite, mais ils étaient plus facilement submergés, comme on le verra plus loin. Les rameurs qui les mettaient en mouvement se servaient d'une espèce de pelle ressemblant à celle des boulangers : elle imprimait au bâtiment une merveilleuse rapidité. Parmi ces canots, il y en avait de grands, de moyens, de petits. L'amiral en avait déjà vu dans l'île de *Guanahani* contenant jusqu'à quatre-vingts rameurs, d'autres ne pouvaient

contenir qu'un seul homme. Ces derniers servaient à la pêche et devaient être commodes pour naviguer dans les endroits rocaillieux où l'eau avait peu de profondeur. Du reste, entre les plus grands et les plus petits canots, il y en avait de toutes les dimensions (1). En parlant des Caraïbes, je reviendrai sur ce sujet afin de le compléter, ce que je ne fais pas ici pour ne pas trop me répéter.

(1) Oviedo, liv. vi, ch. 4.



## CHAPITRE SEIZIÈME.

MUSIQUE, CHANT DANS LA DANSE, LANGAGE, JEUX, RÉJOUISSANCES ET  
ENIVREMENT PAR LE TABAC, CHEZ LES INDIGÈNES DE HAÏTI.

Les naturels de Haïti n'aimaient point un travail prolongé : ils ne s'y livraient que selon leur bon plaisir. Douce existence, s'il en fut jamais, et telle que la nature nous l'a faite si nous n'avions perverti ses lois par des institutions défavorables à la masse exploitée de l'humanité. Exempts d'inquiétudes, sûrs de trouver leurs aliments et un abri pour se reposer, que leur fallait-il de plus avant l'arrivée des Chrétiens ? Leurs vêtements, la peinture leur en tenait lieu ; de sorte qu'ils n'avaient pas besoin de tailleurs et de modistes : quelques coups de brosse leur faisaient de nouveaux habits dont ils variaient les couleurs à leur gré ; et ces habits avaient le grand avantage de les garantir des insectes dont les Européens ont tant à souffrir dans le pays qu'ils leur ont pris. N'étant pas anxieux pour le lendemain, ils se livraient de toute âme à leurs plaisirs : la danse était leur passe-temps favori et cet exercice gymnastique introduit dans leur culte comme dans leurs divertissements ne laissait pas de les entretenir en bonne santé. La danse s'exécutait chez eux aux sons de quelques instruments et bien souvent le chant leur en tenait lieu. Ces chants, qu'ils appelaient *areyti*, étaient des compositions lyriques constituant leurs annales qu'ils per-



pétuaient ainsi de génération en génération, de sorte qu'ils étaient leurs plus anciens monuments historiques. Pedro Martire dit en effet qu'on n'a point trouvé chez eux de peinture, ou de sculpture pour rappeler le passé à la postérité. Ces areyti, j'en ai parlé lorsqu'il a été question d'Anacaona.

Dans le temps que Nicolas d'Ovando, de sinistre mémoire, gouvernait Haïti, cette intéressante Indienne fit faire devant lui un areyto ou danse chantée. C'est ce qu'on a vu : les hommes en furent exclus, mais il s'y trouva plus de trois cents indiennes laissées à son service. Elles n'étaient point mariées, parce qu'on ne voulut point admettre comme partie active de cette fête des femmes qui ne fussent vierges. Oviedo entre dans des détails sur ces compositions musicales et nous apprend qu'elles consacraient l'histoire des événements passés, le souvenir des exploits guerriers et des faits importants accomplis pendant la paix ; de sorte qu'en perpétuant ces chants, les naturels n'oubliaient pas les gestes de leurs prédécesseurs dont le récit s'imprimait dans leur mémoire comme dans un livre. Herrera parle d'une prédiction mise dans la composition d'un areyto. On y voyait, dit-il, qu'un Cacique avait prédit peu avant la découverte de Haïti que ceux qui viendraient après lui, jouiraient peu de leurs états, parce que des gens vêtus les assujettiraient et les feraient mourir de faim. La plupart des indigènes croyaient qu'il était question de Caraïbes ; mais d'autres prétendaient que la prédiction désignait une autre nation.

Quand les indigènes de Haïti voulaient se divertir, ils se rassemblaient en nombre plus ou moins considérable, quelquefois les hommes, quelquefois les femmes seulement. Mais, dans les fêtes générales, telles que celles qu'ils célébraient à la suite d'une victoire, ou pour les noces d'un Cacique, hommes et femmes se mêlaient ensemble afin de mieux se divertir.

Quelquefois ils se prenaient par la main, quelquefois les bras s'entrelaçaient. Ils aimaient beaucoup à faire des rondes. Alors l'un d'eux se chargeait de guider les autres : c'était tantôt un homme, tantôt une femme qui dirigeait les danseurs; le guide faisait quelques pas en avant et en arrière, comme dans nos contredanses et ceux-ci tournaient en chantant en haute-contre, en soprano ou en basse selon le ton qui leur était donné. Les pas étaient très mesurés et concordaient avec les paroles chantées. Ainsi le guide commençait l'areyto et tous les autres répétaient en conformant leurs voix et leurs pas à la mesure indiquée. Pendant cette répétition, le guide se taisait mais dansait comme eux. Quand tous avaient fini le chant en dansant, il continuait l'areyto et les autres répétaient à leur tour. Quand il changeait de ton, les répéteurs en changeaient également. Quand un areyto était terminé, on en chantait un autre de la même manière. Le bal durait ainsi trois ou quatre heures et plus encore jusqu'à ce que l'histoire fut achevée. Il arrivait même que la danse se prolongeait d'un jour à l'autre. Quelquefois la voix des chanteurs était accompagnée d'un instrument fait dans un morceau de bois creusé, fort mince, d'environ trois quarts de long sur un de large. L'endroit où on le touchait, dit Herrera (1), avait la forme d'une paire de tenailles de serrurier, l'autre côté ressemblait à une masse. En forme, le tout avait l'aspect d'une calebasse dont le cou était fort long. Cet instrument était si sonore qu'on l'entendait à plus d'une lieue de distance. Quelquefois l'instrument accompagnateur était un tambour creusé dans un tronc d'arbre, arrondi, parfois aussi gros que le corps d'un homme ou même plus gros. Cet instrument creusé dans un bois dur, cylindrique, portait deux ouvertures

---

(1) Liv. III.

opposées, l'une au sommet, consistait en deux languettes qui semblaient enlevées à la scie. C'était sur ces languettes que l'on frappait les baguettes. L'autre ouverture beaucoup plus grande, s'étendait d'une extrémité à l'autre, c'était celle qu'on posait sur le sol. Pedro Martire dit qu'il était très sonore. Je trouve cet instrument en usage chez les Aztèques et celui que j'ai observé au lieu d'être sonore avait un son sourd semblable à celui que rend le tambour des nègres. Le personnage le plus distingué le faisait retentir.

Pendant que tout cela s'exécutait, quelques Indiens sans interrompre la danse versaient à boire ; et quand la fête était finie toute l'assemblée était ivre et restait couchée pendant de longues heures, ce qui valait mieux que les ruisseaux où s'étaient nos ivrognes ; mais, dans les danses ordinaires, les Indiens buvaient plus sobrement.

Anacaona composait des areyti (1) : il est à regretter que nos chercheurs d'or n'aient songé ni à en annoter le chant, ni à en conserver les paroles, d'autant plus qu'il nous reste peu de chose des dialectes des naturels de Haïti ; les habitants des diverses parties de l'île se comprenaient tous parfaitement, mais l'idiome de la province où commandait Guarionex était le plus distingué, le plus pur, le plus classique, si l'on veut bien me passer cette expression : on le regardait comme sacré. Il n'avait rien de barbare et avait l'avantage de s'apprendre aisément (2). Aussi C. Colomb avait envoyé le frère Juan Roman, de l'ordre de Saint-Jérôme et le frère Jean Bourguignon,

---

(1) Ces areyti ressemblaient peut-être plus qu'on ne croit aux poésies de nos jongleurs et de nos trouvères du XIII<sup>e</sup> siècle, qui étaient chantées en s'accompagnant de divers instruments.

(2) Charlevoix, t. I, p. 69.

de l'ordre de Saint-François, pour qu'ils l'étudiassent (1). Le premier a laissé un ouvrage extrêmement rare mais souvent cité où il s'est occupé particulièrement de ce langage. Depuis Giliï, dans son *Saggio di storia americana* (2), et Rafinesque dans son *Vocabulaire comparé* (3) nous ont aussi laissé quelques renseignements à ce sujet. Oviedo seul a fourni en grande partie les éléments de leurs travaux. Quoique Giliï dise que cette langue est une langue morte aujourd'hui, je crois qu'il y a exagération dans cette affirmation. Car la langue des îles des Antilles est le Guarani qu'on parlait très avant sur le continent, de sorte que les Indiens se comprenaient tous, du moins sous une même latitude depuis le golfe du Mexique à la Plata et depuis l'Océan aux Andes, c'est-à-dire sur une étendue de 50° latitude et de 20° longitude. Les Portugais furent tellement frappés de ce phénomène qu'ils le désignèrent sous le nom de *lengoa geral* ou langue générale. Cependant il arriva que des différences assez sensibles dans les dialectes jetaient quelque obscurité dans les relations entre peuples éloignés les uns des autres, ainsi que l'ont remarqué les anciens annalistes.

Je reviendrai sur ce sujet intéressant en parlant de la langue des Caraïbes sous le rapport grammatical.

Avant de clore ce chapitre, j'ai à parler du jeu de *batos* déjà mentionné, pour lequel les indigènes de Haïti avaient un penchant très prononcé. Le *batos* était une espèce de ballon fait d'une substance très légère. Oviedo dit qu'il était composé de la racine de certains arbres et

---

(1) Herrera, livr. III.

(2) T. III, p. 221.

(3) *Vocabulary of the American Nations*. Philadelphia, 1825.

d'herbes que l'on faisait bouillir ensemble. Le tout formait une pâte noire comme de la poix; mais, une fois séchée, elle n'adhérait pas à la main. Il ajoute que ce ballon en tombant bondissait beaucoup plus haut que le point d'où il était parti. Le même jeu existait à la Martinique où il est mentionné par le père Bouton (1). Les joueurs se partageaient en deux camps : le nombre n'en n'était point limité, mais ces deux camps étaient séparés par une ligne qu'ils ne devaient jamais franchir. Chaque bourgade avait une place destinée à cet exercice indépendamment d'une autre plus grande lorsque les champions, appartenant à des localités différentes, venaient faire preuve d'habileté et se défier réciproquement. Il est à remarquer que dans les villes du Nord de la France, le jeu de balle, comme je l'ai vu dans mon enfance, attirait semblablement les compagnies rivales des localités voisines, venant disputer le prix décerné par la commune le jour de sa fête. Les Indiens ne lançaient pas seulement le batos avec la main, mais ils le « touchaient » avec toutes les parties de leur corps avec une si grande dextérité que quoiqu'il fût très pesant, il en était d'autant plus léger et voltigeait comme nos ballons, dit le père Bouton. On ne voit pas qu'aucun cacique n'ait prohibé cet exercice gymnastique. Pour trouver une prohibition de cette nature, il faut ouvrir l'histoire de France et l'on y lira que Charles V défendit le jeu de paume quoiqu'il fit construire un local pour y jouer dans son hôtel de saint Paul. La cour pratiquait chez elle, ainsi en 1369, ce qu'elle prohibait chez les autres. Mais chez les indigènes des Antilles, tous étaient libres et égaux entr'eux, et la victoire du batos était célébrée dans une danse générale, toujours terminée par un enivrement de fumée de *cohiba* (tabac). Pour se

---

(1) *Relation de l'établissement des Français en l'isle de la Martinique*, p. 185.

procurer ce singulier plaisir, on étendait sur des braises légèrement allumées des feuilles à moitié sèches détachées de cette plante narcotique, puis l'on prenait un tuyau fourchu formant un Y majuscule. Le pied de l'instrument était posé sur la source de la fumée et les deux branches supérieures placées dans les narines, chacun aspirait de la sorte cette fumée qui montait ainsi énergiquement au cerveau. Chacun restait sur la place où il était tombé ivre. Le Cacique seul était relevé par ses femmes qui l'emportaient et le déposaient dans son hamac. Pendant qu'il était en syncope, s'il lui survenait quelque songe on le considérait comme une révélation céleste. Nous verrons plus loin cette espèce d'ivresse jouer un grand rôle dans la pratique du culte des indigènes de Haïti, pratique du reste fort ordinaire dans les diverses contrées de l'Amérique anté-colombienne.



## CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

MARIAGE, NAISSANCE DES ENFANTS, NOMS QUI LEUR ÉTAIT DONNÉS.

DÉCÈS ET CÉRÉMONIES FUNÈBRES CHEZ LES NATURELS DE HAÏTI.

La polygamie était ordinaire dans l'île de Haïti, comme dans toutes les Antilles, comme elle l'est en Orient et chez nous malgré notre loi monogame. Nous avons vu que le cacique Behechio avait trente femmes, mais beaucoup d'indigènes se contentaient de l'unité quoiqu'il fût très commun parmi eux de voir un Indien ayant deux ou trois femmes. Un père n'épousait point sa fille, ni un frère sa sœur, ni un fils sa mère, mais la consanguinité dans tous les autres degrés était chose fort ordinaire d'autant plus qu'ils n'avaient point de dispense à payer. Un homme épousait souvent ses sœurs utérines. Ce qui est très remarquable, c'est que les femmes de Haïti naturellement passionnées n'étaient point jalouses entr'elles et qu'elles couchaient ensemble autour de leur mari sans que jamais l'harmonie et l'intelligence du ménage ne fussent troublées. Cet usage me rappelle qu'un chancelier d'Angleterre dont parle Voltaire avait deux femmes qui vivaient entr'elles avec autant d'union. Cependant quelquefois chaque femme avait sa case particulière, comme on le verra au chapitre xxxiii relatif au mariage chez les Caraïbes. Oviedo qui, sans y réussir, a cherché à diminuer les torts de ses compatriotes à l'égard des Indiens, accuse ceux-ci d'habitudes

contre nature. Je ne pense pas que ce qu'il dit à cet égard, quoique répété par Herrera, ait été bien justifié par des témoignages dignes de foi. Cependant ils sont tous deux des écrivains trop importants pour que je puisse me dispenser de reproduire ce que dit le premier : il affirme (page 114) que le cacique Guacanagari s'unissait à la manière des vipères et que les insulaires se glorifiaient d'être sodomites; que, dans quelques localités, ils portaient au cou en guise de bijoux une image d'or représentant deux hommes placés l'un sur l'autre dans une attitude obscène. Il ajoute qu'il a vu un de ces bijoux creux à l'intérieur bien travaillé, et qu'il l'a détruit avec un marteau dans la ville du Darien. Cette action peut faire l'éloge de la pudicité de l'historien; mais la destruction de tout ce qui appartient au domaine de l'histoire est toujours un acte de vandalisme regrettable.

De cette image, dont il est question et dont la preuve échappe, il paraît en conclure que ce vice était ordinaire dans les Antilles. Je ne puis cependant être bien convaincu qu'il ne s'est pas trompé, car il se peut que les individus du groupe dont il parle aient été de sexe différent. Moi aussi, j'ai dans mes dessins une reproduction de figure indienne de ce genre; et c'est en y regardant de très près que je me suis convaincu que les deux sexes faisaient partie du groupe.

Cependant Oviedo s'étend longuement pour justifier sa thèse : celui qui dans ce bijou était représenté, dit-il, jouant le rôle du patient, portait comme une femme, le *mayue*, sorte de ceinture de coton dont les Indiennes couvraient les marques de leur sexe.

Ceci justement me persuade encore plus que l'un des deux indiens qu'il cite était une femme.

Poursuivant sa petite diffamation, Oviedo ajoute que beaucoup

d'Indiennes à Haïti abhorraient ce vice plus par intérêt que par scrupule, bien que dans cette île, elles fussent les plus vilés et les plus dévergondées qu'on ait remarqué. Tel ne fut pas le langage de C. Colomb qui s'est plu à proclamer la pureté de leurs mœurs; et cependant Oviedo qui se contredit, n'a pu ailleurs s'empêcher de déclarer qu'elles aimaient leurs maris. Il est pourtant assez difficile de concilier le dévergondage avec l'amour conjugal. Herrera, lui aussi, dit que ces indiennes étaient fort chastes à l'égard de leurs compatriotes quoiqu'elles cédassent facilement aux Castillans, d'où l'on pourrait conclure que la chasteté n'était pas du côté de ces derniers.

Quand un cacique de Haïti devenait père, il était d'usage, dit don Martire, que les voisins allassent visiter l'accouchée et qu'en entrant dans la case où elle avait son hamac, ils saluassent l'enfant, l'un en lui donnant un nom, l'autre en lui en donnant un autre : par exemple si l'enfant était un garçon, le premier visiteur l'appelait « Flambeau brillant » le second « Torche flamboyante » le troisième « Vainqueur des ennemis » ou « Plus éclatant que l'or. » Si l'enfant était une fille, on lui donnait des noms tels que « Parfum de telle ou telle fleur » ou « Plus doux que tel ou tel fruit » ou « Œil des étoiles. » C'est ainsi qu'*Anacaona*, signifiait Fleur d'or et que le Cacique Bouhechio avait plusieurs noms tels que *Turehiguahobin* signifiait « Plus brillant que l'or »; *Starei* « Flamboyant »; *Huiho* « Grandeur »; *Duihey-niquan* « Fleuve fertile. » Si l'on ordonnait quelque chose de sa part, il était obligatoire de prononcer tous ces noms à la suite l'un de l'autre au point que celui qui aurait négligé de remplir cette formalité eut été puni. Était-ce pour flatter le Cacique qu'il en était ainsi ? On ne peut guère le supposer parmi des peuples si simples, lorsque les enfants des princes,

au dire de Las Casas, vivaient aussi frugalement que ceux des obscurs indiens.

Ayant plus loin à parler longuement des funérailles, notamment chez les Caraïbes, je me bornerai à dire ici qu'elles étaient l'objet d'un culte particulier : nous avons vu que le cacique Comogro conservait religieusement, dans une des pièces de son carbet, les corps de ses prédécesseurs. En général, on déposait, à côté des morts, quelques-uns des meubles qui leur avait appartenu pendant leur vie. Presque tous les vases qu'on trouve dans les champs d'inhumation, parmi les diverses contrées de l'Amérique ancienne, proviennent de cet usage.

A la mort du Cacique souverain de la province de Xaragua, disent Pedro Martire et Charlevoix (p. 68), on ensevelissait ses veuves toutes vivantes : celles qui auraient fait des difficultés pour se soumettre à cette coutume auraient été considérées comme ayant été infidèles à leur mari et leurs enfants étaient exclus de sa succession qui alors passait à la sœur du défunt, préférablement à son frère.

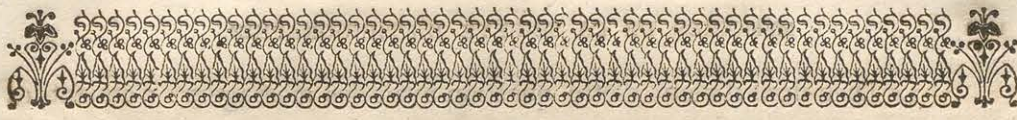
A la mort du cacique Bohechio, Anacaona, sa sœur, ordonna que plusieurs de ses femmes fussent renfermées dans sa tombe ; mais il n'y eût qu'une seule, *Guanahatta*, qui eût cette destinée, parce que les frères de saint François, dit Pedro Martire, obtinrent que les autres femmes du Cacique ne seraient point sacrifiées. Cependant on voit ailleurs que la victime se nommait *Benechea*. Aurait-elle eu deux noms, ou y aurait-il eu deux femmes qui partagerent la tombe conjugale ? C'est ce qu'affirme Charlevoix (p. 59), en ajoutant que, dans certaines occasions, on voyait des femmes faire avec joie ce qu'on exigea de celles-ci. Quoiqu'il en soit, *Guanahatta*, qui était très belle, voulut emporter avec elle dans la tombe tous ses ornements et un vase contenant

de l'eau. On déposa aussi près d'elle du pain de maïs et du pain de yucca. Cet usage d'ensevelir les femmes vivantes du Cacique était particulier à la province de Xaragua, et l'on ne voit pas qu'il eût été en vigueur dans les autres états de Haïti. Mais partout, à la mort du Cacique, on retirait les entrailles de son corps, on lui faisait une espèce d'embaumement, on le desséchait au feu. Ses femmes avaient soin de l'envelopper entièrement de bandelettes de toile de coton très longues et l'entortillaient ainsi de manière à le bien serrer de la tête aux pieds ; puis elles le déposaient dans la fosse, où elles l'asseyaient sur un banc bien travaillé, toujours en mettant auprès de lui ses bijoux et ce qu'il avait possédé de plus précieux. Cette fosse était faite en forme de voûte au moyen d'une espèce de plancher à la partie supérieure, afin que la terre ne touchât pas au cadavre. Les cérémonies funèbres duraient vingt jours : on les célébrait en chantant des areyti dans lesquels on racontait les actions mémorables, les victoires de celui qu'on venait de perdre. On y faisait l'éloge de la manière dont il avait gouverné ceux qui l'avaient élu. Les voisins, les autres caciques, les principaux du pays assistaient aux obsèques, et l'on partageait entre les assistants les meubles du défunt.

Les indigènes pensaient qu'en mourant leurs caciques allaient résider dans le Soleil. Il paraît que la fosse funèbre n'était souvent que provisoire et que, dans une fête solennelle, on relevait les cadavres (1). Cette pratique expliquerait peut-être ces morts placés les uns près des autres chez le cacique Comogro, dont j'ai parlé plus haut.

---

(1) D. Pedro Martire ; Le P. Brebœuf ; Charlevoix, p. 59 et p. 65 ; Lafitau.



CHAPITRE DIX-HUITIÈME.

DU CULTE CHEZ LES INDIGÈNES DE HAÏTI. — DE LEURS MÉDECINS.

Don Pedro Martire nous apprend d'après Maître Roman que celui-ci s'était assuré que les naturels de Haïti croyaient à l'existence d'un premier moteur tout puissant, éternel et invisible; qu'ils lui donnaient deux noms, celui d'*Iocauna* et celui de *Guamaonocon*. Ce



FIG. 3.



FIG. 4.

Idoles Caraïbes.

moteur ou cette divinité n'était point incréé, puisqu'il avait une mère portant cinq noms : *Attabeira*, *Mamona*, *Guacarapita*, *Tiella* et *Guimazoa*.

Le Dieu dont il vient d'être question avait des messagers : c'étaient les *Cémi*, qu'on prononçait aussi *Zemi*, *Cemeen* ou *Chemin*. Ce Dieu se nommait aussi *Tuyra*. Les anciens écrivains espagnols en font une doublure de Satan qu'ils lui identifient, de sorte que, sous l'influence de leurs idées religieuses, leurs récits doivent être lus avec beaucoup de circonspection. Ils nous représentent les *Cémis* avec des formes hideuses, quelquefois sous celles de crapauds, de tortues, de couleuvres, de caïmans, quelquefois avec un visage humain, mais toujours monstrueux. Oviedo (1) nous apprend que ces idoles, peintes ou sculptées sous des formes nombreuses et



FIG. 5.



FIG. 6.

Idoles de l'Amérique Centrale.

différentes, avaient quelquefois plusieurs têtes et plusieurs queues ; il en était qui ressemblaient à un chien ou à un animal avec une mâchoire garnie de longues dents, des oreilles démesurées, des yeux de serpent flamboyants dont l'aspect était terrifiant. Des divinités d'une apparence également monstrueuse, et à beaucoup d'égards semblables à celle des

(1) Oviedo, l. v, c. 1; Don P. Martire.

Caraïbes, se sont rencontrées dans l'Amérique Centrale, en Colombie et au Pérou.

Non seulement les Cémis étaient représentés sur quelques parties du carbet, mais encore sur les sièges. On les sculptait, on les gravait aussi sur les tables et généralement sur tous les objets possibles.

Chaque cacique avait son Cémi particulier, comme nous avons nos anges gardiens et nos saints : il lui rendait un culte et affirmait qu'il lui apparaissait la nuit et lui parlait.

Indépendamment des formes décrites ci-dessus, il y avait encore des cémi de coton, teints en noir, comme de petits démons, dit Pedro Martire. Ils jetaient du feu par la bouche et avaient une queue et des pieds de



FIG. 7.



FIG. 8.

Idoles de l'Amérique Centrale.

serpent. On en voyait de diverses grandeurs. Quand les caciques allaient combattre leurs ennemis, ils portaient un cémi de coton fixé sur leur front; et les guerriers qui combattaient ainsi accompagnés étaient convaincus qu'ils remporteraient la victoire.

Le cacique Guaramento avait un cemi en coton qu'on appelait *Corochotto*. Il l'avait fait attacher au plafond de son carbet : quelquefois ce cemi rompait ses liens, prenait la fuite et allait trouver une femme avec laquelle il pratiquait l'acte du coït ; quelquefois il allait à la recherche des aliments que le Cacique ne lui donnait pas ; quelquefois il fuyait encore parce que Guaramento négligeait de lui faire un sacrifice. Si, dans le village principal de ce cacique, une famille portait certains signes de naissance sur la tête ou sur le cou, on disait qu'ils étaient les fils du cemi *Corochotto*.

Un autre cacique avait un cemi taillé dans un morceau de bois : il avait la forme d'un quadrupède. On le nommait *Epileguaneta*. Lui aussi était un peu vagabond de sa nature ; il quittait souvent le lieu où on l'adorait pour s'enfuir dans les bois. Quelques Indiens allèrent à sa recherche, et l'ayant trouvé, ils le mirent sur leurs épaules et le rapportèrent avec des marques de profond respect.

Si par hasard des cemis se montraient dans les bois, on les représentait en bois. S'ils apparaissaient dans quelques cavernes ou sur les montagnes, on les faisait en pierre ; et ces images étaient en grande vénération dans les lieux où on les avait vues. On sculptait aussi des cemis en racine de yucca, car on en avait trouvé sur cette plante. On en taillait enfin dans de la craie. On en faisait en terre cuite et on les plaçait dans tous les coins du carbet. On en ornait les principaux meubles. On s'en imprimait l'image sur le corps. Un cemi célèbre était sculpté dans du marbre avec des formes féminines. On lui donnait deux ministres, dont il faisait les hérauts de ses ordres : l'un allait commander aux autres cemis de se faire escorter des vents, de la tempête, de la pluie pour arroser les terres cultivées ; l'autre commandait au nom du Grand Cemi aux torrents des montagnes

d'inonder les *mahizali* (champs de maïs), ce qu'ils ne manquaient pas de faire chaque fois qu'on ne lui rendait pas les honneurs qui lui étaient dûs.

L'on n'attribuait pas à tous les cémis le même pouvoir : les uns, comme on vient de le voir, présidaient aux saisons, développaient les germes, et faisaient mûrir les fruits ; les autres présidaient à la chasse ou à la pêche. Chacun avait son culte particulier et ses offrandes distinctes. Aussi C. Colomb dit qu'ils étaient les génies tutélaires des hommes ; que chacun avait le sien, auquel il donnait la prééminence sur tous les autres. Il ajoute qu'on les



FIG. 9.

Idoles des anciens Caraïbes.



FIG. 10.

plaçait dans des endroits secrets où l'on ne permettait pas aux profanes, c'est-à-dire aux chrétiens, d'approcher. C'était à eux qu'on demandait la victoire sur les ennemis, enfin ce que l'on désirait. Tant il est vrai que tous les peuples ont entr'eux de grands rapports de ressemblance et sont bien fous de se déchirer pour des superstitions qui se trouvent dans toutes les

religions (1). On croyait que les cémis n'apparaissaient que la nuit, comme des fantômes. C'est qu'en effet les mythologies ne sont que des assemblages de chimères. Ces cémis, on les confondait avec le Dieu suprême, et on les proclamait seigneurs du Ciel, de la Terre et du Monde entier (2).

Quand on voulait connaître quelle serait l'issue d'une guerre ou autre chose, par exemple, si la récolte du maïs ou du yucca serait bonne ou mauvaise, ou si un malade devait se rétablir ou succomber, un des caciques portant le titre de *bohito*, *buhite* ou *butios* qu'on appelait aussi Cémi, entra dans le carbet où on lui préparait du *cohiba* (tabac) dont il absorbait la fumée par le nez à l'aide d'un tuyau fourchu, comme celui décrit plus haut, jusqu'à ce qu'il tombât en syncope ou dans un délire prophétique ; et quand les vapeurs s'étaient un peu dissipées et qu'il recouvrait ses sens, le devin s'asseyait à terre, la tête brisée, les mains autour des genoux. Puis quittant cette position qu'il avait gardée quelque temps en silence, il semblait sortir d'un profond sommeil, levait les yeux, parlait entre les dents, prononçait quelques paroles qu'on n'entendait pas. Chacun avec anxiété et respect le considérait et jugeait de l'oracle d'après sa contenance. S'il chantait ou dansait, c'était bon signe ; s'il avait l'air triste, on s'abandonnait aux larmes, l'on jeûnait jusqu'à ce que le Cémi eût fait connaître que son courroux s'était apaisé.

Quand le bohito était en scène, les principaux personnages de sa suite se tenaient autour de lui. Aucun Indien, s'il n'avait un caractère sacré, ne pouvait assister à ce conseil des dieux. Mais quand l'interprète du Ciel

---

(1) Les Anciens nommaient *Oscilles* de petites figures humaines consacrées à Saturne, et les plaçaient partout dans leurs maisons et dans leurs champs. On les suspendait aux arbres comme un préservatif infailible contre les enchantements.

(2) P. Martire ; Oviedo ; Herrera, liv. III ; Charlevoix, p. 70.

avait recouvré sa raison, on pouvait l'interroger. Il répondait qu'il avait parlé au cëmi qui lui avait dit que l'on serait victorieux ou vaincu, ou qu'on éprouverait quelque dommage pour avoir négligé de faire telle ou telle chose. C'est ainsi en un mot qu'il prédisait l'abondance, la disette, la vie ou la mort, selon l'idée qui le guidait (1).

J'ai dit plus haut que les Chrétiens n'avaient point la permission d'entrer dans les lieux sacrés où les indigènes plaçaient leurs cëmis : cependant, en 1496, quelques Espagnols voulant un jour pénétrer le secret entrèrent inaperçus et virent le Cëmi qui parlait : ils devinèrent facilement



Fig. 11.



Fig. 12.

Ornements sacrés des anciens Caraïbes.

que ce miracle était l'effet d'une combinaison industrielle. Effectivement la statue sacrée était creuse et par derrière un tube venait communiquer à l'intérieur. C'est par l'une des extrémités de ce porte-voix qu'un cacique caché derrière des feuillages faisait dire au Dieu ce qu'il voulait. Les Castillans brisèrent la statue. Le cacique voyant que le subterfuge était éventé les pria de ne point faire part aux Indiens de ce qu'ils avaient découvert, parce que c'était par ce moyen qu'il les tenaient dans l'obéissance (2).

(1) Pedro Martire; Oviedo, liv. v, ch. 2; Benzoni, liv. i, ch. 27; Charlevoix, p. 75.

(2) Herrera, liv. III.



## CHAPITRE DIX-NEUVIÈME.

### CROYANCES ET TRADITIONS RELIGIEUSES DES NATURELS D'HAÏTI. AUTRES DÉTAILS SUR LES DIVERSES ESPÈCES D'AREYTIS.

Les indigènes de Haïti racontaient qu'un jour des hommes allant se baigner, il survint un orage et que, désirant avoir des femmes, car celles qu'ils avaient eu étaient allées dans d'autres clos, ils virent tomber des arbres des êtres qui n'étaient ni hommes, ni femmes; et que, voulant les prendre, ces êtres singuliers prirent leur vol, comme si c'eût été des aigles; qu'à force de peine, ils parvinrent cependant à en prendre quatre et qu'ils tinrent conseil entr'eux pour savoir comment ils feraient pour les rendre femmes; qu'ils allèrent chercher un oiseau qui béquetait les arbres; que leur ayant lié les pieds et les mains, ils avaient attaché l'oiseau autour de leur corps; que cet oiseau pensant que c'était du bois se mit à les béqueter à l'endroit de la nature, si bien que par ce moyen ils devinrent femmes. Les Castillans recueillirent cette tradition auprès des plus anciens de l'île qui leur attestèrent tous qu'elle était très véridique (1).

C'étaient les areyti qui conservaient, comme je l'ai dit plus haut, ces traditions : et c'étaient les *Boites* ou *Taquina* qui les enseignaient aux

---

(1) Herrera, liv. III.

filles des caciques. C'est ainsi que ces derniers étaient initiés aux origines dogmatiques des choses, et qu'ils étaient instruits de l'histoire de leurs aïeux ; de leurs gestes pendant la paix comme pendant la guerre. Ces areytis étaient chantés sur l'espèce de tambour décrit plus haut et qu'à Haïti l'on appelait *maguey*. Il y avait diverses espèces d'areyti, comme nous avons diverses espèces de poèmes : les uns étaient consacrés à l'amour ; on y faisait l'éloge d'une maîtresse, on y peignait sa passion, soit en présence de sa belle, soit en son absence ; les autres étaient plaintifs, c'étaient des élégies ; d'autres encore s'élevaient au ton tragique : alors la voix devenait grave et solennelle quand ils étaient composés pour exciter au combat ou pour engager à mourir pour la défense du pays ; ce dont on était bien récompensé, puisque c'était le moyen d'aller résider dans le Soleil.

Parmi ces areyti, il y en avait un très ancien qui avait traversé les générations d'âge en âge : on le chantait d'une voix plaintive, car on y prédisait l'arrivée d'un peuple terrible qui détruirait tout. Ce fait est unanimement répété par tous les historiens de la conquête. Les chanteurs avaient alors les larmes dans les yeux et on disait avec des gémissements « *Guanaonocón* (le Dieu éternel) a arrêté que des *maguacochios* (des hommes vêtus) viendraient dans cette île avec des armes qui d'un seul coup fendraient un homme de la tête aux pieds, enlèveraient les cémis et les cérémonies sacrées, mettraient sous le joug les habitants, leurs fils et leur postérité » (1).

Beaucoup de ces infortunés pensaient que ces futurs envahisseurs désignaient les Caraïbes qui devaient se vêtir et s'armer d'épées en bois ; de sorte que toutes les fois qu'ils en apercevaient devant eux ils se sauvaient

(1) Il est à remarquer que les Mexicains Aztèques avaient une prédiction analogue.

frappés d'épouvante. Don Pedro Martire, duquel je traduis ce passage, ajoute qu'il était bien certain que longtemps avant l'arrivée des Espagnols dans l'île de Haïti, le père du cacique Guarionex, après avoir jeûné cinq jours consécutifs et avoir fait ses actes de dévotion à l'égard du cemi, affirma que ce dieu lui avait déclaré une nuit qu'un peuple barbu et vêtu allait venir, détruirait le culte et mettrait les populations sous le joug de l'esclavage. Cette légende me paraît apocryphe : je m'explique néanmoins que les historiens de la conquête se communiquant entr'eux, l'aient accréditée.

On trouve encore des cemis dans les déserts de Haïti, et c'est leur présence qui indique les lieux jadis peuplés par les naturels. Indépendamment des areytis qui parlaient de la création du monde, les insulaires honoraient une caverne, située au pied d'une haute montagne, dans les états du cacique *Machinnech*. Elle était remarquable par sa profondeur et son obscurité. On la nommait *Foanaboina*. Elle était le but d'un pèlerinage : on y venait de tous les endroits de l'île. « Elle renfermait, dit Charlevoix (p. 71), comme celle dont j'ai parlé au commencement de ce chapitre, deux idoles auxquelles on offrait de riches présents. Ce doit être cette même caverne qu'on remarque dans le quartier du *Dondon*, à six ou sept lieues du cap Français. Elle mesure cent cinquante pieds de profondeur et environ autant en hauteur; mais elle est fort étroite. L'entrée occupe plus d'espace que n'en prendrait une grande porte-cochère. C'est par cette ouverture seulement que le jour y pénètre, et que le soleil et la lune se firent un passage pour aller se placer au ciel. La voûte en est si belle qu'on a peine à se persuader qu'elle soit l'œuvre seulement de la nature. On n'y voit plus aucune statue, mais on y aperçoit partout des cemis gravés sur le roc. On y remarque aussi plusieurs espèces de niches qu'on croirait y avoir été

ménagées avec intention. Dans l'origine, l'entrée de cette retraite était ornée de diverses peintures. Les deux idoles dont il est ici question étaient d'une forme différente : l'une se nommait *Binthaitelle*, l'autre *Marohu*.

Comme l'on demandait un jour aux indigènes pourquoi ils visitaient ce lieu avec tant de respect.

— C'est, répondirent-ils, que les areytis leur avaient appris que de cette caverne sortirent le Soleil et la Lune pour procéder à la création du monde (1).

Dans la même île de Haïti et dans la province de *Caunana*, sur les flancs d'une très haute montagne il y a deux cavernes que les Indiens désignaient, la plus grande sous le nom de *Caxibaxagua*, et l'autre plus petite sous celui d'*Amaiauna*. C'est dans ces deux grottes qu'habitaient tous les hommes. Ils n'en sortaient pas, parce que le Soleil le leur avait défendu (2), afin de n'être pas vu par eux. Il avait placé à l'entrée, l'un de ces hommes qui avait nom *Machochael*. Celui-ci voulant connaître ce qu'il y avait dans l'île au-delà des cavernes, se mit à la parcourir et fut rencontré par le Soleil qui, voyant sa désobéissance, le changea en un rocher que les naturels montraient aux Européens. Beaucoup de ces hommes des deux grottes avaient encore cependant un ardent désir de sortir pour satisfaire leur curiosité. Une

---

(1) Herrera (liv. III) raconte cette tradition avec quelques variantes. Selon sa version, la caverne dont il vient d'être question se nommait *Youobaba* et était située dans les états du cacique *Mauciatibel*. On y venait pour demander aux deux idoles qui y étaient placées de l'eau pour les terres ensemencées et on leur faisait beaucoup d'offrandes.

(2) On remarquera que cette légende peut servir de pendant à celle du fruit défendu dont parle la *Genèse*.

nuit, ils s'avancèrent dans l'île, mais ils ne purent rétrograder; de sorte que le Soleil étant survenu, les changèrent en arbres. C'étaient ces arbres qu'on trouve dans diverses localités de Haïti et qui produisent certains fruits ressemblant à des prunes. Dans ces grottes, il y avait un homme nommé *Vaguoniona*, père de nombreux enfants. Il voulut aussi envoyer au dehors un de ses fils que le Soleil transforma en rossignol. C'est pour cela que ce petit oiseau chantait son aventure toute l'année et demandait l'assistance de son père. *Vaguoniona* voulant aller à sa recherche, parce qu'il l'aimait beaucoup, laissa ses autres descendants dans la caverne, mais il emmena toutes les femmes qui avaient leurs enfants au sein. Arrivés sur les bords d'un grand fleuve, les enfants affamés se mirent à crier *toa, toa*, c'est-à-dire «maman! maman!». Ils furent changés en grenouilles par le terrible métamorphoseur; mais par une faveur spéciale *Vaguoniona* conserva sa forme. Il erra dans divers lieux, pénétra dans une grotte souterraine où il trouva une très jolie femme qui lui donna certaines petites pierres rondes appelées *ciba*. Cette belle femme lui donna aussi des lames d'or. Quelques caciques possédaient quelques-unes de ces *cibas* et les montraient avec beaucoup de vénération.

Les hommes qui étaient sortis de la caverne dont il vient d'être question, allèrent la nuit pour se baigner dans un lieu où il y avait des fossés remplis d'eau de pluie. Ils y virent des animaux semblables à des femmes. Ces animaux montaient comme font les fourmis. Ayant le désir d'avoir des femmes, parce qu'il ne leur en était plus restées; ils coururent pour en prendre chacun une; mais elles s'échappèrent de leurs mains, comme si elles eussent été des anguilles. Désespérés de ne pouvoir en prendre, ils tinrent conseil sur ce qu'il y avait à faire. Le plus vieux dit qu'il

fallait choisir entr'eux ceux qui auraient les mains les plus calleuses et les plus dures. On les nomma *Caracaroli* à cause de cela. Ce fut avec ceux-ci qu'ils retournèrent pour s'emparer de ces femmes glissantes, mais ils ne purent, malgré leurs efforts, en garder que quatre, parmi le grand nombre dont ils se saisirent, toutes les autres leur étant échappées. Les fils qui naquirent de ces femmes sortirent des cavernes et le Soleil ne les métamorphosa plus.

L'origine de la mer, telle que l'établissaient les naturels de Haïti, n'était pas moins bizarre. Il y avait, disaient-ils, un homme très puissant nommé *Jaia*, dont le fils unique vint à mourir. Il voulut l'ensevelir, mais n'ayant rien pour déposer le corps, il le mit dans une très grande citrouille qu'il plaça au pied d'une montagne à peu de distance de son habitation. Souvent plongé dans la douleur que lui causait la perte qu'il avait faite, il se rendait à cette sépulture. Un jour, il ouvrit la citrouille, mais il en sortit des baleines et d'autres très grands poissons. Jaia, épouvanté à la vue de ce prodige, rentra dans sa case, raconta à ses voisins ce qui lui était arrivé et leur dit que cette citrouille était pleine d'eau et qu'une infinité de poissons y nageaient. Le fait fut bientôt reconnu. Alors quatre frères jumeaux désirant pêcher, allèrent à la citrouille, la prirent en main pour l'ouvrir, l'eau en jaillit aussitôt; et ayant lâché la citrouille par l'effet de leur frayeur, la laissèrent tomber. Celle-ci se brisa, car elle était fort lourde. C'est par la fissure résultant de ce choc que la mer sortit; et toute la plaine se remplit d'eau, les montagnes seules à cause de leur élévation demeurèrent découvertes au sommet : c'est ainsi que les îles ont été formées.

Les indiens de Haïti, ceux des Antilles, comme tous les indigènes de l'Amérique, croyaient à l'existence d'un monde où les bons étaient ré-

compensés, et aussi à un lieu spécial réservé après cette vie aux méchants; mais leur imagination n'en avait pas fait un centre d'atrocités, comme celui dépeint dans d'autres religions. A Haïti, chacun plaçait son paradis dans sa province, et se le figurait comme un séjour délicieux où l'on était continuellement en fêtes, où l'on retrouvait ses parents, ses amis, et des femmes à choisir absolument, je crois, comme dans le ciel du Coran. Quelques indigènes pensaient que ce séjour était situé dans un lieu qu'ils appelaient *coaybai*, vers le lac Tiburon, entouré de grandes plaines couvertes de *mameys*. Ils prétendaient que les âmes faisaient leur nourriture ordinaire des fruits de cet arbre nommé aussi *guabana*; et que, pour en faire provision, elles choisissaient la nuit; car, pendant le jour, elles se tenaient cachées dans des montagnes d'un accès difficile. Cette croyance rendait le mamey sacré; les vivants s'abstenaient d'y toucher par respect et pour ne pas exposer les morts à manquer de nourriture. Quand les âmes faisaient leurs excursions nocturnes, elles revêtaient des formes humaines; quelquefois elles entraient dans les hamacs où les femmes couchaient et dormaient. C'était alors que celles-ci avaient des révélations de la part des morts. Si une femme avait un homme dans son hamac et qu'elle eût quelque doute, elle lui mettait la main sur le nombril, car c'était la seule partie du corps dont les morts ne pouvaient prendre la forme. Si elle ne trouvait pas de nombril, le mort ainsi scruté disparaissait aussitôt. Si l'on avait du courage, les revenants qu'on rencontrait la nuit dans les chemins publics s'évanouissaient pareillement; mais ils poursuivaient ceux qui avaient peur et ceux-ci restaient estropiés. Un Indien cependant ayant voulu combattre contre un mort fut retrouvé accroché à un arbre (1).

---

(1) Pedro Martire; Charlevoix, p. 77; Herrera, liv. III.



## CHAPITRE VINGTIÈME.

### CÉRÉMONIES RELIGIEUSES DES ANCIENS NATURELS DE HAÏTI.

#### PRATIQUES MÉDICALES. — FUNÉRAILLES.

Dans les grandes circonstances, le Cacique déterminait le jour des cérémonies du culte et le faisait annoncer par ses crieurs. Le jour fixé, la fête commençait par une nombreuse procession dans laquelle figurait les hommes en première ligne : ils étaient peints en noir, en rouge et en jaune, parés de panaches en plumes de perroquet ou d'autres oiseaux : ils portaient leurs plus beaux colliers, leurs plus beaux bracelets, et aux jambes des sonnettes de coquillages enfilés les uns près des autres. Les femmes marchaient ensuite ornées aussi de leurs plus beaux atours et le corps bigarré de couleurs comme les hommes. Les jeunes filles, comme de coutume, paraissaient toutes nues. Cette nudité même les obligeait sans doute à être très réservées dans leurs mœurs.

Le Cacique marchait en tête de la procession. Il n'entrait point dans le carbet sacré, mais il s'asseyait à la porte, battait sans cesse sur l'espèce de tambour dont j'ai parlé plus haut, et faisait passer ainsi tout le cortège. Chacun entrait en chantant, et s'arrêtait devant la principale idole en cessant de chanter et s'introduisait dans la gorge une baguette

pour se faire vomir, car l'on pensait qu'il fallait avoir le cœur net en paraissant devant le cémi. Là, les Buhios lui présentaient les offrandes publiques et poussaient de grands cris. Ces offrandes consistaient quelquefois en espèces de gâteaux que les femmes apportaient dans des corbeilles ornées de fleurs. Après l'offrande, au signal que leur donnait le prêtre, ces femmes dansaient et chantaient le *gloria in excelsis* du cémi : on y ajoutait des chants en l'honneur des anciens caciques, et l'on finissait par des prières pour la prospérité du pays. Les prêtres rompaient ensuite des gâteaux qui avaient été consacrés et en distribuaient les débris aux chefs des familles, absolument comme le pain béni dans les églises catholiques : c'était une sorte de communion. On conservait ces fragments toute l'année, car c'étaient des préservatifs contre toutes sortes d'accidents (1).

S'il y avait une éclipse de lune, c'était *Maboya* ou le Méchant Génie qui la dévorait. Alors les indigènes dansaient toute la nuit, tant jeunes que vieux, les femmes comme les hommes. Tous sautaient, les deux pieds joints, une main sur la tête, l'autre sur la fesse, sans chanter, mais en jetant de temps en temps des cris lugubres, tandis qu'une jeune fille agitait unealebasse piriforme renfermant des cailloux. Cettealebasse était emmanchée d'un bâton qu'elle tenait à la main comme un hochet. Et elle cherchait à accorder sa voix au bruit de cet harmonieux instrument (2) qui était le même que le *maraca* des Brésiliens, que l'*astaouen* des Indiens de l'Amérique

---

(1) Pedro Martire; Oviedo; Benzoni, liv. 1, chap. 16; Charlevoix, p. 74; Dutertre, p. 410; Herrera.

(2) Dutertre, p. 410; Rochefort, t. II, pag. 515.

méridionale, que le *chichikoué* des Algonquins. Il rappelait aussi le rhombos des anciens qui le nommaient *crotalum* ou *crepitaculum* (1).

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire les buhios ou ministres des cémis ressemblaient à la plupart des prêtres en ajoutant à leur prestige des pratiques médicales. Ils prétendaient avoir reçu le don de guérir les malades; mais il s'en fallait bien qu'ils fussent aussi respectés sous ce rapport, car si un malade, malgré leurs prédictions et leurs opérations, venait à succomber entre leurs mains, on ne les regardait plus que comme des fourbes. Les plus proches parents du défunt, se rassemblaient autour du cadavre, lui coupaient les ongles et les cheveux, réduisaient le tout en poudre, qu'ils mêlaient au suc de certaine plante et lui versaient de cette liqueur dans la bouche et les narines en le priant de leur faire savoir si sa mort provenait de la faute du médecin, si celui-ci avait eu soin de jeûner.

Si la réponse du mort chargeait ce dernier, on se jetait sur le malheureux docteur, on le battait à coups de bâton, on lui brisait les bras et les jambes, puis on lui arrachait le membre viril. Mais pour en venir à cette enquête, il fallait que le buhios fut déjà suspect; et souvent, c'était ses confrères eux-mêmes qui, par jalousie, l'accusaient soit d'avoir par négligence laissé périr le malade, soit d'avoir recouru à quelque maléfice pour abréger les jours de celui pour lequel il n'avait pas eu de bienveillance (2).

Il n'est pas douteux que les buhios ayaient des connaissances étendues dans l'art d'opérer des guérisons: on le verra par la suite. Mais quand ils étaient impuissants à détourner la maladie, ils ne se faisaient pas faute de recourir aux impostures. C'est ainsi qu'ils s'énivraient de tabac, afin

---

(1) Appoll. Rhod., liv. 1, v. 1138.

(2) Herrera, liv III; Charlevoix, p. 76.

d'aller consulter le cemi; et quand l'ivresse prophétique avait disparu, ils prenaient leurs malades, les tournaient, retournaient trois ou quatre fois leur frottaient doucement les reins, le tout accompagné de gestes étranges et de grimaces non moins singulières. Enfin, ils montraient une épine, une petite pierre ou autre chose qu'ils retiraient de leur bouche après avoir aspiré la partie lésée.

— Voilà, s'écriaient-ils, ce qui te rendait malade, c'est un tel qui te l'a fait entrer dans le corps.

Les femmes recueillaient soigneusement l'objet cause du mal et le gardaient, bien convaincues qu'il devait les aider à faire leurs couches (1).

Lorsqu'un Indien d'un rang supérieur était malade, on le portait au médecin qui était obligé de faire diète comme le patient (2). Ils se purgeaient aussi l'un et l'autre en absorbant par les narines une herbe qui les faisait tomber en ivresse, comme on l'a vu plus haut. Le Buhios donnait à boire aussi à son malade une préparation qui lui faisait rejeter ce qu'il avait mangé. Toutes ces opérations avaient lieu dans un endroit obscur et en silence. Puis l'Esculape allumait son flambeau, tournait deux fois autour du malade, le tirait par les jambes, s'en allait ensuite à la porte du carbet, qu'il fermait en disant : « Va-t-en à la montagne, ou en quelqu'autre lieu que tu voudras. »

Sans doute, il parlait ainsi au Maboya, le Génie du Mal; puis soufflait sur ses mains qu'il joignait, les remuait, serrait la bouche, soufflant encore sur ses mains, suçait le cou, l'estomac, les épaules du patient; ensuite il toussait et faisait des simagrées, crachait dans l'une de ses mains quel-

(1) Benzoni, liv. I, ch. 27

(2) Herrera, liv. III.

que chose qu'il s'était d'abord mis dans la bouche, c'était la cause de la maladie secrètement envoyée par le Cémi, parce qu'on ne lui avait pas obéi.

Comme j'ai déjà eu occasion de le dire, lorsqu'il mourait un Cacique, on l'ouvrait, on retirait les intestins, on desséchait le corps au feu afin de le conserver; on le déposait dans un endroit creux et on mettait avec lui du pain, de la boisson, ses armes; ses femmes, particulièrement celle qu'il avait le plus aimée, s'enfermait avec lui. Souvent, l'on n'attendait point que le mourant eût rendu le dernier soupir pour l'étouffer. Cette pratique était réservée principalement pour les Caciques. Quant aux autres Indiens qui étaient à la veille de la mort, on les transportait chacun sur son hamac et on les exposait en leur mettant près de la tête du pain et de l'eau. On les quittait alors sans les visiter. Mais avant de transporter ainsi les malades au dehors, on consultait le Cacique qui décidait si on devait les étouffer. Comme je reviendrai sur ce sujet en parlant encore des Caraïbes, je me suis borné à répéter ce que dit Herrera. On verra, par conséquent, plus loin pour quel motif les indigènes agissaient ainsi envers les malades dont ils désespéraient.



## CHAPITRE VINGT-ET-UNIÈME.

### COUP D'ŒIL SOMMAIRE SUR QUELQUES DÉBRIS ARCHÉOLOGIQUES DE HAÏTI.

On rencontre communément des ophites ou serpentines sur le territoire de Haïti, dans la partie que les Français ont appelée *Plaisance* : elles



FIG. 13. — Hache caraïbe.

expliquent la présence de ces pierres ou haches indiennes que les naturels devaient à cette substance.

On a découvert aussi, dans cette même localité, des vases en terre cuite façonnés par ses anciens habitants. Louet trouva dans le même lieu en 1727, un vase d'argile en forme d'urne : il avait un couvercle. Ce fut avec une extrême surprise qu'en le découvrant, on y aperçut une tête d'homme qui avait été détachée des épaules. Sa forme et la nature des cheveux dont elle était encore revêtue ne permettaient pas de douter que ce ne fût celle d'un Indien.

Sur le territoire de la Vallière, on rencontre au sommet et dans les

gorges des montagnes des vestiges d'ustensiles dont se servaient les naturels. Ces découvertes annoncent que ces lieux étaient autrefois très peuplés. On y trouva, en 1787, un grand tombeau auprès duquel en était un autre qui n'avait pu être élevé qu'à un enfant. L'un et l'autre étaient décorés de signes ressemblant à des hiéroglyphes. La pierre qui recouvrait le plus grand avait six pieds et était d'une seule pièce. On considéra ce monument comme le tombeau d'un Cacique (1). On voit dans le cabinet de la Société des sciences et arts du cap Français la tête d'un ancien habitant de l'île de Haïti.

Dans la savane de Limonade, on montre les fondations d'un fort considéré comme celui de la Natividad construit par Christophe Colomb. Ce territoire de Limonade était peuplé avant la découverte de l'île, car on y trouve à chaque pas des ustensiles qui ont servi aux indigènes qui l'habitaient.

Le siège principal du royaume de Marien, séjour de Guacanarie, autrefois formant un grand village, n'est plus aujourd'hui qu'un terrain marécageux, connu sous le nom de bourg de Petite-Anse. Partout, dans ce quartier, on retrouve les ossements des Indiens, leurs ustensiles grossiers mais ingénieux, leurs fétiches hideux, mais quelquefois très artistement travaillés, partout enfin des restes de cette race effacée de la liste des humains par les crimes de la civilisation.

Dans la partie montagneuse du Cibao, qui a pris depuis la ridicule dénomination de « Bonnet-à-l'Évêque », dans les cavités et sur les divers points de la gorge, on trouve des cémis et des haches indiennes.

Sur la rive droite de la grande ravine, près l'Islet-à-Corne, est une

---

(1) Moreau de Saint-Méry, p. 152.

grosse pierre, qui paraît être une ophite, sur laquelle sont tracées plusieurs figures de forme humaine grossièrement exécutées, mais profondément gravées dans la pierre. On attribue ce travail aux anciens naturels. Cette pierre porte le nom de « Roche-à-l'Inde ».

Vers 1777, dans la partie qu'on appelle « le Borgne », on retrouva une caverne percée sur la grande colline, au flanc des « Côtes-de-Fer ». Elle est divisée en sept grottes qui varient dans leurs dimensions. La première, quoique la moins considérable, pourrait contenir au moins cent personnes. On y remarque des ossements humains, des idoles, des priapes de grandeur naturelle et des fragments de poterie avec des moulures.

Au fond de cette première grotte est une ouverture de trois pieds de haut sur autant de large. L'air s'y fait sentir assez vivement. On y aperçoit une espèce de gouffre; mais, en se trainant dans cette direction, on trouve sur la droite de cette ouverture un passage qui conduit à une grotte immense percée à la voûte. On y remarque des niches pratiquées dans le roc. Ce vaste souterrain, qui se rattache probablement à l'une des légendes dont j'ai parlé précédemment, a peut-être été l'un des derniers refuges de ces infortunés Indiens voués à la mort par la barbarie espagnole.

Au canton des « Anses-à-Pitre », on voit les traces d'un retranchement demi-circulaire d'environ quatre pieds et demi de hauteur, appuyé à chaque extrémité sur une montagne, et garni intérieurement de deux rangées de puits contigus les uns aux autres. Ils ont servi peut-être à soutenir ce retranchement. On croit que c'est là que se tenait le cacique Henri, pendant la guerre qu'il soutint contre les Espagnols. Les cavernes environnantes sont remplies d'ossements.....



## CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME.

### LA JAMAÏQUE. — SA SITUATION TOPOGRAPHIQUE. — MŒURS DES ANCIENS INDIGÈNES. — DÉTAILS SUR LEUR INDUSTRIE.

Dans les récits relatifs au séjour de C. Colomb sur les côtes de la Jamaïque, nous avons déjà vu cette île prendre place dans l'histoire de ses découvertes. C'est cette grande île que les naturels nommaient *Yamaye* ou *Xaymaca* (dont nous avons fait le mot Jamaïque) signifiant « fertile en bois et en eau » (1), mais ce mot, chez les Indiens, ne désignait sans doute comme le mot *Hàiti*, qu'une certaine partie de l'île. La Jamaïque est située, par les 18° 35' de latitude nord, et par les 80° 48' de longitude, méridien de Paris. Elle a cent quarante milles de longueur et environ soixante dans sa plus grande largeur. Elle s'allonge en pointe vers ses extrémités, dont l'une à l'orient était nommée par les indigènes *Aoumaquique* (2). Cette pointe fut depuis nommée *Capo de Morante*.

En côtoyant l'île, du midi au nord, on trouvait *Mainoa*, situé à six lieues du port *Saguabo*, d'où l'on pénètre dans l'ancienne province

---

(1) Elle est traversée par quatre-vingts rivières dont Sloane donne les noms dans l'introduction de son ouvrage (p. 7) et toute la haute terre est couverte de bois (*Idem*, p. 14.)

(2) Fern. Colomb.

d'*Aguia*. Après, vient le port d'*Orista* ou d'*Oristane*, à quatorze lieues au sud de *Mellila*. A l'extrémité de l'île est la pointe de *Négrillo*. De là, passant sur la zone septentrionale, on arrive à *Sévilla*, depuis *Sainte-Anne*. C'était le centre principal de la colonie espagnole. *Mellila*, à onze lieues de *Sévilla* était devenue la résidence des Caciques et des Indiens après l'occupation. Plus à l'orient, se trouve le port de *Guaigata*. Partant de ce point et toujours en côtoyant, on arrive au port d'*Anton*, remarquable par son étendue. Telle est la circonférence de la Jamaïque que C. Colomb découvrit en 1494 et à laquelle il donna suivant sa manie de tout rebaptiser le nom de *San Facomo* (1) qu'elle ne devait point conserver.

En y débarquant la première fois (2), crainte d'une mauvaise réception, il avait fait prendre les armes aux Espagnols; mais déjà les indigènes s'étaient réfugiés loin de la plage, dans les montagnes, supposant, comme on l'apprit ensuite, que les vaisseaux qui abordaient étaient remplis de Caraïbes. Les découvreurs, qui ne valaient pas mieux, trouvèrent d'abord quelques cases couvertes de branches de palmier. Dans quelques unes de ces cases désertées, il y avait des bûches de bois allumées sur lesquelles rôtaient beaucoup de poissons et deux *juanas* que les relations nomment serpents. L'un avait huit pieds de longueur. Voyant que personne ne se montrait, ils se mirent à manger les poissons et laissèrent intacts les *juanas*. Se mettant ensuite à explorer un bois voisin, ils y remarquèrent beaucoup de ces animaux vivants qu'on avait attachés aux arbres avec des cordes. S'étant avancés un peu avant, ils aperçurent environ soixante-dix naturels qui

---

(1) Oviedo, liv. xviii, p. 195 v°.

(2) Ped. Martire, p. 6 et p. 7; Robert Renny, p. 7.

s'étaient sauvés sur la cime d'un rocher très élevé pour voir les intentions des visiteurs.

Ceux-ci aussi perfides qu'ils l'avaient été à Haïti et à Cuba, leur firent tant de signes d'amitié, en leur présentant des sonnettes et autres objets, qu'un naturel se risqua à descendre sur un rocher plus rapproché. Alors un Indien de l'île de Grianaha, voisine de Cuba, et que l'amiral avait pris à bord pour en faire un de ses cormorans, s'avança pour parler à cet insulaire, et l'engagea à avancer sans crainte ainsi que ses compatriotes. Tous descendirent alors avec des démonstrations sympathiques pour les Espagnols et leur apprirent qu'ils étaient venus pêcher pour leur Cacique qui devait donner un festin à un autre cacique. Trouvant que les étrangers avaient mangé les poissons et laissé les juanas, ils en furent très contents parce qu'ils considéraient ces derniers comme un mets très délicat. Ils dirent qu'à l'égard du poisson, ils en reprendraient autant la nuit suivante.

Comme les Espagnols leur demandèrent pourquoi ils les avaient fait cuire, ils répondirent que c'était pour les emporter plus frais et meilleurs. Nous avons déjà vu que les naturels prenaient la même précaution à Haïti.

L'amiral, continuant sa navigation autour de l'île de la Jamaïque, rencontra des canots de pêcheurs; ils avaient un poisson que les Indiens nommaient *guaicano* (roverscio) et qui portait sur le corps des écailles avec des aiguillons et sur la tête une peau très dure formant une grande bourse. Les pêcheurs le tenaient lié avec une corde fixée à leur barque sous laquelle il était caché, parce qu'il ne peut supporter l'air; et quand ils voyaient quelque grand poisson, ils allongeaient la corde, et le *guaicano*, se sentant plus libre, courait comme une flèche vers la proie qu'il saisissait avec ses

ardillons et s'attachait si étroitement à la victime qu'elle ne pouvait lui échapper. Les pêcheurs retiraient la corde peu à peu jusqu'à ce que le guaicano sentant l'air lâchait prise. Alors avec promptitude, ils se jetaient dans la mer et se saisissaient à leur tour de la proie, puis recommençaient en ayant soin toutefois de donner à leur aquatique percepteur une part du produit qu'ils lui envoyaient sous leur canot à l'aide d'une corde.

C. Colomb ne subjuga point la Jamaïque : cet événement n'eut lieu que sous son fils Diego, et ce fut Juan de Esquibel qui l'assujettit en 1509 (1), ce qu'il accomplit un peu contrairement à ses habitudes, sans manquer aux lois de l'humanité et sans pousser les habitants au désespoir. Sa conduite quoiqu'injuste par elle-même mérite ici les plus grands éloges, quand on la compare à ses antécédents et aux cruautés de ses compatriotes. Il établit le siège de son gouvernement près du lieu où Colomb avait séjourné en 1503 et il donna à la ville le nom de *Sevilla-Nueva*. Elle fut élevée sur l'emplacement d'un ancien village indien, près du port de *Santa-Gloria*, depuis port Sainte-Anne.

Quand les indigènes de cette île virent pour la première fois le vêtement, la peau blanche et les armes des Castellans, ils les considérèrent comme une race supérieure, leur baisèrent les mains et les pieds, et leur donnèrent tout ce qu'ils possédaient. Leurs nouveaux hôtes, après avoir pris ainsi possession de tout l'or qu'ils avaient, firent de soigneuses recherches pour trouver les lieux où ils pourraient rencontrer ce métal en plus grande quantité.

Quoique simples dans leurs mœurs, les indigènes de la Jamaïque

---

(1) Oviedo, liv. xix. ch. 2 p. 196 verso.

n'étaient point dans un état de barbarie. Ils étaient plus intelligents, plus ingénieux que ceux des autres Antilles, plus habiles dans les arts industriels et plus aguerris (1). Oviedo (2) dit qu'il ne donne point de détails sur leurs rites et cérémonies parce qu'ils étaient les mêmes que dans l'île de Haïti, les mêmes encore que dans l'île de Cuba; qu'ils étaient également idolâtres et il les caractérise par cette phrase calomniatrice « et in tutti quelli altri nefandi vitii involti ».

Leur gouvernement ajoute Robert Renny (p. 7) était monarchique et héréditaire, et leur chef ou Cacique était obéi et traité avec respect. Leur religion, quoique superstitieuse comme toutes les religions, n'était pas sanguinaire. Ils croyaient à une vie d'outre-tombe, et disaient que les âmes des justes étaient conduites dans une heureuse vallée appelée *Coyaba*, lieu d'oisiveté et de tranquillité, abondant en *guavas* et autres fruits délicieux, avec de frais ombrages et des ruisseaux murmurants. Dans cette heureuse contrée, l'ouragan était inconnu. On y jouissait de la société de ses amis et l'on y retrouvait ses ancêtres.

Comme à Haïti, les naturels chantaient dans les fêtes publiques des *arety* ou *arietos* accompagnés de danses et d'instruments de musique consistant en coquillages, et en une sorte de tambour dont le son était porté à une grande distance. Ces areytis servaient aussi à la célébration des faits belliqueux et à conserver le souvenir des triomphes nationaux. Ils prenaient une teinte mélancolique lorsqu'ils relataient les calamités publiques.

Ainsi que les autres insulaires des Antilles, ils n'avaient point de barbe,

---

(1) Pedro Martire, p. 6.

(2) Oviedo, l. XIX, loco citato.

leur teint était légèrement brunâtre, comme celui des paysans Espagnols souvent exposés aux influences du soleil. Leur vêtement consistait seulement en une bande de coton entourant les hanches, mais la couverture des femmes descendait jusqu'aux genoux, tandis que les enfants des deux sexes allaient complètement nus. Leurs cheveux étaient uniformément noirs, sans aucune disposition à friser; leurs traits étaient durs, leur nez mince, mais applati par l'art, leur visage large, leurs yeux brillaient avec bienveillance. Il y avait quelque chose d'indescriptible dans leur physionomie qui inspirait la confiance et annonçait un caractère franc et aimable. Leurs progrès dans les arts, dans l'agriculture étaient fort remarquables, malgré la croissance spontanée des fruits les plus délicieux. Ils cultivaient le maïs sur une grande échelle et faisaient preuve de beaucoup d'adresse dans la préparation de leur pain de cassave ou de manioc. Ils ne fabriquaient pas seulement d'excellentes étoffes de coton, ils possédaient aussi l'art de les teindre de différentes couleurs dont quelques-unes étaient d'une grande beauté. Leurs ustensiles domestiques étaient très diversifiés et tous remarquables par leur exécution. L'élégance de leurs poteries, leurs chaises d'ébène, leurs hamacs fort bien tissés tout enfin dénotait un degré d'habileté qui n'était pas sans mérite bien s'en faut. Leurs instruments de labourage, la dimension, la structure et les ornements de leurs canots dont quelques-uns avaient quarante rames et des voiles, des mâts, des couvertures de feuilles de palmier, afin de ménager aux femmes et aux enfants un abri; tout démontre enfin qu'ils étaient loin d'être à l'état de simple nature. Ils possédaient abondamment non seulement les choses nécessaires mais même le confort et les délicatesses d'un certain luxe, de sorte qu'ils semblaient être arrivés à un degré surprenant de raffinement : ils étaient sans

Contredit les plus heureux mortels du monde, quand C. Colomb aborda parmi eux, ce qui était un superflu dont ils auraient très bien pu se passer. Les Espagnols, féroces dans leurs actes, commirent bientôt contre ces insulaires les énormités les plus atroces, sans se rappeler que sans eux leur chef fût mort de faim. Esquibel aurait pu leur faire oublier leur assujettissement ; mais les chrétiens par leurs cruautés et leur despotisme révoltèrent les naturels qui soudainement détruisirent Sevilla-Nueva et ses habitants espagnols. On suppose que cet événement donna lieu à l'établissement de *San-Iago-de-la-Vega* que les Anglais depuis ont appelé *Spanish-Town*, sur le côté sud de l'île, fondé à ce qu'on croit en 1523 par Diego Colomb. Il advint, pendant cette période, une scène de cruauté qui est sans précédent dans l'histoire des nations les plus barbares. Les annalistes Espagnols ont eu soin de tirer le voile sur ce qui se passa à la Jamaïque, mais leurs précautions n'ont point dérobé à la postérité la connaissance des crimes de leurs compatriotes, car on trouve que, dans l'espace de peu d'années, il ne survécut pas un seul de ces innocents pour se plaindre de leur destinée et maudire leurs oppresseurs. Le nombre des Indiens indigènes de la Jamaïque est généralement évalué à 60,000, mais on croit qu'il s'éleva au-dessus de 100,000. Ce dernier chiffre est le plus probable. Quand nous songeons à leur ignorance dans l'art homicide de la guerre, à leurs coutumes polygames, à leur inhabileté dans les travaux pénibles, à leur gaité, à la fertilité de leur sol, à la bonne température du climat, on est convaincu que ce chiffre est loin d'être exagéré. La manière dont les Chrétiens torturèrent leurs inoffensives victimes était le corollaire de leur cause. Ils s'étaient saisis violemment des naturels, se les étaient partagés par lots ainsi que cela eut lieu à Haïti et les avaient forcés à s'ensevelir dans les mines jusqu'à

la mort. C'était aussi une habitude parmi les Espagnols, comme un de leurs historiens nous l'apprend, de tuer par milliers ces pauvres créatures seulement pour faire usage de leurs mains. Si ces malheureux Indiens aiguillonnés par leurs souffrances et poussés au désespoir essayaient de résister ou de prendre la fuite, leurs meurtriers les chassaient avec des chiens qu'ils nourrissaient de leur chair. La vieillesse, la faiblesse du sexe, rien n'était pour eux un motif d'égard. Ils poussaient l'impudence jusqu'à se dire religieux et favoris du Ciel. Quelques uns de ces plus zélés adorateurs de la madone forçaient les naturels à passer par leurs rites baptismaux, et puis aussitôt les étranglaient pour prévenir leur apostasie. D'autres faisaient vœu de pendre ou de brûler treize de ces victimes chaque matin en l'honneur du Christ et de ses douze apôtres. Mais détournons nos regards de cette scène de la dépravation humaine et bornons-nous à dire ici que la Jamaïque fut enlevée aux Espagnols par les troupes anglaises commandées par le général Venables, en 1655, époque où les descendants de C. Colomb portaient encore le titre de marquis de la Jamaïque. Sloane dit (1) qu'il a trouvé dans les bois et les cavernes un grand nombre d'ossements des anciens indigènes. On pensait qu'ils s'y étaient volontairement renfermés, afin de se laisser mourir de faim et d'échapper à leurs despotes. Sous l'administration britannique, la Jamaïque devint une des plus florissantes plantations du monde. Au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, on y comptait plus de 70,000 Anglais et plus de 100,000 Nègres. On y cultive avec succès le sucre, le café, le cacao, l'indigo, le coton, le tabac. Si elle fût restée à l'Espagne, elle n'eût sans doute été peuplée que de colons isolés, vivant misérablement au milieu de leurs épaisses

---

(1) Oviedo, liv. XIII, c. 2. p. 159.

forêts et de leurs incultes prairies. Il restait cependant encore à la Jamaïque au commencement de ce siècle, dans différents lieux et dans sa principale ville, des plantations espagnoles. On juge par là que l'Espagne, si grande vers le temps de C. Colomb, tomba au plus bas depuis par la mauvaise administration de ses chefs et dût perdre presque toutes ses colonies : c'était justice.

PORTO-RICO. — DÉCOUVERTE DE CETTE ÎLE PAR C. COLOMB.


FORCE DE LÉON EN PREMIÈRE POSSESSION. — TOPOGRAPHIE, MŒURS ET

COUTUMES DE SES ANCIENS HABITANTS.

Porto-Rico, l'une des grandes Antilles, située à l'orient de Haïti, dont elle n'est séparée que par vingt-cinq à trente lieues, a une longueur de cinquante lieues environ et mesure parfois une largeur de vingt lieues. Sa partie occidentale est située au 17° de l'équinox et la partie nord au 18°. Elle est arrosée intérieurement par un grand nombre de fleuves dont le plus grand, se jetant au nord dans la mer, se nomme Caribon. Un autre dirigé plus au levant, se nomme Tainon, et un troisième Bainon; le plus occidental de la côte du nord fut l'Awa, ainsi nommé par les chrétiens en souvenir et pour l'empire d'une royne et cacique de cette île, laquelle recevant le baptême fut nommée Louise et comme elle se tenoit près ce fleuve elle fut depuis massacrée par les Caribes ou cannibales « lesquels connoient pour lors ceste mer et y dominoient » (1). Dans la même direction coule le fleuve Cagua, le Mantarou et le Cagua lesquels « sont secondés en or » (2), le fleuve Guaraba, l'Ayuda, le Guabirou. Sur

(1) André Thevet, Grand Insulaire, MDC, p. 174.

(2) Thevet, L'Or des Indes, p. 174.



## CHAPITRE VINGT-TROISIÈME.

PORTO-RICO. — DÉCOUVERTE DE CETTE ILE PAR C. COLOMB. —  
PONCE DE LÉON EN PREND POSSESSION. — TOPOGRAPHIE, MŒURS ET  
COUTUMES DE SES ANCIENS HABITANTS.

*Porto-Rico*, l'une des grandes Antilles, située à l'orient de Haïti, dont elle n'est séparée que par vingt-cinq à trente lieues, a une longueur de cinquante lieues environ et mesure parfois une largeur de vingt lieues. Sa partie occidentale est située au 17° de l'équinoxe et la partie nord au 18°. Elle est arrosée intérieurement par un grand nombre de fleuves dont le plus grand, se jetant au nord dans la mer, se nommait *Cairaïbon*. Un autre, dirigé plus au levant, se nommait *Tainiabon*, et un troisième *Bajamon*; le plus occidental de la côte du nord fut *Luisa*, ainsi nommé par les chrétiens « en souvenance et pour l'amour d'une royne et cacique de ceste « isle, laquelle recevant le baptesme fut nommée Louise, et comme elle se « tenoit près ce fleuve elle fut depuis massacrée par les Caribes ou cannibals « lesquels couroient pour lors ceste mer et y dominoient » (1). Dans la même direction coule le fleuve *Canui*, « le *Manatuabon* et le *Cebuco* lesquels « sont féconds en or » (2), le fleuve *Guaorabo*, l'*Aquada*, le *Culibrimas*. Sur

---

(1) André Thevet, *Grand Insulaire*, MSC., p. 174.

(2) Thevet, *Loc. cit.*

la côte méridionale, le *Maiagues* et le *Corigues*. Du nord au midi, il y avait à l'embouchure d'un fleuve une population nommée *Guanica*; au levant, une autre embouchure et un bon port nommé *Fauco*. Plus au levant, le fleuve *Baramaia*, et plus loin le *Sciaragua*, « au droit de laquelle (rivière) est une « isle dicte *Angle* à laquelle se sauvèrent les Indiens estans poursuivis par le « gouverneur Jean Ponce après la révolte qu'ils firent et l'indigne massacre « des Espagnols » (1); le *Guaiama*, le *Guaibana*, le *Guainei* et le *Macao*. Au front oriental de l'île, le fleuve *Fagiardo*, le *Manatuabon* et le *Cebuco*, lesquels sont féconds en or (2). Tous ces fleuves, au nombre de vingt et un, soit au nord, soit au midi, viennent d'une montagne située au milieu de l'île, de sorte qu'ils la divisent dans toutes ses parties. La partie septentrionale renferme des mines d'or que les naturels connaissaient; ils cultivaient en grand le maïs, la cassave et d'autres plantes analogues à celles de Haïti. En outre, ils se livraient à la pêche avec beaucoup de succès. C'est pour cela, que le plus puissant cacique de l'île habitait ce territoire. Beaucoup de caciques inférieurs lui obéissaient (3).

C. Colomb découvrit cette île en 1493 et dit dans ses Mémoires, à la date du 13 janvier de la même année, que les indigènes la nommaient *Carib* ou *Ganiba*; quelle était peuplée d'Indiens qui devaient être courageux et hardis puisqu'ils pénétraient dans toutes les autres îles et mangeaient ceux qu'ils pouvaient y prendre.

Il y a dans ces mots trop d'extension et plus d'une erreur. Je ne suis pas bien convaincu que l'île se nommât *Carib*, et je puis dire que les

(1) Thevet, *Loc. cit.*

(2) Thevet, *Loc. cit.*

(3) Oviedo, t. xvi, p. 169; Thevet, *Grand Insulaire*, MSC., p. 174.

Caraïbes ou cannibales, comme on le verra plus loin, n'étaient anthropophages à cette époque qu'accidentellement et pour se venger des ennemis auxquels ils faisaient la guerre. D'après quelques historiens, entr'autres Navarette, le nom de cette île était *Borichen*, *Borriquen* ou *Buriquen*. Je ne crois pas non plus que ce dernier nom ait bien désigné cette île, et je suis très disposé à penser que les Espagnols n'ont pas compris les indigènes. Quoiqu'il en soit, à leur arrivée, ces derniers portaient sur leur tête des panaches de plumes de perroquet et d'autres oiseaux. Ils étaient nus, de la taille et de la couleur de ceux de Haïti. Ils avaient les mêmes formes de culte, des arcytis analogues, le même jeu de *batei*, les mêmes procédés d'agriculture, construisaient leurs cases de la même façon. Les mariages se ressemblaient également (1). Chacun de ces insulaires, quand Colomb les vit, était armé d'un arc et de flèches. Ils échangèrent d'abord quelques-uns de ces arcs et de ces flèches, mais ils ne voulurent pas en céder davantage, ce que l'on comprend. Ils se mirent même en position d'attaquer et de se saisir de leurs visiteurs en courant à leurs flèches et revinrent avec des cordes pour les garotter; mais la lutte quoique contre sept Espagnols seulement fut inégale, de sorte que ces indigènes prirent la fuite en abandonnant leurs armes çà et là.

L'amiral pensa que si ceux-ci n'étaient point des Caraïbes, ils devaient avoir les mêmes mœurs et du courage comme eux. Il remarqua qu'ils allumaient un grand nombre de feux afin de se communiquer et de se prévenir dans les occasions de danger. Pour prendre langue avec les fugitifs, il voulut envoyer des gens dans l'intérieur du pays, mais les insulaires revinrent d'eux-mêmes avec leur Cacique à la poupe du vaisseau

---

(1) Oviedo, ch. xvi, p. 177.

amiral et donnèrent aux chrétiens quelques billes, en signe de paix et d'amitié. Le Cacique promit d'apporter le lendemain un masque d'or, en assurant qu'il y en avait beaucoup dans l'île, aussi bien à *Carib* (sic) qu'à *Matitino* (la Martinique). Il tint parole; et le 15 janvier 1493, il envoya la couronne d'or. Cette particularité prouve que ces masques et couronnes étaient d'un usage général dans toutes les Antilles. Nous les retrouverons en parlant des mœurs des Caraïbes. Quant aux flèches et aux arcs que Colomb vit dans les mains de ces insulaires, il les décrit ainsi : « Ces flèches sont faites avec des rejets de roseaux. Les Indiens les choisissent très droites et de la longueur de quatre à six pieds. Ils adaptent ensuite à l'une des extrémités un bois aigu, long d'une palme et demie. On en voit qui, à ce roseau, mettent une dent de poisson, d'autres, et c'est le plus grand nombre, y mettent aussi de l'herbe ».

Ces dernières, je le ferai remarquer par la suite, étaient destinées à la chasse aux petits oiseaux qu'ils abattaient fort adroitement. Je ferai aussi observer que les flèches, dont il est ici question, n'étaient pas empoisonnées comme celles des Caraïbes (1). Les arcs parurent à l'amiral faits en un bois que Verneuil traduit du bois d'if; mais ce savant se trompe car *tejo*, employé par Colomb, signifie « arc » et non pas « if » qui, en espagnol, se dit *tasso*. Comme je parlerai plus loin de l'espèce de bois, dont se servaient les naturels pour cet usage, je ne discuterai pas ici ce passage.

L'amiral ajoute que les Indiens de l'île allaient à certaines époques de l'année dans l'île de Matitino peuplée de femmes seulement; que si elles mettaient au monde des garçons, elles les leur envoyaient; mais que si elles

---

(1) Oviedo, ch. xvi, p. 177.

donnaient naissance à des filles, elles les gardaient avec elles. J'ai réfuté ailleurs cette fable ou cette méprise de l'amiral qui s'est également trompé en disant que l'île de Buriquen était peuplée de Caraïbes. Le D<sup>r</sup> Chanca rectifie cette erreur en nous apprenant que les Caraïbes, au contraire, venaient l'assaillir et y enlever un grand nombre d'habitants. Il ajoute que les insulaires de Buriquen n'avaient point de canots et ne savaient point naviguer. Je crois fort que Chanca se trompe ici à son tour sur les naturels de Porto-Rico qui, comme ceux de toutes les îles, étaient navigateurs. Aussi C. Colomb, qui applique le nom de *Carib* à cette île et qu'il prend pour une île caraïbe parce qu'il n'a pas compris les indigènes, dit qu'ils étaient la terreur des autres Antilles qu'ils parcouraient. Oviedo, de son côté (1), confirme ma remarque en disant que les insulaires de Buriquen construisaient leurs canots comme ceux de Haïti, qu'ils les faisaient manœuvrer de la même manière, mais qu'ils se servaient d'un enduit particulier et merveilleux pour ces barques et qu'ils le tiraient des environs de la minière appelée *Loquillo*: c'était une gomme qu'ils recueillaient de certains arbres, elle était blanche comme du suif, mais très amère; ils la mêlaient avec de l'huile: cette préparation que les naturels de l'île désignaient sous le monde *tabunico*, a été effectivement reconnue comme excellente pour préserver le bois contre les mousses marines qui le détériorent. Ce qui a pu tromper Colomb sur le caractère des indigènes de Buriquen, c'est que, comme les Caraïbes, ils faisaient usage d'arcs et de flèches, et que si ceux-ci venaient les assaillir, ils cherchaient à en prendre quelques-uns et les mangeaient comme les Caraïbes les mangeaient eux-mêmes. Cette rectification, je la dois au D<sup>r</sup> Chenu. Effec-

---

(1) Ch. XVI, p. 177.

tivement les attaques, dont ceux de Puerto-Rico étaient continuellement le but, durent les rendre plus guerriers que ceux de Haïti, de Cuba et de la Jamaïque. Christophe Colomb ne prit point possession de cette île et ce ne fut que seize ans après, en 1509 que Juan Ponce de Léon pénétra sur les terres du Cacique principal *Agueynaba* ou *Agueibana* qui portait le même nom qu'un des fleuves mentionnés au commencement de ce chapitre. Le Cacique l'accueillit fort bien et, plein de confiance, se laissa entraîner à sa ruine. Il donna aux Espagnols de tout ce que son île possédait, leur fit comprendre le plaisir qu'il avait de faire connaissance avec eux et de devenir leur ami. La mère du Cacique leur montrait aussi beaucoup d'affection. *Agueynaba* ne voulut plus être appelé que Juan Ponce de Léon, suivant la coutume des Indiens de marquer leur affection et leur estime. On se rappelle que j'en ai parlé à propos du cacique *Ameyro* de la Jamaïque. Juan Ponce donna à la mère d'*Agueynaba* le nom de *dona Agnessa*, à son mari celui de *don Francesco*, et au frère de celui-ci le nom d'*Agnasco*, parce que cet indien voulut être ainsi appelé du nom d'un gentilhomme de la suite de Juan Ponce. Ils espéraient ainsi, d'après les conseils de la caciquesse, qui savait ce qui s'était passé à Haïti, échapper à une mort prématurée. Pour cimenter encore plus cette espèce de pacte, et d'après les mêmes conseils, *Agueynaba* donna au chef espagnol une de ses sœurs pour maîtresse (*amica*). Il la conduisit vers des fleuves qui se jettent sur les côtes septentrionales de l'île et lui montra spécialement le *Menatuabon* et le *Cebuco*, qui sont ceux qui roulent le plus d'or. Le capitaine en fit recueillir et en rapporta de beaux échantillons à Haïti, laissant dans l'île de *Buriquen* quelques chantiers en très bons termes avec les indigènes. (1).

---

(1) Ovideo, p. 170.

Déjà la conquête et la spoliation de cette île étaient résolues, ce qui fut d'autant plus facile d'effectuer que les insulaires regardaient ces nouveaux venus comme des immortels. Aussi subirent-ils le joug sans la moindre résistance. Les chrétiens vinrent s'établir à Buriquen en 1510 et placèrent le siège de leur résidence sur le territoire de *Guanica* mentionné plus haut parce que c'était le lieu le plus avantageux pour former un établissement et que la nature avait pris soin d'en faire une retraite protégée par cinq fleuves aurifères : le *Duei*, l'*Horomico*, l'*Icau*, l'*In* et le *Chiminen*. Les aventuriers ne tardèrent pas à se démasquer ; et ils poussèrent, comme partout, leurs excès si loin, que les malheureux insulaires, au commencement de l'année 1511, s'assemblèrent pour délibérer entr'eux la nature du remède à apporter à leurs souffrances. Ils décidèrent qu'il fallait, avant de prendre une détermination, commencer par bien s'assurer jusqu'à quel point les Espagnols étaient immortels. Le cacique *Vraioan* ou *Brayan*, de la province de Saguaca, fut chargé de faire cette épreuve. L'occasion s'en présenta bientôt. Un chrétien nommé Salzedo, l'ayant été visiter, fût fêté par ce cacique qui le traita splendidement pendant plusieurs jours. Quand le visiteur quitta son hôte, quelques indiens lui furent donnés pour porter son bagage. Arrivés au fleuve Guarabo, qui barrait la route, un des porteurs, mis dans le secret, prit respectueusement Salzedo sur ses épaules pour lui faire traverser le courant. Mais, au milieu de la rivière, il eut soin de laisser tomber son divin fardeau ; et, avec l'aide de ses compagnons, il le tint sous l'eau jusqu'à ce qu'il fut asphyxié. Quand le chrétien ne remua plus, les expérimentateurs retirèrent le corps, le ramènèrent au bord du fleuve, et ne sachant pas bien si la vie n'était pas encore en lui, ils lui demandèrent pardon de l'avoir tant fait boire en lui disant : « Seigneur, Salzedo, levez-vous, pardonnez-nous, car

nous sommes tombés avec vous ; et ils pleuraient comme s'ils eussent été très affligés de ce qui était arrivé. Ils tournèrent et retournèrent le cadavre pendant trois jours consécutifs ; mais quand ils s'aperçurent qu'il commençait à sentir mauvais comme un profane, ils se rassurèrent et informèrent leur cacique que l'Espagnol était bien mort. Brayan cependant voulut vérifier le fait, tant il croyait encore qu'il avait eu affaire à un immortel. Il vit, fut convaincu, informa les autres caciques du résultat de cette épreuve. Tous alors résolurent de se débarrasser des Espagnols et en massacrèrent une centaine. Comme les chrétiens vagabondaient dans l'île, chaque cacique devait faire main basse sur ceux qu'il trouverait sur sa terre ; et c'est ce qu'il fit effectivement, de sorte que, dans un même moment, ils massacrèrent plus de quatre-vingt chrétiens.

Le cacique Ageuibana, qui avait aussi pris le nom de *Don Christophore* comme le principal indien de Buriquen, commanda à un autre cacique nommé *Guarionex*, comme un cacique d'Haïti dont j'ai parlé, de se placer à la tête du mouvement, de réunir les autres caciques et d'aller mettre le feu parmi les étrangers fixés à Soto Maggiore. Pour cette exécution, plus de trois mille Indiens, avec un corps de Caraïbes qui vinrent leur prêter assistance, se rassemblèrent et firent cause commune. Le territoire environnant étant couvert d'épaisses forêts : l'on ne s'aperçut pas de ces rassemblements, malgré l'indiscrétion d'un enfant qui ne fut pas écouté tant était grande la confiance des Espagnols. L'assaut imprévu et brusque donna à Guarionex la facilité d'exécuter le plan qui lui avait été tracé. Il ne serait pas échappé un seul chrétien, si Diego de Salazar, qui habitait l'endroit, n'eût organisé la résistance et jeté la terreur parmi les révoltés. Les naturels de Buriquen, voyant qu'un si petit nombre d'Espagnols avaient

dispersé leur nombreux rassemblement, crurent encore que ceux-ci devaient être immortels et que cela était évident puisqu'ils étaient venus du côté où le soleil se lève ; que par conséquent ils ne pouvaient être détruits. Selon Oviedo (p. 174), cette révolte aurait eu lieu avant l'épreuve faite sur Salzedo, et ce n'aurait été qu'après avoir été convaincus qu'il n'était pas immortel qu'ils avaient tenté un nouvel effort. Quoiqu'il en soit, Ponce de Léon se mit en campagne, et Salazar fit étrangler par Bezerillo, son chien, une foule d'indigènes. Ce chien célèbre avait été amené de Haïti à Porto-Rico. Il était d'un pelage rouge (*vermiglio*) et avait le tour des yeux noir. Il faisait des prisonniers, les amenait au camp. En cas de résistance il étranglait son homme : il savait distinguer les insulaires amis des insulaires ennemis.

Un jour, parmi les Caraïbes qui attaquaient l'île de Buriquen, se trouvait un cacique nommé *Cacimar* qui fut tué dans le combat par Bezerillo. Pour venger sa mort, un autre cacique nommé *Fahureibo* vint encore attaquer l'île et blessa Sancio d'Arango. Bezerillo courut à son secours et le protégea ainsi que d'autres chrétiens. On aurait pu faire un volume pour raconter les exploits de ce quadrupède guerrier. La nuit où le cacique *Mabodamaca* combattit contre Salazar, celui-ci remit une lettre à une vieille Indienne sa prisonnière en lui disant : « Va porter cette lettre au gouverneur qui habite Aimaco ».

Celle-ci, ne se doutant de rien, portait joyeusement la lettre avec l'espérance d'obtenir sa liberté ; mais, quand elle fut à la distance du jet d'une pierre, il lâcha Bezerillo derrière elle. Le chien la joignit bientôt. La pauvre vieille qui le voit venir si furieux sur elle, s'assit à terre et commença à dire dans sa langue : « Seigneur chien, seigneur chien, je porte cette lettre

au seigneur gouverneur », et elle ajoutait : « ne me fais pas de mal, seigneur chien ». L'animal l'entendant parler ainsi s'apaise, lève une jambe, urine contre elle comme font les chiens contre un mur et ne lui fait pas autre mal. Les chrétiens furent très étonnés et regardèrent l'événement comme un miracle. Leur capitaine ne voulut pas être moins clément, fit attacher son chien et Ponce de Léon rendit la liberté à la vieille Indienne. Bezerillo finit sa carrière comme un héros ; car un jour que les Caraïbes, selon leur habitude avait fait une descente dans l'île et que les Castellans les repoussaient, entraîné par son ardeur à la poursuite des fuyards il fut tué d'un coup de flèche (1).

Ceux de Buriquen auraient peut-être pu se débarrasser des chrétiens ; mais ils s'imaginaient que ceux qu'ils avaient tués étaient ressuscités. Pour lors, c'était de l'extravagance de prolonger une lutte contre des ennemis sans cesse renaissants. Les voyant alors soumis, les Espagnols les envoyèrent aux mines où ils périrent tous en peu de temps.

André Thevet, dans son Grand Insulaire, f° 174, ajoute que ce qui abattit leur courage ce fut « d'apprendre qu'une petite poignée de chrestiens « avoit domté la grande isle d'Haity. Si croyoient qu'ils fussent immortels « et enfans du Soleil pour ce qu'ils avoient ouy dire que les Espagnols « estoient venus de celle partie du monde, d'où le soleil prend son commencement ». Thevet reconnaît, à l'occasion de l'énergique résistance que les naturels de Buriquen, déployèrent contre leurs oppresseurs qu'ils « estoient « sagittaires et gens assez experts à la guerre qui a fait que les Espagnols

---

(1) Oviedo ; Pedro Martire, l. x. Les chiens que les Espagnols avaient dressés à la chasse humaine étaient des dogues limiers très forts, puisque leur taille ne dépassait pas celle d'un chien d'arrêt de haute race.

« ont eu plus d'affaires à la conquête d'icelle qu'à Haïti, quoique les uns et  
 « les autres ne diffèrent en accoustremens et en la pluspart des mœurs  
 « et façons de faire ; que de fait les habitants y sont tous nuds, aussi bien  
 « qu'à Haïti, ayans un mesme parler, ou peu s'en faut, mesmes cérémonies,  
 « mesmes loix, religion, mariage, danses, areytis, sacrifices, jeux, armes et  
 « exercice de guerre ».

On parlait depuis longtemps parmi les indigènes des Antilles, notamment à Cuba, d'une île appelée *Bimini* au nord de Cuba, dans laquelle se trouvait une fontaine dont les eaux avaient la propriété de rajeunir les vieillards qui s'y baignaient. Herrera (1) ajoute qu'un fleuve de la Floride avait cette propriété. Beaucoup d'Indiens s'étaient mis à la recherche de la fontaine de *Bimini* ; et comme on les revit plus, le bruit se répandit que c'était parce qu'ils ne voulaient pas quitter ce délicieux séjour où ils jouissaient de tous les produits d'un printemps perpétuel. Ponce de Léon fut au nombre de ces chercheurs de l'eau miraculeuse : il parcourut en 1512, dans ce but, les Lucayes, goûta de toutes les eaux, même de celles des marais les plus bourbeux. Et c'est en courant ainsi, entraîné par cette chimère, qu'il découvrit la Floride ; tant il est vrai que l'immortalité dans l'histoire tient parfois à bien peu de chose. Pendant ses recherches, il découvrit encore *Bahama* et plusieurs autres îles jusqu'alors ignorées. Perez de Ortubia lui rapporta des nouvelles de *Bimini* qu'il avait parcourue, mais sans y trouver la fontaine de jouvence si désirée et dont Benzoni fit l'éloge devant le pape qui dû en avoir l'eau à la bouche.

En 1513, les découvertes de Ponce de Léon, guidé par une extra-

---

(1) *Historia general*, décade 1<sup>re</sup>, liv. IX.

vagante illusion, le mirent en crédit à la Cour d'Espagne qui lui donna des troupes pour faire la guerre aux Caraïbes désolant toujours l'île de Puerto-Rico. Sa commission portait qu'il avait ordre de réduire en captivité tous les mangeurs de chair humaine. Sans plus d'examen, l'aristocratie espagnole supposa que tous les habitants du Nouveau-Monde étaient capables de la même perversité.

Dans la lettre que Christophe Colomb écrivit en 1492 à Isabelle et dans ses Mémoires, il parle plusieurs fois des Caraïbes. Il raconte, entre autres, comment il avait découvert les Caraïbes, et comment il les avait réduits en captivité. Il dit qu'il avait vu des Caraïbes manger de la chair humaine, et qu'il avait vu des Caraïbes se faire tuer par leurs voisins. Il dit qu'il avait vu des Caraïbes se faire tuer par leurs voisins, et qu'il avait vu des Caraïbes se faire tuer par leurs voisins.

Il dit que les indigènes nomment *Maitino* ou *Maitino*, non pas l'île de Saint-Martin, mais son *Sancti Martini* et *Oviedo* *Maitino*, et cela est mentionné dans cette étude. L'indien le désigne dans sa lettre précitée, bien qu'il ne l'ait pas encore visitée, mais seulement d'après les dires des Indiens. Il en parle encore dans ses Mémoires à la date de 2 janvier 1493. Cette île, dit-il, est située près de la Jamaïque. On m'a assuré qu'elle était habitée entièrement par des femmes, ce que savent beaucoup de personnes. Mais *Oviedo* (p. 88) dit que cette population exclusive de femmes est une chimère; c'est ce qui a été effectivement reconnu. Un indien dit à l'ami de l'ami que cette île de *Maitino* (sic) produisait



## CHAPITRE VINGT-QUATRIÈME

### DÉCOUVERTE DE QUELQUES ILES CARAÏBES DANS LES ANTILLES, LA MARTINIQUE, LA DOMINIQUE, SAINT-VINCENT.

Dans la lettre que Christophe Colomb écrivit en 1492 à Raphael Sanchez et dans ses Mémoires, il parle plusieurs fois des Caraïbes. Je commencerai, suivant l'ordre chronologique de ses découvertes, à résumer ici ce qu'il en dit. J'y joindrai ensuite quelques détails sur chacune de leurs îles, lorsqu'ils auront un caractère spécial de localité ; puis comme leurs mœurs, leurs coutumes, leurs usages, leurs croyances religieuses, leur langue étaient identiques, je passerai en revue ces divers points ethnographiques de manière à en faire un seul tableau.

L'île que les indigènes nomment *Matutino* ou *Mateumim*, nom que Pedro Martire dans son « Sommario » écrit *Matityna* et Oviedo *Matinino*, a déjà été mentionnée dans cette étude. L'amiral la désigne dans sa lettre précitée, bien qu'il ne l'eut pas encore visitée, mais seulement d'après les dires des Indiens. Il en parle encore dans ses Mémoires à la date du 2 janvier 1493. « Cette île, dit-il, est située près de la Jamaïque. On m'a assuré qu'elle était habitée entièrement par des femmes, ce que savent beaucoup de personnes. Mais Oviedo (p. 85), dit que cette population exclusive de femmes est une chimère ; c'est ce qui a été effectivement reconnu.

Un indien dit à l'amiral que cette île de *Matinino* (sic) produisait

beaucoup de *tuob*, c'est-à-dire de l'or. « Cet indien, poursuit C. Colomb, ne comprenait pas le mot *nozai*, dont on se sert à San-Salvador et dans les autres îles. Il ne comprenait pas non plus le mot *caona* désignant aussi ce métal dans la plus grande partie de Haïti.

A la date du 15 janvier, C. Colomb parle encore de *Matinino* qu'il aurait visitée, sans l'impatience de son équipage qui voulait revoir l'Espagne.

Ailleurs il revient encore sur cette île en parlant des Caraïbes en général, et après avoir mentionné l'île de *Carai* (cap Cabron). « Les Caraïbes, dit-il, se nourrissent de chair humaine; ils ont des vaisseaux avec lesquels ils abordent dans toutes les îles environnantes et y dévastent et pillent tout ce qui tombe sous leurs mains. Ils ressemblent, du reste, aux autres insulaires des Antilles, mais ils ont les cheveux longs et se servent d'arcs et de flèches. Ces armes sont des roseaux auxquels ils adaptent une pointe dure. C'est pour cela qu'ils sont considérés comme plus cruels que les autres; aussi sont-ils la terreur continuelle de leurs voisins. Ils fréquentent les femmes qui habitent l'île *Mateumim*, la première qu'on rencontre en parlant de Haïti pour se rendre sur le continent. Ces femmes ne s'adonnent à aucun des travaux de leur sexe (1), mais se servent d'arcs et de sagaïes comme leurs maris ». Autant d'erreurs que de mots : les femmes Caraïbes

---

(1) Mais cette erreur exista longtemps parmi les Européens, et André Thevet la répète dans son grand *Insulaire* (p. 483) où il s'exprime en ces termes à ce sujet : « Les premiers qui vinrent habiter Haiti sortirent de l'isle Matitina non guere esloignée vaincus par les partisans de la lignée qui estans victorieuse demoura aussy dame et maistresse de Matitina, regie par la quenouille d'autant que là non plus qu'à Stali-mène on veut que les masles n'y hantent point ».

n'habitaient pas exclusivement, je le répète, cette île, et nous verrons plus tard qu'elles se livraient à tous les travaux de la vie domestique.

Les habitants de *Madenina*, autre variante du nom de Matutino, racontaient qu'un serpent qui se faisait à volonté grand ou petit et prenait quelquefois d'énormes proportions, vivait dans leur île; qu'il portait sur la tête une pierre très brillante qu'il cachait sous une peau mobile, mais que toutes les fois qu'il allait se désaltérer et se jouer au milieu de la mer, il montrait cette précieuse couronne dont le feu éclairait les rochers et les environs : que personne ne pouvait ou n'osait aller voir ce serpent dans sa caverne à moins d'avoir préalablement jeûné trois jours, s'être abstenu de rapport avec sa femme; que, sans ces dispositions, on ne pourrait le voir ou qu'on serait exposé à en être dévoré (1).

Le cacique de l'île était autrefois considéré entre tous les autres caciques caraïbes, dit Rochefort (2), quand ils allaient faire la guerre aux *Arouagues*, leurs ennemis du continent. Il avait la conduite de l'avant-garde et portait pour lors une marque distinctive. Au XVII<sup>e</sup> siècle, il tenait encore un rang princier parmi ceux de sa nation qui le portaient sur leurs épaules dans une espèce de brancart, lorsqu'il honorait de sa présence leurs festins ou leurs assemblées solennelles. Et c'est pour cela que ce chef était nommé *Oubontou timani*, c'est-à-dire « souverain ».

Il y avait, dans l'île de Matutino, de très beaux villages et des carbets fort bien construits. Je ne parlerai ici ni de leur costume, ni de leur nudité, ni de leurs aliments, ni de leurs guerres, puisque ces détails trouveront

---

(1) Le père J. Bouton, *Relation de l'Établissement des François*, p. 108; Rochefort, *Histoire naturelle des Antilles*, p. 175.

(2) Rochefort, *Libr. cit.*, t. II, p. 156.

naturellement leur place plus loin; mais je ne puis passer sous silence quelques autres particularités relatives à cette île. Les Espagnols n'y tentèrent aucun établissement, mais quelques chasseurs boucaniers s'y établirent et y firent boucaner, à l'exemple des naturels, les produits de leur chasse afin de les conserver. Ils y devinrent bientôt agriculteurs, défrichèrent les terres, y plantèrent du tabac que les Hollandais recherchaient particulièrement. Ils cultivèrent ensuite l'indigo, le coton, le rocoyer, ces succès louables attirèrent près d'eux d'autres Européens (1) que les Espagnols s'aveuglant sur eux-mêmes qualifiaient d'aventuriers, de flibustiers, de pirates. Ce sont à ces boucaniers injuriés ainsi cependant que la France dut bientôt sa plus belle possession d'outre-mer (2). En 1635, d'Esambuc, gouverneur de l'île de saint Christophe, en prit possession au nom du roi de France qui n'y avait aucun droit et y construisit un fort sur le bord de la mer. Les Indiens ne tardèrent pas à venir l'attaquer. Ils furent battus. Cependant, en 1653, voyant se multiplier le nombre des usurpateurs qui menaçaient les îles Caraïbes d'une ruine totale, ils invitèrent leurs confédérés à tenter l'expulsion des Blancs, et firent plusieurs irruptions principalement contre ceux qui s'implantaient dans la Martinique. Dutartre, qui les gouvernait, fut près de succomber sous les coups et n'aurait pu leur échapper sans l'intervention soudaine de quatre vaisseaux de guerre hollandais. Il battit alors les Caraïbes et les chassa. L'année suivante, il les contraignit à lui demander la paix. Ils furent confinés dans la partie N. O. de l'île qu'on nomme *Carbesterre* ou « territoire des Carbets » (3). Parmi ces Caraïbes, il y avait

(1) C. Rolin, t. I, p. 269.

(2) Dutartre,

(3) Boyer Peyreleau, t. II, p. 188.

un Cacique qui vivait en bonne intelligence avec les Français qui le nommaient le pilote. Il visitait souvent le gouverneur. Il portait dans ces occasions un chapeau en signe d'affection et prit le nom de *Duparquet*. Celui-ci à son tour visitait les Caraïbes qui le recevaient avec beaucoup d'égards, le rocouèrent, lui arrangèrent les cheveux à la mode caraïbe (1).

Ces bons rapports leur valurent des missionnaires et des jésuites dont ils auraient pu fort bien se passer. Le père Boutin bientôt critiqua leurs usages, leur reprocha de vivre à leur aise dans une grande oisiveté, dans une entière liberté, de tout dire, de tout faire sans honte, de ne pas porter de vêtements, d'être polygames. Mais ceux-ci répondaient qu'ils n'avaient pas besoin des jésuites, ni de français, et que c'étaient ceux-ci qui avaient besoin d'eux puisqu'ils venaient sur leurs terres; qu'ils s'étaient bien passés d'eux et qu'ils s'en passeraient bien encore. Le jésuite ajoute qu'on cherchait à tirer des Caraïbes quelques enfants à titre d'otage et pour les christianiser. « Il semble, s'écrie-t-il, que le temps est venu où Dieu a jeté les yeux de sa miséricorde sur cette infortunée nation. Ils font déjà volontiers le signe de la sainte croix, et en plusieurs occasions prononcent à l'imitation des Français les saints noms de *Jésus* et de *Marie*, et reconnoissent que par ce moyen ils font fuir le *maboya* (2). Ainsi des superstitions, voilà ce dont il se félicitait. Il reprocha à un cacique l'habitude qu'il avait d'aller nu; mais celui-ci se borna à lui répondre: « Non ça bon pour France, bon pour Caraïbes » c'est-à-dire, il ne convient pas que les Français aillent sans vêtement, » mais les vêtements ne conviennent pas aux Caraïbes (3).

(1) Rochefort, t. 1, p. 222.

(2) Boutin, p. 40 et 109.

(3) Idem, p. 135 et 136.

Ils étaient effectivement très contents de leur manière de vivre et il était difficile de les retenir. Longtemps, parmi les chrétiens, on en a vu qui quoique bien traités, s'échappaient à la première occasion et retournaient auprès de leurs compatriotes. (1) Ce fait me rappelle, et je me l'explique très bien, qu'on a vu dans le Canada des Français préférer l'assistance des indigènes à la leur, et que Louis XIV dût même faire une ordonnance pour défendre à ses sujets de passer parmi les Canadiens. On a vu aussi de jeunes Anglais enlevés par les Caraïbes se plaire beaucoup dans leur nouvelle position et se refuser à rentrer dans leurs familles, comme on le verra plus loin. Ces observations tendent à prouver que la civilisation a tort de s'enorgueillir des misères qu'elle a créées, et que les indigènes des Antilles n'étaient pas naturellement cruels, qu'ils avaient de très bonnes qualités, et que c'est un crime impardonnable et honteux pour les Européens d'avoir, par leur cupidité et leurs cruautés égoïstes, travaillé à leur anéantissement. (2)

J'ai déjà raconté plusieurs traits de l'innocente naïveté de ces intéressantes et infortunées populations, des persécutions dont elles furent les victimes et qui les avaient rendues méfiantes et un peu dissimulées. Ce fut le 3 novembre 1494 que Christophe Colomb découvrit l'île que les naturels nommaient *Ouaitou coubouli*, selon Raymond Lebreton. L'amiral lui donna le nom de *Dominique*, parce qu'il la découvrit un dimanche. C'était l'une des plus peuplées des îles Caraïbes.

Les Espagnols n'en prirent pas possession, car il paraît que les anthropo-

---

(1) Boutin, p. 103.

(2) Idem, p. 115.

phagés avaient moins d'attrait pour eux que les autres. Étant plus guerriers, plus entreprenants, plus récalcitrants à l'esclavage, ils leur donnaient à réfléchir et ils réservaient toute leur bravoure contre les faibles. Les Français subjuguèrent ceux de la Dominique au XVII<sup>e</sup> siècle, après en avoir été bien accueillis et ils ne tardèrent pas à les persécuter : les excès furent poussés si loin que les victimes s'empoisonnaient avec du manioc. L'on montrait, il n'y a pas encore longtemps une grotte dans cette île : on l'appelait la « Caverne des Indiens, » et on y voyait les ossements de plus de quatre cents de ces infortunés.

C'étaient des hommes parfaitement proportionnés, dont le corps était sans défaut. Ils avaient la tête droite, couverte de longs cheveux noirs tombant sur leurs épaules, qu'ils ne reliaient sur le front que pour travailler ou voyager. Leurs bras étaient nerveux, leurs cuisses potelées à l'excès (1).

C. Colomb avait déjà découvert, lors de son premier voyage dans les Antilles, l'île de *Bohio* ou de *Babeque*, dont les habitants de Cuba et des autres îles non caraïbes avaient grand'peur, parce que, disaient-ils, c'étaient des mangeurs d'hommes. Elle est située près de la terre ferme à l'Est Sud-Est. Les indigènes ramassaient l'or sur la plage, pendant la nuit avec des torches (*candelas de noche*) et en faisaient des lingots au marteau.

Le D<sup>r</sup> Chanca nous apprend que l'île Saint-Martin, l'une des Antilles, dans le golfe du Mexique, fut explorée par les Espagnols lors du deuxième voyage de l'amiral en 1493. Ils y virent des femmes et des

---

(1) Du Puy, p. 208.

enfants que les Caraïbes y retenaient prisonniers, mais qu'ils traitaient fort humainement, ce qui prouve qu'ils savaient être généreux. Ce fut dans le même lieu et dans le même temps que les Espagnols surprirent une barque de Caraïbes. Ceux-ci furent d'abord frappés d'étonnement et d'immobilité ; mais bientôt, saisissant leurs arcs, les femmes comme les hommes, ils se mirent sur la défensive. Ils n'étaient pourtant que quatre hommes et deux femmes contre vingt-cinq à trente Espagnols dont deux furent blessés, l'un de deux coups de flèche dans la poitrine et l'autre dans les flancs. Si les chrétiens n'eussent pas porté une espèce de cuirasse, et s'ils n'eussent pas attaqué immédiatement ces insulaires et renversé leur canot, la plus grande partie des chrétiens eut été percée de flèches.

Ce fut encore en 1493 que C. Colomb découvrit, à six lieues de la Martinique, l'île Caraïbe à laquelle il donna le nom de *Saint-Vincent*. Ce fut le dernier refuge des Caraïbes. Ce fut là aussi que, sequestrés, ils conservèrent le plus longtemps leurs mœurs, parce qu'étant moins en contact avec les Européens, ils furent moins modifiés. Cette île hérita de l'influence de la Dominique, devint la plus peuplée et le rendez-vous général, lorsqu'il s'agissait d'attaquer les Arouagues. C'était aussi Saint-Vincent qui produisait les hommes les plus vaillants, lorsqu'ils faisaient des descentes dans les colonies françaises et anglaises. On y voyait de beaux villages où les habitants vivaient dans une profonde tranquillité (1).

En 1700, un navire qui faisait la traite échoua sur les bords de Saint-Vincent, où les Nègres qui purent échapper au naufrage vinrent

---

(1) Rochefort, p. 52.

chercher un asile près des Caraïbes qui, selon leur habitude hospitalière, les accueillirent avec empressement. Ils se multiplièrent et devinrent nombreux. Ainsi les Caraïbes donnèrent un grand exemple de fraternité aux chrétiens destructeurs ; et l'on vit deux races différentes qui, au lieu de s'entregorger, vécurent en bonne harmonie. L'union entre elles fut si intime qu'on leur donnait à toutes deux le nom de *Caraïbes*; seulement on les désignait en donnant aux nouveaux venus le nom de *Caraïbes noirs* pour les distinguer des indigènes qui avaient la peau rougeâtre (1).

(1) Boyer Peyrelant, t. II, p. 233.



## CHAPITRE VINGT-TROISIÈME

### DÉCOUVERTE DE LA GUADELOUPE, ILE CARAÏBE — LES FRANÇAIS S'Y ÉTABLISSENT. — MŒURS DES NATURELS.

Le 4 novembre 1492, Christophe Colomb découvrit l'île de *Carucueira* ou *Karukera*, située entre les 15° 59' 30" et 16° 41' de latitude nord, et entre les 63° 20' et 64° 9' de longitude occidentale méridien de Paris. Il la nomma Guadalupa, comme on l'a déjà vu plus haut, du nom d'une église célèbre en Catalogne ou, selon d'autres, à cause de la bonté et de la pureté de ses eaux, d'après un ancien proverbe qui, pour exprimer l'excellence de quelque chose la qualifiait ainsi de *Lope*, le plus célèbre poète comique espagnol. Ainsi, d'après cette version, l'*Agua de Lope* aurait fait le mot *Guadeloupe*, et aurait désigné la plus belle eau de ces parages. Quoique cette étymologie me paraisse forcée, que la première me semble plus naturelle et plus dans le caractère du célèbre navigateur, il faut se rappeler que les galions et les flottes espagnoles qui se rendaient en Amérique étaient obligés, par un arrêt du roi Catholique, d'aller faire provision d'eau à la Guadeloupe, comme la meilleure de toutes les Antilles.

C. Colomb, en arrivant sur les côtes de cette île, vit sur le rivage quelques individus des deux sexes que les habitants avaient enlevés de l'île de *Boriquen*, mentionnée plus haut. Ces individus lui montrèrent des ossements et lui dirent que c'étaient les restes de leurs compatriotes que les

vainqueurs avaient dévorés, et ils ajoutèrent qu'un pareil sort leur était réservé s'il ne voulait les accueillir sur sa chaloupe. Cette anthropophagie donna singulièrement à réfléchir aux chrétiens ; aussi les Espagnols furent très circonspects à l'égard de la Guadeloupe. Six de leurs dominicains cependant se risquèrent en 1603 à y aborder, mais ils furent tués à coups de flèches (1). L'année suivante, six autres moines allant exploiter la Chine et le Japon, ne furent pas mieux accueillis à la Guadeloupe. Ces indigènes savaient, comme on le voit, à quoi s'en tenir sur le compte des Européens. Thomas Gage, à bord de la flotte espagnole qui allait au Mexique en 1625, parle de l'attaque dirigée par les Caraïbes de cette île contre cette flotte. Ils tuèrent dans cette rencontre dix-sept hommes, et en blessèrent beaucoup d'autres. Les Jésuites eurent le même sort. Ce fut dans cette circonstance que les indigènes présentèrent à Gage des cannes à sucre dont l'Europe ne connaissait pas encore bien l'usage. Le sucre cependant était connu des anciens ; mais ce ne fut qu'en 1642 seulement que les Anglais et les Français commencèrent à en fabriquer à Saint-Christophe, et ce n'est qu'en 1644 que la Guadeloupe eut une raffinerie. De ces époques seulement, l'art d'extraire le sucre nous fut révélé. Il est même permis de croire que le sucre des anciens n'était pas à proprement parler le produit de la canne croissant naturellement aux Antilles comme dans une partie de l'Amérique continentale.

Ces derniers détails m'ont fait trop rapidement parler de l'occupation de la Guadeloupe. Un coup d'œil rétrospectif conséquemment est utile ici. Les merveilles qu'on racontait en Europe de toutes les décou-

---

(1) *Voyage de Thomas Gage*, édit. de 1699, 1<sup>er</sup> vol., p. 32 ; le père Kalpeuss.

vertes des Espagnols et des richesses qu'ils en retiraient, multiplièrent la foule des aventuriers qui n'étaient pas fâchés de venir aussi faire la récolte dans une contrée où il ne fallait que se donner la peine de prendre et de spolier les indigènes. Parmi ces bandits se trouvaient quelques Français dont je ne puis me dispenser de parler ici. Ils vinrent d'abord chercher fortune à Saint-Christophe qui fut le premier établissement que nous avons possédé aux Antilles : elle a vingt-cinq lieues de circonférence ; et c'est de là que nos aventuriers passèrent à la Martinique en 1635, comme on l'a vu plus haut. Christophe Colomb en avait fait la découverte en 1493 et lui avait donné son nom. Or, les Français et les Anglais s'y établirent en même temps et en possédèrent chacun une partie. L'Olive, lieutenant de d'Esnambuc, déjà nommé dans cet ouvrage, passa en France en 1634, s'y associa à Duplessis, et ils partirent de Dieppe le 25 mai 1635 avec cinq cents hommes qu'ils avaient réunis. Il se trouvait encore avec eux quatre missionnaires dominicains que leur avait donné le cardinal de Richelieu. Ils étaient munis d'un bref émané d'Urbain VIII. Ce fut la première dérogation tacite aux bulles d'Alexandre VI par lesquelles celui-ci avait donné en 1493 aux Espagnols la propriété des pays découverts en Amérique sous prétexte d'arracher à l'idolâtrie les peuples indigènes. Ce pape avait donc, en faveur de ces barbares spoliations, établi comme une ligne de démarcation, un méridien à cent milles à l'ouest des Açores ; de sorte que ceux-ci se crurent autorisés à traiter en forbans tous les bâtiments qu'ils rencontraient au-delà de cette ligne. Ainsi l'Olive et Duplessis, en vertu du bref d'Urbain, prirent possession de la Guadeloupe le 26 juin 1635, toutefois en faisant un traité avec les naturels. Leurs premiers rapports avec ceux-ci furent pacifiques. Les insulaires auxquels ils firent quelques cadeaux les aidèrent à bâtir des cases, leur apprirent à

creuser des canots et à pêcher. Ces secours furent d'autant plus précieux à la colonie, qu'elle se vit réduite à la misère dès son arrivée par le peu de soin qu'on avait apporté au choix et à l'aménagement des vivres qui tous se trouvaient corrompus par l'eau de la mer. La chair de tortue dont ils mangèrent sans discrétion causa un flux de sang funeste aux nouveaux arrivés, et la barbarie avec laquelle on traita les hommes qui s'étaient engagés pour l'expédition, et qu'on poussait au travail à grands coups de fouet et de rotin, en fit périr beaucoup. Les privations devinrent bientôt telles que la colonie fut réduite à brouter l'herbe, à manger les cadavres et pire encore (1).

L'Olive se trouva chef unique par la mort de Duplessis qui succomba le 4 décembre 1635. Il ne se contenta plus de ce que les Caraïbes voulaient bien lui fournir, il leur fit la guerre pour les dépouiller et le 26 janvier 1636 il en massacra un grand nombre. Ceux-ci, hors d'état de résister, se retirèrent à la Grande-Terre et à la Martinique où les Caraïbes leurs frères et leurs alliés les accueillirent avec la plus affectueuse sympathie et prirent les armes pour venger leurs injures. Ils firent plusieurs descentes à la Guadeloupe (2) et la guerre qu'ils y portèrent, légitime s'il en fut jamais, réduisirent la colonie à un état déplorable. Les indigènes qui avaient été expulsés de leur territoire y rentraient chaque jour, se cachaient dans l'épaisseur des bois d'où ils assommaient à coups de massue et perçaient de leurs flèches empoisonnées tous les Français qui s'écartaient pour la pêche ou pour la chasse. La nuit, ils brûlaient les habitations, ravageaient les

---

(1) Du Tertre, *Histoire générale des îles*, t. I, p. 80.

(2) Rochefort, *Histoire naturelle des Antilles*, p. 37.

plantations de leurs ravisseurs que la misère et la famine affaiblissaient tous les jours. Laissons un instant nos vues d'intérêt de côté, et la main sur la conscience, mettons-nous à la place des Caraïbes si injuriés et qui devaient se demander s'il ne suffisait pas aux chrétiens de leur avoir pris leur pays, s'il était juste qu'après avoir été spoliés ils fussent encore transformés malgré eux en instruments d'une exploitation dont ils ne profitaient pas, mais uniquement pour satisfaire à une cupidité insatiable, nous comprendrons alors qu'ils aient regardé le christianisme pratiqué par des hommes si vicieux, comme une inique institution et l'aient repoussée de tous leurs efforts. Ils ne pouvaient avoir pour leurs envahisseurs que de la haine, que du mépris, car il y avait en eux un rayon de l'élément divin qui leur faisait comprendre qu'une violence sans morale et sans équité s'était appesantie sur eux. Alors rien de plus naturel pour les Caraïbes que de chercher à se débarrasser des chrétiens. Cependant il y eut un traité de paix entre eux en 1640 (1), mais les chrétiens Anglais et Français ne tardèrent pas à se mettre aux prises. Après bien des hostilités, le 31 mars 1660, ils firent la paix entre eux par l'intermédiaire du gouverneur Hovel pour la possession respectives des îles de l'une et l'autre nation, et les Caraïbes y accédèrent en les leur abandonnant définitivement à l'exception de la Dominique et de Saint-Vincent qu'ils se réservèrent pour y concentrer les restes des populations dépossédées réduites à environ 6000 individus. Ces deux îles furent

---

(1) Aubert, nommé à la Guadeloupe lieutenant de la compagnie des Indes fut l'auteur de ce traité : il s'aboucha avec les Caraïbes devant la Dominique où il leur fit des ouvertures d'accommodement. Ceux convaincus par ses bons sentiments firent la paix dont les effets salutaires se répandirent dans les îles voisines. *Boyer Peyreleau.*

déclarées neutres (1). Les indigènes de la Guadeloupe durent conséquemment en sortir et comme ils avaient de la probité et étaient fidèles à leurs engagements, les hostilités ne se renouvelèrent pas de leur côté. Cependant les diplomates européens en 1763 soumirent Saint-Vincent à l'Angleterre. Les Caraïbes furieux de cette iniquité firent une guerre opiniâtre jusqu'en 1773 époque où la paix fut de nouveau conclue avec eux. En 1825 il y avait encore à Saint-Vincent une peuplade de Caraïbes qui en occupaient la partie orientale (2).

(1) Boyer Peyreleau, *Les Antilles françaises*, t. II, p. 231.  
 (2) Du Tertre, *Libri cit.*, pp. 564 et suiv.; Boyer Peyreleau *Les Antilles*; Humboldt (*Voyage*, t. III, p. 398), dit que les Zambos Caraïbes mêlés d'indigènes et de Nègres furent transportés en 1796 de l'île de Saint-Vincent à celle de Ratan.



## CHAPITRE VINGT-CINQUIÈME

DÉTAILS PARTICULIERS A QUELQUES PETITES ILES CARAÏBES DES ANTILLES  
DÉCOUVERTES PAR CHRISTOPHE COLOMB ET AUTRES.

Les indigènes de Saint-Christophe nommaient cette île *Liamaiiga* ou *Liamaiigari*. D'Esnambuc y débarqua en 1625 et en prit possession au nom du roi de France, selon la méthode pratiquée par C. Colomb. Par un hasard assez extraordinaire, le chevalier Thomas Warner, aventurier anglais, y avait débarqué précisément le même jour, aussi dans l'intention d'y établir une colonie. J'ignore comment les indigènes accueillirent ces nouveaux venus, mais ce que je sais c'est que les Anglais et les Français établis dans des quartiers différents ne tardèrent pas à se rencontrer. Ils ne se disputèrent pas la propriété de l'île, mais ils firent un traité de partage le 13 mai 1627 par lequel ils fixèrent les limites de leur territoire et y plantèrent des bornes qui subsistent encore aujourd'hui. Ils convinrent en même temps que la liberté de la chasse et de la pêche serait égale entre les deux nations; que les salines, les bois de construction, les mines et les ports ne seraient pas moins libres et qu'on se prêterait mutuellement secours au besoin. Les Espagnols jaloux de cet établissement vinrent en 1628 détruire la colonie et en chasser les colons qui furent obligés de l'abandonner. Mais à peine les Espagnols

furent-ils partis que les uns et les autres revinrent s'y établir de nouveau (1). Enfin elle fut cédée aux Anglais en 1713 par le traité d'Utrecht, et les Français y rentrèrent en 1783.

La Desirade que C. Colomb découvrit le 3 novembre 1493 de son second voyage aux Antilles n'a que quatre lieues de long sur deux de large. Cependant sa proximité de la Guadeloupe, sa salubrité et sa source, véritable fontaine de Jouvence, la firent remarquer des Français qui s'en emparèrent. Cette fontaine rappelle celle recherchée vainement par Ponce de Léon et dont j'ai parlé précédemment. Celle de la Desirade dû sa célébrité à ce que coulant sur des racines de gayac elle en acquit des propriétés médicales précieuses. Aussi l'on faisait de cette île un dépôt pour tous les individus qu'on jugeait nécessaire de sequestrer comme atteints du mal trop fameux que les indigènes appelaient *Epian*. On y internait aussi les enfants de familles aristocratiques lorsqu'ils tournaient mal. Une ordonnance du 15 août 1763 y prescrivit un établissement spécial pour les recevoir. Le 15 juillet suivant une autre ordonnance permet à ces familles d'y envoyer leurs membres vicieux.

C. Colomb découvrit aussi, le 3 novembre 1493, l'île que les naturels nommaient *Aichi*. Il parait qu'ayant épuisé le calendrier grégorien, il prit au dehors un nom pour le lui appliquer en lui donnant celui de son vaisseau, la *Marie Galante*. Les Caraïbes l'occupaient encore paisiblement lorsque le 8 novembre 1648, Hovel, gouverneur de la Guadeloupe, y fit passer cinquante Français, sous le commandement d'un nommé Lefort qui avait quitté la

---

(1) *Description géographique des Antilles possédées par les Anglais*. Paris, 1758, p. 101.

Martinique par mécontentement. En 1653, les Caraïbes de la Dominique vinrent attaquer les Français qui se trouvaient à Marie Galante, les assommèrent à coups de massue et détruisèrent leurs établissements. Hovel y envoya aussitôt son frère avec cent hommes. Ils y construisirent un nouveau fort avec une demi-lune. Les Caraïbes revinrent à la charge, mais ils furent défaits (1). Les Anglais la prirent en 1692, les Français la leur reprirent, les Anglais y rentrèrent en 1761 et la rendirent en 1763 par le traité de Versailles. Comme à Saint-Christophe, on y cultive la canne à sucre. L'indigo, le tabac et le coton y viennent fort bien.

L'île de la Tortue située au nord d'Haïti fut découverte par C. Colomb vers 1493. Les flibustiers et les boucaniers, dont j'ai parlé plus haut, chassèrent les Espagnols qui l'occupaient et elle devint bientôt le siège principal de ces chasseurs boucaniers. Ils avaient été expulsés eux-mêmes de Saint-Christophe où ils s'étaient cru à l'abri de l'intolérance des catholiques romains (2). Il ne faut point confondre cette île avec celle que découvrit Cook, navigateur anglais, à 14 lieues S.-O. de la Marguerite.

L'île de *Tabago*, que le grand découvreur reconnut en 1495, est la plus méridionale des îles occupées jadis par les Caraïbes. Les Espagnols ne s'en emparèrent pas et ce ne fut qu'en 1650 qu'une compagnie hollandaise de Walcheren y envoya deux cents hommes pour la coloniser au nom des États des Provinces-Unies. C'est par suite de cette circonstance qu'elle porta aussi le nom de *Walcre*. Les naturels du pays, craignant le voisinage de ces nouveaux venus, en massacrèrent quelques-uns; ce qui décida le reste à

---

(1) Du Tertre, t. I, p. 422; Boyer Peyreleau, *Les Antilles françaises*, t. I, p. 300.

(2) Moreau de Saint-Méry, *Fragment sur les mœurs de Saint-Domingue*.

se retirer (1), de sorte que l'île demeura longtemps déserte. Elle n'était plus fréquentée que par les Caraïbes qui s'y reposaient en allant à la guerre. Ils y avaient eu autrefois de beaux et grands villages, mais ils les avaient abandonnés pour n'être pas exposés aux irruptions fréquentes des *Arouagues* leurs ennemis du continent; de sorte qu'ils étaient allés résider dans l'île de Saint-Vincent auprès de leurs alliés. Quelques Français des îles de la Martinique et de la Guadeloupe fréquentaient aussi Tabago à certaines saisons de l'année pour y pêcher le lamantin. Enfin les Zélandais se rétablirent dans cette île, rassurés sans doute par la retraite des Caraïbes.

On se rappelle que j'ai parlé de *Cubagua* que C. Colomb découvrit en 1496 et qu'il nomma l'île aux perles. Elle est située près de la Marguerite à quatre lieues du continent. Elle n'a que quinze lieues de long sur six de large. On n'y trouve plus de perles (2).

(1) Rochefort, *Tableau de l'île de Tabago*.

(2) C'est un bien grand malheur, dirait André Thevet, s'il vivait aujourd'hui, car il aurait été se pendre sans aucun doute, puisqu'il en parle ainsi dans son *Grand Insulaire*, MSC., p. 281 :

#### ILE DE TARARAGUI OU DES PERLES.

« Ceste isle a trois divers noms et qui démontrent son excellence, au moins les deux  
 « derniers, car le premier estant sorty de la boutique des habitants de ceste contrée  
 « sauvage n'a aucune douceur ou propriété qui puisse amadouer les estrangers à  
 « pénétrer iusques dans ceste isle, mais les deux derniers resveillent assés les plus  
 « endormis. Premièrement, la dénomination des perles. Je vous laisse à penser si ce  
 « n'est pas un merveilleux aiguillon pour faire frétiler ceux qui seroient les plus lents  
 « et assoupis, mais quant avec le nom on trouve que la réalité y est conjointe, encores  
 « plus de goust doit-on y prendre. Or est-il que les chrestiens ont donné ce nom de perle  
 « à ceste isle à cause du grand nombre d'icelles qu'on pesche le long de ceste coste et  
 « de si belles qu'aucuns escrivent y avoir veu telle perle qui est aussi grosse que le

En 1502, l'amiral découvrit l'île de *Guanassa* au midi de la Jamaïque. En côtoyant le rivage, il rencontra deux grands canots que des Indiens tiraient à l'aide d'une corde de coton attachée à leurs épaules, comme nous faisons quelquefois pour faire avancer une barque contrairement au courant d'une rivière. Dans l'un de ces deux canots était le Cacique de l'île avec sa femme et ses fils : ils étaient nus. Les tireurs firent signe aux Espagnols, par ordre de leur chef, de se retirer; mais comme ceux-ci n'obéissaient pas, ils commencèrent à les menacer sans se laisser intimider par la

« boulet d'une arquebuse de calibre et ronde de mesme; de fait il falloit qu'elle  
 « pesât beaucoup. De fait Dom Valdez dit qu'il en avoit une l'an mil cinq cens vingt et  
 « neuf si grosse qu'elle estoit du pois de vingt et sept carats, laquelle il vendit quatre  
 « cens cinquante castillans d'or à un facteur de Belzari, marchand d'Alemagne, qui  
 « feroit six cens ducas à raison d'un ducat et un tiers que vaut le castillan. Mais  
 « celle que d'Avila, gouverneur de la *Castille d'or*, achepta d'un marchand en la ville  
 « de Darien estoit bien autre, d'autant qu'elle lui cousta douze cens castillans qui feroient  
 « au taux que dessus seize cens ducas. Elle avoit la forme d'une poire et pesoit 30 carats  
 « estant d'une couleur fort gaye et orientale. Faloit qu'elle fut bien belle, puisqu'il l'achepta  
 « près de deux fois plus que ne fut vendue la première au facteur de Belzari. Toutefois me  
 « suis laissé dire à ce grand pilote du feu roi François premier, Alfonse, qui estoit de  
 « ce temps là que d'Avila luy dit que ceste perle avoit esté peschée aux isles des  
 « Molusques. Il s'en pesche encore de plus grosses en ces isles des Molusques, comme  
 « de la grosseur d'un œuf de pigeon qui sont fort estimées ainsy que ie discoure en son  
 « lieu. On pesche ces perles en ceste isle à dix ou douze brasses de fond, au lieu que  
 « la pesche de Cubagua n'est que de quatre brasses ou cinq pour le plus. En après le  
 « chapelet de fleurs dont est fleuronée ceste isle ne peut moins qu'il ne face venir  
 « l'appétit aux pilotes d'y venir mouiller l'ancre puisqu'ils la trouveront belle,  
 « verdoyante et tapissée de maintes plantes fort exquisés dont nous ferons plus parti-  
 « culière mention après que nous aurons veu qu'elle est son élévation et assiette  
 « laquelle j'ay observé à huit degrés de latitude et deux cens quatre vingt dix neuf  
 « de longitude. icy vous voyés dans le plan qui vous est présenté qu'on y cote les

grandeur des vaisseaux. Cependant les chrétiens s'avancèrent dans une chaloupe et ils apprirent par leur interprète que ce seigneur était un grand marchand venant d'un pays éloigné (di terra lontana) où il avait été faire le trafic, et qu'il rapportait de ce pays des rasoirs, des couteaux, des haches

---

« isles de la Monette, des Formis, de l'Or, des Salines, la Caboigle et la Fauconnière, « lesquelles nous prétendons faire entrer, non seulement sous la généralité de ceste « isle perlée, mais aussi quelques vingt cinq autres islettes. La raison est parce « qu'elles ressortissaient toutes à Tararequi, où il y avoit le cacique *Chiappe* auquel « ces insulaires payoient leurs devoirs et redevances, de manière que les avons ran- « gées sous le totagé de ceste isle perlée. Laquelle est posée et assise sur l'embouchure « du goulphe de Saint Michel lequel peut avoir au fin bout quelques vingt lieues. « Quant aux plantes de ceste isle, les unes sont médicinales, les autres destinées à la « nourriture du corps humain et qui foisonnent en ceste isle, de telle façon et presque « sans art d'homme qu'il semble que nature se soit esbattue à enrichir ce pays de telles « et si précieuses plantes comme sont le fruit de *Guanabano*, des pomes de *quajaba*, « des *mameis* et autres fruites fort excellentes et qui seroient de très grande requeste si « par deça nous pouvions en avoir. Je ne fais pas grande estime de quelques arbres « qui y portent la canelle, d'autant qu'ils sont sans odeur ou goust qui mérite le « priers? non plus que des arbres de la casse d'autant qu'au dedans n'y a grande moele, « ains y a seulement du plaisir à la beauté. »

Thevet, on le voit, ne s'occupe pas des habitants de l'île, il ne mentionne que leurs richesses; c'était tout ce que les explorateurs de son temps recherchaient.

Benzoni visita *Cubagua*, bras de mer de *Cumana*: « Pendant que nous étions en « *Cumana*, dit-il, une indienne, femme d'un des principaux caciques de la province, « apporta un plein panier de fruits du pays. Elle déposa ce panier devant le gouverneur « Pedro de Errera sans dire un seul mot, et alla s'asseoir sur un banc. Elle était nue « n'ayant qu'un simple bandeau. Fort vieille, peinturée et noircie par tout le corps; de « longs cheveux lui descendaient jusqu'à la ceinture. Le bas de ses oreilles était si tiré « qu'elles lui battaient jusque sur les épaules: elles étaient percées et, dans leurs ouver- « tures, étaient placés des anneaux, des boucles et du bois travaillé, fort léger, que les « indigènes nomment *Cacoma*. Elle portait les ongles d'une longueur démesurée; ses « dents étaient noires; ses narines, aussi percées, étaient traversées dans la fente d'une « espèce d'anneau nommé *Curicori*. »

faites d'une pierre tranchante jaune pâle et emmanchées dans un bois très dur (1).

Il y avait aussi dans ce canot quelques ustensiles (massaritre) de ménage, tels que des vases de cuisine en terre cuite très bien façonnés et d'autres sculptés dans la même espèce de pierre translucide. Mais ce qui était le plus remarquable, c'étaient des couvertures travaillées avec des plumes de perroquet et des étoffes de coton de diverses couleurs.

Ce fut pendant cette même exploration que l'amiral découvrit le pays que les naturels nommaient *Quiriquitana* et auquel il donna le nom de Ciamba, ce qui prouverait peut-être qu'alors encore il se croyait en Asie. Les indigènes étaient nus, à l'exception des organes du sexe qu'ils recouvraient de larges feuilles d'arbres. Ils présentèrent aux Espagnols des fruits de plusieurs espèces et des grandes gourdes pleines d'eau, ce qu'ils firent en baissant la tête avec un certain respect. (2)

L'île de Montserrat fut encore découverte par les Espagnols : elle a environ trois lieues de long sur autant de large. Les Caraïbes y troublèrent les méditations des chrétiens qu'ils expulsèrent ; de sorte que les Anglais n'eurent que la peine de s'y établir. Ils y cultivèrent la canne à sucre, l'indigo, le gingembre et le coton.

L'île de Saint-Martin dans le golfe du Mexique.

L'île *Saint-Barthélemy* dont le nom funèbre rappelle une des tragédies du catholicisme au sud de Saint-Martin, a environ huit lieues de

---

(1) Je pense que cette pierre tranchante est l'obsidienne dont on faisait effectivement des couteaux et des instruments tranchants chez les anciens Aztèques.

2) Pedro Martire, p. 16.

tour. Le commandeur du Poincy y envoya en 1648 cinquante-huit Français qui s'y établirent. Elle fut vendue en 1651 à l'ordre de Malte ; mais, en 1658, les Caraïbes y massacrèrent les colons. L'année suivante, du Poincy y renvoya une trentaine de Français. Les Anglais s'en emparèrent en 1781, la rendirent par suite du traité de 1783 aux Français qui la cédèrent aux Suédois en 1784, pour avoir le droit de déposer leurs marchandises dans le port de Gothembourg, et de les en réexporter sans payer de droits. Le roi de Suède la déclara en 1785 territoire libre en temps de paix et de guerre pour toutes les nations, avec liberté entière de commerce et de religion ; ce qui lui donna lieu d'établir en 1786 une compagnie des Indes occidentales.

*Sainte-Lucie*, au sud de la Martinique et au nord-est de Saint-Vincent a treize lieues de long sur six de large et environ trente-cinq de circuit. Elle était occupée par les Caraïbes, lorsqu'elle fut découverte. Les Français et les Anglais se la disputèrent souvent. En 1789, on y comptait 20,800 habitants de toutes couleurs ; ce nombre a depuis diminué des trois quarts.

L'île *Barbados*, que les Français nomment *Barboude* ou *Barbade*, entre le 13° et le 14° nord de l'équateur, à l'est de Sainte-Lucie, fut colonisée en 1627, époque où ils la découvrirent sous le règne de Jacques I<sup>er</sup>. C'était, avant la Jamaïque, la colonie la plus considérable qu'ils eussent dans les Antilles. En 1647, sa population s'élevait à 20,000 blancs, et les nègres et esclaves à 100,000 (1).

---

(1) Charlevoix, p. 78.



## CHAPITRE VINGT-SIXIÈME.

### DÉCOUVERTE DE L'ÎLE DE LA TRINITÉ.

L'intérêt ethnographique qui se rattache à cette île déjà mentionnée au chapitre septième, m'engage à lui consacrer un chapitre spécial. Ce fut le 21 juillet 1498, lors de son troisième voyage dans la mer des Antilles que C. Colomb la découvrit au nord de l'embouchure de l'Orénoque. Cette île, que les Caraïbes nommaient *Paria*, et la plus méridionale de toutes, a vingt-cinq lieues de long sur dix-huit de large. Quand le découvreur en approcha, à la Punta de l'Arena, il vit venir de l'Orient un grand canot portant vingt-quatre hommes, tous jeunes, bien armés d'arcs, de flèches et de boucliers, ainsi qu'on l'a vu. Ils avaient autour de la tête un tissu de coton de couleur (*tijido e labores y colores*) qu'il prit pour un almazar, sorte de coiffure des Maures à cette époque. Quelques-uns avaient de ces mouchoirs ceints autour du corps, ce qui le couvrait comme de petites jupes. Vus à distance, ces mouchoirs ressemblaient à de la soie. L'amiral remarqua que plusieurs de ces Indiens portaient au cou des plaques d'or; que d'autres avaient des perles ou quelque ornement autour des bras. Ils étaient fort traitables et avaient très bonne mine, dit-il.

Quand il aborda l'île de Paria, il vit venir à lui un Indien qui avait

sur la tête une couronne d'or (1). C'était sans doute le Cacique; il donna sa couronne à l'amiral en échange d'une toque cramoisie. Aussitôt débarqués, les Espagnols furent conduits dans une maison spacieuse, dont la toiture déversait l'eau des deux côtés (*hecha à dos aguas*). Elle n'était pas ronde comme les autres cases. A l'intérieur, il y avait beaucoup de sièges sur lesquels les naturels firent asseoir les étrangers, et sur d'autres ils prirent place eux-mêmes. Ils firent alors apporter du pain, des fruits de plusieurs espèces, une boisson rouge, une boisson blanche qui paraissaient faites avec des fruits. Tous les hommes étaient réunis à une extrémité du carbet et les femmes à l'autre.


Après ces détails, C. Colomb parle des canots des insulaires de Paria. Ils étaient grands, mieux faits et plus légers que ceux qu'il avait observés parmi les autres Indiens. Il remarqua qu'au centre de ces canots, il y avait une espèce de chambre dans laquelle le maître se tenait avec ses femmes (2).

.....

---

(1) Chelumeau de Verneuil, que j'ai déjà critiqué ailleurs pour sa traduction, se trompe encore assurément ici en traduisant ces mots par « maison à deux étages. » Les Indiens n'avaient pas de maisons à deux étages, et *aguas* n'a jamais signifié étages. Mais ce mot est remplacé aujourd'hui par celui d'*aguaderas*.

(2) Lucien de Rosny avait préparé une grande monographie de l'île de la *Trinidad*, dont il comptait faire usage pour compléter ce chapitre et le remanier complètement. Il n'a été trouvé dans ses papiers, dispersés à la suite du siège de Paris (1870-71), que des fragments épars du brouillon de cette monographie, de sorte qu'il n'a pas été possible d'en faire usage pour cette publication. Une note manuscrite porte que le brouillon a été recopié pour être soumis aux observations de plusieurs américanistes anglais. On ignore ce qu'il est devenu. — V. D.



## CHAPITRE VINGT-SEPTIÈME

### DÉCOUVERTE DE L'ÎLE SAINTE-CROIX, DÉTAILS ARCHÉOLOGIQUES ET ETHNOGRAPHIQUES.

L'île de *Cibucheira* ou de *Cozumel*, que les naturels parurent avoir aussi désignée sous le nom de *Ai-ai*, fut découverte en 1518 par les Espagnols qui la nommèrent Sainte-Croix, car elle fut reconnue le jour où l'église catholique fête son symbole. Oviedo raconte que ces Espagnols, en la côtoyant, remarquèrent un édifice en forme de tour, peu élevé et blanc. On aurait cru qu'il était destiné à renfermer une cloche. Auprès de cette tour, il y avait une case couverte de paille. L'Armata, en continuant à naviguer le long de la côte de la même île, vit un autre édifice ressemblant encore au premier.

Le 5 mai 1518, Giovel de Grigialva aborda l'île avec une partie de ses gens. Le cacique du lieu, informé de leur débarquement, les fit inviter à se rendre dans son village par des Indiens qui disparurent aussitôt après avoir fait cette commission. Grigialva continua son exploration autour de l'île et tâcha de prendre langue avec quelques-uns des insulaires. Il aperçut quelques cases à la distance d'un trait d'arc l'une de l'autre : elles étaient blanches, de la hauteur d'un homme environ et il reconnut que c'était des lieux où les indigènes honoraient leurs idoles : elles étaient bien construites.

Plus loin, l'équipage remarqua encore sur la côte un bâtiment élevé en forme de tour. Il y avait beaucoup de gens au sommet de l'édifice. Comme la nuit ne tarda pas à paraître, Grigialva vit beaucoup de flambeaux qu'on allumait. Le matin, un canot s'approcha de la capitane ; les Indiens qui y étaient montèrent à bord. Le chef espagnol lui fit dire par son interprète qu'il voulait voir le Cacique et son peuple, et lui faire des présents. Les naturels répondirent qu'il était le bienvenu et que leur cacique serait très heureux de recevoir sa visite et de lui parler. Grigialva descendit alors avec sa suite dans quatre barques au pied de la tour construite sur le rivage. C'était un beau bâtiment en pierre, haut et mesurant environ dix-huit pieds de circonférence. On y montait par une espèce d'escalier de dix-huit marches. On arrivait ainsi à un palier d'où l'on montait à l'aide d'un autre escalier de pierre. Le reste de cette tour paraissait massif, mais au sommet on arrivait à l'intérieur par une caracole. Au dehors, une galerie couronnait la partie supérieure. Beaucoup de monde pouvait s'y tenir. Dans les cloisons (et *fatta a fianchi*) était pratiquée une ouverture servant d'entrée par laquelle on s'introduisait à l'intérieur d'une pièce remplie d'idoles. A la cime et au milieu de cette construction, s'élevait une petite tourelle toujours en pierre, mesurant deux fois la hauteur d'un homme (et *fatta a fianchi*) : elle était anguleuse. Sur chaque flanc (*fianco*), il y avait un créneau (*merlo*).

Ce fut dans cette tour que le capitaine Espagnol prit possession de l'île. Alors un vieillard accompagné d'autres Indiens ses subordonnés se présenta et déposa dans ce lieu un brasier allumé dans lequel brûlaient des parfums qui répandaient beaucoup d'odeur. Il croyait assurément que la bannière espagnole avait été mise là pour honorer les dieux du pays. Il fit brûler ses parfums devant les images sacrées et chanta d'une voix grave. Il

donna ensuite au capitaine et à ceux de sa suite un roseau qui brûlait peu à peu en répandant une odeur suave. Après que les naturels eurent terminé leur cérémonie religieuse, le chapelain de la flotte chrétienne dit sa messe sur la cime de la tour et sur une table qui lui servit d'autel. Quelques indigènes y assistèrent, non sans être singulièrement étonnés à la vue d'un spectacle aussi étrange pour eux. Après la cérémonie catholique, les Indiens apportèrent à Grigialva des poules de leur île, de la grandeur d'un paon et d'un goût non moins exquis. Ils ajoutèrent à ce présent plusieurs vases de miel; mais ce n'était pas tout ce que voulait le chrétien. Après avoir cependant reçu ce qui lui était offert, il se retira sous un portique construit auprès de la tour dont il vient d'être question et demanda aux indigènes par son interprète s'ils n'avaient pas de l'or que ceux-ci nommaient *tachin* et s'ils voudraient l'échanger contre autre chose. Ils répondirent affirmativement et apportèrent des *guanines*, c'est-à-dire des petits morceaux de bois doré qu'ils avaient aux oreilles, avec des espèces de patènes rondes mais encore en bois doré, et dirent que c'était tout ce qu'ils possédaient en or.

Grigialva dut être un peu déconcerté; cependant, suivi de son monde, il s'avança dans le voisinage et vit des habitations en pierre, mais couvertes de paille. Il y avait en outre beaucoup d'autres constructions également faites avec les mêmes matériaux. Quelques-unes étaient nouvelles, d'autres paraissaient fort anciennes : elles étaient toutes d'une remarquable beauté. Le capitaine attendit longtemps le Cacique qui ne vint pas. On lui dit qu'il avait été faire des échanges sur la terre-ferme; mais comme ces insulaires n'avaient pas d'or, les Espagnols en conclurent heureusement qu'ils étaient pauvres et se retirèrent (1).

---

(1) Oviedo. *Historia general de las Indias Occidentales*.



## CHAPITRE VINGT-HUITIÈME.

### QUELQUES REMARQUES SUR LE LANGAGE DES CARAÏBES.

Avant d'aborder plus intimement le détail des mœurs des Caraïbes, je crois utile d'entrer ici dans quelques considérations sommaires sur leur langage, afin d'en faire apprécier le principal mécanisme. L'étude de la langue de ces indigènes parut importante à C. Colomb. On comprend pourquoi. Dès son entrée en possession des principales îles des Antilles, il fit en sorte que les prêtres et les laïques (1) apprissent ce langage ; et c'est pour cela qu'il fit, comme on l'a vu, passer le frère Roman et le frère Bourguignon, dans la province de Magua à Haïti. C'était dans cette province que le dialecte était le plus pur de toute l'île ; mais le guarani était une langue si différente de nos idiomes et d'une syntaxe si particulière que peu d'Européens parvinrent à l'entendre. Les dialectes étaient assez nombreux, quoique tous les indigènes se comprissent réciproquement. « Les Caraïbes, dit Rochefort (p. 375), ont un langage ancien et naturel qui les distinguent. Ils en ont toujours fait usage entre eux dans toute sa pureté et ne l'ont altéré qu'en parlant aux Européens auxquels ils emprun-

---

(1) Herrera, *Historia général*, liv. III.

taient quelques mots pour s'en faire mieux comprendre. C'est pour ce motif qu'ils avaient composé eux-mêmes une sorte de langue dans laquelle il se trouvait de l'Espagnol, de l'Anglais et du Flamand ; mais je le répète, ils ne se servaient de ce jargon que dans les négociations (1). Ils disaient souvent à un Français par exemple : « Ah ! si toi bon pour Caraïbe, moi bon pour France ». Quand ils n'avaient pas trop à se plaindre de leurs rapports avec les colons français, il était fort ordinaire de leur entendre dire : « mouche (très-beaucoup) bon France pour Caraïbe », c'est-à-dire « les Français sont très bons pour les Caraïbes ». C'est ainsi qu'ils leur disaient en parlant du mauvais génie de leur culte : « Maboya mouche fâché contre Caraïbes » ; cette phrase, ils la disaient principalement en entendant le bruit du tonnerre, comme on disait en pareille occurrence aux enfants dans le Nord de la France : « Voilà Dieu qui vous gronde ».

Quand l'un d'eux voulait dire aux Français qu'il était âgé, il disait : « moi mouche lunes », c'est-à-dire « j'ai beaucoup de lunes, je suis un vieillard » ; car ils comptaient leurs années par lunes. Si un Français cherchait à tromper un Caraïbe, celui-ci lui disait : « Compère, toi trompes caraïbe. »

Ils employaient toujours le mot « compère » en parlant à quelqu'un, sans nommer la personne. Ainsi, ils disaient en s'adressant aux gouverneurs des possessions françaises : « Compère gouverneur », comme ils auraient fait en parlant au roi de France. Quand ils étaient de bonne humeur, ils disaient souvent : « moi, bonne Caraïbe. »

Cet aperçu donne le degré de perfection qu'ils atteignaient en parlant avec un Européen. Quoi qu'il en soit, ils apprenaient plus facilement

---

(1) Du Puis, *Relation*, p. 197 ; John Davies, p. 259 ; Boutin, p. 130.

le français que les Français n'apprenaient le caraïbe. Il paraît qu'ils avaient de l'aversion pour la langue anglaise, soit que cette langue sonnât mal à leurs oreilles, soit par un motif d'antipathie. Il faut aussi reconnaître que les Européens ont mal parlé le caraïbe, parce que les naturels ne se souciaient pas de répandre leur langue parmi les chrétiens, bien persuadés que ceux-ci ne voulaient l'apprendre que dans la seule intention de leur nuire. D'ailleurs on s'occupait alors peu de philologie et personne assurément n'eut voulu par amour pour cette science faire une étude bien approfondie du langage des indigènes. Cependant, il faut bien le reconnaître, il n'était pas sans mérite. Il était extrêmement doux à l'oreille et plus agréable que celui des Caraïbes du continent qui avaient aussi leurs dialectes particuliers, comme nous avons nos patois; mais tous s'entendaient réciproquement, comme je l'ai dit déjà. Ces remarques ont été faites par les missionnaires qui les ont beaucoup fréquentés.

Toutes nos lettres, à l'exception du *p* étaient représentées dans la langue caraïbe. Ils prononçaient presque tous les mots des lèvres, un peu des dents et ils n'avaient presque aucun son guttural. « Je prenais un grand plaisir à les écouter, dit Montel; et je ne pouvais assez admirer la grâce, la fluidité et la douceur de leur prononciation, qu'ils accompagnaient ordinairement d'un air souriant des plus agréables ».

Peut-être était-ce à cause de cette espèce d'harmonie que les Caraïbes s'écoutaient sans s'interrompre, ne faisant entendre qu'un petit son de voix « hem », après trois ou quatre périodes, pour témoigner le plaisir qu'ils avaient d'écouter celui qui parlait : c'était chez eux le « hear » des Anglais, le « très-bien » parlementaire des Français.

Les Européens ne purent jamais prononcer la langue caraïbe avec

la même grâce, la même sonorité que les naturels, à moins qu'ils ne l'eussent apprise très jeunes. Les hommes avaient un grand nombre d'expressions que les femmes comprenaient mais qu'elles n'employaient jamais ; et réciproquement les hommes se gardaient bien de parler le langage spécial des femmes (1) pour ne pas s'exposer à des railleries, s'il est vrai que les Caraïbes aient eu le caractère satirique. Cette différence de langage entre les deux sexes a été indiquée dans le Vocabulaire assez mal conçu mais néanmoins très curieux de Raymond Lebreton.

Les Caraïbes de la Dominique disaient que cette particularité provenait de ce qu'à l'époque où ils occupèrent les îles, elles étaient peuplées par les Arouagues qu'ils détruisirent à l'exception des femmes qu'ils épousèrent ; de sorte que celles-ci, ayant conservé leur langue naturelle, elles l'enseignèrent à leurs filles et les accoutumèrent à parler comme elles ; tandis que les garçons, quoique comprenant leurs mères et leurs sœurs, se conformaient au langage de leurs pères, dès l'âge de cinq ou six ans (2).

Ceci est très vraisemblable, car l'on remarque effectivement qu'il y avait conformité entre la langue des Arouagues de la terre ferme et celle des Caraïbes insulaires ; ce qui confirmerait encore le dire des naturels de la Dominique, c'est que les Caraïbes des deux sexes du continent parlaient un langage uniforme, de sorte que le phénomène doublant les vocables dans les îles leur était tout à fait particulier. Cette singularité existait encore en 1700, époque où le père Labat publiait son ouvrage. Cependant, j'ai peine à

---

(1) Du Puis, *Relation de l'Établissement*, p. 195 ; Rochefort, p. 379.

(2) Rochefort, *Libr. citat.*, p. 380.

n'expliquer comment, après plusieurs siècles, les rapports des femmes avec leurs maris, et ceux des enfants avec leurs parents n'aient pas fusionné en un seul ces deux langages constamment en contact. Plusieurs causes ont pu y mettre obstacle. Sans prétendre résoudre le problème, je crois que l'état d'isolement dans lequel les Caraïbes laissaient leurs femmes a dû y contribuer pour beaucoup, car, étant polygames, ils mettaient souvent quelques-unes d'entre elles dans les petites îles où elles cultivaient leurs jardins. « Les femmes, dit Labat, dont la langue était plus douce, plus facile à apprendre et à prononcer que celle de leurs maris, devaient s'en servir quand elles leur parlaient, mais ne s'en servaient jamais entre elles. » Ces derniers mots me paraissent assez difficiles à admettre, car les jeunes filles parlaient aussi ce langage particulier.

Hérodote (1), — qu'on me pardonne de parler ici d'Hérodote, — mentionne un fait qui a bien de l'analogie avec ce phénomène : il parle d'un peuple qui avait fait irruption dans la Carie et qui égorgea tous les hommes qu'il y trouva, à l'exception des femmes. Il ajoute que celles-ci, irritées d'un pareil procédé, firent serment entre elles de ne jamais manger avec leurs maris vainqueurs, de ne jamais les nommer par leurs noms et de faire passer cette résolution à leur postérité féminine. Or ceci est exactement ce que faisaient les femmes Caraïbes, comme nous le verrons plus loin ; et il est probable que les femmes Cariennes conservèrent une langue différente de celle de leurs ravisseurs.

Une autre particularité remarquable, c'est que les vieillards Caraïbes avaient, comme les francs-maçons, des expressions qui n'étaient point

---

(1) Hérodote, *Hist.*, liv. I, 146.

comprises des jeunes gens et encore bien moins des femmes. Les guerriers de la nation avaient également un langage mystérieux dont ils se servaient entre eux dans les discussions relatives à la guerre et qui n'était point compris du reste de la population. Ceci s'explique, car les guerres que faisaient les Caraïbes n'avaient lieu que par surprise. Les vieillards méditaient ensemble les plans d'attaque. Il fallait donc en tenir les dispositions à l'abri de toute indiscretion. Les jeunes n'étaient initiés à ce langage des guerriers que lorsqu'ils avaient donné des preuves de leur bravoure et de leur attachement à la cause nationale contre les ennemis communs.

Ces remarques étant destinées à une étude plus approfondie qui serait déplacée ici, je vais mettre seulement sous les yeux du lecteur quelques particularités du langage des Caraïbes (1).

Un même mot avait souvent des significations très différentes et on ne le reconnaissait qu'à la prononciation. Ainsi le mot *anhan* signifiait tout à la fois — « oui », — « je ne sais pas », — et « prends-le ».

Pour distinguer les cas, les modes et les genres, les Caraïbes n'avaient ni articles, ni pronoms, ni mots pour en tenir lieu, mais ils substituaient au commencement de leurs mots un son qui en modifiait la

---

(1) Je m'aide ici du père R. Lebreton. Rochefort, t. II, pp. 382 et sv; Labat et John Davies ont dû aussi y recourir. Je suis, dans ce chapitre, moins complet que Lebreton, mais je crois être plus méthodique et avoir fait ressortir quelques points importants qui lui ont échappé. — [Lucien de Rosny avait eu l'intention de supprimer ce chapitre du présent volume, et de le placer comme Introduction en tête d'un second volume, dans lequel il se proposait de donner la réimpression de plusieurs ouvrages rares de philologie américaine et celle de deux grammaires inédites dont il avait pris copie pendant son séjour en Angleterre et sept de vocabulaires.] — V. D.

valeur. A l'impératif, ils disaient *bayoubaca* « marche ; » et à la première personne de l'indicatif *nayoubakayem* « je marche ; » *babinaka* « danse » et *nabinakayem* « je danse ». Point de pronom personnel, mais une substitution initiale et une finale pour en tenir lieu. Ainsi qu'on vient de le voir, la première personne s'indiquait par le son d'un N. Ils procédaient de même par une analogie très logique dans les noms. *nichic*, par exemple, signifiait « ma tête », de sorte que l'N indiquant la première personne du singulier, exprime aussi l'adjectif possessif de la première personne. Le B initial formait l'adjectif de la seconde personne : ainsi *bichic* signifiait « la tête » ; et L, indiquant l'adjectif possessif de la troisième personne, *Lichic* signifiait « sa tête ». De sorte que les consonnes N, B, L jouaient un grand rôle dans la grammaire caraïbe. Par suite de ce que je viens de dire, on déduira *nacou* « mon œil » ; *bacou* « ton œil », et *lacou* « son œil ».

Au pluriel, on disait *ouacou* « nos yeux » ; *hacou*, « vos yeux » et *nhakou* « leurs yeux ». Ainsi donc, *nerebe* sera « mon front », *berebe* « ton front », *lerebe* « son front », *huerebe* « notre front », *herebe* « votre front », et *nherebe* « leur front ».

*Aikini* signifiait « manger », *Naikini* « mon manger », *Baikini* « ton manger », *Laikini* « son manger ». Ces mêmes lettres jouaient un rôle correspondant dans les verbes : *Naikiem* « je mange », *Baikiem* « tu manges », *Laikiem* « il mange ».

Les participes passés masculins avaient une terminaison différente des participes passés féminins. Exemple : *kinchinti* « il est aimé », *kinchintou* « elle est aimée ».

Selon les lois naturelles, les Caraïbes étant tous égaux n'avaient

point de mots correspondant aux titres que nous donnons aux rois, aux princes, à toute la hiérarchie nobiliaire. Tous indistinctement se traitaient de *ibaoïanale-oïl*, répondant à celui de «compère» qu'ils donnaient aux Français en leur parlant. Ils avaient néanmoins des noms différents pour parler aux personnes ou pour en parler. Ainsi, par exemple *baba*, mot qui rappelle le mot européen *papa*; signifiait «mon père», et, lorsqu'un fils parlait à son père, il lui disait *youmaan*. *Bibi* signifiait directement «ma mère», et lorsque son enfant parlait d'elle, il disait *ichanum*.

Si donc, les Caraïbes, d'un côté, avaient diminué les mots du discours, n'ayant ni articles ni adjectifs possessifs, ni pronoms personnels proprement dits, d'un autre côté, ils multipliaient singulièrement les vocables, indépendamment de la déduplication du langage des deux sexes.

Leurs noms propres avaient une signification comme les nôtres. Je l'ai déjà fait remarquer en parlant des naturels de Haïti. C'est ce que nous verrons encore plus loin. Ils ne nommaient jamais la personne à laquelle ils parlaient (1) et cela, dit-on, par respect. Si telle fut leur intention, il serait assez singulier que cette espèce de civilité leur ait été commune avec la nôtre. Ils ne prononçaient jamais entièrement le nom d'un homme ou d'une femme. Ainsi ils disaient *Mala* pour *Mala Kaali* et *Hiba* pour *Hibalomon*. Cela rappelle un usage analogue chez les Anglais, qui disent Rob pour Robert, Davy pour David, Kate pour Catherine, Sam pour Samuel, Tom pour Thomas, Walt, Will, pour Walter et William.

En se parlant, les Caraïbes se donnaient aussi, outre le nom de *ibaoïanale-oïl* mentionné plus haut, des noms de parenté tels que frère, sœur, oncle et neveu. (2) Ils pratiquaient la même déférence à l'égard des

(1) Rochefort, *Hist. natur.*, t. II, p. 383; Lafitau, *Mœurs des Sauvages*, p. 76.

(2) Lafitau, *Libr. cit.*, p. 76.

étrangers, surtout des Français. Le mot « compère » qu'ils leur donnaient est dans ce cas. Nicolas de Damas attribue une pareille coutume aux anciens peuples de la Scythie.

Les vieilles femmes Caraïbes s'appelaient *bibi*. Les vieillards *baba*. N'est-il pas vrai que nous avons encore dans nos mœurs quelque chose d'analogue? Ainsi par affection nous disons mon bibi, et en parlant d'un vieillard papa un tel, quoiqu'ils ne nous appartiennent pas par des liens de famille.

Les neveux donnaient à leurs oncles et à leurs tantes, le titre de « père » et de « mère ». Ainsi « l'oncle » était appelé *baba*; mais pour désigner le « père » direct, ils disaient *baba tinnaca*. De même, tous les « cousins » s'appelaient frères; les cousines, « sœurs ». Mais le cousin appelait « sa cousine » *youeilleri*, c'est-à-dire « ma femelle » ou « ma fiancée », parce que, ainsi que nous le verrons plus loin, les cousines étaient de droit les femmes de leurs cousins.

Pour parler de son « gendre » un Caraïbe disait *ibalimoucou* « celui qui me fait des petits enfants ». On a remarqué que pour indiquer une personne en général ils employaient certaines locutions. Ils avaient des manières très pittoresques et très originales de désigner divers titres européens : par exemple ils appelaient « un capucin » père *aioupa*, c'est-à-dire « père à couverture, » à cause du capuchon, coiffure caractéristique de cette espèce de moine. S'ils voulaient parler d'un Européen, ils employaient le mot *balanagle*, littéralement « homme de mer », parce qu'ils arrivèrent par la mer dans leurs îles.

« L'arc-en-ciel », c'était « le panache de Dieu » expression métaphorique qui ne serait peut-être pas déplacée dans un vers alexandrin.

Le mot *leletuïa outaloualiao*, désignait « un insensé », littéralement « celui qui ne voit pas ». Pour dire « le menton », ils disaient le « soutien des dents ». Le cou, ils l'appelaient « le soutien de la tête ». Les doigts *noucaboraun*, c'étaient « les enfants de la main ». Le pouce, « le père des doigts » *noucabo iteignum*; les orteils, « les petits du pied », *ougouti raïm*. « Les parties naturelles de l'homme » se disaient *yaloukouli*; celles de la femme, *touloukou*.

Ils comptaient les jours par nuits et les mois se nommaient lunes; les années, poussinières, c'est-à-dire l'ensemble des sept pleïades. Leur manière de calculer n'est pas moins remarquable : l'unité se disait *aban*; ils en tiraient *labanani*, « le premier », *abanakai* « une fois », *abanneterec* « fils unique ». Ces quatre mots donnent une idée de la manière dont ils formaient les dérivés du radical. Pour énoncer « une dizaine », ils employaient les mots *chonnoucabo raïm*, littéralement « tous les doigts de la main », ce qu'ils exprimaient aussi en les montrant. « Vingt », par la même raison était l'ensemble des doigts des mains et des pieds. Ils montraient les deux mains et deux doigts du pied pour désigner « douze. » Ils ne savaient pas exprimer un nombre supérieur; mais ils montraient leurs cheveux ou prenaient une poignée de sable : ces gestes signifiaient « un grand nombre ». Ou bien ils prononçaient le mot *tamicati*, ou en parlant aux Européens le mot *mouche* déjà mentionné (1).

Voulaient-ils parler d'une longueur quelconque, ils étendaient les bras. S'ils voulaient fixer une époque soit pour un rendez-vous de guerre, soit pour un autre motif, ils mettaient dans unealebasse autant de pierres qu'il devait y avoir de jours avant la date déterminée, et chaque matin ils en enlevaient une, de sorte qu'ils étaient ainsi prévenus lorsqu'arrivait le terme convenu. Quelquefois au lieu de cettealebasse, ils faisaient des marques

(1) Laborde, *Voyage*, p. 527; Boutin, pp. 128, 129.

sur un morceau de bois ou se servaient d'une corde à nœuds (1) dont ils en dénouaient un chaque jour (2).

Ils exprimaient le degré d'estime qu'ils avaient pour une nation à l'aide de leurs mains et de leurs bras. En montrant la main entière et une partie du bras, ils disaient : *France bonne comme este*, « les Français sont bons comme cela ». En parlant des Flamands et des Hollandais, ils montraient la main seulement en disant « bonne comme este ». Les Anglais étant moins aimés par eux, ils ne montraient que l'extrémité de leurs doigts (3); mais il est probable, si cette remarque est vraie, qu'ils ne faisaient pas cette différence blessante quand ils se trouvaient en contact avec quelques nationaux qui auraient pu être peu flattés de se voir désigner par des diminutifs de ce genre; et je ne serais pas surpris que ces distinctions n'eussent réellement existé que dans l'esprit du père Boutin, car les Français, les Anglais, et les Hollandais ne devaient guère valoir mieux les uns que les autres dans la pensée des Caraïbes.

On vient de voir comment les Caraïbes traitaient un radical pour en faire des dérivés; je crois utile pour satisfaire davantage la curiosité du lecteur d'ajouter ici quelques exemples d'après lesquels il se fera une idée plus nette de la langue en question : *abouagouti* signifiait « cuisinier », et *kaboua coutati*, « il s'entend en cuisine »; *abouragouti* « trompeur »; *labourayoi* « tromperie »; *kabouara couâtiti*, « grand trompeur ». Cette finale *titi* et le *k* initial, comme on le voit, étant ampliatifs, les mots *abienroni*, « sorcellerie », *abienra abientagoüa* « ensorceler », formeront *kabienracatiti*, « grand sorcier ».

---

(1) Cette corderappelle les quippou des Péruviens et les cordelettes des anciensChinois.

(2) Laborde, Voyage.

(3) Boutin, p. 129.

Quelquefois le radical était plus long que son dérivé. Ainsi *abina-cani*, « danse », faisait le verbe *abinaca*, « danser »; *acaouiagle*, « bain », faisait *acaouiä*, « baigner »; *acaoni*, « l'arrivée au bain ».

Si, quand le mot commençait par une voyelle, on mettait un augment initial, un *n* par exemple, on arrivait à la formation de *nacaognem* « je me baigne ». Le mot *kacoücatiti* sera compris du lecteur, car recevant ses deux augmentatifs, l'un initial et l'autre final, ce mot signifiera « qui se baigne bien » ou « bon nageur ».

II J'ai dit plus haut que les hommes et les femmes avaient un langage différent. Il ne faut pourtant pas donner à cette affirmation une trop grande extension, car ces différences n'avaient lieu que dans certains cas et ne consistaient que dans un certain nombre de locutions. En voici des exemples : les hommes disaient *kioumaan* et les femmes *ouïacouchiti* « notre père ». Ainsi chacun de ces mots avait la même signification, mais ils variaient suivant le sexe qui avait à exprimer cette idée. Les hommes disaient *amak* ou *akat* pour désigner « un hamac », et les femmes disaient *nekerä* pour nommer ce même objet. *Toubana* et *touhonoco* désignaient « une maison », mais l'un n'était employé que par les hommes et l'autre par les femmes seulement. *Oullaba* était le mot des hommes pour dire « un arc »; et les femmes avaient celui de *chimala* pour le nommer. Les mots *iouli* et *itamanle*, « tabac », étaient employés le premier par les hommes, le second par les femmes; comme dans ces phrases, *nioulite boman* « donne-moi du tabac », et *ita manle boman* exprimait la même idée, ces deux expressions n'étaient pas employées indifféremment par l'un et l'autre sexe. Il n'y avait pas toujours pareille distinction : ainsi les trois mots *alouani*, *bouleouna*, *hippé*, désignaient « des flèches »; et, hommes comme femmes, employaient

ces mots. Était-ce par caprice de la langue ou pour un motif quelconque ? C'est ce que je ne saurais dire avec certitude.

Les Caraïbes n'avaient que quatre mots pour désigner les couleurs, *alouti* « blanc », *ouliti* « noir », *hovereti* « jaune » et *ponati* « rouge ». Les autres couleurs se rapportaient à ces quatre expressions comme intermédiaires.

Du Puy, (pag. 195), dit que les Caraïbes n'avaient aucun mot métaphysique pour exprimer ce qui ne tombe pas sous la grossièreté des sens ; qu'ils ne pouvaient par conséquent nommer aucune vertu, aucun des phénomènes de l'intelligence. Je crois que Du Puy est trop exclusif. Il est bien vrai qu'ils ne connaissaient pas nos vicieuses subtilités de langage : ils n'avaient pas un mot pour rendre notre mot « hypocrite », parce que l'hypocrisie si commune chez nous leur était inconnue. Ils n'avaient peut-être pas non plus une expression correspondant au mot « charité », parce qu'ils n'en avaient pas besoin et qu'ils vivaient tous entr'eux comme des frères, que ce que l'un avait, appartenait pour ainsi dire à l'autre. Les mots injurieux leur manquaient aussi, parce qu'ils avaient des mœurs simples. Cependant ils avaient des mots dépendant du domaine intellectuel, pour désigner, par exemple, le créateur du monde, les bons et les mauvais génies : nous l'avons vu, nous en verrons encore des exemples. Je passerai auparavant à la description de leurs mœurs en général.



## CHAPITRE VINGT-NEUVIÈME.

### PARURE, TOILETTE DES CARAÏBES.

J'ai l'espoir, d'après ce que j'ai écrit jusqu'ici en m'appuyant sur les documents les plus authentiques et sans système préconçu, que mes lecteurs ont déjà placé dans leur appréciation les indigènes des Antilles au rang qui leur appartenait parmi les nations humaines et qu'ils ont réduit à leur juste valeur, la qualification de « sauvages », que l'orgueil et l'égoïsme des Européens leur ont quelquefois appliquée avec tant d'injustice. Ces prétendus sauvages avaient leur noble fierté et leurs délicatesses ; aussi ont-ils repoussé ce mot comme une injure en disant qu'il ne convenait qu'aux bêtes et aux animaux des bois. Nous verrons à cet égard qu'ils ont bien compris l'offense que les chrétiens, leurs oppresseurs et leurs spoliateurs, leur faisaient. Mais n'anticipons pas et suivons-les, autant que possible, dans les diverses situations de leur existence aujourd'hui éteinte par un crime qu'on ne saurait trop flétrir.

Les Caraïbes étaient très particuliers dans leur toilette et dans leurs soins de propreté. Ils se peignaient souvent plusieurs fois par jour, donnaient de la souplesse à leurs longs cheveux en les immergeant d'huile de palmiste ou tirée du *coacheu* expressément pour cet usage, et les lissaient avec un *boulera* ou peigne de roseau. Ils avaient même le secret de les faire croître.

C'étaient les femmes qui s'occupaient de la chevelure de leurs maris, comme de celle de leurs enfants.

Les deux sexes tressaient leurs cheveux par derrière et les réunissaient en une petite corne; ou les coupaient en forme de garcette sur le sommet de la tête, mais, aux deux côtés, ils les laissaient tomber et prendre leur liberté naturelle. Une partie de ces cheveux pendaient aussi sur leur front. Quelquefois ils les ajustaient avec des aiguillettes de coton, à l'extrémité desquelles il y avait de petites houppes et quelques « bagatelles ». D'autres fois, dans la touffe de cheveux dominant la tête, les hommes plaçaient des plumes de toutes couleurs (1). La coiffure des femmes ressemblait à celle des hommes, mais elles ne portaient ni plumes ni couronnes. Rochefort (2) fait cependant une différence plus sensible dans la coiffure des deux sexes. Peut-être faut-il tenir compte des temps et des lieux, des modifications de la mode et du caprice. Il dit que les femmes divisaient leurs cheveux de manière à les faire tomber aux deux côtés, tandis que les hommes portaient les leurs en sens inverse, les ramenaient sur le devant et sur le derrière de la tête, et que pour éviter qu'ils ne leur tombassent sur le front ils en coupaient l'extrémité avec des herbes tranchantes. Les femmes se les attachaient avec un cordon de coton, au bout duquel elles mettaient des coquillages. A l'arrivée des Européens, elles ajoutèrent à cette coiffure des dés à coudre. Elles formaient enfin une espèce de bandeau avançant en pointe au milieu du front (3).

Cette partie de la toilette caraïbe n'avait pas, comme on le voit,

---

(1) Dutertre, p. 434; Laborde, p. 580.

(2) Rochefort, t. II, p. 355.

(3) Laborde, pp. 580-583; Labat.

un aspect uniforme; les circonstances y apportaient leurs modifications. Ainsi l'on se coupait les cheveux en signe de deuil, et les jours de fête on accomplissait plusieurs autres cérémonies, comme nous aurons plus loin l'occasion de le faire remarquer.

Les hommes n'avaient point de barbe où plutôt ils se l'arrachaient. L'on croit même qu'ils avaient un secret pour l'empêcher de reparaître. Aussi trouvaient-ils que la barbe des Européens était une disgrâce de la nature.

André Thevet, dans son grand Insulaire, p. 187, verso, dit en parlant de Haïti : « Si tost qu'ils apercevoient quelques poils, ilz se l'arrachent ou puintent. »

Comme nous l'avons vu, les deux sexes allaient nus ou à peu près, quand ils ne l'étaient pas tout à fait comme dans certaines localités. Si un Caraïbe, par condescendance pour les missionnaires, eut consenti à voiler son *nehuera*, c'est-à-dire les parties distinctives de sa virilité sous un *mioñaicouli*, espèce de bandelette de coton large de quatre doigts, ou les renfermer dans un étui d'or en forme d'entonnoir (1) comme les peuplades de la côte que parcourut en 1501 Rodrigo de Bastidas, ses compatriotes se fussent certainement moqués de lui. Et, en effet, c'eût été risible, même pour un Européen. Ainsi les prêtres, les moines qui ont vécu parmi eux, se sont inutilement épuisés à les obliger à paraître dans l'état conventionnel que nous appelons décent. Si toutefois ils se rendaient à leurs exhortations, ce n'était que momentanément et seulement lorsqu'ils allaient voir les Chrétiens (2);

(1) *Relation du Voyage* de R. de Bastidas : « Traian cubertas sus verguenzas con canutos de oro en forma o figura de embudos. »

(2) Rochefort, *Hist. des Antilles*, t. II, pp. 355 à 364; Dutertre, *Hist. des isles*, p. 433.

mais une fois revenus chez eux, les chemises, les caleçons, les habits et les chapeaux étaient mis bas et étalés en parade dans leurs habitations, comme nous le ferions dans nos musées si nous pouvions y mettre la robe que portait la femme de César. C'est ce qui leur est arrivé quand quelques-uns, conduits en Espagne où l'on s'efforçait de les christianiser, étaient revenus dans leurs îles ; leur premier soin était de se dépouiller de leurs travestissements européens pour reprendre l'habit un peu léger que la nature leur avait donné. C'est ce qu'on verra plus loin.

Si donc les Caraïbes prenaient des vêtements à l'euro péenne dans des circonstances particulières, on voyait souvent des Français allant les visiter ne faire aucune difficulté de se dévêtir entièrement, ce qui prouve que les égards de politesse et de tolérance sont des instincts naturels.

Du reste, les deux sexes, chez les Caraïbes, avaient autant de honte d'être vêtus que nous en aurions à paraître nus aux Tuileries. Ils appelaient les Anglais des hommes déformés, uniquement parce qu'ils étaient vêtus ; et ils ne pouvaient souffrir la sueur sous les habits dont on s'est quelquefois efforcé de les couvrir. Je me demande, en voyant l'espèce de persécution que les chrétiens leur ont fait subir sur ce motif, pourquoi ils n'ont pas eux-mêmes mis au moins une chemise à Adam et à Ève qu'ils ont représentés avec le simple vêtement que nous sommes habitués à lui voir. Il me semble que les Caraïbes devaient aussi trouver bien étrange ce que les prêtres catholiques leur prêchaient contre la nudité, tandis qu'ils leur mettaient en même temps sous leurs yeux l'image de leur Dieu crucifié nu comme un véritable Caraïbe et qu'ils le leur présentaient comme un exemple de toutes les vertus. Qu'auraient-ils pensé s'ils avaient pu voir des processions de catholiques entièrement nus, et les chrétiens que les tribunaux

européens obligeaient de courir tout nus, comme on en a la preuve dans une ordonnance du Louvre en date du mois de février 1357? Qu'auraient-ils dit s'ils avaient vu Agnès Piedeleu condamnée à être pareillement menée par la ville toute nue, n'ayant qu'une couronne de parchemin sur la tête (1).

Les femmes Caraïbes, cependant, se couvraient généralement le *touloucou*. Dans les Antilles, elles prenaient ce soin lorsqu'elles avaient atteint l'âge de puberté; on en devine la raison physiologique. La décence n'étant seulement la vertu apparente de ceux qui n'en ont pas, n'entraînait certainement pour rien dans les mœurs si simples de ces naturels qui ont ignoré les vices et les turpitudes secrètes des Européens jusqu'à leur arrivée.

J'ai dit que les moines, les missionnaires et les prêtres catholiques s'étaient en vain épuisés contre cette nudité et que les naturels persévérèrent dans leurs mœurs qui valaient bien les nôtres; j'ajouterai, en passant, que ces prédicateurs vivaient généralement aux Antilles, comme dans les autres parties du Nouveau-Monde, dans des habitudes dissolues. Les curieux pourront en voir le triste tableau dans la *Relation* de Thomas Gage et ailleurs.

C'était par des fêtes que les jeunes filles célébraient la prise du *miouaicouli*. Par suite des rapports avec les Espagnols, elles ajoutaient à cette ceinture des dés à coudre, de la rusade, espèce d'émail de différentes couleurs, quelquefois de forme cylindrique percée dans sa longueur pour être enfilée comme des perles. On voyait de ces ceintures auxquelles pendait une cinquantaine de grelots qui retentissaient quand ces jeunes femmes dansaient, marchaient ou faisaient quelque mouvement (2).

---

(1) Dulaure, t. II, p. 26.

(2) Laborde, *Nouveau Voyage aux isles de l'Amérique*, p. 583.

Si ces hommes ne portaient que rarement le *miaicouli*, il en était qui, parfois, s'attachaient derrière le dos des ailes ou une douzaine de pattes d'oiseaux serrées et fixées sur un morceau de peau de tigre (1). Cet usage peut-être fort rare aux Antilles, s'il y fut jamais, a été surtout observé chez les Topinambos, indigènes du Brésil. Quelquefois ils s'ajustaient au fondement un appendice en forme de queue (2). Christophe Colomb, sans les avoir vus, dit dans sa lettre à Raphaël Sanchez que, dans l'île d'Anan, les habitants naissent avec une queue. La suite des observations n'a point justifié cette assertion; mais chose remarquable, soit dit ici en passant, c'est que Pausanias (*in Atticis*), nous apprend que le carien Euphemus, poussé par une violente tempête aux extrémités de l'Océan, vit des hommes sauvages rouges avec une queue.

A peine levés, les Caraïbes avaient l'habitude d'aller se baigner. Quand ils étaient rentrés chez eux, ils se séchaient auprès d'un petit feu. Souvent cependant, après le bain, ils en allumaient un dans le grand carbet; et là, environnant ce foyer et tout en se séchant, chacun s'entretenait avec ses amis; d'autres jouaient de la flûte, de sorte qu'ils remuaient tous ou la langue ou les doigts (3). C'était alors que leurs femmes les rocouaient de la tête aux pieds, c'est-à-dire qu'elles les peignaient de rocou délayé dans de l'huile de carapat. Le roucouyer (*bixa orellona*), qui produit cette substance, est un arbrisseau dont les baies contiennent un liquide rouge. Cette préparation était renfermée dans un couï, sorte de calebasse évidée

---

(1) Lafitau, *Mœurs des sauvages Américains*.

(2) Idem.

(3) Du Puis, *Relation d'une colonie française*, p. 235.

que les femmes tenaient à la main gauche, et elles l'y prenaient à l'aide d'un pinceau. Elles commençaient l'opération par la figure (1). Quand le haut du corps était peint, le caraïbe se levait, afin qu'on lui peignit les cuisses et les jambes. Puis alors, il se rasseyait et se barbouillait lui-même les parties auxquelles un instinct naturel ne permettait pas à sa femme de toucher. Cette opération, ajoute Labat, les faisait ressembler à des écrevisses lorsqu'elles sont cuites. Quelquefois on ajoutait à cette peinture éclatante comme du carmin, des moustaches noires, recoquillées et des cernes de même couleur autour des yeux. D'autres fois le corps était en outre barriolé entièrement de raies noires (2), ce qui se faisait avec le suc du Janipa.

Cette peinture en noir avait ordinairement lieu les jours de fête ou lorsqu'on se disposait à aller à la guerre (3). Dans certains cas, les Caraïbes se pochaient un œil de noir et l'autre de rouge; et ils se croyaient alors les plus vaillants des hommes. D'autres se noircissaient entièrement de Janipa (4) qu'Oviedo, l'un des premiers observateurs nommé *xaugua*, comme il appelle *bixa* le rocou.

Quelquefois le fond de la peinture obtenue par le rocou recevait des figures de différentes couleurs (5). Mais ce badigeonnage étant très fugace, ne se conservait pas longtemps dans toute sa beauté. Aussi les femmes le renouvelaient jusqu'à trois fois par jour (6). Ce serait une erreur

(1) Oviedo excepte cependant le visage, car ainsi peint, dit-il, c'eût été signe de servitude. Je crois qu'il se trompe et que le visage était peint comme le reste du corps.

(2) Dutertre, *Histoire des isles*, p. 433.

(3) Labat, *Voyage aux isles de l'Amérique*.

(4) Laborde, *Voyage aux îles Caraïbes*, p. 580.

(5) Lafitau, *Libr. cit.*, p. 55.

(6) Du Puis, *Libr. cit.*, p. 235.

de croire que les indigènes qui avaient cette habitude ne l'avaient contractée que par un travers d'esprit. Ils savaient fort bien pourquoi ils se peignaient ainsi : c'est que l'huile de carapat ou de ricin dont ils se servaient provient d'une espèce d'amande très amère dont l'odeur seule éloigne les insectes et par conséquent les garantissent de leurs piqûres dont les Européens malgré les vêtements dont ils sont si fiers avaient et ont encore beaucoup à souffrir. Ces peintures d'ailleurs étaient un vêtement pour les Caraïbes et leur revenait moins cher. Cette coutume n'appartenait pas aux seules Antilles : elle était ordinaire à toute l'Amérique où les indigènes l'observent encore. Les peuples de l'antiquité ont souvent eu une pareille habitude. Témoin le fard immortel de Vénus, dont parle Homère. Aussi Pline, liv. xxii, ch. 1, et Hérodien, dans la vie de Sévère, racontent que certaines populations de la Grande-Bretagne ne faisant usage d'aucun vêtement, se peignaient le corps de diverses couleurs et y représentaient même des figures d'animaux ; de là le nom de *Picti* que les Romains leur donnèrent. Si les indigènes des Antilles avaient un goût très prononcé pour le rouge et s'ils se roucouaient le corps, il est aussi très remarquable que ce même penchant pour cette couleur se trouvait chez les Goths qui se rougissaient le visage. Les premiers Romains, dit Pline, liv. xxiii, ch. 7, se peignaient le corps de minium le jour de leur triomphe. Il ajoute que les Ethiopiens estimaient tant le vermillon que les principaux seigneurs s'en appliquaient sur toute la peau et qu'ils en peignaient les images de leurs dieux. Chez les Romains, je citerai le *pigmentarius* qui préparait et rendait les couleurs dont les femmes se servaient, comme elles le font encore aujourd'hui pour se peindre le visage.

Dutertre raconte (pag. 433) qu'un chef caraïbe avait été nouvelle-

ment rocoué pour une visite qu'il fit à Aubert, gouverneur de la Guadeloupe. Selon l'usage des naturels qui se reposent dans un hamac lorsqu'ils visitent leurs amis, il s'étendit sur le lit recouvert de futaine blanche qu'il trouva en arrivant. Son derrière y resta empreint. Madame la gouvernante, qui apparemment n'avait pas de goût pour les études ethnographiques, ne put dissimuler son mécontentement de ce qui venait d'arriver. Aubert cependant engagea le malencontreux Indien à se mettre à table. Celui-ci eut bien de la peine à s'y décider dans la crainte de faire une nouvelle empreinte sur le siège qui lui était offert, mais ayant jeté les yeux sur l'assiette placée devant lui, il pensa que cet ustensile rond avait été préparé pour y mettre son derrière. Il le prit donc, le plaça sur sa chaise et s'y installa. Tous les assistants, manquant aux lois de la politesse, se mirent à rire. Le Cacique se fâcha et dit par son interprète qu'il ne savait dans quelle posture se mettre parmi les Français et qu'il n'y reviendrait plus.

Les jours de fête, quelques-uns de ces messieurs se faisaient aussi enduire le corps avec une préparation gluante sur laquelle ils répandaient ensuite une poudre cendrée faite de coquilles d'œufs ou une espèce de duvet qui s'y attachait et les faisaient paraître emplumés comme des oiseaux; de sorte que la nudité disparue, les missionnaires devaient être satisfaits, ou ils eussent été bien difficiles. D'autres fois, les Caraïbes se servaient d'une pâte gommée et odorante sur laquelle, après s'en être frottés, ils appliquaient les plus belles fleurs du pays (1). C'est un procédé sur lequel je crois utile d'attirer l'attention de mes lectrices qui pourraient se l'appliquer avec avantage.

---

(1) Du Puis, *Relation*, p. 235 ; Lafitau, *Mœurs des sauvages américains*, p. 55.

Dans les solennités, les Caraïbes se faisaient aussi orner la tête d'une espèce de toque ou de couronne formée de plumes de divers oiseaux ou d'une aigrette. Ces couronnes qu'ils appelaient *tiamato-boni* (1) les rendaient comme des rois et bien que les têtes couronnées fussent souvent en grand nombre, elles ne se dévoraient pas entr'elles.

Les femmes se peignaient aussi le corps : elles se rendaient réciproquement ce service et s'ajustaient en général comme les hommes ; mais ainsi que je l'ai dit au commencement de ce chapitre, elles ne portaient pas de plumes. Elles ne se faisaient pas non plus faire des moustaches, ni de lignes noires ; mais elles portaient des espèces de demi-bottines dont parle le père Lebreton sous les noms de *tichepoulou*, *d'alami* et *d'yalamiri*. Ces demi-bottines montaient jusqu'au gros de la jambe et descendaient jusqu'à la cheville ; mais un autre cercle en forme de jarretière large de quatre doigts, placé près du genou, qu'il entourait sous la rotule, complétait cette partie de l'ajustement. Les femmes rougissaient ces espèces de brodequins ; et, en effet, elles devaient nécessairement les rocouer, puisqu'ils étaient à demeure fixe. Cette chaussure, fort proprement travaillée, se terminait comme un rond de serviette à la partie supérieure, et à la partie inférieure par un petit bourrelet tissé de jonc et de coton qui serrait la jambe et la faisait paraître plus remplie (2).

Quand une fille avait atteint l'âge de douze ans, dit Labat, sa mère ou quelqu'autre parent lui tissait ces espèces de brodequins sur les jambes même. On ne les ôtait jamais, comme je l'ai dit, à moins qu'ils ne

---

(1) Lebreton, *Dictionnaire Caraïbe*.

(2) Dutertre, *Histoire des îles*, p. 436 ; Laborde, *Voyage aux îles Caraïbes*, p. 584 ; Labat, *Voyage aux îles de l'Amérique*.

fussent déchirés ou qu'ils ne soient usés, car ils étaient si serrés qu'ils ne pouvaient ni monter, ni descendre, de sorte que le mollet devenait beaucoup plus gros et plus dur qu'il ne l'était naturellement. Les femmes conservaient donc toujours le *tichepoulou* qui devait leur occasionner une continuelle incommodité, mais elles s'y habitaient. On les enterrait même sans le leur ôter (1). Quoiqu'il en soit, il n'avait pas l'inconvénient de la chaussure des Chinoises, ni celui non moins grave des corsets que portent nos élégantes pour ressembler autant que possible à une abeille.

Les Caraïbes avaient tous les oreilles percées : ils y mettaient des arêtes brillantes de poissons, des pièces d'écaïlle de caret. Ces ornements étaient ce qu'ils appelaient *narikiela* (2). Lorsque les relations commerciales eurent été ouvertes entr'eux et les Européens, ils se mirent aussi aux oreilles des boucles d'or ou d'argent. Mais quand leurs honnêtes échangeurs leur apportaient des pendants en cuivre, ils ne s'y laissaient pas tromper facilement et les repoussaient en disant que c'était « de l'or de chaudière » : pour en faire l'épreuve, ils mettaient la pièce suspecte dans leur bouche (3).

Indépendamment des oreilles, ils se perçaient aussi le cartilage entre les narines et la lèvre supérieure. Ils y suspendaient un anneau ou une lame d'or large comme l'ongle, dit Dutertre. Cet usage existait déjà du temps d'Oviedo qui le signale. Ils portaient au cou de grands colliers faits de dents d'ayouti, de chat et de léopard. Ces dents étaient fort proprement ajustées à des cordelettes de coton teint en rouge ou en violet. C'est de ces

(1) Du Puy, p. 236; Labat.

(2) Lebreton, *Dictionn. Caraïbe*.

(3) Rochefort, pp. 369-370.

colliers dont parle, je crois, le père Lebreton (1) lorsqu'il dit que les Caraïbes portaient, en forme de baudrier, un grand râtelier de dents de toutes sortes d'animaux et d'ongles de tigre. Il en fut de même chez nos prédécesseurs de l'âge de pierre et de l'âge de bronze. Ainsi ceux-ci perçaient des dents de taureaux, de loups, de lynx et de rennes qui, unies l'une à l'autre par un fil, formaient soit des colliers, soit des bracelets (2). On a trouvé, en 1866, dans les anciennes habitations lacustres de la Suisse des dents d'ours et de loups percées parce qu'on les enfilait.

Les colliers que les Caraïbes portaient les jours de fête ou de cérémonie s'appelaient *clibat* ou *aneka*, selon Lebreton : ils étaient faits avec de grosses coquilles de lambic usées sur des cailloux, de manière à ce qu'elles fussent bien arrondies en petite sphère d'environ deux lignes de diamètre et une demi ligne d'épaisseur. Ces espèces de perles enfilées sur plusieurs rangs entraient au nombre d'environ trois à quatre mille dans un seul collier. Elles étaient toutes semblables, très également faites ; mais il fallait un temps considérable pour les amener à cette perfection et pour les percer. On faisait encore des colliers avec des noyaux noirs de palmier : ils étaient luisants comme du jais. Les pièces étaient un peu plus longues, avaient moins de diamètre que les précédentes et étaient dentelées sur les extrémités (3). Il y avait des Caraïbes portant ainsi plus de six livres pesants autour du cou. Je ne vois pas que les femmes aient porté des colliers de dents d'animaux féroces, d'où je conclus qu'ils étaient des décorations guerrières ; mais elles portaient des colliers composés de gros grains de

---

(1) Lebreton, p. 581.

(2) Henri Berthoud, *L'homme depuis 5,000 ans*.

(3) Laborde, p. 538 ; Lebat.

cristal ou de pierre verte provenant de la Terre-Ferme, de la rivière des Amazones ou de l'Orénoque. Cette pierre verte avait la vertu plus ou moins contestable d'être un préservatif contre l'épilepsie et de guérir du haut mal ; croyance que les Européens n'ont pas manqué d'introduire dans leur thérapeutique. Ces colliers étaient les plus précieux bijoux que les femmes caraïbes possédassent et elles ne s'en paraient qu'aux jours de fête et dans les grandes circonstances (1).

Un des principaux ornements distinctifs de la bravoure caraïbe était le *caracoli* ou *caloucouli*. Ce nom appartient tout à la fois à l'objet fabriqué et au métal dont il était composé. On prétend qu'il venait aussi de la Terre-Ferme, qu'il était un alliage d'argent, de cuivre et d'or. Le mélange en était si parfait que l'éclat ne s'en ternissait jamais. Il avait l'aspect de l'argent surdoré, avec quelque chose d'éclatant, comme s'il était enflammé (2). Les orfèvres anglais et français se sont inutilement efforcé d'atteindre à la perfection de ce métal qui mérite assurément l'attention de l'industrie (3).

Le caracoli, mince comme du papier, avait la forme d'un croissant, et la distance d'une corne à l'autre était d'environ deux pouces et demi. Les Caraïbes en mettaient un à chaque oreille, où il était suspendu à l'aide d'une

(1) Laborde, p. 583 ; Labat.

(2) Dutertre, p. 435 ; Labat.

(3) W. Sheldon, *Brief account of the Caraihs who inhabits the Antilles*, dans les *Transactions of the American Antiquarian Society*, t. I, p. 398 (1820) :

« The ornaments made of the metal called Caracoli were exclusively appropriated to the men. This metal came from the south American continent, and has been supposed to be a simple metal, but no one, except the Indians, could ever find it ; therefore many people have been of opinion it was a composition made by them. The English and French jewellers have attempted to make Caracoli, but they have never been able to arrive at an exact imitation of it ; for the Caracoli of the Caraihb appears like silver

petite chaîne ou avec un fil de coton passant au centre du croissant. Ils en portaient un autre de pareille dimension au cartilage intermédiaire des narines, de sorte qu'il leur battait sur la bouche.

Le centre de la lèvre inférieure, qu'on appelait *nallebou*, était encore percé pour y attacher un quatrième caracoli plus grand d'un tiers que les précédents. Il tombait à moitié sous le menton. Enfin, ils en avaient un cinquième ayant cinq ou six pouces d'ouverture, qu'ils enchâssaient dans un encadrement de bois noir : celui-ci, ils le portaient au cou à un lien, de manière à ce qu'il descendit sur la poitrine. Un Caraïbe, ainsi caracolisé, était en grande tenue. Rochefort (p. 373) ajoute que ces ornements si recherchés étaient des marques d'honneur, le butin le plus précieux qu'un Caraïbe pût rapporter des courses qu'il avait faites sur les terres des Arouagues. C'était l'ordre ou la décoration des chefs : aussi ceux-ci en faisaient un tel cas qu'en mourant ils ne laissaient souvent pas d'autre héritage à leurs enfants ou à leurs plus intimes amis. On en voyait parmi eux qui montraient, avec une sorte d'orgueil, des caracolis qui avaient été portés par leurs aïeux et dont ils ne se paraient que dans les grandes solennités. Je retrouve cet ornement porté parmi les indigènes de la Nouvelle-Grenade (1)

---

covered over with some inflammable or rather inflamed substance, and the radiance and brilliance of it is matchless, nor will it tarnish although it lies ever so long in the earth or in the sea. The nearest the European jewellers can approach this beautiful metal is by mixing six parts of fine silver, three parts of purified or refined copper, and one part of fine gold. With this composition they make rings, buckles, heads of canes, and other beautiful articles, but owing either to the inadequacy of the metal or the inferiority of the polish, it is not equal to the Indian Caracoli.

(1) Voyez les *Études céramiques américaines avant la découverte*, par l'auteur de ce mémoire. — Le MSC. de ce travail a été communiqué à la Commission de Publication ; il est accompagné d'une grande collection de peintures à l'aquarelle dues à Lucien de Rosny. — V. D.

et, sans doute, il en était encore ainsi chez plusieurs peuples de l'Amérique.

Pour posséder un caracoli, dit le père Laborde, un Caraïbe donnait même un nègre en échange. Quand il ne le portait pas, il avait bien soin de mettre dans les ouvertures qu'il s'était pratiquées aux oreilles, au nez, à la lèvre, un petit morceau de bois pour les empêcher de se refermer. Quelquefois, il plaçait des pierres vertes dans les ouvertures, ou y adaptait des plumes de perroquet, ou d'ara, rouges, bleues ou jaunes; elles s'étendaient horizontalement de dix à douze pouces de chaque côté au-dessus de la bouche. Pareille ornementation aux oreilles (1).

Les Caraïbes portaient souvent au cou, en guise d'amulette, un *aimacani*, c'est-à-dire un morceau de chair de manfenix, pour devenir hardis et vaillants dans les combats (2). Ils s'ornaient aussi d'une paire de *nour-nari*, espèce de bracelets qu'ils se passaient au bras près de l'épaule. Ils en faisaient autant aux jambes (3).

Les femmes se mettaient aussi des bracelets, mais aux poignets seulement.

Dans les jours d'apparat, les Caraïbes se jetaient sur les épaules des écharpes flottantes et des ceintures de plumes pendant depuis le nombril jusqu'au milieu de la cuisse. Elles étaient très industrieusement tissées et assemblées avec beaucoup de goût.

---

(1) Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*.

(2) R. Lebreton.

(3) Dutertre, p. 436.



## CHAPITRE TRENTIÈME.

### HABITATIONS ET VILLAGES DES CARAÏBES.

Le chef d'un village portait le titre de *tiouboutouli* et présidait sur la tribu dont les carbet ou habitations étaient généralement semblables. Les Caraïbes avaient, en outre, en commun, un grand carbet où ils traitaient les affaires d'intérêt public, où ils célébraient les fêtes, où ils se rassemblaient pour avoir le plaisir de se rencontrer et où ils recevaient les visiteurs distingués. Chaque père de famille avait son carbet particulier et y résidait avec ses femmes et ses enfants non mariés. Quand ceux-ci prenaient charge de femmes, ils entraient en même temps chacun en possession d'un carbet placé auprès de celui du vieux père.

Le grand carbet occupait le centre du village. C'était un bâtiment ovale de soixante à quatre-vingts pieds de longueur. Il était formé de plusieurs piliers fourchus, hauts de 18 à 20 pieds, plantés en terre, à distance de douze en douze pieds. Sur ces piliers s'étendait un faitage en latanier ou en bois provenant d'autres espèces d'arbres. On y ajoutait des chevrons et une dernière couverture en feuilles de palmiste ou en roseaux; elle descendait jusqu'à terre. La construction n'avait extérieurement qu'une seule ouverture proprement dite, et encore fallait-il se baisser pour y entrer. On comprend qu'il devait faire très sombre à l'intérieur d'une pareille habitation. Il s'y trouvait cependant encore une petite porte particulière : le Cémi seul

pouvait y passer, comme nous le verrons en parlant de la religion des Caraïbes. Dans l'intérieur, s'élevait une espèce de cloison par laquelle on communiquait à la cuisine (1).

On voyait dans l'enceinte des habitations, toutes de même forme que le grand carbet, une multitude de perroquets, de perruches et d'aras apprivoisés, auxquels on apprenait à parler (2). Beaucoup de poules d'Inde y étaient aussi entretenues. Aux environs, embaumant l'air par l'odeur suave de leurs fleurs, des orangers, des citronniers, répandaient une douce fraîcheur. A ces arbres, il faut ajouter des goyaviers, des figuiers, des bananiers qui aussi ombrageaient l'habitation. Il n'était pas rare d'y rencontrer des rocouyers, car ces arbres, comme on l'a vu, étaient très utiles pour leur fournir la peinture dont ils se couvraient le corps ; ils leurs fournissaient aussi des bourgeons dont ils assaisonnaient leurs mêts (3). Là encore, le palmiste (*sylvestris palma altissima*) s'élevait à 100 pieds de hauteur. La tige de ce prince de la végétation, dont le Créateur gratifia les Antilles, est herbacée et verte. Sa cime est couronnée d'un faisceau de feuilles longues de 7 à 8 pieds, large de 2. C'est au milieu de ces feuilles que s'élève le bourgeon principal qu'on appelle *le chou*, aliment délicat dont les naturels ne manquaient pas de tirer parti, tout en formant de l'arbre qui le produit de majestueuses allées. Les arbrisseaux fournissaient le condiment, les herbes dont ils faisaient usage dans les maladies et dont ils bordaient leurs jardins remplis de manioc, de patates, de maïs, de pois, de fèves de diverses

---

(1) Dutertre, p. 437; Labat; Lafitau, t. II, p. 8.

(2) Rochefort, t. II, p. 513.

(3) Robin, *Nouveau Voyage dans l'Amérique septentrionale*, t. I, p. 95.

espèces. Les Caraïbes plantaient aussi des melons, d'excellentes citrouilles, et le gouet (*arum esculentum*). Ils soignaient particulièrement les ananas, quoique venant sans culture aux Antilles. C'était leur fruit préféré (1) dont parle Oviedo, et par conséquent avant Jean de Levy, auquel on en attribue à tort la première mention. On s'explique que ce n'était pas sans raison que les Caraïbes disaient que ce n'étaient pas eux qui avaient besoin des Espagnols et que c'étaient ceux-ci qui avaient besoin d'eux et de leur pays. Ils avaient aussi l'esprit porté vers le système des acclimatations, car croyant que la poudre à canon était une graine, ils en demandèrent aux Européens pour en semer (2).

Quand une habitation leur déplaisait, ils déménageaient et allaient s'établir ailleurs; il ne leur était pas nécessaire, pour changer de résidence, de solliciter la permission de leurs caciques. Il suffisait que l'on eut fait quelque saleté dans la case de l'un d'eux pour qu'il la prît en dégoût. Dans ce cas, ils n'eussent point mangé le manioc ou autres légumes qu'ils y avaient cultivé, parce que, disaient-ils, la terre ayant été infectée elle communiquait l'infection à tout ce qu'elle produisait; ce qui ne me paraît pas absolument impossible, physiquement parlant.

Ayant souvent coutume de se loger au bord de la mer, ils voulaient que les Français, qui quelquefois avaient leurs habitations à deux ou trois mille pas des leurs, allassent comme eux sur le sable du rivage pour y satisfaire aux besoins de la nature. S'ils étaient trop loin de la mer, ils avaient encore soin de s'éloigner de leurs habitations, faisaient un trou à la manière

---

(1) Rochefort, t. II, p. 474.

(2) Rochefort, p. 411.

des chats, le recouvraient ensuite avec de la terre et allaient aussitôt se baigner. Si notre population était un peu plus caraïbe, nous n'aurions pas si souvent le spectacle fétide et nauséabond qu'elle étale si souvent le long de nos murailles. Mais, je le répète, nous ne sommes pas des Caraïbes et jamais on aurait vu, chez eux comme chez nous, un surintendant conserver dans une boîte d'or des excréments humains en guise de tabac (1), ni une princesse en faire l'éloge, comme cela est arrivé à la duchesse d'Orléans. Les Caraïbes, loin de leur ressembler, quand ils sentaient quelque mauvaise odeur quelque part, avaient l'habitude de dire : *Maboya cayèu eu*, « c'est-à-dire le mauvais esprit est ici » ; *caïma loary* « allons nous en, sauvons-nous ». Ils donnaient aussi le nom de *Maboya* à des plantes ou à des champignons fétides. Un décès dans leur habitation était encore pour eux un mot de déguerpir. Lorsqu'un Caraïbe, maître d'un carbet à la Dominique, dit Labat, venait à mourir, on l'enterrait au milieu de la case et ensuite tout le monde l'abandonnait et allait en faire une nouvelle dans un autre lieu, sans que personne ne songeât jamais à revenir loger ou à s'installer dans l'endroit abandonné. C'était une coutume immémoriale chez eux. En cela, ils ressemblaient aux Caraïbes du continent qui, dans ces circonstances, brûlaient même leur case et transportaient ailleurs leurs foyers. Ils avaient néanmoins d'autres motifs encore pour se déplacer ; car, après avoir fait une ou deux récoltes dans leurs jardins, il leur arrivait souvent de les abandonner, parce que ne fumant pas la terre et ne la laissant pas même reposer, elle s'épuisait promptement. Si la nécessité les eût comme nous cloués au sol, ils auraient assurément modifié leurs idées à l'égard de

---

(1) Dangeau, parlant du surintendant Claude de Bullion, sous Louis XIII (1632).

l'engrais humain et n'auraient pas imité Paris qui en jette par an vingt-cinq millions à l'eau sans y songer, tandis que la terre qui recevrait cet engrais nourrirait tout le monde. Quand ils transportaient ainsi leurs carbeta et leurs villages sur un autre emplacement, ils faisaient de nouveaux jardins; et, pour cela, ils abattaient les arbres et défrichaient le terrain. Plus tard, les Européens leur donnèrent l'exemple d'abattre les futaies avec des haches de fer bien acéré; mais ils conservèrent leur ancienne méthode consistant à cerner les arbres, à les dépouiller de leurs écorces pour les faire périr et à les laisser sécher sur pied. Quand ils étaient secs, ils appliquaient le feu au bas du tronc et, en les minant peu à peu avec de petits tisons qu'ils avaient soin d'entretenir, ils les abattaient. Ils se servaient aussi pour ce travail de haches de pierre d'un usage immémorial (1). Elles étaient faites d'un caillou fort dur, peu cassant, et les indigènes passaient beaucoup de temps pour les mettre en état de servir. Ils les aiguisaient en les frottant sur un grès afin de leur donner la forme de nos coins à fendre le bois. La pierre perfectionnée, il fallait l'emmancher: ils choisissaient alors un jeune arbre et en faisaient un manche sans le couper d'abord. Pour cette opération, ils fendaient cet arbre dans le milieu du tronc et y inséraient la pierre préparée. L'arbre, en croissant, se resserrait et s'incorporait tellement le caillou tranchant qu'il devenait même difficile de l'en séparer.

(1) H. Berthoud, *l'Homme depuis 5000 ans*, décrit des haches de pierre trouvées dans la Seine, et les compare à celles des indigènes de l'Amérique. Elles ne diffèrent, dit-il, que par la matière. Il ajoute que celles d'Amérique étaient en obsidienne. Je crois qu'il généralise trop. L'obsidienne était principalement employée dans le pays des Aztèques. Dans les Antilles, ainsi que je m'en suis assuré, les haches étaient en caillou quelconque, pourvu qu'il eût les qualités nécessaires.

Quand le nouveau sol du jardin avait été préparé, défriché, les femmes, après avoir observé le cours de la lune, l'enseménaient, y plantaient le manioc, les patates, les ignames, les ananas, les bananiers et autres plantes ou végétaux, partout où elles trouvaient une place à utiliser (1). Les jardins étaient sans clôture, sans que l'on eût besoin d'un article 386 du Code pénal ; car le larcin, la mauvaise foi, inconnus aux indigènes de l'Amérique, ne sont que les résultats de notre civilisation. Il n'y avait point d'impôts parmi eux, point de parasites, point de riches et par conséquent point de pauvres ; de sorte que le vol n'était point une nécessité chez eux comme chez nous, puisque nul ne manquait de rien et que les produits de la terre appartenaient à tous. Quand ils avaient une toiture sous la voûte céleste, des aliments suffisants et les bienfaits que répand la nature libérale, que leur eût-il fallu de plus ? Les Européens leur apprirent ce que c'était que voler ; et quand ils leurs dérobaient quelque chose, ces bons naturels pleuraient et disaient aussitôt entre eux : « un chrétien est venu par ici ». C'est alors qu'ils se liguèrent avec leurs compatriotes pour en tirer vengeance (2). Leurs ressentiments s'expliquent d'autant plus facilement, que les vols qu'on leur faisait ne sont point excusables, puisqu'ils donnaient avec une extrême facilité ce qu'ils avaient : il suffisait de le leur demander. Les mauvaises actions les indignaient ; et comme ils se passaient de tribunaux, d'avoués et d'huissiers, il était tout simple qu'ils infligeâssent le châtement aux coupables.

---

(1) Rochefort, p. 141 ; Labat, t. II, p. 405 ; Dutertre, pp. 562 à 564 ; Lafitau, pp. 101, 109, 110, 111.

(2) Rochefort, pp. 401 et 402.



## CHAPITRE TRENTE-ET-UNIÈME

### DE LA CUISINE ET DES REPAS CHEZ LES CARAÏBES

Si, chez certains peuples de l'antiquité, tels que les Égyptiens et les Grecs, comme nous l'apprend Homère, des hommes du premier rang se plaisaient à faire la cuisine, il n'en était pas ainsi chez les Caraïbes : une telle occupation leur paraissait indigne d'eux et ils en chargeaient leurs femmes, comme nous le faisons habituellement. C'étaient elles qui, après avoir planté et cultivé le manioc avec de gros bâtons pointus, comme ceux dont j'ai déjà parlé, en faisaient le *nacomotacani*, c'est-à-dire le cazabi ou pain de cassave. Pour cela, elles prenaient des racines de cette plante, la plus célèbre de toutes, la même que les Espagnols, dans leurs premières relations, appelaient yucca, en enlevaient la pelure, puis les râclaient à force de bras sur une grage, espèce de râpe formée sur une planchette longue d'un pied et demi et large de sept à huit pouces, sur laquelle étaient incrustés de petits cailloux pointus et tranchants. Pour se servir de cet instrument, elles en appuyaient l'une des extrémités contre leur estomac, tandis que l'autre allait aboutir au vase qui recevait ainsi la râpüre de ces racines. Après cette opération, elles pressaient ce produit dans une sorte de panier flexible, industrieusement tissé de joncs ou de feuilles de latanier.

Ce panier était alors suspendu par le haut; il était élastique et susceptible de s'allonger par une pression exercée à la base, soit à l'aide d'une grosse pierre qui y pendait, soit à l'aide d'un bâton qui le traversait horizontalement et sur les deux extrémités duquel elles s'asseyaient. C'est pour exprimer l'élasticité de ce genre d'ingénieux pressoir que les Français lui avaient donné le nom de «couleuvre». Le manioc râpé, et soumis ainsi à une pression suffisante, perdait sa partie liquide, si bien qu'il n'en restait plus que la partie solide ressemblant à des grumeaux, et blanche comme de la neige. C'était une farine qu'on passait alors dans un *hibichet*, sorte de crible ou de tamis. Pour en faire du pain, on jetait simplement cette farine sur une platine en terre soutenue sur trois pierres faisant l'office d'un trépied. On mettait alors au-dessous de la platine un feu modéré. La farine de manioc cuisait instantanément comme une crêpe ou une omelette. Quand elle était cuite d'un côté, on la retournait de l'autre. Quelquefois, après cette opération, on exposait ce pain au soleil pour le durcir davantage, et il servait alors de biscuit de mer (1). Le lecteur se rappellera que j'en ai parlé comme un usage chez les insulaires de Haïti connu parmi tous les indigènes des Antilles. Les Européens ne manquèrent pas de profiter de leur procédé.

Mais ce n'est pas tout de manger, il faut boire. Or, la boisson était chose fort importante chez les Caraïbes. C'étaient aussi les femmes qui la préparaient : elles faisaient deux espèces de boissons principales, l'*ouïcou*, c'est-à-dire la *chica* du Mexique et le *maby*. Pour faire la première,

---

(1) Laborde, pp. 570 et 588; Du Puy, p. 235; Rochefort, p. 438; Lafitau, pp. 101 et 102.

elles prenaient des racines de manioc, les rôtissaient sur une platine, les pilaient dans un mortier de bois ou les coupaient simplement par quartiers qu'elles faisaient alors bouillir dans de grands vaisseaux de terre jusqu'à ce qu'elles soient amolies. Puis, s'accroupissant en rond autour de ces vases, elles prenaient les racines ainsi amolies, les mâchaient, les tordaient dans la bouche; puis elles rejetaient cette mastication dans d'autres vases de terre et la faisaient rebouillir en remuant continuellement avec de grandes spatules jusqu'à ce que le tout soit bien cuit. Après cette opération, elles retiraient du feu, pour la seconde fois, la préparation et la versaient sans la décanter dans d'autres vases de terre contenant de soixante à quatre-vingt pots d'eau. La liqueur restait ensuite en fermentation pendant quelque temps, deux jours, par exemple; après quoi, on la couvrait jusqu'au moment de la boire. Et c'était seulement alors qu'on la filtrait à travers un hibichet. L'*ouicou* ressemblait à la bière en force et en couleur. La présence de la mastication dans sa fabrication répugnait aux Espagnols, qui modifièrent à cet égard le procédé que les indigènes leur avaient enseigné; mais il a été constaté que la boisson obtenue par l'ancien système était bien supérieure. Nous sommes d'ailleurs aussi un peu caraïbe pour la fabrication de notre vin, car si l'on songeait à la manière dont il est fait, il est probable qu'on n'en boirait pas tant.

Les femmes faisaient le *maby* de la même façon à peu près que l'*ouicou*. Comme je l'ai déjà dit, il était composé de patates seulement quelles faisaient cuire: elles mâchaient aussi ces patates et rejetaient la trituration dans un *coui*. Cette préparation s'y aigrissait et formait une sorte de levain dont elles prenaient gros comme un œuf et le faisaient dissoudre dans la valeur d'une forte chopine d'eau. Elles obtenaient ainsi une boisson de la cou-

leur des patates dont elles s'étaient servi. Mais elles ne faisaient cette boisson que dans les cas d'urgence, car la manière ordinaire de la préparer était de verser de l'eau sur les patates et de les laisser fermenter (1).

Laborde dit qu'aux patates on ajoutait des graines de maïs pour faire le maby, la plus commune des boissons caraïbes, et qu'il était épais comme du ciment qu'il fallait presser avant de le boire ; mais que les indigènes le conservaient dans un couï et le regardaient comme un mets délicat.

Ne prétendant pas donner ici un manuel complet de la cuisine des Caraïbes dont je reparlerai d'ailleurs plus loin, je conduirai l'attention du lecteur dans l'intérieur de leurs carbets, afin de les observer au moment où ils prenaient leurs repas. On les voyait alors accroupis, comme font les femmes pour uriner (2), ou ils s'asseyaient sur le derrière comme des singes, ce que nous faisons également plus d'une fois. Rochefort (p. 486) nous les montre soutenus sur les genoux et en rond, les uns auprès des autres. Cependant ils avaient aussi des sièges sur lesquels ils s'asseyaient pour manger. Chacun avait son *matoutou* ou plutôt deux *matoutous* (3). Sur l'un, le caraïbe mettait son pain de cassave, sur l'autre sa viande, son poisson ou ses crabes contenus dans un couï. Dans ces vases, se trouvaient souvent des burgaux, ainsi que les appellent les pêcheurs en parlant de coquillages du genre sabot. Les

(1) Rochefort, pp. 494, 495; Laborde, p. 578; Lafitau, t. II, pp. 114 à 118.

(2) Labat, p. 551, parlant des indigènes de la Martinique.

(3) J'ai déjà, si je ne me trompe, parlé de cette espèce de maby ; le *matoutou* était une sorte de petite table, ou de corde tressée en latanier ou en roseau. Elle était carrée, sans couvercle; le fond était plat, les revers ou bords avaient trois ou quatre pouces de hauteur. Le tout était supporté par quatre pieds en bois peint ouvragé terminés en un bout ou coupés à pans. Le tissu du meuble était si serré qu'on pouvait le remplir d'eau sans crainte qu'elle s'écoulât.

crabes retirés de leurs carapaces étaient fricassés dans leur propre graisse avec du suc de piment et de citron, de l'eau de la *mouchache* ou fine farine de manioc. Ainsi assaisonné, ce mets qu'ils appelaient *taumali* formait leur ragoût le plus ordinaire. Ils mangeaient avec appétit, sans dire une parole, épluchant avec une adresse et une admirable vitesse les plus petites pattes des crabes. Quelquefois, ils avaient du poisson de mer ou d'eau douce, des oiseaux de certaine grosseur qui avaient été mis sur le feu, sans être plumés ni vidés, sur des cendres et des charbons. Quand ils étaient cuits, ils les retiraient, en enlevaient facilement la croûte que les plumes et la peau avaient faite sur la chair; ils ôtaient alors les intestins et le jabot. Ainsi préparés, ces oiseaux étaient excellents, dit Labat, au rapport des Européens. Je me suis moi-même convaincu de la bonté de ce procédé. Les poissons à grandes écailles, ils les dépouillaient de la même manière, comme si on les eût tirés d'un étui. La chair en était également si bonne qu'on eût dit qu'on l'avait remplie de beurre. Ils ne faisaient jamais bouillir leur viande et leur poisson, car ils avaient le goût trop fin et trop délicat pour faire comme les Européens. La manière de les rôtir consistait à enfiler la viande par morceaux. S'ils avaient des petits oiseaux, ils les traversaient d'une brochette en bois plantée dans la terre devant le feu; et quand ils jugeaient qu'ils étaient cuits d'un côté, ils leur faisaient faire un demi tour, afin de les faire cuire de l'autre côté. Ils avaient en horreur les œufs et l'huile, ne faisaient pas usage de sel qu'ils croyaient nuisible à la santé. Aussi quand ils voyaient un Européen saler ses aliments, ils lui disaient : « compère, tu te fais mourir » (1).

---

(1) Rochefort, p. 414.

Leur sauce favorite, celle dont ils se servaient pour ainsi dire pour toutes les viandes et les poissons, était composée d'arêtes broyées, machicotées, d'os rongés, de beaucoup de piment additionné de la moucache et d'eau de manioc (1) que les hommes nommaient *kucre* et les femmes *kaim*.

C'était dans cette sauce qu'ils trempaient leur pain. Ils étaient assis dans une des attitudes mentionnées ci-dessus, autour du *coui* qui leur servait de plat. Les chats et les chiens, prétend Labat (2), étaient de la partie; mais les enfants avaient soin de les frapper quand ils allaient trop vite au plat. Dutertre ajoute que ces animaux attrapaient souvent les meilleurs morceaux. C'est ce qui prouve qu'ils ont l'odorat délicat et supérieur à celui de l'espèce humaine. En guise de serviettes, les Caraïbes s'essuyaient les mains aux piliers de leurs carbets ou sur leurs fesses. S'il en était ainsi, leurs membres ne devaient en avoir que plus de souplesse, comme le sont nos cheveux quand nous leur mettons de la pommade. Cependant Rochefort (p. 485), dit qu'ils avaient de belles feuilles de bananier toutes fraîches qui leur servaient de serviettes et qu'ils mettaient sur eux pour s'en essuyer les mains après se les être bien lavées (3). Je croirais volontiers qu'il en était ainsi; car les Caraïbes, comme on l'a vu, étaient très propres, et je ne serais pas surpris que les missionnaires, mécontents du peu de succès de leur doctrine, aient quelquefois vu chez les indigènes un mal qui n'y était réellement pas. Cela est

---

(1) Le manioc, dont il a été si souvent question plus haut, est une plante vénéneuse comme toutes les euphorbes en général; mais l'ébullition lui fait perdre son caractère malfaisant.

(2) Rochefort, *Histoire naturelle des Antilles*, p. 485.

(3) Du Puy, p. 199; Dutertre, p. 429; Rochefort, pp. 485 à 488; Labat, *Voyage*.

d'ailleurs dans les inclinations du cœur humain, comme le dit quelque part Laroche foucault. Les Caraïbes renouvelaient leurs repas plusieurs fois par jour, mais sans heures fixes; leur estomac leur servait seul d'horloge à cet égard, de sorte qu'ils mangeaient quand ils avaient faim et quand bon leur semblait. Ils se levaient même quelquefois la nuit pour manger. Du reste, ils enduraient si patiemment la faim que, revenant de la pêche, ils avaient la patience d'attendre que leur poisson fût rôti sur un petit feu, sur une grille de bois placée à une hauteur d'environ deux pieds au-dessus du foyer. Cette méthode de cuisson qui leur semblait préférable à une plus énergique exigeait quelquefois une journée pour que le poisson pût leur être servi dans l'état où ils le désiraient. Si pourtant la patience leur faisait défaut, s'ils ne trouvaient pas leur repas cuit à point, quand la faim se faisait sentir, ils avaient un excellent système de se consoler, c'était d'aller manger avec les premiers venus, comme dit Labat, la table hospitalière étant réciproquement ouverte à tout le monde. On n'avait pas besoin d'être invité, ni même d'être connu pour venir s'y asseoir. D'ordinaire, ils ne priaient personne, mais ils n'empêchaient qui que ce soit de manger avec eux. Il me semble que c'est le plus bel éloge qu'on puisse faire d'une nation, et que les Caraïbes avaient sur nous des vertus que nous sommes bien loin de posséder; aussi chez eux l'on ne mourait pas de faim comme chez nous.

————— S'il arrivait qu'un Caraïbe eut pris une tortue, où s'il avait fait une bonne pêche, il priait quelques-uns de ses plus proches voisins d'y venir prendre part. Avant l'arrivée des convives, on appropriait le carbet, on suspendait des hamacs supplémentaires et l'hôte priait ses amis de s'y reposer. C'est ce que faisaient ceux-ci en gardant le silence et leur gravité,

tandis que chacun s'empressait de tout préparer pour les bien régaler. Ainsi une femme donnait à boire, une autre présentait du pain, une troisième les meilleures pièces de la chasse ou de la pêche (1).

Les hommes mangeaient toujours à part, conséquemment sans leurs femmes, qui ne se seraient pas permis de prendre leurs repas en même temps que leurs maris. Était-ce un manque de galanterie ? Cela me paraît douteux, mais je crois que des gens qui se remplissent l'estomac ne présentent pas un tableau bien poétique et que l'amour demande à se repaître d'autres spectacles. Les Caraïbes se réunissaient souvent en commun dans le carbet public, afin de se divertir ensuite et boire l'ouycou, tous dans le même couï contenant jusqu'à trois pintes ; ils se l'envoyaient de l'un à l'autre jusqu'à ce qu'il fût vide (2). Dans ces occasions, ils invitaient deux ou trois familles ; et s'ils étaient au nombre de cinquante, par exemple, ils buvaient en un jour et une nuit la valeur de dix à douze barils, souvent sans manger ; mais ils perdaient et répandaient beaucoup de boisson. Ils n'y regardaient pas, puisqu'ils n'avaient point de droit de consommation à payer au Cacique, mais les canaris étaient brisés et ses éclats courant de tous côtés sur le sol représentaient en grand l'aspect des cabarets européens. Dans ces festins, les femmes et les enfants étaient quelquefois admis et n'étaient pas plus sobres que leurs maris et leurs pères (3). Tout cela rentre naturellement dans ce que nous pourrions appeler une orgie ; mais s'ils n'étaient pas civilisés comme les Romains, on ne voyait point chez eux, comme chez ceux-ci, un

(1) Du Puis, p. 205.

(2) Laborde, p. 567.

(3) Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*.

local nommé *vomitorium* où l'on allait vomir pour venir aussitôt se remplir l'estomac de nouveaux mets.

(1) Duteitré ajoute que c'était dans ces assemblées qu'ils nommaient *ouycou* du nom de la boisson qui en était l'âme, pour ainsi dire, et dans lesquelles hommes, femmes, enfants s'enivraient et ne mangeaient pas, qu'ils se souvenaient des injures reçues et que quelquefois, sans querelle et sans discours provocateurs, il y avait des homicides entr'eux. Il suffisait pour cela qu'un des assistants eût tué un de ses parents, pour que celui-ci se portât à des actes de vengeance. Alors il se levait sans façon, s'approchait derrière le meurtrier et lui fendait la tête sans que pas un des assistants se mît en devoir de le retenir ou de l'arrêter après le coup (1). Mais blâmerons-nous cette punition? N'avons-nous pas lu nos combats en pareille occurrence et encore aujourd'hui la peine capitale. Arrêtons-nous le bras du bourreau? Non, le résultat est donc le même, la forme différente; et vraiment je ne sais pas si la manière caraïbe, tout bien considéré, ne vaut pas mieux que nos coûteuses procédures si peu satisfaisantes dans l'intérêt des mœurs et arrêtant si peu nos crimes bien plus nombreux. Seulement il arrivait quelquefois, parmi les Caraïbes, que les parents de celui qui venait d'être occis pour meurtre se jetaient sur celui qui venait de tuer son homme et le tuaient à son tour. Ceci devait rendre ces homicides fort rares et certainement toute proportion faite, il tombait moins de têtes dans les Antilles que dans nos pays si fiers de leur civilisation, qui paraissait si hideuse aux yeux des insulaires, par un effet d'optique que je laisse aux penseurs le soin d'expliquer comme ils le voudront.

---

(1) Labat, *Nouveau Voyage*.

Souvent le plus fort de l'assemblée prenait ceux qui étaient ivres par derrière, les serrait si vigoureusement dans ses bras qu'il leur faisait rejeter ce qu'ils avaient bu de trop et les contraignait néanmoins d'achever leurs calebasses (1). Assurément cet aspect du tableau n'est pas séduisant, mais il valait bien le procédé qu'employaient les Romains dans leurs festins, pour se décharger l'estomac et le remplir à nouveau.

Les Caraïbes qui, comme ceux de la Dominique, avaient des ouycou presque chaque semaine, aimaient enfin tant à boire qu'ils disaient dans leur langage : « boiri un giromon, un melon, boire des figues, des bananes, des pommes d'acajou, des prunes de Monban, des cachiris, des mamenas, des gôyaves ». Ils buvaient aussi, selon leur expression, les cannes à sucre, même les fruits secs ne contenant aucune liqueur (2). Mais on voit facilement que boire, dans l'idiome des Caraïbes devait avoir la signification d'absorber ou d'avalier. Alors la remarque du père Labat n'aurait rien d'étonnant. Quand ils buvaient, ajoute-t-il, ils baissaient la tête au lieu de la lever.

Si un Caraïbe était malade ou blessé, il recommandait à son frère, ou à sa sœur ou à tout autre parent de se bien garder de manger de telle ou telle chose, car cela eût augmenté son mal (3).

Le docteur Chanca parle d'une île des Antilles où il remarqua nombre de femmes qui avaient été enlevées par les Caraïbes dans une expédition, et d'hommes qu'ils avaient mis en réserve, comme provision de boucherie. « Ces insulaires, ajoute-t-il, disaient que la chair humaine est le mets le plus délicieux du monde ». Cela paraît exact; car dans les habitations

---

(1) Dutertre, *Histoire générale des îles*.

(2) Labat, p. 251.

(3) Laborde, p. 592.

que nous découvrîmes les os étaient rongés jusqu'à la dernière extrémité, et il ne restait que ce qui, par sa dureté, ne pouvait être mangé. Nous trouvâmes dans une de leurs maisons le cou d'un Indien que l'on faisait cuire dans un vase. Ils coupaient le membre viril aux enfants qu'ils prenaient et s'en faisaient servir jusqu'à l'âge de puberté. Ensuite, quand ils voulaient se régaler dans une de leurs fêtes, ils les tuaient et les mangeaient. Trois de ces enfants se réfugièrent auprès de nous. Tous trois avaient le membre viril coupé (1).

Oviedo (2) confirme ce fait en parlant des Caraïbes de Carthagène ou occupant la plus grande partie de cette côte. « Les enfants étrangers, dit-il, qu'ils prenaient à la guerre, ils les châtraient, les engraisaient et les mangeaient ».

Quand ils eurent reconnu jusqu'à quel point les Espagnols étaient immortels, ils ne se firent pas non plus scrupule de manger ces enfants du Soleil. Ce fut ainsi que ceux du cap Sainte-Marie caressèrent Jean de Solis et soixante de ses compagnons. Des moines furent aussi dévorés par les Caraïbes. C'est pour ce motif que, vers 1519, quatre franciscains arrivés à la Dominique, refusèrent de passer en Terre-Ferme, de peur d'être mangés comme cela était arrivé à leurs compagnons (3).

---

(1) Lettre de Chanca, dans Navarette, *Deuxième Voyage de Colomb*.

(2) Ch. x, p. 52.

(3) Oviedo, liv. xix, ch. 3, raconte effectivement que des religieux de Saint Dominique et de Saint François avaient fondé en 1516 deux monastères sur la Terre-Ferme, près de l'île de Cubagua, pour convertir les indigènes. Oviedo ajoute que ces monastères faisaient beaucoup de bien et de charité aux Indiens. Ceux-ci prétendaient au contraire que ces religieux cherchaient à les pervertir et étaient venus vivre à leurs dépens. C'est pour cela qu'ils tombèrent un jour sur ces deux monastères et qu'ils

Ces cas d'anthropophagie ont eu lieu, je le reconnais; mais ce serait une erreur de croire qu'ils eussent été pour les Caraïbes un état normal. Ils ne mangeaient que la chair de leurs ennemis, de ceux dont ils voulaient se venger et dont ils avaient eu beaucoup à se plaindre. Les moines ne se faisaient pas faute de briser leurs idoles; et si pareille chose leur fût arrivée, ils eussent assurément eu recours à leurs bûchers. Les festins de chair humaine n'avaient lieu généralement chez les Caraïbes qu'à l'égard des Arouagues. Ils disaient que la chair de chrétien leur faisait mal au ventre. La chair des Français leur paraissait plus délicate que celle des Espagnols qu'ils trouvaient plus dure. Il n'y avait pas longtemps qu'ils avaient mangé le cœur d'un Anglais, lorsqu'ils firent ces remarques culinaires qui prouvent qu'ils étaient grands connaisseurs en gastronomie. Quoique les Arouagues fussent leurs ennemis mortels, ils épargnaient les femmes et les filles qu'ils leur prenaient. Ils épargnaient aussi généralement leurs enfants mâles, les élevaient comme les leurs. J'en ai donné des exemples plus haut. Ces enfants étaient toujours épargnés, s'ils provenaient de leur union avec les prisonnières (1). Les garçons et les filles de la nation anglaise enlevés fort jeunes oubliaient même leurs parents, et ne voulaient pas les rejoindre quand ils en avaient l'occasion, tant il est vrai, je le répète ici, que

---

envoyèrent ces religieux dans la béatitude céleste et brisèrent leurs cloches qui leur faisaient mal aux oreilles. Après avoir chassé ces catholiques ils se proposèrent de passer dans l'île de Cubagua afin d'envoyer également au ciel les chrétiens qui y faisaient bombance; mais ceux-ci, qui n'étaient pas si pressés d'aller au paradis, prirent la fuite, laissant, comme dit Oviedo, beaucoup de tonneaux de vin, de vivres, avec une foule d'objets dont ils faisaient le commerce. Ils se retirèrent à Haïti, de sorte que les indigènes recouvrèrent momentanément la possession de leur pays.

(1) Rochefort, pp. 563 à 575.

ceux de leur nouvelle patrie les traitaient bien. Ces enfants, devenus grands, se rocouaient absolument comme leurs pères adoptifs, et on ne les reconnaissait qu'à leur chevelure blonde (1). Et cependant les Caraïbes en voulaient beaucoup aux Anglais, leurs *etoutou norubi* ou ennemis contrefaits qu'ils nommaient ainsi, comme je l'ai dit à cause de leurs vêtements, parce que ceux-ci leur avaient enlevé des compatriotes et les avaient réduits en servitude. Aussi ont-ils attaqué Montserrat, Antigoa et autres îles à titre de représailles. Ils leur ont pris des hommes et des femmes, les ont conduits à la Dominique et à Saint-Vincent. L'on ne voit pourtant pas qu'ils en aient mangé (2). On cite même les soins affectueux donnés à ces prisonniers et notamment à une Anglaise qui était enceinte : elle avait été enlevée de l'île de Montserrat par Orachora Caramiana que les Français appelaient le baron; et quoiqu'elle fut très belle, ils la respectèrent. Enfin, du temps du père Laborde, ils ne mangaient plus de chair humaine, si ce n'est celle des Arouagues (3).

On raconte qu'un gentilhomme français avait servi à un Cacique et à plusieurs Caraïbes du lamentin déguisé en forme de hachis. Le lamentin était un aliment dont les naturels ne faisaient pas usage par superstition, comme on l'a vu. Le Cacique avait prié son hôte de ne point le tromper sur la nature de ce hachis. Celui-ci le rassura, mais après le repas, voulant se divertir aux dépens de ses serviteurs, il leur dit ce qu'ils avaient réellement mangé.

---

(1) Laborde, *Voyage aux îles Caraïbes*, p. 572.

(2) Rochefort, *loc. cit.* et p. 406.

(3) Laborde, p. 573.

— Hé bien ! compère, dit le Cacique en riant et en homme d'esprit, nous n'en mourrons pas !

Quelque temps après, le gentilhomme alla visiter à son tour le même cacique, trouva le dîner cuit à point : l'appétit ne lui manquait pas et il se réjouissait à l'odeur de la cuisine. Le Caraïbe avait pourvu à tout. Après le repas, il demanda à son convive et à ceux qui l'accompagnaient s'ils avaient trouvé sa cuisine de leur goût ?

— Tout a été excellent, répondirent-ils unanimement.

— Cela vient, reprit alors le Cacique d'un air satisfait, du soin que j'ai eu de faire mettre de la graisse d'homme dans toutes les sauces.

Les Espagnols furent si dégoûtés que tous en furent malades.

— Chacun son tour, dit alors l'Indien.

Quel arrêt eût été plus juste, chez nos aristides à bonnets carrés ?

Pour compléter l'anecdote que je viens de reproduire, je dois ajouter ici que les principaux Caraïbes, les jours de réjouissance et dans les grandes solennités, assaisonnaient assez souvent leur viande avec de la graisse dont il vient d'être question. Il ne faut pas oublier que les Arouagues leurs ennemis irréconciliables, en cas de victoires, mangeaient aussi les Caraïbes leurs prisonniers. Il y avait donc, au fond de tout cela, quelque chose de juste que j'appellerai volontiers la peine du talion. Aussi, par réciprocité, les Caraïbes conservaient de la graisse d'Arouagues : c'était leur saïndoux dont ils ne faisaient usage qu'à l'époque des guerres : c'était une excitation offerte à la vengeance. C'est ainsi qu'ils mangeaient leurs chiques et leur vermine (1),

---

(1) Du Puy, p. 235.

pour leur rendre la pareille, et certainement pas par un goût dépravé. En parlant de leurs expéditions guerrières, je dirai comment ils apprêtaient la chair humaine avant de la manger.

Quelques temps après le départ, nous arrivâmes à un point où l'appât ne lui manquait pas et il se réjouissait à l'idée de la viande. Le Caribbe avait pourvu à tout. Après le repas, il demanda à son convive ce à quoi lui l'accompagnant s'ils avaient trouvé sa cuisine de leur goût.

— Tout à l'excellent, répondit-il avec un grand plaisir. — Cela vient, reprit alors le Caribbe d'un air vaillant, du soin que j'ai eu de faire mettre de la graisse d'homme dans toutes les sauces.

Les Espagnols furent si étonnés par tout ce qu'ils virent et entendirent, qu'ils ne purent s'empêcher de dire : — C'est un grand homme, l'Indien.

Quel autre est-ce que ce grand homme, chez nos amis et bons amis ? Pour compléter l'anecdote, que je veux de reproduire, je dois ajouter ici que les principaux Caribbes, les jours de réjouissance et dans les grandes solennités, associaient à leur viande, avec du vin de raisin, du miel et de la poudre de cacao. Il ne faut pas oublier que les Arouques, leurs ennemis irréconciliables, en cas de victoire, mangèrent aussi les Caribbes dans un grand festin. Il y avait donc au fond de tout cela, quelque chose de plus que l'appétit révolté par la peine du labeur. Aussi, par respect pour les Caribbes conservés dans les Arouques, c'est leur viande que les Arouques mangeaient après qu'ils avaient été tués : c'était une excitation offerte à la vengeance. C'est ainsi qu'ils mangèrent leur viande (1).

(1) Au tome II, page 100, de la Société d'Ethnographie. — II — 1880



## CHAPITRE TRENTE-DEUXIÈME

### OCCUPATIONS DES DEUX SEXES CHEZ LES CARAÏBES

Les femmes étaient assurément les plus actives et les plus laborieuses dans toutes les îles caraïbes. Quoique j'ai eu déjà l'occasion de les montrer à l'œuvre, je commencerai ce chapitre par parler encore de leurs travaux. Nous avons vu qu'elles faisaient la cuisine, préparaient les boissons, cultivaient les jardins, rocouaient et peignaient leurs maris. Jamais elles ne se reposaient; elles allaient même chercher le manioc à une distance lointaine de l'habitation et l'apportaient sur le dos par des chemins raboteux. C'étaient elles encore qui filaient le coton. Elles n'avaient point de rouet pour cette opération, mais des fuseaux de bois les plus pesants qu'elles pussent trouver : elles les plaçaient à une hauteur assez élevée pour qu'ils descendissent le plus bas possible et que le fil fût plus tiré, plus allongé et plus tord. Outre le coton, elles tiraient des *carotas* (agave americana) des fils très beaux et très forts. Ces fils appelés *pites*, (disent Rochefort, t. II, p. 510 et Laborde, p. 521), étaient plus fins que la soie crue.

Effectivement, si l'on écrase entre deux rouleaux les feuilles de

l'agave, le mucilage qui les constitue tombe et laisse libre une quantité immense de fils semblables à ceux du chanvre. Il ne s'agit plus que de les laver et de les peigner. Avec ces fils, obtenus par une manipulation si facile, les successeurs des indigènes des Antilles ont continué à fabriquer des cordages de la plus grande solidité et même des toiles d'emballage. Cette industrie des Caraïbes, continuée par les Espagnols, a réussi en France, et il paraît que l'Algérie en tire un très bon parti.

Or les femmes Caraïbes, après avoir obtenu de beaux fils de leur carotas, les tordaient et en faisaient de petites cordes pour rubaner les hamacs (1). Ces cordes appelées *hicos* (2) étaient aussi faites de *cabuya* et de *haneguen*, c'est-à-dire de fils blanc ou roux formés de fibres. Ces cordes duraient bien plus que celles faites avec du coton et n'étaient point sensibles à l'humidité comme celles que nous faisons avec du chanvre ou du lin. L'écorce lisse et flexible du rocouyer leur fournissait aussi des filaments dont elles faisaient encore des cordes (3). Elles tissaient les voiles pour les canots et faisaient les hamacs ; pour tisser un hamac, elles devaient être deux ; et ce travail demandait un temps si considérable qu'elles y consacraient une année. Il leur fallait d'abord recueillir le coton, l'éplucher, le filer. Après en avoir mis en pelotes sept ou huit livres en fil un peu gros mais bien tord, elles le disposaient sur une espèce de châssis ou de métier appuyé contre les piliers du carbet, afin de l'ourdir, le tisser comme l'auraient fait nos tisserands pour faire du creseau. Quand elles avaient déterminé la longueur et la largeur qu'elles voulaient donner au hamac,

---

(1) Labat.

(2) Oviedo, p. 54.

(3) Robin, t. I. p. 45.

elles mettaient, aux deux extrémités de leur métier, un paquet de cendre ; car, si elles n'avaient pas eu cette précaution, l'ouvrage n'aurait pas duré longtemps, de plus elles ne mangeaient pas de figues, car cela l'aurait fait pourrir. Elles se gardaient bien aussi de manger du poisson qui aurait eu de bonnes dents, car le hamac aurait été bientôt percé. Ces attentions prises et ces superstitions observées, ces dames faisaient aboutir la chaîne de leur ouvrage à un rouleau établi à la base du châssis et le tournaient à mesure que la trame s'ourdissait, en passant leur peloton de fil dessus et dessous entre les fils de la trame, l'un après l'autre. Elles avaient soin de battre la surface du travail, avec une espèce de lame d'un bois dur et pesant, pour que ces fils prissent chacun sa place et que le tissu fut plus régulier. Elles lui donnaient habituellement une longueur de six à sept pieds sur une largeur d'environ dix à douze. Quand le hamac était achevé, il était très blanc : elles le peignaient ensuite. Cette peinture formait une espèce de guillochis dont la régularité était observée avec autant de précision que si elles se fussent servi d'une règle et d'un compas. Elles le décoraient ainsi, en noir ou en roucou, de dessins très jolis et très agréables. Dans cet état, il pouvait braver la pluie, dans le cas où l'on en aurait fait usage à l'extérieur. Si l'on devait au contraire s'en servir dans le carbet, elles prenaient dix ou douze brasses de cordes de pite, longues de deux pieds, qu'elles passaient dans les mailles du hamac pour en faire des boucles aux deux extrémités, de sorte que lorsqu'on voulait se servir de ce hamac ; on n'avait plus qu'à passer une autre corde de pite de la grosseur du doigt dans ces espèces de boucles, afin de le suspendre et de l'attacher à deux des piliers à la hauteur que l'on voulait, mais ordinairement, comme je l'ai dit, à une élévation suffisante pour allumer du feu en dessous, afin d'éloigner les

maringoins, les insectes en général, et surtout les esprits malfaisants.

Sans doute la manière lente et pénible dont le hamac des Caraïbes était tissé peut nous étonner : nos procédés sont plus expéditifs ; mais les deux femmes dont j'ai parlé devaient seules pourvoir à tout et nos étoffes, qui, avant de nous être livrées passent dans une infinité de mains, sont assurément inférieures en solidité à celles des femmes caraïbes, qui avaient aussi l'avantage de n'avoir point de ces épaisseurs parfois si désagréables comme en ont certains de nos tissus. Oviedo, le premier, fait l'éloge des hamacs des naturels des Antilles, en disant que c'étaient des couvertures de coton fort bien tissées, de bonnes et belles toiles. Ainsi les indigènes savaient tisser le coton, le byssus d'Hérodote, dont il a déjà été parlé plusieurs fois dans cette notice. Ce coton n'était connu ni des Grecs, ni des Romains que par les relations des voyageurs du temps de Théophrate. D'où les Indiens avaient-ils appris à faire des tissages. Est-ce par instinct, pour avoir vu des araignées ? On comprend donc qu'un hamac chez les Caraïbes était un objet de luxe : aussi tous n'en avaient pas ; et beaucoup d'entre eux se couchaient sur un châssis ou sommier carré, formé en treillage par des bâtons, sur lequel ils mettaient une grande quantité de feuilles de balisier ou de bananier ; mais ces châssis étaient néanmoins suspendus aux coins à l'aide de cordes.

C'étaient encore les femmes qui faisaient l'huile de *calaba* ou de palmiste, servant à la coiffure, et les *coïbes*, sorte de tamis pour passer la farine de manioc. Elles pétrissaient la terre, en formaient des *canaris* ou vases de toutes dimensions et les faisaient cuire au feu.

Les hommes aimaient à vivre paresseusement. Après leurs repas, ils se couchaient dans leurs hamacs ou restaient accroupis autour du feu, soit

en silence, soit en sifflant avec la bouche ou dans une espèce de flûte ou de chalumeau, et toujours sur le même ton. Cependant c'étaient eux qui défrichaient la terre, quand ils voulaient en faire des jardins. C'étaient eux aussi qui construisaient les carbets. On en voyait même qui, comme les femmes, faisaient des hamacs, des hibichets, des matoutous, des paniers de jonc de diverses couleurs, des *catauli*, espèces de hottes dont les femmes se servaient pour aller chercher les provisions. Ils faisaient deux sortes de *catauli* : les uns étaient à jour et formaient des compartiments, les autres étaient pleins, sans dossier, sans doute afin que, placés sur le dos, ils embrassassent les flancs sans blesser la colonne vertébrale sous le poids de la charge. Ils avaient une forme pyramidale, étaient fort légers, fort propres et bien enjolivés. Les roseaux, pour les tisser, étaient teints de plusieurs couleurs. Les autres *catauli*, tressés d'une manière compacte étaient si serrés dans le travail qu'on pouvait les remplir d'eau sans qu'il en sortît une goutte. Les uns et les autres s'attachaient sur les épaules avec deux bretelles ou galon de coton large de deux pouces et d'une épaisseur convenable, qu'on nommait *maho*. Les hommes faisaient aussi des vases pour contenir leurs aliments et leurs boissons, des *rettas* servant à boire et des *tourac*, espèces de marmites. Ces vases étaient lisses, peints, décorés et cuits ensuite dans des fourneaux, comme le font nos potiers. C'étaient les hommes qui faisaient leurs ceintures dites *ieconti* ou *niranvari*, leurs *tiamataboni* ou couronnes de plumes, leurs arcs et leurs flèches avec une incision vers la pointe ; de la sorte, lorsqu'elles avaient été empoisonnées elles devaient se briser dans la plaie, et ce fragment était difficile à retirer et même à retrouver. Ils sculptaient leurs *boutous*, espèce de massue plate, en bois très dur et très pesant, poli, coupé à arêtes vives sur les côtés les plus larges. La poignée,

comme la garde de nos épées, était la partie la plus travaillée. Souvent ils l'incrustaient d'os de diverses couleurs ou d'un enduit blanc fait de mouchache. Ils donnaient à cette arme, — dont aucun coup n'était porté sans briser un bras, une jambe ou sans fendre la tête en deux — environ trois pieds et demi de long sur une épaisseur de deux pouces, excepté à l'extrémité supérieure où elle en avait quatre ou cinq. Ils s'appliquaient aussi à faire des lignes de pites pour la pêche, et les tordaient sur la cuisse. Ils ne mettaient pas moins de soin à faire des flèches particulières dont ils se servaient également à la pêche et à la chasse. Celles dites *acheuragle* destinées à tirer aux poissons dans les rivières ou dans les endroits peu profonds de la mer, étaient faites d'une seule pièce de bois et terminées par un ardillon assez long. Une corde mince, d'une longueur suffisante à laquelle était attaché un morceau de bois léger comme du liège, était fixée à la base de cette espèce de flèche. Dès que le poisson, se sentant atteint, cherchait à fuir, le bois qui surnageait faisait connaître l'endroit où il se trouvait. Alors le pêcheur, se jetant aussitôt à la nage, allait saisir sa proie. Cette pêche avait lieu habituellement la nuit, à la lueur des flambeaux (1).

Les flèches, pour la chasse proprement dite, avaient une pointe tout unie et celles servant à abattre les petits oiseaux portaient à l'extrémité un tampon de coton, de sorte qu'on pouvait les tuer sans les endommager. Les Caraïbes plongeaient aussi près des rochers et en tiraient le poisson qui s'y cachait. Quelquefois, ils jetaient, dans les endroits où la mer resserrée par les terres était paisible, certain bois qui enivrait le poisson, et par ce

(1) Dutertre ; Rochefort, t. II, pp. 441, 506, 507, 510 ; R. Lebreton, *Dictionn. Caraïbe* ; Labat, pp. 547, 548, 564.

moyen ils en prenaient autant qu'ils en voulaient ; mais comme cette méthode était très destructive, ils n'y recouraient que dans les grandes circonstances, car ils ne faisaient point de provisions et se contentaient d'aller prendre de quoi satisfaire aux besoins de la journée. Quoiqu'ils portassent quelquefois au cou, dans leurs excursions, de petits paniers qui leur servaient à mettre les ustensiles les plus nécessaires, tels que du fil de coton pour leurs fleches ou des miroirs, ces messieurs croyaient indignes d'eux de rapporter la venaison ou le poisson qu'ils avaient pris. C'était leurs femmes qui allaient chercher la capture au lieu où elle avait été faite, et pour cela, elles portaient sur le dos leurs cataulis.

La pêche aux crabes était la plus ordinaire, la plus certaine et la plus productive. A la Martinique, dans les parties marécageuses du rivage, ces crustacés étaient en si grande abondance qu'on pouvait les ramasser à pleins paniers. La consommation prodigieuse qu'en faisaient les Caraïbes n'en diminuait pas sensiblement les produits (1).

Les hommes, comme je l'ai dit plus haut, abattaient le bois de haute futaie, construisaient les carbetts et les réparaient ; mais c'était les vieillards qui faisaient la besogne la plus pénible et abattaient les plus gros arbres. Il paraît que cet exercice leur convenait, car ils se portaient fort bien, ne blanchissaient point et vivaient fort longtemps. Du reste, vieux et jeunes, ne travaillaient que comme ils auraient fait une partie de plaisir, quand bon leur semblait, jamais deux jours de suite. Les missionnaires qui avaient cherché si vainement à en faire des prosélytes sérieux assuraient qu'ils n'avaient eu aucune peine à leur faire observer leur commandement

---

(1) Robin, t. I, p. 68.

défendant de travailler le dimanche. Les Caraïbes se seraient peut-être même très bien habitués, si cela eût été possible, à rester éternellement oisifs comme le Dieu Créateur et ses élus. Ils considéraient même comme une peine le temps qu'ils consacraient à écouter les missionnaires catholiques, ce que je comprends fort bien ; aussi il leur arriva de demander à être payés de cette peine (1). Quelquefois, après avoir écouté de longs sermons avec une patience héroïque, ils disaient à l'orateur : « Compère, tu es fort éloquent ou tu es fort *manigat*, c'est-à-dire fort habile ; je voudrais bien parler comme toi ».

Un Caraïbe travaillait un jour de dimanche. Du Montel lui dit : « Celui qui a fait le Ciel et la Terre sera fâché contre toi, parce que tu travailles aujourd'hui, car il s'est réservé ce jour pour son service.

— Je suis aussi fâché contre lui, répliqua l'indigène, car tu dis qu'il est le maître du monde et des saisons : c'est donc lui qui n'a pas envoyé la pluie en son temps et qui a fait mourir mon manioc et mes patates par la grande sécheresse. Puisqu'il m'a si mal traité, je veux travailler tous les dimanches pour le fâcher (2).

Ces réparties résument l'intelligence des Caraïbes, comme cette dernière en fait ressortir le penchant au ressentiment.

Une occupation quotidienne pour eux, en attendant que leurs femmes eussent apprêté leur déjeuner, était de jouer de la flûte. Ils faisaient des instruments de ce genre de diverses sortes ; quelques-uns étaient formés avec des ossements de leurs ennemis. Mais ce qui est remarquable, c'est qu'on pouvait en tirer la gamme, les tons pleins et les demi-tons. J'ai

---

(1) Robin, t. I, p. 68.

(2) Rochefort, p. 424.

dessiné des flûtes ou plutôt des flageolets en terre cuite provenant des Aztèques et qui ont assurément des rapports de ressemblance avec ceux des Antilles et dont j'ai effectivement tiré toute la gamme. Les Caraïbes en jouaient avec une certaine habileté. Ils passaient aussi le temps à chanter quelques airs accompagnés de refrains assez agréables (1). La plupart de leurs chansons étaient des railleries contre leurs ennemis. D'autres avaient pour *scenario* les oiseaux, les poissons, les femmes, et communément quelque sujet badin.

Leur grande occupation, celle pour laquelle ils ne négligeaient aucun soin, était consacrée à la construction de leurs *canoas*, canots ou pirogues, dont chacun consistait en un seul gros arbre, tel que l'acajou ou le gommier qu'ils creusaient, rabotaient et polissaient avec une grande dextérité et beaucoup de propreté. C'était les chefs-d'œuvre de leur art (2).

Partout les premiers vaisseaux destinés à la navigation furent, comme ceux des Caraïbes, des arbres creusés :

*Tunc alnos primum fluvii sensere cavatas* (3).

Or, pour construire leurs pirogues et leurs *couliala* (petits bateaux), les Caraïbes commençaient d'abord à chercher un arbre qui leur paraissait convenable pour ce but. Ils l'environnaient, comme on l'a vu, de mousses bien mouillées, un peu au-dessus des racines, qu'ils attaquaient par le feu (4).

Quand ils étaient éloignés de leurs habitations, pour se procurer ce feu, ils prenaient deux morceaux de bois, l'un plus dur que l'autre,

(1) Rochefort, t. I, p. 514.

(2) Oviedo, liv. vi, ch. 4, p. 123.

(3) Virgile, *Géorgiques*, liv. I, v. 136.

(4) Rochefort, p. 512.

faisaient une pointe au premier et creusaient le second qu'ils appelaient *tol*. Celui-ci provenait du *caratas* (agave americana). Puis, le mettant entre leurs genoux, l'y maintenaient avec fer mété. Alors, prenant entre les deux mains le bois pointu mesurant sept à huit pouces de long, ils en introduisaient la pointe dans le *tol* et le faisaient tourner avec le plus de rapidité possible. Ce mouvement de rotation échauffait les deux morceaux de bois et surtout le plus tendre qui s'enflammait comme de l'amadou. Le procédé variait quelquefois. Oviedo nous donne une gravure représentant un Indien debout et tournant dans les mains une baguette entre deux morceaux de bois plus tendre liés l'un contre l'autre à ses pieds. Pour cette opération, ils prenaient, dit-il, une baguette longue de deux palmes au plus, à volonté, et de la grosseur du petit doigt, telle qu'est l'épaisseur d'une flèche, puis ils la travaillaient de manière à la rendre lisse. C'était un bois qu'ils savaient propre à cela. Alors, s'ils étaient dans la campagne disposés à manger, pour faire le feu, ils prenaient deux bâtons secs et légers, les mettaient sur le sol après les avoir bien liés ensemble et introduisaient dans leur jointure la pointe de cette espèce de baguette et la faisaient tourner entre les mains sans s'arrêter: ils obtenaient ainsi du feu en peu de temps (1).

(1) Oviedo. p. 124, liv. vi, ch. 5. Tolgono una bacchetta lunga due palmi o più, secondo che ciaschun vuole e così grossa quanto è il più picciolo dito della mano o quanto è la grossezza d'una saetta e la fanno ben liscia di un sorte legno che essi ben conoscono quale sia por questo e dove si fermano nella compagna à mangiare e a cenare e voglion havervi il lumo, tolgon duoi bastoni secchi e i più leggeri che ritrovano gittati por terra e gli stringono e ligano ben insieme. Gli pongono poi in terra e fra loro giuntura pongono la punta di quella sorte bacchi che ho detta e ve la spingono dentro torcendo con mani e quasi pertugiandovi continuamente e perche la punta della bacchetta frega, volgandosi intorno i duoi bastoncelli stesi in terra, e ben stretti insieme, gli accende in poco spatio di tempo.

Ce procédé, qui a si étonné les Européens quand ils le virent pratiquer pour la première fois, est cependant décrit dans Théophraste (2). C'est avec le feu ainsi obtenu que les Caraïbes, dans leurs forêts, minaient à la base les arbres qu'ils destinaient à la construction de leurs canots, dont la méthode était longue; aussi reconnurent-ils qu'ils devaient beaucoup aux Européens qui leur fournirent des moyens d'exécution plus commodes et plus prompts. L'adresse qu'ils avaient à manier les outils de nos charpentiers et de nos menuisiers, sans qu'on leur eut appris à s'en servir, démontre assez qu'ils eussent pu être très habiles à apprendre les métiers de leurs envahisseurs.

L'arbre abattu, ils le creusaient à force de patience avec le feu et des haches de pierres tranchantes dont voici la figure :



FIGURE 14.

Les grandes pirogues étoient parfois havées, c'est-à-dire rehaussées tout autour, surtout en arrière, avec des planches de seize pouces de large ajustées avec des épines de mahot qui leur servaient de clous. Après avoir bien calfeutré les jointures de la construction avec des étoupes, des écorces battues, ils cousaient avec d'autres épines de mahot, au-dessus de ce calfeutrage, des gaulettes. En outre, des deux côtés du bâtiment et dans

(2) *Histoire des plantes*, t. VII, ch. 10.

toute sa longueur ils formaient deux préceintes dans lesquelles ils enchâssaient les pointes des varangues qu'ils fixaient ou qu'ils liaient de deux pieds en deux pieds les unes aux autres. Des barres de traverse, affermissant tout l'ouvrage, leur servaient en même temps, lorsqu'ils ramaient, d'appui pour leur dos. Plus bas des pièces de bois de la grosseur du bras étaient en outre fixées horizontalement dans les flancs de la pirogue et formaient des sièges pour les rameurs, tout en consolidant encore le bâtiment.

Ces pirogues avaient, ordinairement, trente-cinq à quarante pieds de long. Les plus grandes en avaient cinquante à soixante, et pouvaient contenir cinquante personnes et leurs bagages. De plus petites avaient vingt-neuf pieds de long sur quatre et demi de large. Elles finissaient toutes en pointe par leurs deux extrémités plus élevées d'environ quinze à vingt pouces que le pourtour. Au milieu, elles étaient, comme on vient de le voir, partagées par des planches ou bancs fendus, dolés et non sciés.

Les *bacassas* avaient quarante-deux pieds de long sur sept de large dans le milieu; l'avant était élevé et pointu, à peu près comme celui des pirogues, mais l'arrière était plat et coupé en poupe. Souvent, l'on y suspendait une figure ou une idole peinte en blanc, en noir et en rouge et, à côté, un bras humain boucanné. Ces bacassas avaient des bancs comme les pirogues et étaient également revêtus d'un évuage, c'est-à-dire qu'elles étaient exhaussées avec des planches dolées de même bois, d'acajou ordinairement et d'environ quinze pouces de haut, ce qui augmentait considérablement la hauteur de la construction.

Les *coulialas*, dont il a été question déjà, n'excédaient jamais vingt pieds de long sur trois ou quatre de large. Ils étaient du reste construits

d'après le même système, consistant à rendre pointues les extrémités, de sorte qu'il n'était pas facile de distinguer la poupe de la proue, d'autant plus que tous les bâtiments n'avaient point de gouvernail. Quant aux coulialas, ils étaient rarement havanés (1).

---

(1) Dutertre, p. 440; Rochefort, t. II, p. 510; Labat; Lafitau, p. 214.



## CHAPITRE TRENTE-TROISIÈME.

### DU MARIAGE ET DE L'ÉDUCATION DES ENFANTS CHEZ LES CARAÏBES.

Les jeunes Caraïbes ne fréquentaient ni filles, ni femmes avant d'être mariés. Leur union n'avait ordinairement lieu qu'avec l'agrément de leurs parents, mais ils naissaient pour ainsi dire tout mariés parce qu'ils épousaient de droit leurs cousines germaines; et celles-ci, leurs *niouelleri* ne pouvaient s'y refuser, car il suffisait à ces jeunes caraïbes de dire qu'ils les prenaient pour femmes, et ils les conduisaient alors dans leurs carbets sans autre cérémonie (1).

Leurs fiançailles, dit Labat, avaient lieu dès l'âge de quatre à cinq ans. Souvent un Caraïbe prenait pour femmes trois ou quatre sœurs, ses cousines germaines, ou ses nièces. Il prétendait qu'ayant été élevées ensemble, elles devaient s'aimer davantage, vivre en meilleure intelligence, et se secourir plus volontiers les unes les autres.

Dutertre nous apprend qu'il n'était pas rare qu'un Caraïbe épousât les deux sœurs et quelquefois même la mère et la fille. Par la suite, le droit qu'il avait d'épouser sa cousine germaine ne fut plus absolu, mais la fille

---

(1) Laet; Rochefort, t. II, p. 593 et p. 602.

qui se fût opposée à s'unir à son cousin, perdait sa réputation et tout ce qu'elle pouvait espérer de sa famille (1).

Quand un Caraïbe n'avait point de cousine germaine ou si elle avait été donnée à un autre, il pouvait épouser des filles qui n'étaient point ses parentes, toutefois en les demandant à leurs pères et à leurs mères. Une fois accordées, il était en position régulière pour les emmener dans son habitation (2). Les hommes, ajoute Laborde (p. 594), faisaient quelquefois le choix et la demande, mais le plus souvent les filles leur étaient offertes par les parents. Il y avait des Caraïbes qui, sans demander ni dire une seule parole, allaient coucher la nuit auprès de celles qui leur plaisaient. Les pauvres filles quelquefois se retiraient; mais leurs mères, qui se doutaient bien que leurs compagnons les voulaient prendre pour femmes, disaient à leurs enfants qu'il était temps qu'elles se mariassent, quoique souvent elles n'eussent pas même atteint dix ou douze ans. Enfin, elles se soumettaient et le mariage était accompli. Le lendemain, elles allaient racouer leurs maris, leur apportaient le matoutou et la cassave. Cette démonstration publique donnait à leur union son dernier caractère.

Les Caraïbes revenus triomphants du combat et qui avaient été l'objet d'une réception solennelle, après les éloges que le Cacique leur avait adressés dans le festin et qui avaient été désignés comme ayant le mieux combattu, se voyaient accostés par les pères de famille qui avaient des filles nubiles; elles leur étaient présentées pour épouses. Celui qui avait tué le plus d'ennemis était le plus recherché; aussi les femmes ne leur

---

(1) Lafitau, p. 557.

(2) Rochefort, pp. 594 à 597.

manquaient pas, tandis que le poltron ne pouvait en obtenir; mais, de son côté, le héros n'osait refuser les filles qu'on lui offrait : belles ou laides, il devait tout agréer. Le nombre des femmes qu'avait un Caraïbe était ainsi proportionné à sa valeur, à son courage, de sorte que le polygame le mieux pourvu était réputé le plus brave et devenait ainsi le véritable coq de sa tribu (1). Il est à remarquer ici, en passant, que le même usage existait en Asie. Les Caraïbes épousaient aussi leurs prisonnières quand elles leur plaisaient. Dutertre dit qu'une femme de cette provenance, après l'acte consommateur du mariage, recevait souvent la mort d'un coup de boutou qui lui fendait la tête. Quoique les enfants issus de ces unions fussent libres, leurs mères étaient toujours considérées comme esclaves; aussi elles ne portaient pas le *tichepoulou*, marque distinctive de la femme libre et ne pouvaient pas non plus avoir les cheveux aussi longs que ceux des autres femmes (2).

Dans l'île d'Haïti, dit Lopez, les femmes couchaient dans une même chambre avec leur mari; mais les Caraïbes, à l'instar des Turcs et des Tartares, séparaient les leurs chacune dans sa case. Quelquefois, il les mettaient dans des villages différents et même dans d'autres îles pour éviter les querelles entre elles et pour qu'elles cultivassent les jardins qu'elles avaient dans ces divers lieux. Du Puy ajoute qu'ils demeuraient un mois avec une de leurs femmes, un autre mois avec une autre (3). Cependant, comme ils devaient naturellement avoir plus de passion pour l'une que pour

---

(1) Du Puy, p. 188; Rochefort, p. 594.

(2) Lafitau, p. 556.

(3) Rochefort., p. 601 et suivantes.

l'autre, il était impossible que ces visites fussent si exactement réglées (1), comme on l'a observé; de sorte qu'ils passaient autant de temps qu'ils voulaient auprès de celles qui leur plaisaient davantage sans que les autres en fussent jalouses. Ils laissaient même écouler des années entières sans en connaître quelques-unes; mais quand celles-ci se voyaient ainsi délaissées, elles avaient la liberté de prendre un autre mari.

L'adultère, on le comprend, n'avait point, comme chez nous, une signification injurieuse et conventionnelle, puisqu'on ne songea jamais à l'appliquer à Charlemagne, ce roi du clergé qui avait plusieurs femmes outre ses concubines! C'était un mot inconnu parmi les Caraïbes, chez lesquels le lien conjugal était facile à porter; de sorte qu'ils aimaient leurs femmes avec tendresse. Si leur amour s'éteignait, ce qui est une des lois de la nature, ils ne les quittaient pas pour cela, surtout si elles les avaient rendus pères. Les femmes, de leur côté, avaient pour leurs maris un très grand respect que les nôtres n'ont pour nous que fictivement. Mais quand les chrétiens, monogames par la forme, eurent perverti les mœurs des indigènes, l'adultère se rencontra assez fréquemment dans les îles caraïbes, et ceux-ci, quoique généralement moins amoureux que leurs femmes, devinrent jaloux et ombrageux; de sorte qu'ils les surveillaient avec soin lorsqu'elles sortaient. S'ils les surprénaient en flagrant délit, ou s'ils étaient sûrs du fait, ils le leur pardonnaient rarement et jamais aux séducteurs. Ils se faisaient eux-mêmes justice de leurs femmes infidèles, soit en les tuant d'un coup de boutou, soit en leur fendant le ventre d'une dent d'ayouti, tranchante comme la lame d'un rasoir. Cette exécution faite, le mari trompé allait trouver son

---

(1) Du Puy, p. 189; Dutertre; Rochefort, t. II, pp. 593 et 594.

beau-père et lui disait froidement : « J'ai tué ta fille parce qu'elle m'était infidèle. »

Le père trouvait l'action si juste que bien loin d'en être mécontent, il en félicitait son gendre en lui disant :

— Tu as bien fait, elle le méritait bien; et même s'il lui restait des filles à marier, il lui en offrait une autre (1).

Lafitau (p. 588) ajoute que les Caraïbes et les Galibis punissaient l'adultère, avec beaucoup de rigueur, soit que ce fût l'homme, soit que ce fût la femme qui l'ait commis. Si c'était l'homme, il était appelé en jugement en présence de toute la nation; et, après avoir essuyé une verte réprimande, il recevait sur le corps plusieurs vaisseaux d'eau bouillante que chacun avait droit de lui jeter. Après, on le livrait à sa femme ou aux parents de celle-ci, afin de le punir davantage s'ils n'étaient pas satisfaits. La punition était plus dure à l'égard de la femme; car après lui avoir fait dévorer les affronts, on la faisait ordinairement enterrer toute vivante. Heureux donc ceux qui ne se mariaient pas.

Il existait de toute ancienneté, chez les Caraïbes, un usage fort singulier dont la cause n'a point été expliquée : les femmes pouvaient parler avec les hommes quels qu'ils soient, quand elles le voulaient, tandis que leurs maris n'osaient parler avec les parents de leurs femmes si ce n'était dans les occasions extraordinaires ou lorsqu'ils étaient ivres. Ils évitaient conséquemment de les rencontrer et faisaient de longs circuits s'ils étaient dans un lieu où cette rencontre eût été inévitable. S'ils ne pouvaient les éviter, ils leur tournaient le visage pour n'être pas obligés de les voir (2).

(1) Rochefort, p. 604.

(2) Du Puy, p. 190. (1) Du Puy, p. 189; Rochefort, II, p. 303 et 304.

L'inceste d'un père avec sa fille était en horreur, tellement qu'il aurait été contraint de fuir pour ne pas être mis en pièces. Cependant Dutertre prétend qu'aucun degré de consanguinité n'était prohibé parmi les Caraïbes; que des pères épousaient leurs propres filles et que des mères se mariaient avec leurs fils; mais il ajoute que ces cas étaient rares.

En général, il paraît, d'après toutes les remarques qui ont été faites depuis C. Colomb jusqu'au dernier temps de leur existence, qu'ils étaient chastes et réservés dans leurs mœurs. J'ai fait remarquer que quelques missionnaires et Oviedo, au contraire, les accusaient d'être fort lubriques. Ils disaient même que les petits enfants l'étaient aussi. Rochefort (p. 405), dit que les femmes caraïbes étaient chastes, et que si les Européens les considéraient trop curieusement elles avaient l'habitude de leur dire : « Compère, il ne faut nous regarder qu'entre les deux yeux ».

Quand l'une d'elles était grosse de cinq ou six mois, son mari s'en séparait et se retirait auprès de ses autres femmes (1). Il arrivait quelquefois alors qu'un jeune homme demandait au père ou à la mère de l'enfant qui devait naître, de le lui donner pour femme, si cet enfant était une fille. Dans ce cas, dès l'enfance, il la marquait en lui faisant sur le ventre une grande croix avec du rocou; et lorsqu'elle avait sept ou huit ans, il commençait à la faire coucher avec lui pour l'accoutumer de bonne heure au rôle qu'elle devait remplir un jour (2).

Une femme se livrait à de pénibles travaux, même dans les derniers temps de sa grossesse; tandis que souvent son mari assis, la

(1) Du Puy, Dutertre, p. 414.

(2) Laborde, p. 596.

regardait faire sans l'aider seulement à charger ou à décharger le fardeau qui quelquefois la faisait ployer sous son poids.

Si, au moment de devenir mère, elle avait quelque peine à mettre l'enfant au monde, ce qui était rare, elle avait recours à la racine d'une espèce de jonc bulbeux, desséchée et réduite en poudre, exhalant une odeur fort aromatique, ou au suc de la racine qu'elle buvait, et elle était aussitôt délivrée (1).

Quelquefois, le jour même, la mère allait laver son nouveau-né à la fontaine ou à la rivière la plus proche. Dans l'île de Haïti, l'enfant, quittant le ventre maternel, dit Pyrard, était semblablement baigné dans l'eau froide, pour lui endurcir la peau.

Il est à remarquer que les Cimbres et autres peuples de l'antiquité avaient l'habitude d'en agir de même.

Quand une femme caraïbe était délivrée, son mari commençait à se plaindre comme s'il fût dans les douleurs de l'enfantement ou comme si l'enfant lui eût été arraché du sein par morceaux, et il se faisait rendre par sa femme tous les soins qu'on donne à l'accouchée partout ailleurs. Celle-ci lui suspendait promptement un hamac dans le carbet.

Cette singulière coutume existait aussi chez les Brésiliens, chez les Tibariens, près de la Cappadoce, chez les Ibériens, chez les anciens Corses. On l'a observée chez les Japonais, disent Laet et Maffée. Elle a été également remarquée, de nos jours, parmi nos paysans voisins de l'Espagne. C'est ce qu'on appelle faire *la couvade* (2).

---

(1) Rochefort, p. 606; Dutertre, p. 412.

(2) Paul Ven., liv. II, ch. 42.

Si l'enfant d'un Caraïbe naissait la nuit, les hommes couchés dans le même carbet, allaient se baigner afin qu'il n'eût point froid !. Le lendemain de ses couches, la mère se remettait au travail comme si rien n'était ; et au lieu de prendre une nourriture fortifiante, elle jeûnait quelques jours, ne mangeait que de la cassave fraîche et ne buvait que de l'eau tiède. Elle se gardait bien de manger des crabes femelles, car ils eussent fait mal au ventre de l'enfant (1).

Le père après avoir fait l'accouchée, restait dans son hamac. Il était visité comme malade, mis au régime pendant dix jours et ne buvait que de l'ouycou. Après le dixième jour, il mangeait de la cassave seulement, continuait à boire de l'ouycou et, pendant un mois, il ne prenait rien d'autre (2).

Dans le cas où l'enfant était du sexe masculin et son premier né, le père passait en outre par bien d'autres épreuves que j'appellerai volontiers religieuses : car elles l'étaient effectivement. Il jeûnait trois mois, ne sortait que la nuit, ne voyait personne, de crainte de sentir l'ouycou que quelqu'un aurait bu ou le poisson qu'il aurait mangé. Cette odeur aurait pu le tenter, le porter à rompre son jeûne, la mère en fût devenue malade, et l'enfant n'eût pas été vaillant. On comprend que ce régime n'était observé qu'à l'égard du premier né, car s'il eût été observé indistinctement à la naissance de chaque enfant, le malheureux Caraïbe qui avait souvent cinq ou six femmes eût jeûné plus qu'un capucin (3).

Le temps d'abstinence expiré, les plus anciens du carbet faisaient

---

(1) Rochefort ; Laborde, p. 587.

(2) Dutertre, p. 412.

(3) Le père Labat.

choix de deux caraïbes des plus adroits pour scarifier le corps du jeûneur : le jour fixé pour cette opération, on faisait venir celui-ci dans le carbet public; il ressemblait à un squelette. Là, il se tenait debout, sur deux cassaves blanches placées sous ses pieds. Alors deux hommes lui levaient les bras, tandis que les deux caraïbes élus lui taillaient la peau avec des dents d'ayouti, tranchantes comme des lancettes. Il recevait ainsi des enfilades d'abord sur les côtes, puis sur les épaules, depuis les bras jusqu'au coude et du coude au poignet, et sur les cuisses jusqu'aux genoux. Cette opération, cependant, se faisait avec discernement; car l'on prenait bien soin de ne pas endommager les jointures. Le patient supportait ce supplice sans se plaindre et sans trembler. On lui tirait du sang si abondamment que d'un malade imaginaire au début, on en faisait un malade réel.

On lui lavait les plaies avec une infusion pire que le *taumali*. Elle était composée de feuilles de rocouyer, de soixante à quatre-vingts gros grains de piment, le plus fort qu'on pût trouver et qu'on avait broyé dans de l'eau. On ajoutait à cette préparation du suc de tabac, et, tout sanglant, on le mettait sur un siège barbouillé de rouge. Les femmes lui apportaient alors à manger des aliments que les vieillards lui mettaient dans la bouche, comme on l'eût fait à un petit enfant. La cassave et le poisson étant mis en morceaux, il avalait l'une et rejetait l'autre après l'avoir mâchée. Il fût devenu malade s'il eût fait si bonne chair tout d'un coup. Ces vieillards le faisaient ensuite boire en lui soutenant la tête. Après l'avoir ainsi restauré, ils distribuaient aux assistants les extrémités des pains de cassave qu'il avait mises en réserve pendant son abstinence et les jetaient de tous côtés. Chacun recueillait avec empressement ces débris (1), sans aucun doute parce

---

(1) Dutertre, p. 414, Laborde, p. 587 et p. 588; Rochefort, p. 415 et p. 610; Lafitau, p. 275 et p. 258.

qu'ils avaient acquis certaines vertus dans les croyances des indigènes.

Quant aux deux cassaves que le patient avait eues sous les pieds, il devait les manger, et du sang dont elles avaient été arrosées on en frottait le visage du nouveau-né, qui devait être courageux en proportion du courage que le père avait déployé pendant son supplice. Celui-ci était ensuite replacé dans son hamac où il demeurait encore quelques jours.

Cette épreuve était aussi pratiquée dans quelques îles caraïbes à la naissance des filles, peut-être parce qu'elles allaient à la guerre avec leurs maris, soit pour leur apprêter à manger, soit pour garder les pirogues, tandis qu'ils étaient occupés à combattre.

Pendant six mois, non-seulement à dater de la naissance de leur premier-né, mais toutes les fois que leurs femmes accouchaient, les Caraïbes s'abstenaient de manger de plusieurs espèces d'animaux, parce qu'ils craignaient que leurs enfants ne participassent au physique de ces animaux dont eux, leurs pères, avaient pu se repaître. Par exemple, s'ils eussent mangé de la tortue, leurs enfants seraient devenus sourds ou auraient manqué de cervelle comme la tortue ; s'ils eussent mangé du lamentin, leurs enfants auraient eu les yeux petits comme ceux du lamentin. Par la même raison, ils s'abstenaient encore du *coincoin* ou du *bourorkou*, espèces de pourceaux dont les yeux sont également petits (1).

A peine né, l'enfant était soumis à son tour à une torture qui avait pour objet de lui aplatir le front ; la mère le comprimait doucement, peu à peu, avec de petits coussins ou planchettes liés derrière la tête, et ce

---

(1) Dutertre, p. 414, et les auteurs qui viennent d'être cités à la page précédente.

supplice continuait jusqu'à ce qu'elle eût pris une forme qui la modifiait singulièrement. La partie du crâne située à la hauteur des yeux prenait ainsi une largeur fort étendue, comme on peut s'en convaincre à l'inspection des têtes de provenance caraïbe dont on possède des spécimens.

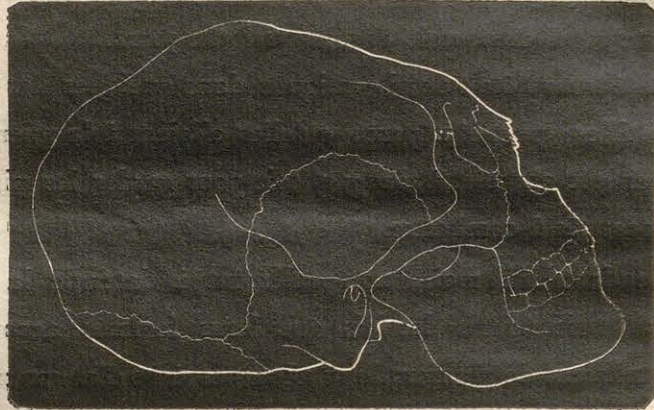


Fig. 15. — Crâne caraïbe déformé.

Indépendamment de cette dépression artificielle, les femmes aplatissaient aussi le nez de leurs enfants à la région des narines ; à cet effet, elles le pressaient jour et nuit avec les mains. Étaient-elles guidées en cela par un motif ? C'est très probable. Peut-être trouvait-on une beauté dans ces déformations.

Ces supplices, qui prenaient l'enfant au berceau, n'étaient pas les seuls qui lui fussent réservés. Car à peine âgé de quinze jours, s'il paraissait d'une constitution assez forte, le père donnait une collation à laquelle il invitait une femme habile dans la pratique, afin qu'elle perçât les cartillages des oreilles, l'entre-deux des narines et le milieu de la lèvre inférieure du nouveau-né. Cette opération se pratiquait avec une épine de palmiste, et l'on

passait dans les ouvertures ainsi préparées un fil de coton (1). Lafitau, qui porte son attention généralement sur tous les indigènes de l'Amérique indistinctement, est plus explicite dans les détails qu'il donne sur la manière de procéder. Il répète, d'après les manuscrits de Nicolas Perrot, que l'enfant ayant atteint l'âge de cinq ou six mois, le père et la mère donnaient un festin auquel ils invitaient le sacrificateur et quelques-uns de ses disciples; que le père disait à ce sacrificateur qu'il était invité afin de percer le nez et les oreilles de son enfant; qu'il offrait le festin au Soleil ou à telle autre divinité, la priant de protéger son rejeton et de lui conserver la vie. Alors l'opérateur, selon la coutume, faisait l'invocation à l'Esprit que le père avait désigné; puis on lui donnait à manger ainsi qu'à ses disciples. Après le repas, la mère mettait l'enfant entre les mains de l'opérateur qui le donnait à tenir à l'un de ses assistants et après avoir terminé son invocation, il prenait dans son sac un os aigü en forme de poinçon et une grosse alène. Du poinçon, il perçait les oreilles du petit martyr, et de l'alène il en perçait le nez, remplissait les cicatrices des oreilles avec des petits rouleaux d'écorce, et dans le cartilage du nez il passait un bout de plume qu'il y introduisait après la guérison de ces ouvertures séchées à l'aide d'un onguent qu'il y appliquait. Alors il lui mettait du duvet de cygne ou d'outarde. Ces souffrances volontaires, fort communes chez les Caraïbes, n'étaient point instituées sans raisons. Elles leurs donnaient un courage fort remarquable et surtout indispensable pour eux, comme le lecteur le comprendra plus loin, en les voyant affronter les supplices de la guerre avec un stoïcisme surprenant.

---

(1) Du Puy; Dutertre, p. 414; Laborde, p. 582; Rochefort, p. 612.

Indépendamment des pratiques opérées sur le jeune enfant, on lui coupait sur le devant de la tête une mèche de cheveux. Si le patient était un garçon, l'opérateur lui donnait le nom soit d'un arbre, soit d'une île, soit d'un poisson ou autre animal. Il était quelquefois nommé *Eteou*, parce qu'il était fort petit en naissant. Si l'enfant était une fille, c'était une femme qui avait le privilège de la nommer. On voit donc que les noms patronymiques n'étaient pas en usage parmi les insulaires des Antilles.

Les femmes n'emmailloient point leurs enfants : elles les laissaient tout nus dans leurs petits hamacs ou sur des couches de feuilles de bananier étendues sur le sol, dans un des coins du carbet ou dans des corbeilles de coton qu'ils quittaient d'eux-mêmes à l'âge de quatre ou cinq mois. Ils se vautraient alors dans la poussière, se roulaient par terre et se relevaient enfin pour marcher sans appui. Devenus un peu forts, leurs mères les sevrèrent et leurs donnaient pour nourriture quelques patates ou bananes qu'elles avaient mâchées, ce qui ne les empêchait pas de manger comme elles de la craie avec autant de plaisir que si c'eût été du sucre.

Les femmes s'éloignaient peu de leurs enfants dans la crainte qu'il ne leur arrivât quelque accident ou elles les emmenaient avec elles dans toutes leurs excursions sur terre ou sur mer, afin de les avoir constamment sous les yeux. Elles les portaient sous le bras dans un petit lit de coton qu'elles s'attachaient par dessus l'épaule (1).

Si le travail pressait, l'on voyait souvent le mari assis, tenant le petit enfant, tandis que leurs femmes nettoyaient le jardin, plantaient le

---

(1) Du Puy, p. 192; Dutertre, p. 414; Rochefort, p. 611; Lafiteau, p. 596.

manioc, ou faisaient la cassave; car ces messieurs seraient plutôt morts de faim que de faire la besogne qu'ils mettaient à la charge de leurs femmes qui, comme on l'a vu, étaient constamment occupées (1); ce qui ne les empêchait pas de prendre plaisir à rocouer leurs enfants, à leur peindre sur le corps mille petites figures fort déliées; et cette toilette de la coquetterie maternelle demandait quelquefois un jour de travail et il fallait le renouveler neuf jours après.

Dès que les enfants étaient un peu grands, ils suivaient leurs mères et travaillaient avec elles. Ils s'accoutumaient ainsi à aller puiser de l'eau à la rivière, à porter de petites provisions de bois, à faire des hamacs, à tresser le bananier (2).

Tous, comme leurs pères et leurs mères, étaient d'excellents nageurs; on eût dit qu'ils étaient nés dans l'eau et pour l'eau. Ils nageaient autour de leurs mères comme des poissons. S'ils étaient encore à la mamelle, elles les soutenaient sur les vagues, tandis que leurs maris étaient occupés à relever une pirogue où à pêcher (3).

Les garçons s'exerçaient en outre à manier le boutou, à abattre des oiseaux, ce qu'ils faisaient, dit Labat, en mettant la flèche sur l'arc, en l'élevant en l'air, en dirigeant le rayon visuel le long du trait jusqu'au but qu'ils voulaient atteindre, et en baissant l'arc selon le cas. Mais ils se faisaient si bien à cet exercice qu'ils tiraient très vite et pour ainsi dire sans mirer.

A l'âge de puberté, les garçons et les filles jeûnaient dix jours,

(1) Rochefort; Laborde, p. 612.

(2) Lafitau, *Mœurs des sauvages américains*, p. 597.

(3) Labat, *Nouveau voyage aux îles de l'Amérique*.

quelquefois trois semaines, même un mois, ne prenant que de la cassave fraîche, à laquelle on joignait un peu d'ouycou. Enfin, lorsqu'une fille devenait nubile, l'on pendait son hamac dans le carbet, on la faisait jeûner; et, si la nuit elle trouvait moyen de manger quelques morceaux de pain, c'était l'indice qu'elle serait fainéante. Si quelqu'un, par pitié, lui en donnait en cachette, elle ne devait pas en valoir mieux pour cela. Les deux sexes étaient soumis, en outre, au supplice de la dent d'ajouti, dont on leur découpait la peau. Quand un père préparait son fils à la guerre, il se procurait un oiseau de proie qu'on nommait *mancefenil*, de la grosseur d'un faucon, mais aux serres beaucoup plus fortes; et, au jour de la cérémonie, il invitait ses amis et les anciens du village. Alors, faisant asseoir le néophyte, il l'exhortait à se montrer courageux dans les combats et à se venger des ennemis. Puis, prenant l'oiseau par les pattes, il lui brisait la tête sur celle de son fils, qui ne devait pas seulement sourciller s'il aspirait à la réputation d'homme brave. Cela fait, le père broyait le corps du *mancefenil*, le plongeait dans de l'eau contenant une grande quantité de piment, puis il lavait, avec cette eau pimentée, le corps du jeune homme dont la peau venait d'être scarifiée et lui faisait manger le corps de l'oiseau. Cette opération, qui rappelle celle dont j'ai parlé plus haut, devait le rendre courageux. On suspendait ensuite le hamac du futur guerrier dans le carbet, on l'y couchait de son long; là, restant sans boire ni manger, on lui recommandait de ne pas remuer, car s'il se courbait pendant les épreuves, c'était signe qu'il resterait dans cette posture toute sa vie. Cette opération était si rude que quelques patients n'y résistaient pas. S'ils surmontaient les douleurs, ils jouissaient alors d'une réputation de bravoure qui leur attirait

partout le respect (1). Je présume qu'il devait en être de même, à peu près, chez les Grecs à l'égard des enfants placés sur l'autel de Diane Orthia et qu'on frappait si rudement que le sang coulait et que beaucoup de ces enfants même succombaient. Les survivants devaient être honorés, c'était le moins qu'on leur devait.

Des enfants caraïbes s'amusaient quelquefois à mettre des charbons ardents entre leurs bras nus et accolés l'un contre l'autre, se défiant à qui soutiendrait l'épreuve avec le plus de fermeté et de constance. Lafitau ajoute qu'il en a vu un de cinq à six ans dont le corps avait été brûlé sous une effusion d'eau bouillante et qui, toutes les fois qu'on le pansait, entonnait son chant de mort avec un courage incroyable, quoiqu'il souffrît de très cuisantes douleurs (2).

(1) Dutertre, p. 414 et suivantes.

(2) Lafitau, p. 282.

(1) Dutertre, p. 410 à 411.

(2) Jacques Boulin, p. 123.

(3) Dans les Transactions of the American Society of Worshippers, t. 1, p. 393.



## CHAPITRE TRENTE-QUATRIÈME.

### DE LA NAVIGATION CHEZ LES CARAÏBES.

Avant de se mettre en mer dans un canot ou dans une pirogue nouvellement creusés, le Caraïbe donnait un *ouycou*, festin dont j'ai déjà parlé, où l'on buvait abondamment cette boisson. Puis, au moment de s'embarquer, il prenait des figures de coton nommées *rioches*, espèces de cémis, et les jetait dans la mer. Si ces *rioches* s'enfonçaient, c'était le signe précurseur d'une tempête et d'un danger; s'ils flottaient sur l'eau, c'était un pronostic assuré de beau temps (1). A part cette superstition, les naturels prévoyaient avec une certaine habileté les mauvais temps par l'inspection du ciel (2). William Sheldon (3) ne craint pas d'affirmer qu'aucun peuple du monde ne fut plus habile que les Caraïbes dans la conduite d'un bateau. « Sur la côte exposée au vent de quelques-unes de leurs îles, dit-il, l'agitation de la mer est violente, sept énormes vagues se brisent successivement sur le bord avec une étonnante fureur; un court espace de temps sépare

---

(1) Dutertre, pp. 440 à 441.

(2) Jacques Boutin, p. 123.

(3) Dans les *Transactions of the American Society*, de Worcester, t. I, p. 393.

chaque sept vagues dont les trois dernières sont plus fortes. C'est entre ces vagues que les Caraïbes abordaient ou partaient...

.....[Lacune dans le manuscrit].....

Le gouverneur du canot pourvoyait à tout, sans avoir cependant plus d'autorité que ses compagnons. Il prenait soin que les voiles tissées en coton ou en feuilles de latanier fussent en bon état, que des provisions suffisantes fussent mises à bord. Dans une navigation ordinaire, c'est-à-dire qui n'avait pas pour objet une expédition de guerre, les Caraïbes menaient avec eux leurs femmes, du moins celles qu'ils aimaient le mieux, pour prendre soin de tout ce qui rentrait dans leurs attributions. Ils n'oubliaient pas leurs armes, dont ils ne se séparaient jamais, pas plus que leurs hamacs. Ils se faisaient suivre aussi de leurs ustensiles de ménage, consistant en grages, hibichets, platines, canaris, couïs, calebasses. Tous ces petits meubles étaient si bien attachés que, dans le cas où la pirogue venait à se retourner, ce qui arrivait assez souvent, rien ne se perdait. C'est ainsi qu'il leur arrivait de faire d'assez longues traversées, d'aller d'île en île, et de gagner la terre ferme.

Pour ramer, ils se tenaient quelquefois debout, quelquefois assis, quelquefois à genoux (1). Ils avaient alors le visage tourné vers le devant de la pirogue ou du canot et le faisait avancer avec une merveilleuse vitesse.

Celui qui gouvernait était assis ou debout à l'arrière du bâtiment, refoulant l'eau avec une perche quand il fallait piquer de fond, ou se servant d'un aviron nommé *nahes*. Ces espèces de rames ressemblaient à de longues pelles à four, mesurant cinq à six pieds. Le manche arrondi avait seul les

(1) Oviedo, liv. vi, ch. 4, p. 123.

deux tiers ou les trois quarts de cette longueur. Le nahe était large d'environ huit pouces sur un pouce et demi d'épaisseur dans le milieu et diminuant de manière à n'avoir plus que six lignes sur les bords. Ces payelles étaient ornées de deux rainures partant du manche, et elles se prolongeaient jusqu'à l'extrémité inférieure en forme de croissant. Ceux qui étaient à la droite ou à tribord empoignaient le manche de l'instrument environ à un pied au-dessus de la pelle avec la main droite et mettaient la paume de la main gauche sur l'extrémité du manche. Ainsi placés, ils ployaient le corps en avant en plongeant l'instrument dans l'eau; et, le tirant en arrière en se redressant, ils poussaient l'eau violemment derrière eux et faisaient ainsi avancer le bâtiment (1). Mais ce procédé était plus fatiguant que celui des Européens avant l'introduction de la vapeur. Si les constructions nautiques des Caraïbes avaient des avantages, elles avaient aussi leurs défauts. Il fallait user d'une grande précaution en entrant dans leurs diverses espèces de canots, s'y tenir de manière à garder l'équilibre pour ne pas sombrer. Ils étaient, en outre, très fragiles, et pour le peu qu'ils touchassent aux sables ou aux rochers, il s'y formait des crevasses par lesquelles l'eau entraît. Mais quand un de ces bâtiments était renversé, les Caraïbes, excellents nageurs, savaient le retourner avec une grande promptitude et l'équipage avait l'agrément de prendre un bain, ce qui est, du reste, fort bon pour la santé. Leurs pirogues, dont j'ai déjà fait la description, avaient ordinairement deux voiles carrées et deux mâts. Leurs bacassas avaient trois mâts et assez souvent de petits huniers. S'ils perdaient la terre de vue, ils se guidaient la nuit sur les étoiles et le jour sur la course du soleil. En passant

(1) Oviedo, p. 123; Labat; Du Puy, p. 235; Rochefort, p. 552; Lafitau, p. 214.

dans certains endroits de la mer, ils avaient soin d'y jeter des aliments, afin que les Caraïbes qui avaient péri dans cet endroit et qui avaient leurs demeures sous les flots eussent à manger. Sans cette attention, leurs canots n'auraient pu passer outre ou eussent été submergés. S'ils voyaient quelque nuée prête à crever, ils soufflaient tous en l'air et la chassaient avec la main, afin de détourner la pluie. Pour apaiser la mer, ils mâchaient de la cassave et la crachaient vers le ciel et dans l'eau : cela devait calmer le cémi irrité, peut-être parce qu'il avait faim. Si le vent n'était pas favorable, un vieillard parmi les passagers prenait une flèche dont il battait l'arrière de la pirogue qui devait alors avancer rapidement; tandis que chez les Gaulois les marins, avant de s'embarquer, allaient acheter aux Druidesses du Mont Belenus des flèches qui, lancées dans les flots par le plus jeune et le plus beau marin de l'équipage, avaient la vertu d'apaiser les tempêtes (Strabon, Tacite, Pomponius Mela). Si quelque coup de vent leur faisait perdre terre et qu'un ouragan les surprît, ils consultaient le cémi. Ils se gardaient bien, pendant la traversée de manger des crabes ou des lézards, parce que ces animaux demeurent toujours dans des trous et qu'en s'en nourrissant ils n'auraient pu aborder sur une autre terre. Ils ne buvaient pas non plus d'eau pure pendant le voyage et avaient bien soin de ne pas en répandre dans leurs canots ou dans la mer, car cette eau l'aurait fait enfler ou aurait attiré la pluie ou le mauvais temps. Enfin, quand ils approchaient du lieu où ils devaient débarquer, ils se gardaient bien de le nommer, ni de l'indiquer du doigt; mais ils faisaient la moue avec la bouche et disaient *lyca*, « c'est là »; car, en agissant autrement, ils n'auraient pu aborder (1).


---

(1) Laborde, p. 578; Labat, *Ouvrage cité*.

Quand ils étaient descendus de leurs barques, ils les mettaient sur le sable. Partout ailleurs que chez eux, ils construisaient des espèces de toitures qu'ils appelaient *aioupa* et les soutenaient sur des fourches plantées dans le sol. Ils recouvraient cet abri de feuilles de bananier ou de balisier : c'était sous ces *aioupa* qu'ils suspendaient leurs hamacs (1). A leur retour, comme on l'a vu plus haut, ils choisissaient l'intervalle où la mer suspendait la violence de ses vagues et se hâtaient d'aborder. C'est alors qu'ils tiraient leurs canots sur la plage et les fixaient sur des pierres placées et préparées pour les recevoir (2).

(1) Rochefort, t. II, p. 553.

(2) W. Sheldon, *Libro supra citato*.



## CHAPITRE TRENTE-CINQUIÈME.

### RELIGION DES CARAÏBES

J'ai déjà parlé plusieurs fois des pratiques religieuses des Caraïbes. Elles ressembloient généralement à celles de tous les indigènes des Antilles et par conséquent le lecteur a pu s'en faire une idée notamment d'après ce qu'il a vu dans le chapitre dix-huitième de cette étude. Je vais entrer ici dans des détails complémentaires d'autant plus indispensables qu'ils nous prépareront à mieux comprendre les récits qui suivront.

Les indigènes des îles caraïbes reconnaissaient, comme tous les naturels de l'Amérique, deux espèces de principes, génies ou esprits: les bons et les mauvais; c'étaient leurs dieux. Ils les appelaient généralement *akamboué*, expression employée par les hommes; tandis que les femmes employaient celle d'*opoyem*. Ces mots signifiaient simplement «Esprit». Les bons étaient plus particulièrement nommés *icheiri* par les hommes et *chemiin* ou *cémis* par les femmes. Chacun, parlant de son dieu particulier, — car chacun avait le sien, — disait *icheirikou*, mot des hommes et *neicheimirakou* mot des femmes.

Les *chemiin*, dit le père Labat, étaient des dieux femelles et ceux des femmes, tandis que les dieux des hommes étaient mâles. Cependant R. Lebreton dit que tous indistinctement leur donnaient le nom de *chemiin* dont le pluriel était *chemiignum*. Les mots *icheiri ioulouca* désignaient aussi ces

génies. Le père Laborde, (pag. 340), écrit ce mot *eocheiri*. Il est à remarquer ici que ce *chemin* rappelle le nom que les chemenites donnaient à Pan qu'ils appelaient Chemmis (1), selon Diodore de Sicile. Il semble plutôt rappeler les *Kami* ou demi-dieux du Japon, génies gardiens et tutélaires; comme je l'ai déjà dit, il est très probable que les indigènes des Antilles avaient eu des relations avec les Chinois et les Japonais.

Les chauves-souris, que les Caraïbes nommaient *boulliri* et qui voltigeaient autour de leurs habitations, étaient leurs cémis ou zéméens (autre forme graphique), protecteurs; aussi ceux qui les tuaient devenaient malades. Les deux sexes désignaient le mauvais génie par *mapoya* ou *maboya*, les Caraïbes prononçant le *b* comme les Allemands.

Ces maboyas ou manitou étaient les auteurs de tous les maux. Ces mauvais génies, comme les cémis, étaient des deux sexes et se multipliaient comme les hommes (2). Les bons esprits donnaient sans cesse tout ce dont on avait besoin, sans qu'il soit nécessaire de le leur demander; ils ne faisaient jamais de mal, de sorte qu'on ne les craignait pas et, par conséquent, les Caraïbes disaient qu'il était inutile de les prier; mais ils craignaient beaucoup Maboya qui leur faisait du mal et ils cherchaient à l'apaiser par des sacrifices, de peur qu'il ne les fit périr ou ne leur envoyât ces terribles ouragans si connus dans les Antilles (3).

Ils faisaient, cependant, aux uns comme aux autres, des offrandes de cassave, leur apportaient les primeurs de leurs jardins et de l'ouycou. Ces offrandes étaient nommées *anacra* (4) et on les déposait non point dans des

(1) Rochefort, *Histoire naturelle des Antilles*, p. 428.

(2) Léon de Rosny, *Etudes asiatiques*, p. 320 et p. 322.

(3) Dutertre, *Histoire générale des isles*, pp. 404 et 405.

(4) Rochefort, *Libr. citat.*, p. 430.

temples ou sur des autels proprement dits, car on n'en trouva aucune trace dans les îles, disent les missionnaires, mais dans un des coins du carbet et sur un matoutou; le tout sans cérémonie et sans dire un seul mot. Cependant, il est difficile de prendre à la lettre ce témoignage, aussi Herrera, liv. III, dit que le Cacique avait une construction séparée du village, où il y avait des statues sculptées taillées en pierre ou dans le bois, ou des figures peintes nommées *Cémis*, qu'on y faisait des cérémonies et des oraisons, comme le font les prêtres catholiques dans leurs églises. Le lecteur se rappellera ce que j'ai dit du culte des naturels de Haïti. Si les Caraïbes faisaient un ouycou, ils mettaient toujours à part pour leurs dieux un canari ou quelques calebasses neuves remplies de leurs meilleures boissons; et quoique, le lendemain, ces cassaves et cet ouycou fussent retrouvés dans le même état, ils pensaient que les esprits s'en étaient régalez et qu'ils en avaient substitué d'autres. Alors tous mangeaient de ces présents divins avec respect et avant de prendre d'autres aliments: c'était leur communion.

S'il s'agissait d'évoquer ces génies, ils recouraient à l'intermédiaire d'un piage, boyer, boite ou boiako, espèce de devin déjà mentionné. Les évocations n'étaient accompagnées, comme je l'ai dit d'après les écrivains catholiques, d'aucune adoration. Si les boyers évoquaient les *cémis*, c'était pour leur demander vengeance, ou pour être délivrés du maboya ou d'une maladie. C'étaient aussi eux qui consultaient les dieux sur l'issue de la guerre qu'on voulait entreprendre, sur le résultat des maladies. Ils étaient consacrés, dès leur première jeunesse, par des jeûnes qui duraient cinq mois. Pendant tout ce temps, ils ne mangeaient que du pain et ne buvaient que de l'eau. En outre, ils se tenaient renfermés et ne voyaient personne. Les anciens boyers leur faisaient des effusions de sang sur toutes les parties du

corps avec des dents d'agouti, selon le cérémonial des diverses initiations dont j'ai parlé plusieurs fois. Les néophytes du culte, en plus, devaient avaler à plusieurs reprises du suc de tabac, ce qui les purifiait intérieurement par d'abondantes évacuations. Les initiateurs disaient alors que leurs esprits allaient s'entretenir avec le Cémi. Ils frottaient aussi le corps de ces futurs devins avec une sorte de gomme et le couvraient de plumes, afin de les rendre aptes à voler dans le séjour de ces dieux. Ils leur enseignaient enfin la manière de traiter les malades, d'évoquer les esprits et de leur parler. Les épreuves dénotant de la part de ceux qui s'y soumettaient une volonté énergique, les boyers croyaient alors pouvoir leur confier leurs mystères.

Ces devins, comme les Caciques, n'étaient pas aussi simples que la masse du peuple, ainsi que le fait observer Rochefort (pag. 419), et ils en étaient fort considérés (1) et passaient eux-mêmes pour des dieux. Peut-être de là viendrait leur nom de *boyé*, diminutif du mot *Maboya*. Effectivement les indigènes pensaient que les dieux avaient été des hommes. Chaque fois qu'on en canonisait un, on lui créait une légende. C'est ainsi que l'on vit autrefois certains de nos papes s'attribuer la qualification de dieux.

Maboya, que les missionnaires et les relations catholiques se sont plu à identifier avec leur Diable, avait du reste avec celui-ci des traits de ressemblance, puisque de part et d'autre ils symbolisaient le Mal. On lui donnait une figure la plus terrifiante possible. C'était logique, le mal ne peut être beau. Quelques Caraïbes en portaient l'image au cou; les pierres taillées représentées plus haut (2) sont de celles qu'ils suspendaient ainsi sur

---

(1) Dutertre, pp. 405 et 407; Rochefort, p. 544; Du Puy, p. 215.

(2) Pp. 79 et 183, fig. 3, 4 et 9.

eux; l'une est traversée par une ouverture pratiquée dans les oreilles et par lesquelles ils faisaient passer un lien de coton; l'autre est aussi perforée dans toute sa longueur, afin de servir au même usage.

Les indigènes portant ces amulettes, comme les chrétiens portent quelquefois des scapulaires, pensaient que Maboya les tourmentait moins. Ils en sculptaient quelquefois l'image à l'avant de leurs pirogues; mais c'était, comme ils le disaient eux-mêmes au père Laborde, pour faire peur aux Arouagues, leurs ennemis, lorsqu'ils allaient leur faire la guerre, et pour leur faire croire, en voyant une figure à gueule béante, que Maboya venait les dévorer. Ainsi, les frayeurs que celui-ci inspirait aux indigènes des Antilles n'était pas sans analogie avec celles que le génie infernal des catholiques inspirait autrefois aux populations superstitieuses de l'Europe. Il était donc assez naturel que les missionnaires du temps aient confondu Satan avec Maboya. Ces terreurs chimériques de part et d'autre troublèrent la raison publique, le repos et le sommeil des populations. Les Caraïbes, sous ce cauchemar d'une imagination délirante, se réveillaient souvent en poussant des cris soudains et en disant que Maboya voulait les battre; pour chasser l'importun visiteur, ils faisaient du bruit et agitaient leurs calebasses retentissantes. Le père Dutertre ajoute sérieusement, (p. 405,) ou veut nous tromper, en disant qu'il a vu des Caraïbes portant des marques et des meurtrissures plus larges que la main sur les bras et sur les épaules, le tout provenant des coups que le génie leur avait donnés!.....

Mais il n'a pas dit, et cela avec justice, que les endroits où les indigènes faisaient leurs sacrifices fussent des lieux de prostitution. Mais si j'ouvre l'histoire des chrétiens, je vois qu'il en était parfois tout autrement de leurs églises. Matheolus Bigamus, pour ne citer qu'un trait sur cent, qui floris-

sait à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, à l'époque de la découverte des Antilles, dit que les femmes vont à l'église, non par amour pour les reliques et le crucifix, mais par amour pour les prêtres. Il nous présente les églises de Paris comme des lieux où se négociaient les marchés de débauche. Mais je reviens aux Caraïbes.

La plus grande et la plus méchante de leurs divinités était *Isis*. Un missionnaire, qui s'était mis en relation avec le boyé de cet Isis, lui en demanda un jour l'origine.

— Mon père avait deux dieux, lui répondit ce devin; il m'en a donné un en partage et donna l'autre, qui était du sexe féminin, à ma mère. Le mien entra un jour dans le corps d'une femme, par sa bouche, et la porta plusieurs fois au-dessus du soleil, sans qu'elle fût éblouie de l'éclat de ses rayons. Elle vit alors de belles terres inhabitées et découpées par des rochers servant de sources à de limpides fontaines (1).

Cette légende rappelle celle de Satan transportant le Dieu des catholiques sur une montagne d'où celui-ci eut le pouvoir miraculeux d'apercevoir tous les royaumes de la terre, ce qui était bien difficile, puisque le globe est une sphère. Mais, comme l'on dit, c'est la foi qui sauve.

Les Caraïbes disaient que le Soleil était le directeur des étoiles; et que c'était cet astre qui, par sa grande lumière, empêchait qu'elles ne parussent le jour. Les éclairs étaient produits par *Savacou*. Le tonnerre grondait lorsque *Coualina*, chef des Cémis, chassait d'autres petits cémis qui n'étaient pas *manigats*. Ceux-ci prenaient la fuite et tombaient, lorsqu'ils entendaient ce grand bruit. Ils faisaient trembler la terre et s'y cachaient sous des

---

(1) Du Puy, p. 218; Dutertre, p. 405.

figures d'animaux. *Limacani* était une comète envoyée par Coualina pour infliger des châtimens chaque fois qu'il était irrité. *Youlouca* ou l'arc-en-ciel était aussi un cemi : il se nourrissait de poissons, de lézards, de ramiers et de colibris. Il était couvert de plumes de toutes les couleurs, particulièrement sur la tête. Les nuées empêchaient de voir le reste du corps de ce dieu. Quand il se montrait, parce qu'il avait faim, il produisait les maladies dont souffraient les Caraïbes. Si l'arc en-ciel se montrait à leurs yeux, lorsqu'ils étaient sur mer, c'était bon signe : il arrivait pour les accompagner et les protéger dans leurs voyages; mais quand il paraissait sur la terre, ils se cachaient dans leurs carbets, car c'était un cemi étranger qui n'avait point de boyé pour le servir; et alors il ne pouvait faire que du mal et des victimes par ses mauvaises influences (1).

Ceci explique comment les boyés devenaient nécessaires, car si les dieux n'avaient point besoin de prêtres, il n'y aurait pas besoin d'avoir la foi.

Les Caraïbes croyaient à l'immortalité de l'âme et disaient que chaque homme en avait trois : une dans le cœur, une dans la tête, et l'autre dans le bras. Celle du cœur se manifestait par le battement des pouces, par le mouvement des artères et devenait des maboya : les uns allaient résider sur le bord de la mer : c'étaient eux qui faisaient tourner les canots; les autres allaient habiter les bois. Après la mort, les plus vaillants Caraïbes étaient portés dans des îles fortunées, où ils pouvaient trouver tout ce qu'ils désiraient. Les Arouagues y étaient leurs esclaves. Ils nageaient sans lassitude dans de grands fleuves, vivaient délicieusement, passaient le

---

(1) Laborde, pp. 532 et 533.

temps à danser, à jouer, à festiner. La terre leur fournissait tout en abondance sans qu'ils aient la peine de la cultiver, tandis que les lâches qui craignaient d'aller à la guerre étaient envoyés au service des Arouagues qui habitaient des pays déserts et stériles au-delà des montagnes (1).

Quoique les Caraïbes parussent peu effrayés des souffrances d'outre-tombe, le bruit du tonnerre les terrifiait; ils gagnaient alors leurs carbets avec célérité, se mettaient auprès du feu, cachaient leurs visages et appuyaient leurs têtes sur leurs mains et sur leurs genoux. Ils pleuraient alors et disaient, comme on l'a vu, que Maboya était irrité contre eux et que c'était pour cela qu'il faisait gronder sa grande voix.

Quand on demandait aux indigènes de l'Amérique du Nord ce que c'était que le tonnerre, ils répondaient, les uns, que c'était une espèce d'homme qui avait des ailes; d'autres, et les plus nombreux, assuraient que c'était un oiseau extraordinaire.

Voyant que les Espagnols adoraient des croix, ils en adorèrent aussi, dit D. Pedro Martire.

---

(1) Rochefort, t. II, p. 461.



## CHAPITRE TRENTE-SIXIEME.

### COSMOGONIE. LES PREMIERS HOMMES. LÉGENDE DU DÉLUGE CHEZ LES CARAÏBES.

Le premier homme, l'Adam des Caraïbes, se nommait *Lougo* ou *Louquo* (2). Il ne fut fait de personne, descendit du ciel et vécut longtemps ici-bas. Il avait un gros nombril, d'où sortirent les premiers hommes. Quelques-uns sortirent aussi de sa cuisse par une incision qu'il y pratiqua. *Racumon* fut un des premiers Caraïbes qu'engendra Louquo. Il fut changé en gros serpent à tête humaine. Il était toujours posé sur un cabutas, se nourrissait de son fruit et en donnait aux passants. Il fut aussi transformé en étoile. *Savacou*, déjà nommé, fut changé en érabier. C'était le chef des ouragans et du tonnerre, comme l'aigle de Jupiter. C'était lui qui produisait les averses. Il devint encore une étoile. *Achinaon*, d'abord Caraïbe comme le précédent, prit ensuite place sur la voûte étoilée; il produisait les petites pluies et le grand vent. *Couroumon*, stellifié également, faisait gonfler la mer; c'était lui qui retournait les canots et qui, en soufflant, produisait le flux et le reflux. *Christies*, ou la poussinière, était la constellation par laquelle les indigènes comptaient et observaient les saisons. Louquo fit encore les petits poissons; pour cela, il lui a suffi de jeter à la mer des racines de

(1) Laborde, p. 524 et pp. suivantes.

(2) En parlant de lui, j'ai donné une légende qui se trouve dans cette légende à cette

manioc ; les gros poissons naquirent des gros morceaux de ce végétal (1). Les Caraïbes trouvèrent un jardin planté de cette précieuse racine. C'était Louquo qui la leur avait laissée, mais ils n'en connaissaient point l'usage ; un vieillard leur apparut (2), la leur enseigna, et leur dit qu'en rompant le bois de ce végétal par petits éclats et en les mettant en terre, il s'en formerait d'autres racines. La tradition racontait que ce manioc rapportait d'abord une récolte au bout de trois mois, qu'après ce fut au bout de six mois, qu'enfin il en fallait neuf avant qu'il soit bon à faire du pain de cassave, nommé *aleba* par les hommes et *marou* par les femmes.

On le voit, si le catholicisme qui introduisit les croyances hébraïques dans ses dogmes, y eut aussi introduit celles des indigènes des Antilles, ceux-ci auraient été assurément sauvés, car ils avaient la foi. Malheureusement encore, ils croyaient que le Ciel n'a point été créé, qu'il existait de toute éternité, mais qu'il n'en fut pas ainsi de la Terre et de la Mer. « Ces éléments disaient-ils, n'avaient pas primitivement la beauté qu'ils ont eu depuis. Louquo, comme le Christ, participa à la création du globe. Il avait fait la terre molle, sans montagnes. La Lune ou *Nonun* prit naissance ensuite ; mais quand elle eut vu le Soleil ou *Huoiou*, elle alla se cacher de honte et ne se montra plus que la nuit. C'était Maboya qui produisait leur éclipse. Ce méchant Maboya tâchait de les faire périr : il leur coupait les cheveux, leur faisait boire le sang d'un petit enfant ; et quand ces astres étaient entièrement éclipsés, ils étaient malades, de sorte que les Caraïbes, n'étant plus

---

(1) Laborde. pp. 524 et suivantes. Le lecteur pourra comparer cette légende à celle que j'ai reproduite précédemment.

(2) En parlant de Haïti, j'ai donné une légende variant sur cette apparition.

échauffés par leurs rayons et étant privés de leurs lumières, devenaient également malades. Or, après les éclipses ou lorsque la terre tremblait, ceux-ci dansaient quatre jours et quatre nuits, et disaient que la commotion du sol était un avertissement, une exhortation à la danse, afin de se bien porter. Pour solenniser cette fête, ils se couvraient la figure de masques (1) de diverses couleurs, de diverses formes, se paraient de leurs ornements de fête, de leurs pendants d'oreilles, de lèvres et de nez; ils se paraient aussi de leurs colliers, de leurs bracelets, de leurs ceintures, de leurs espèces de jarretières, chargées de petites coquilles ou de grelots qui faisaient grand bruit en se mêlant à celui des Calebasses remplies de petits cailloux que les vieilles femmes secouaient en marmottant quelques paroles sur le même ton.

Soit dans cette danse spéciale, soit dans d'autres qui ne me paraissent pas avoir été suffisamment distinguées par les observateurs, ils contrefaisaient les animaux que certains de leurs masques représentaient. Tantôt ils dansaient en se séparant en deux bandes, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, et se regardaient en faisant des gestes étranges, tantôt comme des singes, tantôt en se courbant, le doigt dans la bouche et tournaient. A chaque refrain, ils se relevaient en criant. Les femmes s'agitaient moins. Elles regardaient leurs pieds en dansant et en se tenant les mamelles. Quelques fois elles levaient les mains et les yeux et la danse finissait par un entremêlement général (2). Ceci peut nous paraître du délire. Ce que je suis loin de contester; mais qu'on me permette à ce sujet de jeter un coup-d'œil chez les catholiques. J'y vois qu'on célébrait, dans leurs églises

---

(1) Le lecteur se rappellera ici les masques d'or que les caciques donnèrent à C. Colomb.

(2) Laborde, pp. 600 et 601.

une solennité connue sous le titre de fête des fous. Les ecclésiastiques s'y revêtaient en habits de baladins, se couvraient le visage de suie, ou portaient des masques hideux et barbus; de là le nom donné aussi à cette cérémonie de fête des *barbotaires*. On y représentait des faunes que les chrétiens appelaient des diables. Les prêtres, alors au milieu du chœur, dansaient, sautaient, jouaient aux dés sur leur autel, y mangeaient des boudins et des saucisses, faisaient brûler dans un encensoir de vieux souliers et forçaient le prêtre officiant à en respirer la fumée.

Je reviens aux Caraïbes, ils semblaient préférer la Lune au Soleil. A l'apparition d'une nouvelle lune, comme les Égyptiens au retour d'Isis, ils sortaient de leurs habitations pour la voir et s'écriaient pleins de joie : « Voilà la Lune ».

Après ces digressions, je reviens à la création du monde. La terre, comme on l'a vu, était molle d'abord : le soleil la durcit. La voûte céleste fut aussi endurcie par l'astre brûlant. Les régions éthéréennes renfermaient de plus beaux jardins que ceux des Antilles, de belles savannes et de belles rivières. L'ouycou y coulait sans cesse, et l'on ne buvait point d'eau. Les carbets y étaient mieux construits : aussi c'était là qu'habitaient les cémis. Après leur mort, les Caraïbes allaient aussi prendre leur résidence dans cet heureux séjour. Ils y trouvaient plus de femmes qu'ils n'en avaient eu sur la terre et ils avaient beaucoup d'enfants de ces femmes célestes. Là, on ne travaillait pas, car tout y venait sans culture. On n'y faisait que boire et danser et jamais on n'y était malade.

Les indigènes racontaient encore que les rivières venaient du ciel; qu'elles se formaient de l'urine et de la sueur des cémis; que c'était pour cela que la mer est salée et que les eaux douces se dérobaient à l'Océan se

purifiaient en se filtrant dans les entrailles de la terre. Cependant il advint que le souverain des Cémis s'irrita un jour parce que les Caraïbes étaient devenus très méchants, qu'ils ne lui offraient plus de cassave et d'ouycou. Pour les punir, il fit pleuvoir pendant plusieurs jours une si grande quantité d'eau qu'ils furent tous noyés à l'exception de quelques-uns qui se sauvèrent dans de petits canots et qui montèrent sur le haut d'une montagne qui était l'unique dans ce temps-là. Ce fut ce déluge de l'ouragan qui fit les mornes, les pitons et les falaises qu'on vit depuis, ce fut ce déluge aussi qui sépare les îles de la Terre-Ferme.

Les Caraïbes n'avaient jamais cru qu'il y eût d'autres pays que les leurs, ou du moins ils pensaient que les chrétiens étaient d'un autre monde et que le Dieu de ceux-ci n'avait point créé leur contrée à eux Caraïbes. Si un Français leur parlait de Jésus-Christ ou de quelqu'autre membre de la trinité catholique, ils lui disaient : « Si ton Dieu a fait le ciel et la terre de France et y fait venir ton blé, nos dieux ont fait notre pays et y font croître notre manioc (1). Ils appelaient les Européens *balanaele*, c'est-à-dire « hommes de mer », comme nous l'avons vu. Ils croyaient effectivement qu'ils n'avaient pas d'autre demeure avant d'aborder chez eux. Aussi quand ils virent les caravelles des Espagnols pour la première fois et qu'ils entendirent leurs canons, ils s'imaginèrent que c'étaient des Esprits venus pour les enlever. C'est pour cela qu'à l'apparition de Christophe Colomb, ils se sauvèrent dans leurs bois.

Ils aimaient peu les jésuites et les capucins : aussi deux fils de Loyola ayant été envoyés aux îles de Saint-Vincent, ils s'en délivrèrent

---

(1) Rochefort, t. II, p. 428.

et les missionnaires de la Dominique durent battre en retraite (1). S'il arrivait qu'un Caraïbe se laissait baptiser, sa femme en faisait les funérailles comme s'il fut mort et lui dressait un tombeau sur lequel elle se lamentait, et elle avait la liberté de se remarier comme veuve. Le Caraïbe qui avait ainsi forfait à l'honneur était en exécration parmi ses compatriotes, surtout s'il séjournait avec les chrétiens; cependant les cérémonies religieuses des Blancs leur paraissaient belles et amusantes, de sorte qu'ils ne leur témoignaient aucune aversion. Ils différaient en cela des indigènes de Haïti, convaincus que des hommes aussi méchants et aussi cruels que les Espagnols ne pouvaient avoir une bonne religion (2). Labat avoue que les Caraïbes méprisaient le culte catholique, et que s'ils se laissaient baptiser, c'était uniquement pour avoir de l'eau-de-vie, et qu'ils retournaient ensuite à leur religion naturelle. A Saint-Vincent, la persévérance des missionnaires fut longue, mais ils ne baptisèrent que des enfants moribonds.

Des prêtres français firent passer à Paris un jeune Caraïbe nommé *Ya Marabouy*, fils d'un chef de la Dominique surnommé le Baron. Il fut baptisé avec de grandes solennités, au milieu de quelques membres de l'aristocratie et reçut le nom de *Louis*; mais le triomphe de l'église militante ne fut pas long, car, revenu dans son pays, le nouveau chrétien se moqua de tout ce qu'il avait vu et dit à ses compatriotes que les chrétiens ne se repaissaient que de folies. Puis aussitôt il quitta ses habits à la parisienne et se fit rocouer comme auparavant (3).

---

(1) Labat, *Ouvrage cité*.

(2) Rochefort, pp. 448 et 449.

(3) Idem, pp. 450 et 451.



## CHAPITRE TRENTE-SEPTIÈME.

### ÉLECTION DES CACIQUES. — PRÉPARATIFS DE GUERRE.

L'*Ouboutou* ou Cacique, commandant les armées, était nommé par élection et n'arrivait à ce poste qu'après avoir tué plusieurs Arouagues, ou du moins qu'après avoir fait prisonnier un chef ennemi. Il n'y avait qu'un ou deux *ouboutou* au plus dans une île, comme à la Dominique; encore demeuraient-ils fort éloignés l'un de l'autre, de peur de jalousie ou d'un conflit d'autorité entr'eux. L'*Ouboutou mali arici* était le lieutenant de ce commandant. Aucun d'eux n'étendait sa domination sur d'autres îles que la sienne, ni sur les autres chefs.

L'élection se faisait avant de se mettre en campagne. Le généralissime qui avait la souveraineté momentanée sur les troupes confédérées avait à passer par bien des épreuves. Non-seulement il devait avoir les antécédents dont je viens de parler, mais il devait encore être si agile à la course, qu'il y devançât tous ses compétiteurs. Il devait être, en outre, excellent nageur et capable de porter un fardeau trop lourd pour les épaules de ses rivaux. Ce n'était pas tout encore: il fallait qu'il donnât des preuves de sa constance. Pour s'en assurer, on lui déchirait le dos et les mamelles avec une dent d'agouti. Ses plus grands amis même lui faisaient de profondes incisions sur les diverses parties du corps. Il devait supporter ces épreuves

sans manifester aucun signe de douleur et en montrant un visage riant et satisfait.

Là ne se bornait pas encore l'épreuve : on le mettait dans un hamac suspendu au-dessus d'un feu, dans lequel brûlaient des herbes vertes, dégageant une épaisse fumée. Ce supplice était prolongé jusqu'à l'asphyxie ; mais depuis le contact des Caraïbes avec les Européens, ils se contentèrent de choisir leur commandant général parmi les plus courageux (1). Jamais ils ne faisaient choix d'un jeune homme, sans excepter même les fils des Caciques, de crainte que ceux-ci, par leur peu d'expérience ou par leur témérité, ne compromissent la sûreté commune (2).

L'élection terminée, on consultait les boyé pour savoir si la guerre projetée aurait du succès ou serait malheureuse ; et ces boyé, comme dans toutes leurs évocations, faisaient venir les dieux pour les interroger. Si la réponse des oracles était favorable, alors l'Ouboutou faisait annoncer dans les carbets la célébration d'un ouycou pour y rassembler la population. Les femmes, prévenues de la solennité, s'occupaient activement de la préparation des boissons ; de sorte que leurs mâchoires masticantes faisaient preuve de zèle. Elles augmentaient la dose des ingrédients pour donner plus de force à la fermentation. Les hommes, de leur côté, allaient à la chasse et à la pêche. Le jour arrivé, les deux sexes se peignaient le corps à nouveau ; les hommes se paraient de leurs couronnes de plumes, de leurs plus beaux pendants d'oreilles, de leurs plus beaux colliers, de leurs plus beaux bracelets et de leurs ornements d'or les plus précieux.

---

(1) Dutertre ; Rochefort, t. II, pp. 534 à 539.

(2) Du Puy, pp. 238 et 239.

Les plus raffinés s'enduisaient le corps, comme nous l'avons vu, d'une gomme extrêmement collante et s'y faisaient souffler des plumes de diversoiseaux, ce qui les rendaient brillants comme des coqs (1). De la sorte, chacun s'efforçait de paraître dans l'assemblée le plus avantageusement possible. L'Ouboutou, accompagné de sa suite, s'y montrait dans tout son éclat; chacun lui faisait place. Il avait la meilleure part du festin. C'est lui qui donnait le signal de la danse, pendant laquelle on buvait abondamment, sans interrompre cependant le mouvement des jambes. Cette danse durait souvent quatre jours et autant de nuits consécutives. S'ils étaient contraints de sortir pour satisfaire à un besoin naturel, ils sortaient deux à deux; et en rentrant ils saluaient la société comme s'ils venaient de bien loin (2).

C'était dans cette réunion que des vieilles femmes, plus ou moins ivres, racontaient les griefs qu'elles avaient contre l'ennemi: l'une regrettait son mari qu'il avait tué, l'autre disait qu'il avait dévoré son père; une mère y pleurait son fils; une sœur y pleurait son frère. C'était enfin une confusion de plaintes dont toute l'assemblée était émue. Alors, pour que l'impression fût plus vive et plus durable, l'une des femmes achevait sa péroraison en jetant au milieu de l'assistance quelques membres boucannés d'un Arouague tué dans une bataille. Soudain, on se jetait avec fureur sur ces débris, ou l'on dansait autour d'une main boucannée conservée dans ce but (3). On entendait alors les flûtes faites d'ossements d'Arouagues, le tambour creusé dans une pièce de bois sur lequel était étendue une peau

(1) Oviedo, ch. x; Du Puy, p. 191; Rochefort, t. II, p. 216 et p. 217.

(2) Du Puy, p. 191.

(3) Boutin, p. 127.

d'un seul côté, comme un tambour de basque. On entendait aussi un instrument composé de Calebasses sur lesquelles était tendue une corde de pite qui rendait un son très attrayant pour une oreille caraïbe (1). Enfin on s'excitait ainsi les uns les autres à la vengeance, et les dispositions pour les hostilités étaient approuvées à grands cris (2).

Alors le chef réclamait le silence et toutes les langues devenaient immobiles. Il haranguait l'assemblée dans le langage mystérieux dont j'ai parlé plus haut : ni les femmes, ni les enfants ne le comprenaient. Il expliquait sans doute les plans de guerre qu'il se proposait de suivre : il y parlait des pères massacrés, des frères égorgés, des enfants mis dans l'esclavage, rappelait les victoires imaginaires ou réelles qu'ils avaient remportées, exhortant les guerriers à se confier à son expérience et à combattre avec courage lorsqu'ils seraient sur les terres des ennemis.

Tous applaudissaient et l'on eût dit que tout était déjà tombé sous leurs coups. Il terminait sa harangue par fixer le jour du départ et désignait le lieu du rendez-vous général. Et après avoir bien mangé, et bu encore mieux, l'on se séparait (3).

Il est à remarquer ici que, chez les anciens Persans, comme nous l'apprennent Hérodote et Strabon, les déterminations de guerre étaient prises aussi dans les festins. Mais sans remonter si haut, nous trouvons qu'il en était de même jadis parmi les Européens, notamment à la cour des rois d'Angleterre et à la cour du duc de Bourgogne où, au xv<sup>e</sup> siècle, les femmes

(1) Labat ; Boutin, p. 121, p. 122.

(2) Dutertre, p. 411.

(3) Mémoires d'Olivier de la Marche.

étaient les provocatrices des exterminations religieuses contre les mécréants de l'Asie (1).

Si l'Ouboutou ne faisait pas d'assemblée préalable, il déléguaient un Caraïbe des plus considérables dans les carbets, et celui-ci entretenait le chef de chaque habitation une heure entière. Le maître répondait avec la même prolixité, approuvait ou désapprouvait la guerre à laquelle il allait si bon lui semblait, car personne n'était contraint à se faire égorgé sur le champ d'honneur, selon les caprices de son cacique. S'il adhérait à la proposition, il promettait de se trouver au rendez-vous.

Alors les chefs des canots pourvoyaient aux vivres, les femmes faisaient la farine de manioc pour le voyage, l'enveloppaient dans des feuilles de balisier avec tant de soin et d'habileté que l'eau pendant le trajet ne pouvait y pénétrer (2).

Les combattants se munissaient de boutous, d'un grand amas de flèches de roseau, longues de quatre à cinq pieds, sans aucun nœud, jaunes comme de l'or, légères comme une plume. A l'extrémité de ces flèches était ajustée une verge de bois vert ou de bois dur, pesant, empoisonnée dans le suc laiteux du mancenillier, garnie de nombreux arpillons ou harpons, afin qu'on ne pût l'en retirer sans agrandir la plaie. Comme ces flèches étaient mortelles, on les enveloppait, crainte d'accident, dans des feuilles de cachibou ou dans des feuilles de palmiste. Quelques-unes de ces flèches portaient aussi à leur extrémité une pointe en écaille de tortue ou dentelée comme une scie, ou bien des arêtes de la longueur de la main provenant de la queue

---

(1) Boutin, p. 125.

(2) Dutertre, p. 412.

d'une espèce de raie. Ces arêtes étaient aussi fort à braindre par les désordres qu'elles produisaient dans la blessure (1).

Quand tout était prêt pour l'expédition, sans qu'on oubliât les cordes pour lier les prisonniers de guerre, le chef de l'armée donnait aux *Tivotouli canaoua*, c'est-à-dire aux Chefs des pirogues, l'ordre du départ de la flotille commandée par le *Nhalené* (2). L'on s'arrêtait dans les îles confédérées pour opérer la jonction des troupes, comme l'a remarqué le Dr Chanca.

(1) Dutertre, pp. 145 et 446; Labat.

(2) Rochefort, t. II, p. 533.



## CHAPITRE TRENTE-HUITIÈME.

### STRATÉGIE. — PRISONNIERS DE GUERRE DES CARAÏBES.

Les Caraïbes ne commençaient point l'attaque sans réflexion et ne faisaient pas toujours la guerre à découvert, mais à la manière des renards. Effectivement, en arrivant sur la frontière de l'ennemi, sans bruit, sans s'annoncer, ils avaient l'habitude de se cacher dans quelque rivière ou dans quelque lieu désert où ils avaient soin de se couvrir de petites branches de feuilles. Ils se faisaient un masque de ces feuilles, se ménageant une ouverture pour les yeux. Après s'être ainsi dissimulés, ils se mettaient sous des arbres ou auprès d'un hallier, sur le bord d'un chemin. De là, ils envoyaient des éclaireurs pour reconnaître le pays et choisir le temps le plus opportun pour surprendre leurs adversaires, soit au moment où ceux-ci étaient à la chasse, soit lorsque leurs femmes étaient occupées aux champs. Si les ennemis passaient auprès de l'embuscade sans se douter de rien, ils les assommaient à coups de boutous ou leur tiraient des flèches quand ils étaient passés et sans que ceux-ci pussent connaître d'où elles étaient parties. Quand les traits avaient été ainsi décochés, ils se jetaient par terre et se blottissaient comme des lièvres dans les buissons. S'ils voulaient attaquer un village, ils s'y prenaient principalement la nuit; et, cachés aux environs, ils arrivaient inopinément quand chacun reposait ou était tranquillement assis

autour de son foyer. Alors, glissés sans bruit à portée du lieu qu'ils voulaient attaquer, ils lançaient leurs flèches à l'extrémité desquelles ils avaient attaché du coton allumé, de sorte qu'en tombant sur les toitures de feuillage sec elles les enflammaient aussitôt. La violence de l'incendie obligeait alors les habitants à se sauver, s'ils ne préféraient se laisser brûler plutôt que de se rendre. La lueur des flammes faisait découvrir les fuyitifs et donnait aux assaillants la facilité de les percer à coups de flèches, sans que les blessés fussent en état de se défendre. Quand les projectiles étaient épuisés, ils avaient alors recours à leurs boutous et s'en servaient en sautilant, comme on l'a vu, afin de donner moins de facilité à l'ennemi de les atteindre. S'ils avaient l'avantage, ils déployaient alors la hardiesse du lion, et le village ainsi surpris ou forcé présentait bientôt le plus triste tableau. Le vainqueur, barbouillé de noir et de rouge, poursuivait ses victimes en chantant son triomphe, en les insultant par d'horribles cris. Tout ce qui tombait sous ses mains était immolé, mis à feu et à sang; car la résistance était opiniâtre, parce que les assiégés n'ignoraient pas qu'ils étaient destinés à la dernière torture (1). Si, avant le combat, les Caraïbes avaient été découverts, ou s'ils voyaient que leurs ennemis étaient bien retranchés derrière des palissades, ils n'entreprenaient guère de siège; et la guerre se terminait sans coup férir, de sorte qu'ils remettaient la partie à une autre fois et remontaient aussitôt dans leurs canots pour retourner dans leurs îles.

Il ne faut pourtant pas croire qu'ils fissent toujours la guerre en tapinois: Oviedo nous les montre marchant au combat en s'annonçant au

---

(1) Dutertre, p. 446; Rochefort, t. II, p. 554 à 558; Labat; Lafitau, t. II, p. 244 à 251.

bruit de leurs tambours et en trompétant avec de grands coquillages. Ils avançaient ainsi décorés de leurs superbes panaches, avec toute la magnificence possible et surtout en gardant fort bien leurs rangs. Pedro de Cieça de Leon (in-f°, 1553, p. 25), fait la même remarque en parlant des Indiens de Pozo « lleuando muchos instrumentos de bozinas y a tambores y flautas « yvan contra los enemigos ». On remarqua même (1) qu'ils marchaient en trois bandes, qu'ils avaient une espèce d'avant-garde; un corps de bataille et une arrière-garde; mais, au choc, ils se mettaient aussitôt en désordre.

Lafitau prétend qu'ils ont appris, comme les Gaulois du temps de César, l'art de se tenir rangés dans les règles, à camper sur des lieux avantageux, à se gabionner, à se retrancher. C'est ce que les Français, ajoute-t-il, ont reconnu à la prise de l'île de Grenade où les Caraïbes, qu'ils croyaient sans défense, s'étaient retranchés de manière à les empêcher d'aborder. Rochefort aussi attribue l'habileté stratégique des indigènes à une imitation de la tactique des Européens. Je crois qu'ils s'abusent tous deux; car les Caraïbes ont très peu imité les chrétiens, et, toujours en guerre, ils devaient nécessairement en connaître les rudiments que l'expérience et la pratique seules leur avaient enseignés. D'abord Benzoni (2) reconnaît qu'ils étaient les meilleurs archers du monde, principalement ceux de l'île de Porto-Rico, de la Guadeloupe, de la Dominique, de la Martinique et de Sainte-Croix. Ce ne sont certainement pas les Européens qui ont appris aux anciens Indiens des États-Unis à se fortifier, à tracer des lignes de circonvallation, comme on le voit avec étonnement en étudiant la topo-

---

(1) Boutin, p. 125.

(2) Livre 1<sup>er</sup>.

graphie des déserts qui portent encore des traces authentiques de la manière dont ils se retranchaient avant l'arrivée des Espagnols. Laffitau lui-même nous montre combien les Caraïbes étaient habiles, lorsqu'il parle de leur approche à couvert, derrière des mantelets de planches qu'ils portaient devant eux et avec lesquels ils arrivaient au pied des palissades de leurs ennemis. Ce système d'approche, qui me rappelle les tours mobiles en bois des Romains, ne suppose-t-il pas à un certain degré l'art de se retrancher ? Les retranchements, en définitive, étaient dans les pratiques des Indiens et ils avaient un aspect qui certes n'était pas européen.

Quand les Caraïbes étaient parvenus près des défenses de leurs adversaires, ils les sapaient; quelquefois ils faisaient une contre-palissade pour approcher du point où ils voulaient opérer particulièrement. L'attaque et la défense, en un mot, étaient remarquables, les sorties vigoureuses et imprévues, car tout était mis en usage de part et d'autre; mais le siège ne pouvait pas se prolonger longtemps à cause des constructions de bois et des couvertures de roseaux devenant bientôt la proie des flammes que leur portaient les flèches des assaillants.

Si les Caraïbes avaient des morts ou des blessés dans leurs rangs, ils ne les abandonnaient jamais; et, pour rien au monde, ils n'auraient voulu les laisser entre les mains de leurs ennemis. C'eût été une honte dont ils ne voulaient pas se couvrir. Aussi, dans ce cas, se jetaient-ils en furieux au milieu du danger, tête baissée, renversant tout ce qui leur résistait pour enlever les corps de leurs camarades et les rapporter dans leurs pirogues. S'ils étaient repoussés avec perte, ils tiraient derrière eux en fuyant. Ils se rendaient ainsi au bord de la mer ou dans une île voisine, faisaient retentir l'air de leurs gémissements et accompagnaient leurs morts de larmes et de

regrets jusque chez eux. S'ils étaient poursuivis sur mer, ils se couchaient de leur long dans leurs canots pour se garantir des coups et tiraient sans cesse. Dans ces circonstances, ils bandaient quelquefois l'arc avec leurs pieds. Ils évitaient fort bien les coups des armes à feu des Européens. Quand ils voyaient la mèche allumée placée sur les mousquets, ils se jetaient par terre, courant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et en se remuant avec une admirable vitesse, de sorte qu'il était fort difficile de les atteindre. Mais ils craignaient le fusil, parce qu'ils n'y voyaient pas mettre de mèche. Ils disaient alors que c'était Maboya qui y mettait le feu (1).

Le jésuite Boutin voyait avec peine que, de son temps, les Caraïbes commençaient à avoir des armes à feu. Il s'écrie avec une curieuse composition : « Que Dieu pardonne à ceux qui leur en ont donné ». Il n'a aucun blâme, ce saint homme pour les Européens qui s'en servaient contre ces peuples infortunés.

Si la victoire s'était déclarée pour les Caraïbes, ils jetaient des cris de joie sur les cadavres de leurs victimes, et les mangeaient sur le théâtre même de la lutte, ou en boucannaient les membres en n'oubliant jamais de remplir des calebasses de la graisse qu'ils retiraient des corps. C'était un témoignage de leur triomphe. Puis, avant de quitter le territoire ennemi, ils faisaient encore éclater des chants d'allégresse, comme pour l'insulter. Ils emmenaient alors leurs prisonniers. Ceux-ci appartenaient de droit à ceux qui s'en étaient saisis pendant l'action. Pour que la proie ne pût leur échapper, ils avaient bien soin de leur lier les bras au-dessus du coude et d'assujettir les liens derrière le dos. S'ils traversaient un territoire avant de s'embarquer, ou s'ils descendaient en revenant dans une île, à l'approche

---

(1) Boutin, pp. 123 à 125.

de la nuit, ils étendaient leurs captifs sur le sol, la face tournée vers le ciel, et plantaient quatre piquets par chaque prisonnier afin d'y assujettir leurs bras et leurs jambes. A un cinquième piquet, ils fixaient le collier qui tenait la victime par le cou, le tout indépendamment d'une large ceinture au milieu du corps, et de laquelle le gardien plaçait les extrémités sous sa tête, afin que pendant son sommeil il fut averti des tentatives que le prisonnier pourrait faire pour se sauver (1).

(1) Rochefort, p. 560.



## CHAPITRE TRENTE-NEUVIÈME

### RETOUR DES CARAÏBES VAINQUEURS. — FIN TRAGIQUE DE LEURS PRISONNIERS

Avant que les vainqueurs quittassent leurs pirogues au retour de l'expédition, le succès de la campagne était annoncé par des envoyés partis d'avance, de sorte que la population attendait les héros sur le rivage. Mais, avant tout, l'on commençait par des manifestations de regrets et de douleur données à la mémoire de ceux qui avaient succombé pendant la lutte.

En rentrant dans le village, les guerriers abandonnaient leurs prisonniers comme s'ils n'y prenaient plus aucun intérêt. Cette remarque rappellera au lecteur que C. Colomb et les découvreurs en trouvèrent qui étaient pour ainsi dire libres en apparence dans l'île où ils étaient retenus. Ceux qui prenaient soin de ces prisonniers, les préparaient à servir de spectacle lors de l'entrée triomphale. Ils leur peignaient le visage de noir et d'autres couleurs, leur ornaient la tête d'une couronne rehaussée de plumes, leur mettaient dans la main droite un bâton blanc recouvert d'une peau de cygne, comme s'ils représentaient les chefs de la nation vaincue. Dans la main gauche on leur mettait la tortue ou callebasse retentissante (1).

---

(1) Rochefort, t. II, p. 575; Lafitau, t. II, pp; 265 et suivantes.

On leur mettait ensuite au cou un collier où étaient enfilés des noyaux ou des arêtes de poisson dont le nombre marquait celui des lunes ou des mois qu'il avaient encore à vivre. A chaque lune, on ôtait une de ces perles funèbres; et, quand il n'en restait plus qu'une, le prisonnier était sûr qu'à la fin de cette lune il serait immolé. Pendant toute cette période, on le tenait renfermé dans une petite case dressée au milieu de la place publique où il devait être mis à mort. On l'y gardait étroitement. Ces délais de l'exécution étaient indispensables à cause des préparatifs précédant le dénouement. Les femmes étaient très occupées à faire avec de la terre de grands vases pour contenir et faire fermenter les boissons. Elles en faisaient de petits pour mettre les couleurs avec lesquelles on devait peindre la victime.

Elles filaient une longue corde de coton ou d'écorce d'arbre pour lier cette victime, ou étaient occupées à faire des liens ornements pour fixer les plumes qui devaient décorer le boutou avec lequel on devait lui donner le dernier coup. Le prisonnier n'ignorait pas tous ces détails et les voyait d'un œil tranquille. La veille du jour fatal, les femmes allaient le prendre, lui mettaient au cou cette corde nommée *mussurana*. L'une d'elles lui peignait le corps de diverses couleurs, y répandait l'espèce de poudre cendrée dont j'ai parlé. Toutes les autres femmes assistaient à cette toilette du condamné.

Le grand jour arrivé, on démolissait la prison et on conduisait solennellement le patient sur le théâtre de ses dernières souffrances. Le peuple accourait autour de lui avec le même empressement qu'on voit quelquefois parmi nous lors des exécutions capitales. Chacun prenait sa place, s'asseyait ou se couchait sur des nattes, s'entretenait avec son voisin,

allumait son tabaco qu'il fumait tranquillement. L'esclave, non moins impassible, s'armait de courage pour honorer sa nation. Il marchait même avec gaité au supplice, sans se faire lier, ni traîner. On l'exhortait alors à venger sa mort prochaine et on lui laissait la liberté de ramasser des pierres et des débris de poterie dont le sol avait été parsemé dans cette intention. Il les lançait indifféremment sur ceux qu'il voyait. Les guerriers se couvraient de leurs rondaches. Ce combat final rappelle celui qui avait lieu au Mexique avant que la victime fut immolée. Cet exercice terminé, on arrêtait le prisonnier, on l'attachait à un poteau ; et le peuple caraïbe, naturellement bon, généreux, hospitalier, se laissait entraîner, par esprit de ressentiment, à des excès qui seraient incroyables. Le patient lui-même l'y excitait.

— Je sais bien, disait-il, que vous êtes avides de mon sang et de faire une curée de mon corps ; mais ne vous réjouissez pas trop : rappelez-vous que mes compatriotes ont fait souffrir à vos prédécesseurs beaucoup plus de maux que vous n'en sauriez inventer contre moi. J'ai, moi-même avec eux, mangé de vos parents, de vos amis. Je laisse après moi des vengeurs qui se dédommageront sur vous, sur vos enfants, du traitement que vous me réservez. Croyez donc que je méprise tout ce que vous pourrez inventer contre moi.

Quand il avait parlé de la sorte, on l'attaquait par les extrémités des pieds et des mains en montant peu à peu vers le tronc.

Quelquefois le patient insultait encore ses bourreaux en leur disant qu'ils ne savaient pas leur métier, et il leur expliquait comment il fallait s'y prendre pour rendre les douleurs plus sensibles et comment il s'y était pris lui-même à l'égard des prisonniers qui avaient passé par ses

ainsi. Tous, à la vérité, n'avaient pas cette contenance au même degré : des cris échappaient à quelques-uns, mais cette fermeté héroïque, rare parmi les Européens, était commune chez les Indiens.

On trouve dans les *Essais de Montaigne*, liv. 1, ch. 30, les paroles d'un Brésilien prêt à être dévoré par ses ennemis : « Venez tous  
« hardiment, leur dit-il, et vous assemblez pour disner de moy, car vous  
« mangerez quant et quant vos pères et vos ayeulx qui ont servy d'aliment  
« et de nourriture à mon corps. Ces muscles, cette chair et ces veines, ce  
« sont les vostres, pauvres fous que vous êtes. Vous ne reconnaissez pas que  
« la substance des membres de vos ancestres s'y tient encore, savourez-les  
« bien, vous y trouverez chair ».

Je reviens à la victime dont j'ai parlé : l'un lui arrachait un ongle, l'autre lui décharnait un doigt avec les dents ; un troisième prenait ce doigt décharné, le mettait dans le foyer de son tabaco bien allumé et le fumait en guise de tabac ou le faisait fumer au patient. Successivement on lui enlevait tous les ongles, on lui coupait les articulations et les phalanges des doigts, on en brisait les os entre deux pierres. D'autres lui passaient et repassaient sur le même endroit des tisons ardents, en coupaient morceau par morceau les chairs rôties. Quelques-uns les dévoraient, tandis que d'autres se peignaient le visage du sang qui coulait des blessures. On lui sciait les bras et les jambes avec des cordes violemment tirées par les deux extrémités.

On déliait alors quelquefois la victime pour la laisser en repos et l'on remettait à une autre séance le reste de l'exécution. « Ce qui paraîtra étonnant, ajoute Lafitau, c'est que la plupart de ces malheureux dormaient si profondément pendant cet intervalle, qu'il fallait leur appliquer du feu

pour les réveiller. » Lorsqu'on commençait à brûler au-dessus des cuisses, les douleurs se faisaient sentir plus vivement. Souvent on faisait au supplicié une espèce de chemise avec de l'écorce ; et, quand on l'en avait revêtu, on y mettait le feu qui se conservait longtemps en brûlant lentement. Parfois, l'on se contentait de faire des torches dont on lui brûlait les flancs et la poitrine. Ou bien l'on faisait rougir dans un brasier des haches de pierre, on en formait un collier brûlant qu'on lui mettait au cou. Des pustules se formaient sur toutes ces brûlures et il s'en échappait une graisse liquide, dans laquelle les plus pressés trempaient leur pain qu'ils dévoraient ensuite avec fureur. Après avoir brûlé successivement toutes les parties du corps, après avoir cerné la peau de la tête, l'avoir enlevée et avoir versé sur le crâne découvert une pluie de feu ou d'eau bouillante, on déliait le supplicié on le faisait encore courir s'il en avait la force, et on l'assommait ensuite à coups de bâton ou sous une grêle de pierres ou de flèches, ou bien on lui donnait avec un boutou le dernier coup sur la tête. Alors les jeunes Caraïbes poussaient le cadavre, le lavaient, le mettaient en pièces. Quelquefois, la victime, respirant encore, entendait le choix que chacun faisait de ses membres, et on la traînait sur le brasier où elle rendait le dernier souffle de vie qui lui restait. Puis, tandis que quelques-uns frappaient la toiture des carbets pour obliger les *âmes* du défunt à quitter le village, d'autres dépeçaient le cadavre, en mettaient une partie dans la chaudière et faisaient rôtir l'autre sur des grils de bois, tout en recueillant soigneusement la graisse qui découlait pour la distribuer aux principaux personnages de l'assemblée qui la conservaient dans de petitesalebasses. C'était cette graisse dont ils versaient quelques gouttes dans les mets destinés aux festins solennels, afin de perpétuer ainsi, autant que possible, le plaisir et l'habitude de la vengeance.

Quand les débris du corps avaient reçu ces formes culinaires, on se les partageait et on les dévorait joyeusement. Les femmes n'étaient pas les moins empressées et léchaient même le gril sur lequel la graisse de l'Arouaque avait coulé.

On ne sait vraiment ce qui doit le plus étonner, ou la constance de la victime ou le procédé qui était observé pour aviver ses souffrances. Les Européens, qui ont si souvent égalé en atrocités les Caraïbes, avaient amené ceux-ci, dans ces derniers temps, à se contenter d'assommer leurs prisonniers d'un coup de boutou, toutefois avec certaines démonstrations. Lafitau, qui vivait au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle et qui a été témoin de ces modifications, raconte qu'alors une femme apportait triomphalement l'arme homicide, en poussant de grands cris de joie et la remettait à un guerrier qui se plaçait devant le patient et lui montrait l'instrument qui devait terminer son existence. Ce guerrier était entouré de quinze ou vingt Caraïbes armés comme lui, peints de diverses couleurs et sur lesquels on avait répandu de la poudre cendrée. Après plusieurs formalités, il levait enfin la massue comme pour donner au prisonnier le coup fatal.

— N'es-tu pas, lui disait-il, de cette nation ennemie de la nôtre, de ce peuple qui a tué plusieurs de nos pères, de nos frères, de nos femmes, de nos enfants et de nos alliés ?

— Oui, vraiment, répondait le prisonnier, et je m'en fais gloire. Je n'ai pas négligé moi-même de vous faire du mal ; j'ai tué des vôtres en grand nombre et je me suis nourri de leur chair.

— C'est pour cela, répliquait le Caraïbe, qu'étant maître de toi, je vais te donner le coup de la mort ; nous ferons ensuite rôtir tes membres et nous les mangerons jusqu'aux os.

Ce dialogue à peine terminé, l'exécuteur déchargeait sur la tête du captif un coup qui, ordinairement, le renversait sans vie à ses pieds.

« La femme du supplicié, ajoute Lafitau, assurément avec exagération ou d'après un exemple isolé, s'approchait alors du cadavre. On lui donnait quelques instants pour le pleurer; mais ce deuil était bien court, car elle ne renonçait pas au droit qu'elle avait de prendre sa part au festin. Elle était même des plus empressées à vouloir se nourrir d'un débris conjugal.

« Après ces pleurs de pure cérémonie, poursuit-il, les femmes caraïbes prenaient le corps de la victime, le faisaient passer sur un petit feu pour le nettoyer et le lavaient bien avec de l'eau bouillante jusqu'à ce que la peau fût parfaitement nette. Le possesseur de la proie venait ensuite avec quelques aides pour la dépécer. Il en coupait d'abord les bras à la jointure des épaules et les jambes au-dessous du genou. Quatre femmes promenaient ces membres avec de grands cris de joie dans tout le village. Le Caraïbe divisait ensuite le tronc et, après en avoir retiré les viscères, il en faisait plusieurs autres partages. Les pères et les mères de famille assistant à ce spectacle recueillaient avec soin le sang qui dégouttait et en frottaient le visage, les bras, les cuisses et les jambes de leurs enfants pour exciter dans leurs jeunes cœurs cette haine immortelle qu'ils avaient contre les ennemis de leur nation. Le corps étant découpé, les hommes retenaient pour eux les chairs solides et les faisaient boucaner. La tête et les viscères étaient abandonnés aux femmes et aux enfants, de manière cependant que ces derniers mangeassent la cervelle et la langue. » Pour quel motif? C'est ce que le narrateur ne nous fait pas connaître. Les femmes faisaient bouillir cette tête et ces viscères et y mêlaient de la farine de manioc.

Soit par goût pour la chair humaine, soit par le délire qu'excitait la haine contre les ennemis, haine constamment envenimée par la politique caraïbe, il n'était aucun d'entr'eux qui ne prît part à ce festin et qui ne déclarât qu'il le trouvait très délicat. Lorsque tout était dévoré, on choisissait parmi les ossements ceux qui étaient convenables pour en faire des flageolets avec lesquels ils outrageaient encore leurs ennemis, comme nous l'avons vu (1). Cet usage fait dire à Du Puy (p. 213) qu'ils faisaient des sifflets avec les os de ceux qu'ils avaient tué dans les combats et qu'ils les portaient comme des insignes de leur courage. Les crânes et le reste des ossements de ceux qui avaient été dévorés étaient portés ensuite dans une espèce de charnier qui servait de monument élevé à la bravoure des insulaires qui le montraient aux visiteurs avec autant de satisfaction que nous en avons en montrant aux étrangers qui viennent à Paris la porte Saint-Denis, la barrière de l'Étoile, la colonne Vendôme et les drapeaux qui entourent tristement l'église des Invalides. C'est ce qui prouve que les fureurs de la guerre se ressemblent partout.

Le Caraïbe qui avait donné le coup mortel à la victime recevait solennellement un nouveau nom. C'était le Cacique qui décernait ce nouveau nom; et pour le consacrer, il prenait une dent d'agouti avec laquelle il lui faisait sur la poitrine, les cuisses, les bras et les jambes de longues incisions dont on arrêtait le sang avec du charbon pilé. Ces incisions laissaient sur le corps du héros des cicatrices ineffaçables comme preuve de sa valeur. Je

---

(1) Chez les bouddhistes du Tibet, on trouve des trompettes faites en ossements humains, notamment avec le fémur ou l'os de la cuisse. Ces trompettes servant au culte rendent des sons très graves. (Voir Émile de Schlagintweit, *Buddhism in Tibet*, Leipzig, 1863, in-8°).

ne puis trop recommander ce genre de décorations qui diminuerait le nombre des prétendants solliciteurs de la Légion-d'Honneur. Quant au Caraïbe ainsi scarifié, il passait plusieurs jours en retraite et jeûnait pendant le même temps, tout en s'exerçant assis ou couché dans son hamac à décocher des flèches contre un but préparé à cet effet.



ne puis trop recommander le genre de l'épigramme. Quant au nombre des prétendants sollicités de la région d'Alouette, Caraïbe ainsi appelée, il passa plusieurs jours en tristesse et jeannit pendant le même.

## CHAPITRE QUARANTIÈME.

### HOSPITALITÉ CHEZ LES CARAÏBES.

Nous venons de voir le seul côté vraiment horrible des mœurs des Caraïbes. Que la nation qui n'a pas ses plaies et ses hontes leur jette la pierre. N'avons-nous pas quelquefois été nous-mêmes anthropophages ? N'avons-nous pas vu, par suite des fureurs de ceux qui nous ont gouvernés, la famine désoler nos campagnes, notamment en 1003 et 1008, époques où l'on fut réduit, dit Raoul Guber, à se nourrir de la chair des hommes, des femmes et des enfants. Alors on vit de jeunes garçons dévorant leurs mères, et des mères, étouffant tout sentiment naturel, dévoraient leurs enfants. En 1031, la rage de la faim était arrivée à ce point qu'on était plus en sûreté dans un désert, au milieu des bêtes féroces, que dans la société des hommes. On mit en vente, au marché de Turnus, de la chair humaine cuite.

Mais, dira-t-on, les Caraïbes, pour immoler leurs ennemis, étaient bien cruels. C'est vrai; mais les hommes entraînés par leurs passions, le sont partout autant. Je prendrai même, pour le prouver, des exemples parmi nos respectables prêtres catholiques. N'ont-ils pas été les inventeurs de l'estrapade, machine servant à prolonger et à augmenter les douleurs des protestants qu'ils brûlaient vifs ? Ne les vit-on pas élever leurs patients à une

grande hauteur, puis les laisser retomber dans les flammes, les relever pour les y rejeter de nouveau, afin de prolonger leurs souffrances.

N'avons-nous pas fait dernièrement de l'Algérie un pays de mangeurs de chair humaine ? Je ne chercherai pas à remuer nos charniers pour étaler ici des tristes spectacles en plus grand nombre ; je préfère reporter les regards de mes lecteurs sur les Caraïbes à l'état normal, lorsqu'ils n'étaient pas entraînés à des homicides. Si un visiteur se présentait chez eux, le *Niouakaiti* ou chef du village, chargé de recevoir les passants, l'introduisait dans le grand carbet, lui suspendait un hamac, le priant de s'y reposer, ce qu'il faisait gravement en gardant le silence ou en lui disant seulement : *Bouekra*, « voilà ton hamac ». Aussitôt une femme apportait du pain, une autre de la viande ou autres aliments ; le tout placé dans deux matoutou. Les hommes alors lui montraient ces vivres ainsi placés et lui disaient : *En yerebali*, « voilà ton manger ». L'ouïcou était servi dans unealebasse. Les femmes le faisaient boire à même, ou posant la liqueur sur un des matoutou, le mari derrière le visiteur lui disait : *en batoni*, « voilà ta boisson ». Celui-ci répondait : *yao*, « bien », ou *tao*, « je te remercie ».

Quand il avait bien bu, bien mangé, ou même auparavant, s'il était d'un rang distingué ou le parent d'un Cacique, les femmes le rocouaient, lui passaient de l'huile de palmiste sur les cheveux. C'était alors seulement, quand sa toilette était au complet, qu'on lui présentait les habitants du village ; tant hommes que femmes le saluaient par le seul mot de *haleatibou*, répondant à notre expression « soyez le bienvenu », et le visiteur, à son tour, leur disait à chacun *maboui*, c'est-à-dire « bonjour ».

Après avoir causé, bu et mangé, et fait boire et manger ce qui restait de son repas à la compagnie, les femmes avaient encore soin

de faire sa toilette avant son départ. Il prenait alors congé de chacun en disant chaque fois : *huichan*, c'est-à-dire « adieu » (1).

Si le visiteur était d'un rang ordinaire, la cassave qui lui était offerte était ployée : c'était lui faire entendre qu'il devait laisser ce qu'il ne mangerait pas. Si elle était étendue, cela voulait dire « mange selon ton appétit et emporte le restant ». Les visiteurs se conformaient à ces prescriptions.

Quand des personnes étrangères à l'île, tels que des Espagnols, des Français, des Anglais ou des Hollandais s'en approchaient, des éclaireurs placés ordinairement en sentinelles sur le bord de la mer en prévenaient aussitôt les habitants les plus près, et l'avis se communiquait ainsi de proche en proche. On envoyait alors plusieurs petits canots portant au plus trois hommes, afin d'aller reconnaître les arrivants; et de loin on les invitait à déclarer qui ils étaient.

Si l'on descendait sur leurs côtes les armes à la main, ils se mettaient en embuscade dans les bois et suivaient de l'œil ceux qu'ils considéraient comme des ennemis; et quand ils étaient tous rassemblés, ils leur décochaient une grêle de flèches, puis les environnaient et les assommaient avec leurs boutous. S'ils se sentaient trop pressés, ils se retiraient dans les buissons hérissés d'épines extrêmement piquantes, se glissaient adroitement en dessous ou grimpaient sur des rochers inaccessibles à tout autre. S'ils étaient près de la mer, avant de s'être rassemblés en nombre suffisant pour se défendre, ils s'y jetaient, plongeaient et allaient ressortir à cent ou deux cents pas du lieu où on les avait aperçus, puis se ralliaient

---

(1) Dutertre, p. 432; Rochefort, pp. 520 et suivantes; Laborde, p. 577.

au lieu du rendez-vous général et revenaient à la charge lorsqu'on y pensait le moins, ou lorsqu'on croyait les avoir mis en déroute.

Si les visiteurs avaient été reconnus pour amis, ils allaient à la nage à leur rencontre, entraient dans leur vaisseau, et lorsqu'on en était descendu, ils s'efforçaient de les porter sur leurs épaules, comme un témoignage de bon accueil. Le Cacique attendait sur le rivage et recevait les bienvenus au nom de toute l'île, les complimentait et les conduisait aussitôt au carbet où chacun, selon l'âge et le sexe des nouveaux hôtes, venait leur faire la même réception : le vieillard complimentait le vieillard, le jeune homme complimentait le jeune homme, la jeune fille complimentait la jeune fille. Enfin, sur le visage de tous, on lisait le plaisir que leur procurait cette visite. D'abord, en abordant l'étranger, ils lui demandaient son nom et lui disaient les leurs. Et, comme nous l'avons déjà vu, ils se nommaient du nom de ces visiteurs en signe d'affection et voulaient que ceux-ci prissent les leurs en échange. Comme ils avaient une excellente mémoire, ils se rappelaient dix ans après des moindres incidents qui avaient eu lieu dans une entrevue de ce genre.

Après l'introduction des voyageurs, ils leur présentaient des hamacs qu'ils tenaient en réserve pour ces occasions, et comme ils le faisaient pour les visiteurs du même pays. Ils les priaient de s'y reposer, puis leur apportaient des fruits, des rafraîchissements; et, pendant que les uns pourvoyaient au festin, les autres entamaient la conversation. Cette manière de faire était un peu différente de celle des Caraïbes du continent méridional, car le Cacique de cette partie de la Terre-Ferme conduisait le visiteur dans le carbet public sans lui dire un seul mot, se contentant de lui présenter

un siège et du tabac (1), le laissant ainsi quelque temps sans lui parler jusqu'à ce qu'il se fût reposé et qu'il eût fumé du tabac.

Le festin préparé aux visiteurs, chez les Caraïbes, comme on l'a vu, consistait à servir à chacun des aliments sur un matoutou. Les gens du carbet apportaient ainsi des lézards rôtis, des crabes fricassés, des légumes et des fruits. Pendant que les passants mangeaient, on les entretenait et on les servait avec grande attention. Les visiteurs ne pouvaient faire plus de plaisir à ceux qui les recevaient, qu'en buvant bien et en mangeant avec bon appétit. Ceux-ci ne cessaient de les y engager. Enfin, les visiteurs ne devaient rien laisser dans le vase à boire s'ils ne voulaient désobliger, et ils devaient emporter toute la cassave qui leur avait été présentée. Busbeck observa chez les Turcs et les Tartares une coutume analogue.

Après le repas, les Caraïbes menaient leurs visiteurs dans leurs habitations particulières, dans leurs jardins, leur montraient leurs armes, leur donnaient des fruits ou des ouvrages qu'ils avaient faits. Si l'on prolongeait son séjour parmi eux, ils en étaient ravis; jamais ils ne cessaient de faire bon visage. Quand on les quittait, ils s'attristaient et demandaient si l'on n'avait pas été content de leur réception pour les quitter si tôt. Ils reconduisaient tristement les partants jusqu'au bord de la mer et les portaient sur les épaules dans la chaloupe.

Si les anciens Germains, dont parle Tacite, donnaient des présents

---

(1) La présentation du tabac était le symbole de la paix : c'est ainsi que, dans les négociations des tribus des États-Unis, les indigènes présentaient le calumet de paix.

à leurs visiteurs, ils leur en demandaient par réciprocité. Les Caraïbes, plus généreux, donnaient et ne demandaient pas (1).

---

(1) Rochefort, *Histoire naturelle des Antilles*, pp. 523 à 530.



## CHAPITRE QUARANTE-ET-UNIÈME.

### MALADIES ET THÉRAPEUTIQUE DES CARAÏBES

Les voyages, les excursions, les exercices gymnastiques, tels que la chasse, la danse, la natation, exemptaient les indigènes des Antilles d'une multitude de maladies communes parmi nous. La simplicité dans les aliments, la respiration d'un air toujours pur, l'absence de la misère, des soucis et des inquiétudes, entretenaient leur bonne santé. Ils s'endurcissaient au froid, aux intempéries. Aussi étaient-ils presque tous robustes et d'une excellente constitution. Si cependant il leur arrivait quelque indisposition, quelque trouble dans l'économie de leurs organes, ils ne couraient pas à la recherche d'un médecin ou d'un pharmacien. Chacun d'eux réunissait en soi cette double profession. Chacun pouvait l'exercer sans avoir besoin d'un diplôme ou de se faire conférer un bonnet de docteur. Il est vrai qu'ils ne s'administraient point de préparations minérales, qu'ils étaient forts ignorants dans l'art qui a transformé nos estomacs en alambics pour la distillation des poisons; mais, dans la connaissance des vertus des simples, ils auraient pu être nos maîtres. Cependant il était parmi eux des observateurs, des esprits plus méditatifs les uns que les autres; et ceux-là étaient des praticiens qui s'étaient fait une réputation particulière et possédaient des secrets souvent

héréditaires dans leurs familles. De là, il arrivait qu'on les consultait particulièrement en cas de nécessité. Les Antilles leur fournissait des plantes dont plusieurs sont des spécifiques pour certaines maladies, et avec lesquelles ils faisaient des cures admirables. Ils avaient l'huile de Karapat ou le ricin (*ricinus palma christi*), précieux purgatif débarrassant les intestins des helminthes, préservant les enfants du tétanos; le copaïfera d'où ils tiraient encore une huile balsamique purgeant doucement comme la précédente; le quinquina ne leur était pas inconnu et nous leur devons, en outre, une foule d'herbes non moins excellentes, telle que l'écorce du simarouba (*quassia simarouba*) dont une décoction leur servait à arrêter les flux dyssentériques. La guérison des blessures était le chef-d'œuvre de leurs opérations. Lafitau dit (1) qu'ils faisaient à cet égard des cures si étonnantes qu'on serait tenté de les révoquer en doute si de nombreux témoins ne les avaient attestées. Il parle de l'Indien *Abenaqui* qui, dans une partie d'ivresse, avait eu les intestins traversés. Il fut traité à Montréal par ceux de sa nation qui le sauvèrent, bien que les médecins et les chirurgiens européens eussent déclaré unanimement sa blessure mortelle.

Les femmes, surtout, dit Du Puy (p. 236), connaissaient les vertus d'une infinité de plantes dont elles guérissaient les maladies et tous les ulcères que nos docteurs traitent par le fer et par le feu pour en arrêter les progrès; elles y appliquaient des écorces ou de la racine de certaines plantes qu'elles broyaient; et ces ulcères se refermaient sans difficulté. C'est ce que les chrétiens, ajoute Du Puy, ont eu bien des fois l'occasion de remarquer. Il en était qui composaient des eaux thériacales de trois espèces

---

(1) Lafitau, *Mœurs des Sauvages Américains*, pp. 367 à 370.

principales pour les plaies, et dont les effets étaient merveilleux. Des plantes vulnéraires et des racines faisaient la base des deux premières de ces eaux ; la troisième était tirée du corps de divers animaux et surtout du cœur. Ils en faisaient sécher les extraits et en formaient une espèce d'onguent.

Lafitau raconte (1) qu'une de ces eaux poussait au dehors non seulement les humeurs visqueuses qui se formaient dans les plaies, mais encore les esquilles des os brisés et les flèches que l'on voyait tomber par l'effet de ce dictame. Le malade commençait par boire de cette préparation qui lui tenait lieu de nourriture pendant qu'il était en danger. L'opérateur en buvait aussi, afin que sa salive en fut imprégnée avant de sucer la plaie ou de la seringuer avec la bouche. Après l'avoir ainsi traitée, il la couvrait de manière à ce que rien ne touchât aux chairs entamées, mettait autour une compresse d'herbes médicinales à l'état de décoction. Il était persuadé que tout corps étranger qui eût été en contact avec la plaie l'aurait aggravée et aurait changé les humeurs en pus corrosif, au lieu d'aider à la guérison. Il levait l'appareil de temps en temps et recommençait la même opération. Enfin, par ce régime, on ne voyait à la partie malade ni chair baveuse, ni fongueuse qui, d'après les procédés de la thérapeutique européenne, nécessiterait l'application des caustiques; mais les lèvres de la plaie étaient toujours fraîches et, si le patient observait un bon régime, il était bientôt guéri.

Les Caraïbes ne réussissaient pas moins dans la guérison des ruptures, des descentes, des dislocations et des fractures. Ainsi, on voyait, sous leurs mains, des os rompus se consolider; de manière qu'en huit jours

---

(1) *Mœurs des Sauvages Américains*, p. 367.

de temps le patient pouvait se servir de ses membres. En un mot, ils avaient des secrets sans nombre pour les maladies que les Européens réputaient incurables.

— « C'est merveille, dit Boutin, (p. 45,) combien les Caraïbes de la Martinique se portent bien et ont de beaux secrets ; mais il est impossible de les tirer d'eux si ce n'est à la longue et par quelque finesse ». Les goûtes, pierres et plusieurs autres maladies trop communes en France sont icy presque inconnues, tant ils y remédient promptement et efficacement. Si les blessures en sont mortelles, ils les guarissent si facilement et si parfaitement que vous voyez celui que vous pensiez mort retourner dès le lendemain à la guerre. Ils ont une herbe qui dissout les tayas des yeux. Ils guarissent les fièvres avec une goutte ou deux du jus d'une racine qu'ils distillent dans l'œil. Ils ont des herbes et racines qui aydent merveilleusement les femmes qui sont en travail d'enfant et d'autres par l'usage desquelles des femmes qu'on croyoit stériles ont conçu et eu lignée. Pour la guarison des vipères, ils n'en ont point de crainte, d'autant qu'ils s'en guarissent sans difficulté ».

Nous étions en Europe, depuis un temps immémorial, affligés d'une maladie cruelle, encore inconnue parmi nous. Cette maladie, qu'on n'ose nommer, est caractérisée par Guillaume de Saliceto (p. 318), vivant en 1276, par Bernardinus de Gordonio, mort en 1305, par Valescus de Tarente (liv. 6, ch. v), florissant en 1418. Antonius Benevenius dit (1) qu'elle s'était naturalisée en Espagne d'où elle se répandit en 1496 en Italie et à Florence. Les expéditions de Charles VIII et de Louis XII contre Fernand II, nous en gratifièrent. Les Italiens, sans doute, ne furent pas fâchés de voir

(1) Dans son *De abditis non nullis ac mirandis morborum et sanationum causis*.

nos héros allant la recueillir parmi eux en forçant leurs femmes et leurs filles, la nommèrent *mal française*. Le mot n'était pas chronologique mais d'une si excellente ironie que plusieurs de nos têtes couronnées en sont mortes.

Charles IX fut l'une des victimes, après avoir communiqué la maladie à presque toutes les dames de la Cour, comme on le voit dans Brantôme. François I<sup>er</sup>, Henri IV en furent atteints comme Charles IX. Catherine de Verdun, abbesse de Vernon, dit Bassompierre, laissa à ce dernier aussi un «souvenez-vous» de moi dont il ne pouvait se guérir. Enfin Louis XV, après avoir fait ses fredaines avec la fille du concierge de Trianon, eut le même sort. Le fameux cardinal Dubois succomba de la même manière, le 10 août 1723.

Les indigènes des Antilles étaient très sujets à l'*epian*, c'est-à-dire à cette maladie perfide qui n'épargne ni les mitres ni les couronnes; mais ils avaient le secret de s'en délivrer.

Ambroise Paré, chirurgien du susdit Charles IX, dans son Traité de chirurgie, nous apprend que, de son temps, deux jeunes Français rapportèrent ce virus d'Italie (1) et qu'il ne se trouva en France personne pour les guérir.

Les deux malades furent envoyés à Haïti afin d'y être traités par les indigènes. Ils furent confiés aux soins d'une vieille femme. Elle ne leur donnait qu'une tisane composée de bois de gayac et de *iguini*, les faisait transpirer le plus possible, les soumettait à l'exposition du soleil et leur faisait manger des viandes rôties ou boucannées. La nuit, elle continuait à

---

(1) Aussi on le nommait « mal de Naples ».

les tenir chaudement. C'est ainsi qu'en peu de temps elle les rendit à la santé.

Les femmes de la cour étaient assimilées aux femmes publiques. Brantôme les qualifie cependant de très honnêtes, tout en décrivant leur libertinage avec le roi et les seigneurs.

« Le roi François I<sup>er</sup>, dit-il, aima fort aussi et trop, car il en prit « la grande vérole qui avança ses jours, et ne mourut guère vieux. »

Il communiqua l'épian aux dames de la cour, car il ne s'en guérit jamais ; il le communiqua aussi à la reine.

« Les dames de la cour, reprend Brantôme un peu sournoisement, étaient très nettes et très saines, *au moins* « quelques-unes ». Comment étaient donc les autres, sinon qu'elles avaient le mal de Naples. Ce chroniqueur se trompe seulement en disant que ces dames étaient des femmes célestes, car elles étaient, au contraire, très terrestres.

Les Caraïbes paraissaient avoir ajouté quelques plantes à ce traitement ; car indépendamment des râpures de gayac, on voit qu'ils se servaient concurremment de *sassafras*, du jus de la pomme d'acajou, pris le matin à jeun pendant un mois ; mais ils se seraient bien gardés de faire entrer du mercure dans leurs préparations.

Ce qu'il y a de remarquable encore, c'est qu'ils avaient l'habitude de reléguer dans les bois les malades atteints de l'épian, et de les tenir isolés dans des cabanes (1) comme les Juifs le faisaient à l'égard de ceux qui étaient atteints de la lèpre. Je rappellerai aussi à mes lecteurs qu'on trouve dans les registres du parlement de Paris ce passage singulier : « Des

---

(1) Labat; Lafitau, t. II, p. 369.

« gardes seront placés aux portes de Paris pour empêcher les vérolés « d'y entrer ». Il est fâcheux que nous ne sachions pas comment se faisait cette expertise; mais ce qu'on sait c'est qu'on croyait cette maladie épidémique.

Si l'on jette les yeux sur les chrétiens établis à Haïti, on les voit chercher, pour se guérir, ou du moins pour calmer leurs souffrances, un remède dans des fumigations de tabac (1).

Si les blessures provenant des flèches caraïbes trempées dans le suc du mancenilier étaient mortelles pour les Européens, elles ne l'étaient souvent pas pour eux, car ils connaissaient le contre-poison que leur fournissait une plante qu'ils nommaient *toulola* et que les Français surnommèrent « l'herbe aux flèches ». La racine de cette plante, pilée et infusée, formait une tisane qu'ils faisaient prendre aux blessés et dont ils faisaient des cataplasmes pour les appliquer sur la plaie.

Dans les pleurésies et dans toutes les maladies aiguës, ils tâchaient d'en amortir la pointe par un système de répercussion, c'est-à-dire en médicamentant la partie opposée à celle qui était malade. Ils cherchaient à tempérer le feu des fièvres, et prévenaient les transports par des lotions froides d'herbes médicinales, de manière à contraster avec le chaud.

La diète était l'un des moyens de leur système; mais elle n'était pas outrée et exclusive. Elle ne consistait souvent que dans l'abstinence de certains aliments qu'ils croyaient contraires à la maladie qu'ils avaient à traiter. Ils ne pratiquaient pas la saignée, mais ils y suppléaient par des scarifications avec des pierres tranchantes ou des dents d'agouti. Ils y appli-

---

(1) Oviedo, p. 113.

quaient ensuite, en guise de ventouse, des cucurbites vides après les avoir remplies de matières combustibles allumées.

Ils employaient assez volontiers les caustiques; mais, au lieu de pierre infernale, ils se servaient de bois pourri dont l'ardeur était beaucoup moins vive.

Le grand remède, le plus universel chez eux, consistait à faire transpirer les malades, persuadés sans doute avec raison que, par les pores de la peau, tout ce qui était contraire à la santé devait trouver une issue et que la nature elle-même ne procède pas autrement. Bien portants, ils recouraient encore volontiers à ce moyen pour se purger des humeurs abondantes qui pouvaient altérer l'état normal. Pour provoquer cette transpiration, ils formaient une cabane en rotonde, de six à sept pieds de hauteur. Elle pouvait contenir sept à huit personnes. La couverture du local consistait en nattes et en fourrures pour le protéger contre la fraîcheur extérieure. Au moment où l'on voulait produire la transpiration, on jetait à l'intérieur un certain nombre de cailloux retirés brûlants du feu où ils étaient restés longtemps afin qu'ils fussent bien pénétrés par le calorique. Au-dessus de ces cailloux, on suspendait un réservoir d'eau fraîche. Les personnes soumises à l'action de cet appareil étaient nues, chacun prenait sa place et tous s'agitaient autant que possible, chantant chacun son air favori, ce qui faisait la musique la plus discordante qu'on puisse imaginer.

Lorsque les cailloux commençaient à perdre de leur chaleur, on la réveillait en les arrosant avec un peu d'eau froide, et l'eau ne les avait pas plus tôt touchés qu'il se formait une vapeur qui remplissait la cabane et en augmentait beaucoup la température. Les patients se jetaient réciproquement au visage de l'eau fraîche, afin de ne pas tomber en syncope. Alors

leurs corps ruisselaient de toutes parts ; et, quand les pores de la peau étaient bien ouverts et la sueur abondante, ils sortaient tous en chantant et couraient se plonger dans la rivière où ils se livraient à de violents exercices de natation. Ainsi, ce contraste du chaud et du froid ne leur était pas contraire.

On voit dans Hérodote (1) que les Scythes avaient une coutume analogue. Strabon, (2), parle des peuples de la Lusitanie qui se faisaient transpirer à l'aide de pierres ardentes et se baignaient ensuite dans l'eau froide. Il paraît que les Romains, dans leurs Sudatoria, pratiquaient aussi quelque chose de semblable.

Les Caraïbes avaient encore un autre système de sudorification qu'ils employaient pour leurs malades. Ils faisaient monter ceux-ci sur une estrade et plaçaient au-dessous une grande chaudière dans laquelle bouillaient du bois d'épinette et autres branches de sapinage ; de sorte que les patients suspendus se trouvaient inondés de vapeur (3).

Le lecteur voit donc que plusieurs de nos inventions thérapeutiques étaient connues des Caraïbes. Le culte, la superstition, le charlatanisme, comme chez nous, jouaient aussi un grand rôle dans leurs pratiques médicales. Comme nos aïeux, ils croyaient souvent que les maladies étaient le résultat d'un sortilège ou de quelque maléfice : c'était alors surtout qu'ils avaient recours à leurs boyés qui, comme nos exorciseurs et nos prêtres du temps passé, ne manquaient pas de se faire valoir dans ces circonstances

---

(1) Hérodote, *Hist.*, liv. IV, 73.

(2) Liv. III.

(3) Lafitau.

et employaient, comme nous l'avons vu, toutes les forfanteries de leur art pour découvrir ou pour enlever le charme qui produisait le mal. Or, avant d'appeler ce devin, ils purifiaient et nettoyaient le carbet, y déposaient sur un matoutou des cassaves et de l'ouïcou pour le Cémi ou pour le Maboya, comme ils le faisaient dans toutes leurs fêtes, afin de ne pas encourir sa disgrâce. Le boyé arrivait au moment où la nuit répandait ses ténèbres, faisait sortir les personnes suspectes d'hérésie ou les mécréants, de sorte qu'il ne restait le plus souvent que ceux qui l'avaient fait appeler. Il faisait éteindre le feu qui était allumé et ne permettait pas qu'on en eût aux environs. Il pénétrait alors dans le carbet, un tison à la main pour seul flambeau, prenait place auprès du malade, broyait dans ses mains trois ou quatre feuilles de tabac, y mettait le feu, en soufflait en l'air la fumée comme un parfum agréable au Maboya et capable d'attirer le Cémi. Aussitôt celui-ci arrivait, comme s'il tombait du haut de l'habitation, faisait claquer ses doigts et répondait alors d'une voix distincte aux questions qu'on lui faisait.

Si le malade devait succomber, le boyé ne lui appliquait aucun remède : alors, comme un homme déjà mort, chacun l'abandonnait. Si, au contraire, il devait guérir, le boyé s'en approchait, lui palpait la partie douloureuse, y soufflait et feignait d'en retirer soit des épines, soit des arêtes, soit des éclats d'ossement ou de bois, et persuadait au patient que c'était ce qui causait sa souffrance. Quelquefois le magicien suçait la partie affectée et sortait du carbet pour vomir ce qu'il disait être le venin. Ces opérations, il les faisait dans le plus profond silence, pour que le Maboya ne fût pas mis en fuite. La cérémonie achevée, l'Esprit remuait tout ce qu'on lui avait préparé à titre d'offrande, semblait boire et manger avec plaisir.

On entendait le bruit de ses mâchoires, celui de son gosier qui évoluait, de sa bouche qui se gargarisait, des vases qu'il vidait, de sorte que les Indiens croyaient que le dieu se remplissait l'estomac. Cela fait, celui-ci donnait assez brusquement du pied contre le sol et disparaissait en secouant ses mains et en faisant cliqueter ses doigts.

S'il arrivait que l'on appelât plusieurs boyé, ils évoquaient chacun son Dieu. « C'était pis, dit Dutertre, que la diablerie de Chaumont; car les Maboyas se disputaient entr'eux et s'adressaient même des injures. L'un disait à l'autre « tu as menti, ce n'est pas moi qui suis la cause de la maladie de cet infortuné, c'est toi qui est l'auteur de ses souffrances, tu lui en voulais, dans toutes les occasions tu n'as fait que lui nuire. »

— Voyez l'impudent, répliquait l'autre, si tu ne passais pas pour un méchant imposteur, on serait tenté de donner quelque croyance à tes mensonges.

Et la querelle, passant de la langue aux mains; de la parole aux effets, ils s'entregourmaient, s'entrechoquaient si furieusement que les assistants en tremblaient ou prenaient la fuite.

Souvent le boyé faisait croire au malade que quelqu'un était l'auteur de sa souffrance; et le patient répétait « un tel m'a ensorcelé » (*y araliatina*), « je m'en vengerai » (*nebane-bouibatina*); ce qu'il ne manquait pas de faire à la première occasion.

Le lecteur se rappellera à ce sujet les meurtres qui avaient quelquefois lieu dans les festins des Caraïbes. Telle en était quelquefois la cause, tant il est vrai que les religions font plus de mal que de bien.

Lorsque les Caraïbes éprouvaient quelque douleur, dit Rochefort, ils croyaient que c'étaient les dieux de leurs ennemis qui la leur avaient envoyée.

C'est ainsi qu'ils avaient recours chacun à son boyé, et celui-ci leur disait qu'effectivement c'était le maboya de tel ou tel autre qui était la cause de ses souffrances. De là, comme je l'ai dit, des haines et des vengeances contre ceux qui possédaient ces dieux.

Je comparerai encore ici l'état des esprits sous l'influence des superstitions religieuses de l'Europe. Le fils de Philippe-Auguste fut attaqué d'une dysenterie violente. La science des médecins était impuissante. Les moines de Saint-Denis partirent de leur abbaye, muni du « saint clou de Notre Seigneur » ; une procession nombreuse de pieds-nus, renouvelant les *nupedalia* des païens, suivait. On arriva près du prince et on lui fit baiser toutes les reliques qu'on lui appliqua ensuite sur la partie douloureuse. Les reliques étaient le spécifique général.

Les femmes, chez les Caraïbes comme chez nous, avaient souvent la réputation d'être sorcières, de se livrer à des sortilèges funestes à la santé; mais au moins on ne les exorcisait pas et on ne les brûlait pas comme chez les catholiques. La destinée de celles qui étaient accusées par les boyés n'en était pas meilleure. On leur faisait des taillades sur le corps avec des dents d'agouti, puis on les pendait par les pieds; on leur fourrait du piment à l'intérieur des parties sexuelles, et on leur en frottait les yeux. On les laissait plusieurs jours sans manger; enfin on leur fendait la tête d'un coup de boutou, ou on les jetait à la mer.

Quand le malade se rétablissait, il donnait un repas où le maboya et le boyé ne manquaient pas d'assister. À la fin du repas, tous deux noircissaient le convalescent avec des pommes de janipa (1).

(1) Du Puy, pp. 215, 216, 217; Dutertre, pp. 407 et 408; Rochefort, pp. 433 et 434; Laborde, pp. 340 et 538.

Au XII<sup>e</sup> siècle, avant et après, on attribuait au Diable tous les malheurs; aussi aucun personnage ne fut plus calomnié. On croyait aux sorciers, aux enchantements, aux sortilèges, à la magie, aux opérations de tous genres faites par le génie du mal. Toutes les chroniques le prouvent. On ne voyait que prêtres exorcisant les démons. Je me contenterai d'en citer quelques exemples encore pris dans notre histoire.

Richilde, fille de la comtesse du Mans, poursuivie par Richard, lança sur lui et sur ceux de sa troupe, une poudre enchantée qui devait le faire périr.

Guillaume Passavant, évêque du même diocèse, qualifié par une chronique de « vénérable », possédait un anneau avec lequel il guérissait un grand nombre de maladies (1).

En 1128, Guillaume, comte d'Angoulême, à son retour de la Terre-Sainte, tomba malade. On crut que sa maladie était l'effet des maléfices d'une sorcière qui avait fait fabriquer des images de lin ou de cire sous le nom de ce comte, et les avait cachées dans quelques fontaines et dans le gosier de quelques cadavres humains. La femme accusée nia le fait. On ne put la convaincre, et selon l'usage, dans les cas douteux, on eut recours au *Jugement de Dieu*. Deux champions furent choisis : l'un pour le comte malade et l'autre pour la sorcière. Ils se battirent longtemps à grands coups de bâton. Quand les chefs d'une nation comme la France ordonnaient de telles choses et montraient une crédulité aussi stupide, aurions-nous bonne grâce de faire fi des naturels des Antilles? On ne doit pas se dissimuler que les prêtres catholiques sous, Henri IV, étaient encore des magiciens, des sorciers, et que ce fut le protestantisme qui les moralisèrent.

---

(1) *Récueil des historiens de France*, t. XII, p. 556.



## CHAPITRE QUARANTE-DEUXIÈME ET DERNIER.

### MORT ET FUNÉRAILLES DES CARAÏBES.

Dans la crainte que les indigènes des Antilles avaient de ne pas bien fermer les yeux et la bouche de leurs morts, par suite de la contraction musculaire qui se fait au décès, et qu'ils ne restassent ainsi défigurés, ils n'attendaient pas qu'ils eussent rendu naturellement le dernier soupir ; ils hâtaient le moment fatal, et même les mères les plus tendres en agissaient ainsi envers leurs enfants. Il arrivait de cette coutume, que ceux qui rendaient les derniers soins aux mourants leur lavaient le corps, les graissaient d'huile, leur peignaient de vermillon les joues et les lèvres, quoique la vie ne fût pas encore éteinte en eux. Ils habillaient le cadavre de pied en cape, l'ornaient de ses colliers et de ses différents atours. Après l'avoir mis dans la position qu'il devait occuper dans la tombe, c'est-à-dire assis sur ses talons, accoudé sur les genoux ou les mains croisées sur la poitrine, la face en haut, on lui couvrait les yeux de deux petits *canaris* (vases) (1)

---

(1) Je serais assez disposé à croire que les yeux concaves en obsidienne qu'on trouve au Mexique étaient destinés à un usage analogue. J'en dirai autant des masques en pierre provenant des Aztèques comme on en voit dans les collections.

destinés à ce but, afin qu'il ne pût voir ses parents et ne les rendit pas malades. Ainsi paré et revêtu, on plaçait le corps sur une estrade où il restait exposé jusqu'au jour fixé pour la sépulture. Si un Cacique mourait, on le boucait ; et, pour faire cette opération, on l'étendait sur une grille ou treillage en bois, qu'on suspendait afin de le faire sécher à petit feu. De cette manière, les parties grasses s'évaporaient par une sorte de transpiration, et le corps devenait sec comme une momie.

Pendant le temps où le cadavre ainsi séché était exposé dans le carbet, les parents et les amis du défunt apportaient des présents pour honorer ses obsèques et n'avaient rien de trop précieux pour cette dernière offrande.

La fosse destinée à renfermer le corps était ronde comme un puits, comme le *puteolsis* des Romains. On le nattait en dedans avec des écorces et on y déposait le cadavre, quelques petits pains de cassave, un peu de sagamite, de l'oriccou, le sac à tabac, le tabaco du défunt, une courge pleine d'huile, quelque peu de rocou, quelques vases. S'il avait un Nègre pour esclave, on le tuait et on le déposait dans la même sépulture, afin qu'il allât servir son maître dans l'autre monde ; on en faisait autant de son chien pour qu'il le gardât et allât prendre des lézards pour le nourrir. Les femmes environnaient alors la sépulture et s'asseyaient sur leurs talons. Les hommes se plaçaient derrière elles dans la même posture. Les premières versaient des larmes en abondance, poussaient des cris lamentables. Les seconds les imitaient, mais sans éclats : les maris enlaçaient leurs femmes dans leurs bras comme pour les consoler. Quelquefois on s'adressait au cadavre, on lui disait par intervalle : « Pourquoi es-tu mort ? Étais-tu fatigué de l'existence ? As-tu manqué de manioc ? » Si la victime du trépas avait

été tuée, l'on injurait le meurtrier, tandis qu'on faisait l'éloge de celui qui avait succombé, et l'on distribuait des *cacornis* à ceux qui l'avaient le mieux pleuré (1). On construisait alors au-dessus de la fosse une espèce de voûte jusqu'au niveau du sol avec des écorces et des traverses en bois, le tout recouvert d'une planche. Les femmes amoncelaient de la terre sur cet amas funèbre, où elles brûlaient ensuite les hardes et les meubles de celui qu'on venait de perdre. On entretenait du feu autour de cette fosse pour purifier l'air et pour que le mort n'eût point froid (2). Si le défunt était un père de famille, la fosse était creusée dans sa propre case. Quant aux autres, ils étaient ensevelis à côté de leur habitation ou dans leur jardin ; et l'on formait à la surface une espèce de petite toiture à angle ouvert dont les pans inclinés se dirigeaient vers la terre (3) : tel serait un livre ouvert aux deux tiers et dont le dos regarderait le ciel. Cependant Laborde contredit ces inhumations à l'extérieur, dont parle Lafitau, et qui ne paraissent avoir eu lieu que depuis celui-ci, car il assure (p. 597) que les fosses funèbres se faisaient dans les habitations et jamais à ciel découvert. C'est ainsi que Laborde, visitant un carbet des indigènes de la Martinique, y vit sous une natte le cadavre d'un caraïbe dont on devait célébrer les obsèques : on n'attendait plus que quelques parents du défunt pour achever de l'enterrer, après qu'ils eussent reconnu que la mort avait été naturelle. Sans cette reconnaissance, il y aurait eu

(1) Chez les Romains, on immolait souvent des esclaves ou des gladiateurs sur les bûchers incinérateurs ; on y déposait aussi quelques morceaux de gâteau pour Cerbère.

(2) Laborde, *Voyage aux îles Caraïbes*, pp. 598, 599 ; Rochefort, *Histoire naturelle des îles Antilles*, t. II, p. 456 ; Labat, *Nouveau voyage aux îles de l'Amérique*, p. 26 ; Lafitau, *Mœurs des sauvages américains*, p. 416 et suiv.

(3) Lafitau, *Loc. cit.*

des soupçons et l'obligation de la part de la famille qui était à Saint-Vincent de venger celui qui venait de succomber. Effectivement, quand un Caraïbe venait à mourir, dit Rochefort (p. 440), ses parents et ses alliés consultaient les oracles pour savoir la cause de sa mort et la vengeaient sur celui que le boyé désignait comme l'auteur de l'événement.

Sous la natte dont parle Labat, était une fosse couverte de planches : « Cette fosse, poursuit-il, était creusée en forme de puits de six à sept « pieds de profondeur sur un diamètre d'environ quatre pieds : le cadavre « était accroupi; les coudes portaient sur les genoux, et les paumes des « mains soutenaient le visage des deux côtés. Les cheveux étaient liés « derrière la tête. Son arc, ses flèches, son *boutou* étaient à côté de lui. Les « mains, la tête, le dos, enfin tout l'ensemble du corps du défunt était très « sec et ne rendait aucune mauvaise odeur, quoiqu'on n'eût pris d'autre « précaution que de le recouer aussitôt qu'il eût rendu le dernier soupir. « Quand tous les parents eurent examiné le corps qui fut trouvé sans bles- « sure, on remplit la fosse et on la recouvrit. »

Le deuil des Caraïbes avait ses lois consacrées par un usage datant d'un temps immémorial et portant en effet un caractère d'antiquité.

Après les dix premiers jours, pendant lesquels le corps était exposé dans le carbet et qui se passaient en pleurs continuels, il y avait encore dix jours de grand deuil. Pendant le reste de l'année, il était moins sévère. Quelquefois il se prolongeait pendant deux ans. Le grand deuil consistait à se faire couper les cheveux, à se faire barbouiller le visage de terre ou de charbon. Alors point de toilette : la mise était des plus négligée, le silence rigoureusement observé. On ne devait parler qu'en cas de nécessité, ce qu'on ne se permettait qu'à voix basse. On se dispensait d'égards envers les visi-

teurs. On ne mangeait rien que de froid. On n'approchait pas du feu, même pendant les rigueurs de l'hiver, et, si l'on avait à sortir, on ne sortait que la nuit.

Pendant le petit deuil, on n'assistait point aux festins ni aux assemblées publiques. On ne s'ornait point, on ne se graissait pas les cheveux. Les sorties au dehors étaient rares. Les femmes, pendant tout ce temps consacré à la douleur et aux regrets, chantaient des espèces de *nenies* au lever du soleil, à midi, et à la chute du jour.

Les époux étaient tenus à un deuil encore plus rigide l'un envers l'autre : le survivant devait quitter son carbet, se transporter chez les parents qui regrettaient soit leur fils, soit leur fille, et pleurer avec eux. C'étaient ces parents qui réglait le deuil et en dispensaient à leur gré le veuf ou la veuve. S'ils avaient à se plaindre du peu de complaisance que le survivant avait eu pour le mort, ils ne lui permettaient pas d'achever le temps du deuil et lui signifiaient par un présent, le seul qu'il dût attendre désormais, qu'ils le tenaient dispensé de le continuer et qu'ils lui rendaient sa pleine liberté. Cependant il était honteux pour ce dernier de se remarier avant le temps prescrit au deuil ordinaire et, s'il passait outre, il s'exposait à des injures publiques.

Les corps n'étaient que provisoirement déposés dans les fosses décrites ci-dessus : on ne les y laissait quelquefois que pour donner le temps aux chairs de se décomposer. Quand on jugeait que cette décomposition était achevée, on célébrait une sorte d'anniversaire auquel on invitait les villages voisins. On y chantait pendant plusieurs jours les éjulations accompagnées de danses lugubres en l'honneur des défunts. Puis on exhumait le mort, on faisait calciner ses ossements, on les réduisait en poudre qu'on

mélait dans les boissons qu'on buvait jusqu'à ce qu'il ne restât plus rien dans les vases qui les contenaient (1). Les Caraïbes n'ont abandonné cet usage que « lorsqu'il n'y eût plus de braves parmi eux », ainsi qu'ils le disaient un jour au père Laborde. Cette coutume de mêler des os calcinés et pulvérisés aux boissons, pour la célébration de cette fête des Morts et la toilette que les Caraïbes faisaient avant qu'ils eussent rendu le dernier soupir, ont fait dire à des Français, sans doute observateurs superficiels ou mal informés, qu'ils tuaient leurs vieux parents comme inutiles, et qu'ils croyaient leur rendre service en les délivrant des incommodités de la vieillesse; que ceux-ci désiraient même en finir ainsi. Mais Laborde nous apprend que, consultant un jour quelques indigènes à cet égard, ils lui dirent qu'ils n'avaient jamais agi comme on le prétendait. Je crois qu'ils ont été effectivement mal observés trop souvent par les Européens qui ont dédaigné de prendre note d'une foule de particularités qui seraient certainement curieuses.

Biet assure que, dans quelques localités, les Caraïbes brûlaient leurs morts immédiatement après le décès; mais que, dans d'autres, l'on apportait des aliments sur la tombe du défunt, dans la persuasion que les âmes n'opéraient leur émigration qu'après la consommation des chairs. C'était quand on croyait qu'elle était achevée, poursuit-il, qu'on faisait un *Ouïcou* ou assemblée pour brûler les débris des cadavres. Pour procéder à cette opération, on les mettait dans un tissu de coton bien blanc que quatre jeunes filles tenaient chacune à l'un des coins. Elles faisaient alors danser ces ossements au son de quelque instrument : toute l'assemblée

---

(1) Laborde, *Voyage aux îles Caraïbes*, p. 535 et p. 600; Biet, *Voyage de la France Equinoxiale en l'isle de Cayenne*, t. III, ch. xiv, p. 392; Lafitau, *Mœurs des Sauvages américains*, p. 386 et sv.

prenait part à la danse. Lorsque les ossements avaient bien dansé, on dressait un bûcher sur lequel on les consumait, avec les hardes et les objets qui avaient servi au défunt. On ne dit point pour quel motif on faisait ainsi danser ces ossements. Je crois que c'était pour en dégager les âmes qui auraient pu être retardataires. Quoiqu'il en soit, quand tout était réduit en cendres, s'il se trouvait quelques os qui n'avaient pas été complètement calcinés ou plutôt incinérés, on les pulvérisait, on les passait dans une sorte de tamis, et l'on mettait la poussière ainsi recueillie dans de l'eau dont on se frottait les jambes. Enfin, quand on avait fait toutes ces cérémonies et qu'on avait vidé tous les vases contenant la boisson, chacun se retirait.

Je ferai remarquer ici que les Caraïbes épargnaient quelquefois certains ossements ou quelques cheveux, qu'ils mettaient dans unealebasse. Ils conservaient alors ces reliques dans leurs carbets et prétendaient que l'esprit du mort passait dans cettealebasse et les avertissait des projets de leurs ennemis. Les Maboyas se cachaient aussi dans ces ossements, qu'on enveloppait également dans du coton. C'étaient des oracles qui répondaient quand on les interrogeait. Là ne se bornait pas le miracle : car si l'on voulait ensorceler ses ennemis, on prenait quelque reste d'aliment ou de boisson qu'ils avaient laissé, ou quelque objet qui leur appartenait et on les renfermait avec ces ossements. Les ennemis perdaient aussitôt leur vigueur ordinaire ; une fièvre lente les minait et ils mouraient sans qu'on pût leur rendre la santé. Un missionnaire vit un Caraïbe qui, pour venger son frère mis à mort, tua un innocent au lieu du coupable qu'il voulait atteindre. Les parents de l'innocente victime résolurent de punir le meurtrier pour s'être trompé. Ils trempèrent conséquemment du coton dans le

sang de celui qui venait de périr, le mirent avec un ossement, et l'on vit le malheureux meurtrier déchoir à vue d'œil; et après avoir trouvé une existence souffreteuse pendant deux ans, il mourut misérablement (1).

Nous avons été aussi Caraïbes sous ce rapport et nous avons eu nos volts datant du paganisme. Chez les Anciens, les *fictores*, fabriquaient de petites figures en cire représentant les animaux qu'ils immolaient, quand les animaux vivants leur manquaient. En 1066, un Israélite fit une image de cire représentant Eberhard, évêque de Trèves, cruel persécuteur des Juifs : il la fit baptiser, puis on l'alluma et on la plaça dans la lampe de l'église. L'évêque, en célébrant l'office, se sentit alors défaillir à mesure que l'image ardente se consumait, et il expira lorsqu'elle s'éteignit. On fabriqua souvent depuis des images analogues en limon, le plus souvent en cire, et autant que possible ressemblant à la personne à laquelle on voulait nuire. On faisait baptiser cette figure par un prêtre. La cérémonie terminée, la figure ou le *volt* étant identifiée à la victime qu'on voulait atteindre et dont elle portait le nom, on lui enfonçait un stylet à l'endroit du cœur. Ces images de cire jouent un grand rôle dans notre histoire : on les y trouve en tout temps, jusque sous Louis XIII.

Soit par motif religieux, soit par motif de respect pour les défunts, soit par considération pour la famille, il n'était plus permis, après le décès d'un Caraïbe, de prononcer le nom de celui qui l'avait porté; car, en agissant autrement, l'on eut été aussitôt malade. Tous ceux qui avaient un nom semblable étaient obligés de le quitter et d'en prendre un autre, ce qui se

---

(1) Du Puis, *Relation de l'établissement*, pp. 221-222; Rochefort, *Histoire naturelle des îles Antilles*, p. 445.

faisait dans un festin spécial ; de sorte que les noms ainsi abandonnés restaient pour ainsi dire ensevelis.

C'était désobliger profondément un indigène que de lui parler de ceux qu'il avait perdus. On ne devait en rappeler le souvenir que dans les cas de nécessité et avec précaution. On n'osait presque pas même dire, comme les Latins, non moins susceptibles à cet égard, en parlant d'un mort : « il a vécu, il s'en est allé, vixit, abiit » ; mais on se servait de certaines circonlocutions ; par exemple, on disait : le Cacique qui nous a quitté, que nous pleurons ; le mari qu'avait une telle ou la femme qu'avait un tel ; etc

FIN















